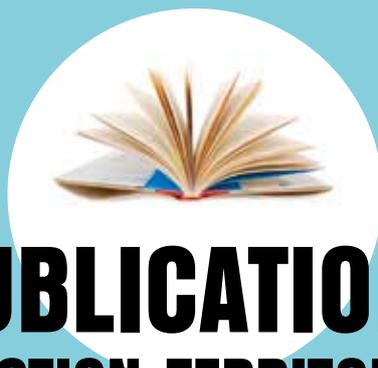


LECTURES.CULTURES



DOSSIER
LA MÉMOIRE
ET L'OUBLI

p.17



PUBLICATIONS DE L'ACTION TERRITORIALE !

(Bibliothèques publiques – Centres culturels – PointCulture)

Toutes les publications sont disponibles gratuitement en version pdf :

sur le site www.bibliotheques.be (rubrique Publications),
sur le site www.centresculturels.cfwb.be (rubrique Bibliothèques),
sur le site www.culture.be (rubrique Publications)
et sur le site www.litteraturedejeunesse.be

CENTRES CULTURELS :

- Centres culturels et territoires d'actions. Une partition symphonique, des actions partagées, Cahier 1, janvier 2013
- Piloter un Centre culturel aujourd'hui : Fils conducteurs et démarches de base, Cahier 2, décembre 2013.

BIBLIOTHÈQUES :

Lectures.Cultures

GRATUIT !

Dossiers :

Eros Cultura ; L'Empire des jeux.

Ancienne revue Lectures (années 1981-2016) : GRATUIT !

Derniers dossiers thématiques déclinés en bibliothèque :

Religions en bibliothèque, Médiation, Développement durable, Handicap, Seniors, Langue française, Métier de bibliothécaire, Livre et lecture en mutation, BD, Architecture, Santé, Bibliothèque hors les murs, Censure, Europe, Rencontres littéraires, Numérique, Management, Evaluer une bibliothèque, Communiquer, Design, Sciences, Fonds locaux et régionaux (provinces + Bruxelles-Capitale), Droits d'auteurs, Littérature en action, Bébés et livres, Signalétique, etc.

Réseau public de Lecture en Communauté française - évolutions, de 2002 à 2014 (statistiques annuelles) : GRATUIT !

Collection « Outil bibliothèque » : GRATUIT !

- Favoriser l'intégration dans les bibliothèques des personnes éloignées de l'écriture et la lecture et des populations étrangères, 2008
- Construction d'un plan local de développement de la lecture, 2011
- L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement, 2014.

Collection « Cahiers des bibliothèques » (colloques, études, bibliographies) : GRATUIT !

- Cahier 26 : Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques
- Cahier 25 : La lecture et l'écriture : l'affaire de tous ?!
- Cahiers 23 et 24 : Partagez l'aventure des bibliothèques (échanges de pratiques de métiers)

Autres titres de la collection « Cahiers » :

Lecture et société, Publics des bibliothèques, Publics éloignés de la lecture, Ressources électroniques, Héroïc Fantasy, Alphabétisation, Contrats-Lecture, Bibliographie d'ouvrages de références, Politiques d'acquisitions, Formations, Documentaire jeunesse, Internet, Adolescents, Marketing du livre et de la bibliothèque, Lire ou ne pas lire (étude ULg), Pratiques et attitudes face à la lecture (sondage d'opinion), Formation littéraire de jeunesse, Cultures d'ici-cultures d'ailleurs.

Hors-série : GRATUIT !

- Les Institutions belges : liste d'autorité-matière (au 31/12/2006)
- Histoire de Belgique : liste d'autorité-matière (au 31/05/2010).

Littérature de Jeunesse (Service général Lettres et Livre) :

- Répertoire des auteurs et illustrateurs de livres pour l'enfance et la jeunesse en Wallonie et à Bruxelles, 2014, 12,00 €
- HaHaHa ! Des livres jeunesse pour rire, 2019, 5,00 €.

INFOS :

Service général de l'Action territoriale

Fédération Wallonie-Bruxelles, 44 Bd Léopold II à B-1080 Bruxelles

Abonnements : tél. : +32 (0)4 232 40 17 – mél : annie.kusic@cfwb.be

LA CULTURE CONTRE LE REPLI SUR SOI

PAR BÉNÉDICTE LINARD

ministre de la Culture, Fédération Wallonie-Bruxelles

Chaque année, 1,5 million de personnes fréquentent les 117 centres culturels de la Fédération. 10 millions d'ouvrages sont également empruntés dans nos 500 bibliothèques de Wallonie et de Bruxelles durant la même période. Ensemble, ces acteurs jouent un rôle prépondérant en matière d'accessibilité à la culture, un rôle plus important que jamais. Dans notre démocratie vacillante, la culture est en effet un élément essentiel de l'épanouissement personnel et de la cohésion sociale. À l'heure de la montée des populismes, du repli sur soi, des « fake news », il s'agit d'ouvrir les fenêtres et de défendre le rôle primordial de la culture dans le dialogue humain, dans toute sa diversité.

La culture façonne notre regard sur le monde, nous interroge sur qui nous sommes, sur notre société, sur ce qu'elle pourrait devenir, sur les nécessaires liens entre les individus. La culture, c'est aussi bien sûr le plaisir : de la découverte d'une œuvre, du partage, de la rencontre entre le public et les artistes...

Partant de ces constats, la première priorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles sous cette législature sera de renforcer l'accessibilité de chacune et chacun à la culture. Une accessibilité au plus grand nombre et tout au long de la vie. Notre Fédération, nos villes, nos campagnes ont besoin d'accès à la culture, d'art partagé, de lieux de diffusion des créations et performances artistiques et d'espaces d'expression pour les années à venir. La garantie d'accessibilité par la proximité passera par un investissement équitable entre tous les territoires, y compris les territoires ruraux. C'est pourquoi la Fédération avancera dans la logique des « bassins de culture ». Au quotidien, ces différents lieux de proximité culturels, vu leur importance, doivent être mieux soutenus dans leurs missions.

Très concrètement, comme cela a été pointé dans le numéro précédent, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles entend à ce sujet agir avec pour objectif de tendre progressivement vers le plein financement des décrets existants dans le secteur socioculturel, en particulier pour les centres culturels et les bibliothèques publiques.

L'accès à la culture, c'est aussi l'accès au contenu. À l'heure du tout numérique, PointCulture rencontre ces enjeux essentiels que sont l'éducation aux médias et l'accès physique à la culture, dans toute sa diversité.

Dans le sens de ce soutien aux acteurs de proximité, des décisions importantes viennent d'être prises par rapport au réseau avec, en synthèse, une reprise du prêt et de l'achat de médias. Le futur de l'ASBL se discutera lui en associant la direction, les représentants du personnel et des usagers. Un chantier doit également se poursuivre entre PointCulture et d'autres acteurs de proximité comme les bibliothèques.

L'accessibilité, c'est également offrir un accès à la culture dès le plus jeune âge. Au-delà des acteurs locaux, un des premiers partenaires du monde culturel sera le monde scolaire et même au-delà, le secteur des milieux d'accueil. Il y a vraiment un enjeu fort à développer l'éveil culturel dès avant l'école, dès la petite enfance. C'est un moment central dans le développement et l'éveil au monde des enfants. Le moment où l'on s'ouvre au monde que l'on découvre à travers la musique, la lecture, le conte, où l'on développe le langage.

Un travail concret sera notamment initié à l'occasion de la mise en place du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). Développer le parcours artistique des enfants passera notamment par une rencontre de ceux-ci avec les œuvres et les artistes au sein des lieux d'exposition et de création culturelle. Cela passera aussi par le développement du théâtre jeune public.

L'accessibilité pleine et entière, c'est enfin permettre à chacune et chacun d'avoir accès à la culture, quelles que soient ses origines, sa condition sociale ou physique. La Fédération Wallonie-Bruxelles a besoin d'un travail transversal sur cet enjeu : à travers l'accessibilité financière des activités culturelles, l'accessibilité en transports en commun, l'accessibilité physique des bâtiments, l'accessibilité renforcée pour les personnes déficientes sensorielles, en veillant à ce que chacune et chacun puisse franchir la porte des lieux culturels et participer activement aux pratiques culturelles, artistiques et créatives.

En ce début d'année 2020, il me semblait utile de rappeler les engagements pris et ceux qui ont commencé ou continueront à se déployer dans les mois à venir. En écho au précédent éditorial, vous pourrez constater qu'effectivement nous avons profité et profitons de l'automne et de l'hiver pour préparer le printemps culturel. Ce travail nous le mènerons ensemble, avec vous, actrices et acteurs de terrain. Belle année 2020 à toutes et tous ! ●

Le bimestriel *Lectures.Cultures* est une publication du Service général de l'Action territoriale (SGAT) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (secteurs des bibliothèques publiques, Bibliothèque « Espace 27 Septembre », centres culturels, PointCulture, et Centre de prêt de Naninne)

Éditeur responsable :

Jean-François Füeg
Directeur général adjoint
Service général de l'Action territoriale - FWB
44 Bd Léopold II
B 1080 Bruxelles

Rédactrice en chef :

Florence Richter
Mél : florence.richter@cfwb.be

Secrétaire de rédaction :

Paulette Temmerman
Tél. : +32 (0)2 413 21 30
Mél : paulette.temmerman@cfwb.be

Comité de rédaction :

Lapo Bettarini, Diane Sophie Couteau, Céline D'Ambrosio, Célia Dehon, Marie-Angèle Dehaye, Françoise Dury, Jean-François Füeg, Sylvie Hendrickx, Florence Richter, Paulette Temmerman, Alain Thomas, Patrice Vallet, Liesbeth Vandersteene, Tony de Vuyst.

Chroniqueurs :

Laurence Bertels, Michel Bougard, Olivier Brüll, Catherine Callico, Thomas Casavecchia, Pol Charles, Roland de Bodt, Isabelle Decuyper, Michel Defourny, Célia Dehon, Daniel Delbrassine, Philippe Delvosalle, Pascal Deru, Hugues Dorzée, Liliane Fanello, Hervé Gérard, Pierre Hemptinne, Véronique Heurtematte, Benoit van Langenhove, Bernard Lobet, Philippe Maes, Marianne Puttemans, Maggy Rayet, Catherine Renson, Nathalie Trouveroy, Franz Van Cauwenbergh, Jacques Van Rillaer.

Recensions de livres et BD

(sur le site www.bibliotheques.be, rubrique Publications) :

Michaël Avenia, Michel Bougard, Thomas Casavecchia, Pol Charles, Benoît Dejemeppe, Anne Delplace, Philippe Delvosalle, Catherine De Poortere, Jean-François Füeg, Arnaud Knaepen, Benoit van Langenhove, Marc Lavallé, Yvette Lecomte, Alexandre Lemaire, Bernard Lobet, Philippe Maes, Bruno Merckx, Catherine Renson, Marc Roesems, Nathalie Trouveroy, Franz Van Cauwenbergh, Jacques Van Rillaer.

Relecteur (articles) :

André Tourneux

Fabrication :

Graphisme : Polygraph
Impression : Bietlot

Abonnement :

Annie Kusic
Tél. : +32 (0)4 232 40 17
Mél : annie.kusic@cfwb.be
L'abonnement annuel (5 numéros) est gratuit, sur envoi d'un mail, mentionnant vos nom et adresse postale.



WWW.BIBLIOTHEQUES.BE
WWW.BIBLI27SEPT.CFWB.BE
WWW.CENTRESCULTURELS.CFWB.BE
WWW.POINTCULTURE.BE
WWW.CPM.CFWB.BE

Lectures.Cultures n°16 (Janvier-Février 2020)

4^e année (succède à la revue *Lectures*)
Bimestriel (ne paraît pas en juillet-août)
ISSN 0251-7388



03 ÉDITORIAL

03 La culture contre le repli sur soi
par Bénédicte Linard

06 ACTUALITÉ

06 Faire vivre nos droits culturels
par Pierre Hemptinne

08 Journée « Gestion et valorisation
des périodiques en bibliothèques »
par Aurélie Puissant

10 Journée FIBBC « Bénévoles
en bibliothèques »

par Sylvie Hendrickx

11 « Du pain et des bouquins »
pour la Fureur de Lire en Brabant wallon
par Olivier Brüll et Marie Lequeux

12 Une Bd pour la parité
dans les institutions culturelles
par Charlotte Laloire

14 MÉTIER

14 Les réseaux de centres culturels :
un modèle en mutation
par Célia Dehon

17 DOSSIER

16 La mémoire et l'oubli

85 ICI ET AILLEURS

85 Livre tactile en bibliothèque :
Dijon, Chambéry, Uccle

par Stéphanie Van Wayenberge
et Walter Leclercq

88 Rijeka 2020, Port de la diversité
par Catherine Callico

SOMMAIRE



93 NUMÉRIQUE

93 Le numérique de tous les jours,
au Centre culturel de Bertrix
par Pierre Hemptinne

96 AUVIO

CD
96 Croquis de jeunes filles
par Benoit van Langenhove

98 LECTURE

SOCIÉTÉ
98 Les dérives bien réelles
du monde virtuel
par Thomas Casavecchia

101 Science : récits & fictions
par Michel Bougard

104 Les mutations du travail

107 L'heure de Pékin a sonné
par Bernard Lobet

108 Des contes et comptes
pour la justice !
par Benoit Dejemeppe

110 Tout l'amour du monde
par Catherine Renson

112 Des éditeurs rebelles ?
par Florence Richter

BD

115 L'or et l'azur à Venise
par Franz Van Cauwenbergh

116 JEU

116 Engagé comme *Communa*,
dépanté comme *Yum Yum*
par Pascal Deru

118 JEUNESSE

ADO

118 (Re)lire Michael Ende
par Daniel Delbrassinne

PORTRAIT

121 Emilie Séron
ou l'illustration subtile
par Isabelle Decuyper

COLLOQUE

123 5^e Biennale des illustrateurs
à Moulins
par Isabelle Decuyper

FAIRE VIVRE NOS DROITS CULTURELS

PAR PIERRE HEMPTINNE

directeur de la médiation culturelle à PointCulture

Depuis quelques années, les droits culturels sont le « référentiel majeur » des professionnel-le-s de la culture. Quel est l'enjeu ? Comment s'emparer de nos droits culturels ? Éléments de réponse avec une journée d'études, début octobre au Mac's.

Le Festival musical du Hainaut et l'asbl Culture & Démocratie organisaient le vendredi 4 octobre une journée de réflexions sur le thème de comment « faire vivre les droits culturels ». Si l'intitulé indique assez que l'exercice de ces droits ne s'effectue pas naturellement dans la société, l'assistance, essentiellement constituée de professionnel-le-s de la culture et de la création, souligne que la problématique est portée principalement par ce secteur, confrontée aux questions culturelles qui, de plus en plus, secouent et fragilisent nos sociétés modernes. Ces droits culturels, formalisés par la « déclaration de Fribourg », viennent compléter et prolonger les droits sociaux et politiques de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils ouvrent tout un champ de réflexion sur le fait que ces droits fondamentaux, pour s'enraciner au plus profond du quotidien, doivent pouvoir s'appuyer sur des pratiques culturelles affiliées à des modèles définissant des cultures politiques, des cultures économiques, sociales et écologiques attentives, dans leurs moindres rouages, aux dimensions humanistes de ces droits. André Foulon, dans son mot d'accueil, en tant qu'« ancien combattant » du « plus de culture dans les écoles », replacera les enjeux des droits culturels dans une histoire longue, évoquera des temps où le combat pour plus de démocratie par la culture ne disposait pas encore de ce référent juridique pour appuyer ses revendications.

PAS DE DÉMOCRATIE SANS DÉSACCORD, SANS CULTURE DE L'HÉTÉROGÈNE, ET SANS HYBRIDATION INCLUANT DES RÉCITS PARALLÈLES

En guise d'entrée en matière, les deux juristes, Françoise Tulkens et Céline Romainville, rappellent les grands principes des droits culturels, leur parcours évolutif au niveau international, européen et belge. Force est de constater que ces droits ont acquis en légitimité. Ils sont discutés et alimentent des réflexions, que ce soit en termes de défense de patrimoines, de notions de propriété et de droits d'auteur, de jurisprudence sur les conditions d'accès aux biens culturels. Ils n'en restent pas moins encore trop au stade théorique. L'anthropologue David Berliner soulignera assez la complexité que représente l'application des droits culturels dont la formulation même pourrait laisser entendre que « la culture » serait une et indivisible, prêtant le flanc aux interprétations identitaires et essentialistes, alors que la culture est multiple, diversifiée, espace de désaccords, expériences de décentration. Elle est leçon d'hétérogénéité et non de fixisme ! Le pianiste Fabian Fiorini, en ramenant l'attention vers ce que la sensibilité a la capacité de bouleverser, fera entendre comment cette hétérogénéité, ce pluriel dans l'expression propose d'organiser le partage du sensible. Il choisira, fort à propos, une composition qui tisse, au piano, un héritage du jazz explosif

dans sa synthèse entre tradition africaine et contemporanéité, à la voix, une mémoire actualisée de la poésie musicale haïtienne, et dans l'écriture du texte de Jean Bofane, une plongée dans l'atrocité de l'esclavage qui constitue, à elle seule, la base d'un récit parallèle de toute la modernité.

LES DROITS CULTURELS DANS LES DÉCRETS ET LES MISSIONS DES INSTITUTIONS CULTURELLES, ÇA BOUGE, ÇA AVANCE...

Olivier Van Hee, inspecteur, dressera un tableau clair de la présence des droits culturels, actuellement, dans les politiques culturelles à travers leurs diverses occurrences dans les décrets qui orientent l'activité des centres de jeunes, de la lecture publique, des CEC (Centres d'expression et de créativité) et des centres culturels. Ces derniers, dont les nouvelles missions incluent le plus explicitement, depuis bientôt cinq ans, la référence aux droits culturels, présenteront prochainement un terrain très riche d'évaluations. Il attire l'attention sur le fait que ce que visent les droits culturels, dans leur aspiration fondamentale, fascine et suscite de plus en plus d'initiatives directement issues de la société civile, sans passer par les opérateurs des politiques culturelles publiques. Prenant acte de tout cela, la déclaration gouvernementale de la Fédération Wallonie-Bruxelles encourage les formes exploratoires et pointe l'importance d'avancées concrètes sur le statut de l'artiste, autre point important pour l'efficacité des droits culturels, au même titre que le travail de sensibilisation artistique dans les écoles, pour lequel le pacte d'excellence présente quelques avancées intéressantes.



© PointCulture

UN ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES, DE PROJETS ET L'APRÈS-MIDI SE TRANSFORME EN ESPACE LABORATOIRE, PARTAGES DE PRATIQUES ET RÉFLEXIONS

L'après-midi est consacré à des ateliers. Trois séances de réflexions et partages concernant la musique, les arts de la scène, les musées, chaque fois dans la perspective de questionner leurs actions au regard des droits culturels. Ce sera l'occasion de mettre en évidence que, même sans l'intention explicite et structurée d'une application des droits culturels, de nombreux opérateurs œuvrent à les mettre en pratique, en s'ouvrant à la diversité, au partage, à l'implication et à la rencontre de populations démunies, aux communautés des sans-voix. Les exemples sont multiples et font ressortir, de manière quasi linéaire, la nécessité de travailler sur de longues durées – ce qui est contredit par le temps court des évaluations quantitatives – et la limite des moyens financiers inadaptés à l'ambition de ce travail culturel en profondeur. Les échanges attireront plus d'une fois l'attention sur le fait que l'accès à la culture et le droit de participer à la culture sont rendus peu audibles par le fait que la société de consommation inonde le monde de biens cultu-

rels immédiats, immersifs. La tentation populiste n'arrange rien. Comment s'y retrouver, comment structurer et rendre attractifs ces droits culturels, dans une optique d'« émancipation », de progrès social, tout en évitant essentialisme, dogmatisme, imposition ?

LES PRÉOCCUPATIONS CULTURELLES, LES QUESTIONS CULTURELLES DOIVENT ÊTRE AU CENTRE DES DISPOSITIFS QUI ORGANISENT LE VIVRE ENSEMBLE

En conclusion, le philosophe Luc Carton expliquera, avec une force limpide et chantante, le changement de paradigme que la société est en train de vivre. Le paradigme étant, pour lui, l'image qu'une société se donne de son point névralgique, de la nature de ce qui, au cœur de sa dynamique démocratique, structure ses conflits d'idées, de concepts, d'émotions. Aux paradigmes avant tout politiques et économiques succède un paradigme avant tout culturel. Il y a urgence à considérer la dimension culturelle comme surplombant toutes les autres, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques.

Alors, comment faire pour que ces droits se révèlent naturellement, pour tout un chacun, comme nouvelle matrice de plus de démocratie ? Ce sont des processus lents. Il insistera sur l'importance d'en passer par une phase d'observation. Observer, c'est organiser le regard, c'est se doter d'une théorie, d'outils d'interprétation. C'est par l'observation que se produit peu à peu l'internalisation des droits et des idées qui inspirent l'observation. Il sera décisif, par exemple, que ces droits culturels trouvent à s'incarner dans le travail syndical. Il faut observer, donc, comment ces droits s'exercent, se problématisent sur le terrain, dans des actions et des initiatives portées par des travailleurs et des travailleuses du secteur social et culturel, dans des créations d'artistes diffusées dans les divers lieux culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce travail est en train de se structurer par le biais d'une mission confiée à Culture & Démocratie. ●

INFOS :

Version complète sur www.pointculture.be

JOURNÉE « GESTION ET VALORISATION DES PÉRIODIQUES EN BIBLIOTHÈQUES » :

COLLABORER AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

PAR AURÉLIE PUISSANT

chargée de communication à la Réserve centrale de Lobbes
avec l'aide de

MARIE-CLAUDE PASQUET,

bibliothécaire indépendante pour le patrimoine écrit (Caen),

DOMINIQUE NOËL,

responsable du Centre de documentation en arts de la Province de Namur,

ALAIN GUÉRIT,

agent d'appui à la Réserve centrale (Lobbes)

Le Service général de l'Action territoriale (SGAT) et son service extérieur, la Réserve centrale du Réseau public de la Lecture se sont associés à l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France (AR2L) et à l'Université de Lille pour organiser une journée d'étude sur la gestion et la valorisation des périodiques en bibliothèques. Celle-ci a eu lieu le mardi 12 novembre 2019 à Lilliad Learning Center Innovation à Villeneuve-d'Ascq.

Le Service général de l'Action territoriale (SGAT) et son service extérieur, la Réserve centrale du Réseau public de la Lecture se sont associés à l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France (AR2L) et à l'Université de Lille pour organiser une journée d'étude sur la gestion et la valorisation des périodiques en bibliothèques. Celle-ci a eu lieu le mardi 12 novembre 2019 à Lilliad Learning Center Innovation à Villeneuve-d'Ascq.

Cette journée, rassemblant quasi 100 professionnels de la documentation, a débuté par 3 plénières. D'abord, Guillaume Niziers a fait le point sur la conservation partagée de périodiques en France. Ensuite, Frédéric Brodtkom nous a fait part de son expérience sur la conservation partagée des périodiques dans les universités en Belgique francophone. Enfin, Sophie Fotiadis a présenté deux bases d'accès et de valorisation du contenu des revues : Sign@l et Mir@bel. En fin de matinée, la signature d'un mémorandum d'accord relatif à la conservation partagée des périodiques entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région des Hauts-de-France a été annoncée. Ce dernier actualisera le mémorandum signé en 2012 et mettra en

avant la mutualisation des expériences et des pratiques.

L'après-midi, des ateliers pratiques étaient organisés afin de montrer de part et d'autre de la frontière comment valoriser les périodiques.

L'atelier 1 portait sur la numérisation et les actions de valorisation de la presse à la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (BAPSO). Julie Ballanfat et Laurence Courtecuisse ont mis en avant une opération de valorisation organisée en 2018 et 2019.

L'idée était de profiter d'un événement national – la Semaine de la presse et des médias dans l'école – pour travailler avec les collégiens de 4^e sur les collections de périodiques conservés à Saint-Omer.

Un des objectifs cités était de faire découvrir aux collégiens la diversité de la presse écrite du XIX^e siècle à nos jours pour qu'ils puissent ensuite poser un regard critique sur ce média.

L'atelier 2 présentait la conservation partagée, l'élagage, la gestion et la valorisation des périodiques au travers de Periolic. Sylvie Vandamme et Aurélie

Puissant de la Réserve centrale (Lobbes) se sont basées sur l'outil Periodiclic.be pour montrer l'utilité de la conservation partagée. Un tel outil permet aux bibliothèques de gérer en interne leurs périodiques et de les valoriser par la mise en place d'outils de promotion communs. Des exercices pratiques montraient comment gérer sa collection en se basant sur divers critères et sur le fait qu'il existe une conservation partagée sur son territoire.

L'atelier 3, exposé par Montserrat Sanchez, abordait les actions de valorisation des périodiques et l'animation du plan de conservation partagée en Occitanie. Le PCPP du Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées existe depuis 12 ans. Afin de couvrir toute la Région Occitanie, il doit également être créé en Languedoc-Roussillon.

Les bibliothèques partenaires s'engagent à instaurer leur signalement dans les bibliothèques publiques et les centres d'archives et à assurer leur valorisation en réalisant des outils pour les professionnels et les publics.

Un des objectifs cités était de contribuer à la promotion du plan de conservation et des collections conservées.

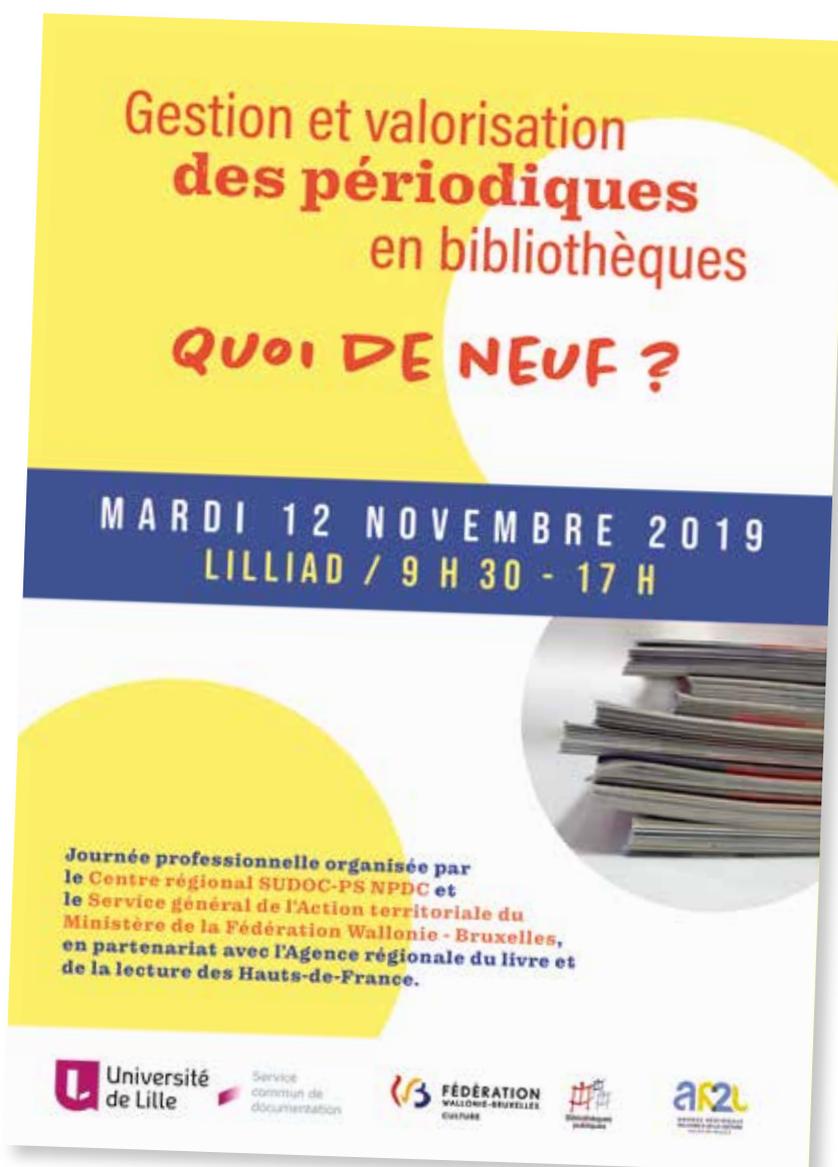
L'expérience du PCPP Occitanie démontre qu'il y a un panel d'activités à mettre en place, l'important étant de travailler par thématique, de créer un projet qui implique d'autres opérateurs culturels et de ne pas vouloir valoriser tous les périodiques mais quelques-uns, voire un seul.

L'atelier 4 permettait de visiter le Lilliad Learning Center Innovation inauguré en 2016 et de découvrir ses nombreuses fonctions.

Cette journée fut riche en échanges et présage de nouvelles collaborations entre les partenaires français et le SGAT. ●

INFOS :

periodiclic@cfwb.be



JOURNÉE FIBBC

« BÉNÉVOLES EN BIBLIOTHÈQUES »

PAR SYLVIE HENDRICKX
FIBBC

Le 25 septembre 2019, et pour la deuxième année consécutive, la FIBBC a organisé une journée de formation et de réflexion interactive, sur le thème « Recruter et accueillir des bénévoles en bibliothèques : cadre légal et bonnes pratiques », la prise en charge ayant été réalisée par Amandine Duelz, formatrice à la Plateforme francophone du volontariat.



Gérer une équipe de bénévoles en bibliothèque ne s'improvise pas ! En effet, ce projet exige de dégager non seulement du temps mais également une part importante d'investissement personnel, et ce afin d'intégrer ces bénévoles de façon constructive au sein de son équipe.

En guise d'introduction, la question primordiale du sens de la démarche est abordée : pourquoi fait-on appel à du personnel bénévole et quelle est la plus-value attendue ? Les raisons se révèlent bien entendu multiples. Il peut s'agir de tâches matérielles comme, par exemple, le nettoyage de livres ou l'accompagnement lors d'animations, mais aussi d'éléments plus informels comme la diversification des idées et des compétences. On souligne d'emblée l'importance de bien communiquer en interne sur la plus-value et les rôles de chacun, de s'interroger sur l'intérêt de chaque tâche que l'on confie à un bénévole et de ne pas oublier, avant d'engager un volontaire, d'identifier le sens de sa motivation.

Vient ensuite le sujet relatif au processus de recrutement et d'intégration du bénévole. Une démarche capitale qui se fait par le biais de diverses étapes bien balisées. En effet, après avoir identifié ses besoins, il convient de définir le rôle que le bénévole va assumer et le profil recherché. Ensuite viennent la sélection, l'orientation et l'intégration du bénévole mais aussi le suivi de son travail et sa fidélisation. Cette dernière étape se révèle épineuse pour beaucoup de participants. Elle passe par une nécessaire démarche d'évaluation permettant d'évoluer ensemble et de définir ce qui doit être réajusté mais également un travail sur la reconnaissance et une attention portée aux raisons qui éloignent, parfois, le bénévole de sa motivation première : impact de son engagement sur son organisation quotidienne et familiale, intérêt pour la tâche qui lui est confiée, qualité de la relation avec ses collègues et enfin adéquation avec les valeurs de l'organisation.

Autre point crucial abordé : le cadre légal qui entoure la pratique du volontariat. Un quiz distribué aux partici-

pants permet de réfléchir à une série de situations concrètes auxquelles sont confrontées de façon récurrente les deux parties : responsabilité, défraiement du volontaire, assurance, secret professionnel, contrat obligatoire ou non... Trouver la réponse adéquate se révèle parfois ardu : preuve de la complexité du sujet et de la nécessité d'informer les personnes de leurs droits. Pour leur venir en aide, la Belgique s'est dotée depuis 2005 d'une loi qui définit clairement l'encadrement des volontaires.

En conclusion, le domaine de réflexion lié au volontariat apparaît extrêmement vaste, comme le soulignent d'ailleurs les participants qui, tout au long des différents échanges, ont eu l'occasion de livrer leurs expériences, positives ou négatives, leurs avis ainsi que leurs interrogations, et ce par le biais d'une méthodologie riche et interactive. À la fin de cette journée, les bibliothécaires se disent mieux outillés et mieux informés pour encadrer et intégrer des volontaires à leur équipe ainsi que davantage conscients de l'important travail nécessaire à la mise en œuvre et la pérennisation de ce projet. ●

« DU PAIN ET DES BOUQUINS »

POUR LA FUREUR DE LIRE EN BRABANT WALLON

PAR OLIVIER BRÜLL

Service de la Lecture publique, Service général de l'Action territoriale

ET MARIE LEQUEUX

Bibliothèque centrale du Brabant wallon

En Brabant wallon, depuis plusieurs années, la Fureur de lire est une opération qui se veut réfléchiée en commun dans tout le réseau des bibliothèques, avec des déclinaisons locales.

Après le chocolat, la bière ou le miel, les bibliothécaires avaient décidé cette fois de mettre le pain à l'honneur.

L'objectif principal était de toucher un public adulte et de développer des partenariats qui sont parfois plus inhabituels. C'est ainsi qu'une programmation variée a permis aux participants d'écouter des contes et des histoires sur le pain, de fabriquer leur propre levain, de découvrir l'art de la boulangerie à l'ancienne, de rencontrer des artisans... et bien sûr d'aller plus loin dans leur quête culturelle en empruntant des livres liés à la thématique exploitée.

À l'image notamment de l'activité « Miettes de contes » organisée par la bibliothèque de Genappe le 16 octobre, en partenariat avec la boulangerie Gossiaux. Suite à une balade contée de 4 km à travers la ville, les participants étaient invités à la boulangerie pour découvrir l'envers du décor. Quel régal de pouvoir écouter Pierre Gossiaux, artisan passionné et passionnant, alors qu'il raconte les origines de son beau métier et partage avec le public un bout de son savoir-faire. Au fil de l'activité, les participants ont pu suivre étape par étape le processus de fabrication des baguettes, et pour certains même participer à leur élaboration. Après la dégustation de quelques « baisers », chaque participant rentrera chez lui avec sous le bras une baguette tout juste sortie du four.

Parmi les autres activités proposées autour du thème « Pain et bouquins », on peut également citer le spectacle « Rêve de pains » de la conteuse Ria Carbonez aux bibliothèques de Braine-l'Alleud, Genval, Limal et Tubize. À la bibliothèque de Nivelles, le public était invité au cabaret littéraire « Boire des vers » sur le thème du pain. Le cabaret consistait en une soirée de lectures accompagnées de musique, de jeux et de dégustations de bières et produits boulangers divers. La bibliothèque de Jodoigne a quant à elle pu proposer un atelier autour des céréales, du pain au levain et de l'art de la boulangerie à l'ancienne, à la Talmellerie de Jandrain. À Perwez, le camion « Pains-Ponts » s'est garé à la bibliothèque pour inviter les familles à la confection et cuisson d'un pain aux noix ; les enfants et leurs familles étaient un autre soir invités à venir écouter « Pains de sorcières », des histoires à déguster et à frissonner. La bibliothèque a également proposé l'activité Contabébés « Miettes et gâteaux » pour les bébés et leurs parents, ainsi qu'un atelier cuisine à la découverte des pains du monde. Enfin, la bibliothèque de Waterloo a organisé un atelier de panification au levain dans une boulangerie pas comme les autres, l'ASBL Grain de Vie, qui accueille des personnes « extraordinaires » présentant un déficit intellectuel léger ou moyen, en vue de promouvoir leur intégration sociale et les mener vers une plus grande autonomie. L'atelier s'est terminé par une

dégustation et une visite des installations en compagnie du Maître boulanger et des bénéficiaires.

À l'heure du « manger local », les différentes activités proposées rappellent que les bibliothèques peuvent jouer un rôle d'acteur culturel territorial, et même de terroir, car elles permettent aux publics de se retrouver autour d'un centre d'intérêt ou d'une passion, de passer du temps ensemble pour s'interroger et partager un moment de bien-être dans un monde qui va parfois trop vite.

Cette fois encore, la formule a fonctionné, les gens adorent le concept. Les premiers retours montrent que près de 40 % des participants aux activités n'étaient d'ailleurs pas inscrits dans une bibliothèque. À nous maintenant de nous rendre essentiels et de continuer d'être à l'écoute des gens ! Pour qu'ils trouvent qu'un jour sans lecture est aussi désespérant qu'un jour sans pain... ●

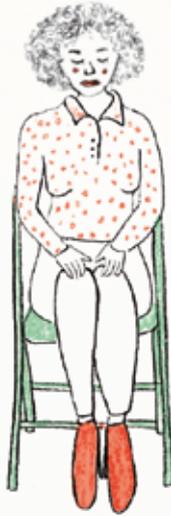
INFOS :

<http://www.escapages.cfwb.be>



**DANS LE SECTEUR CULTUREL, LES FEMMES SONT TROIS FOIS
MOINS NOMBREUSES PARMIS LES MEMBRES DE LA DIRECTION.***

JE NE SUIS PAS SÛRE D'AVOIR
MA PLACE À CE POSTE ...



ELLE A L'AIR OPPORTUNISTE.

ELLE N'A PAS LES ÉPAULES
POUR MENER LA BARAQUE.

VOUS AVEZ DES ENFANTS ?
COMMENT FEREZ-VOUS POUR
TRAVAILLER EN SOIRÉE ?

ELLE N'A PAS LE MÊME PROFIL
QUE L'ANCIEN DIRECTEUR.



CES DISPARITÉS S'EXPLIQUENT NOTAMMENT PAR LA DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE ET LA PERSISTANCE DE STÉRÉOTYPES : LES EMPLOYEURS IMAGINENT ENCORE SOUVENT QUE LES FEMMES NE SONT PAS AUSSI COMPÉTENTES QUE LES HOMMES, ELLES SONT VUES COMME MOINS DISPONIBLES (MATERNITÉ, ETC.), OU ENCORE, L'IMAGE INCONSCIENTE ASSOCIÉE AU POUVOIR PEUT CONDUIRE À PRIVILÉGIER LES HOMMES POUR DES POSTES À RESPONSABILITÉ.

*DIRECTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, 2014.

ILLUSTRATION : MATHILDE WAUTERS - ÉR. : PATRICIA SANTORO, RUE DES PALAIS 44 - 1030 BRUXELLES

UNE BD POUR LA PARITÉ

DANS LES INSTITUTIONS CULTURELLES

PAR CHARLOTTE LALOIRE

chargée de projets à l'ACC

En mai 2018, des femmes se mobilisent pour crier leur écoeurément : un homme a été choisi pour remplacer l'ancien directeur du théâtre Les Tanneurs, mis à pied pour des faits de harcèlement notoires. Elles sont plus de 700 professionnelles de la culture à dénoncer ce cas parmi tant d'autres, celui de trop, un cas emblématique de ce conservatisme et de cet entre-soi qui permet au système patriarcal encore trop souvent dominant de perdurer.

A lors que les femmes sont majoritaires dans les écoles d'art et les métiers de la culture, elles sont minoritaires dans les postes décisionnels, les conseils d'administration, les instances d'avis et dans bon nombre de programmations. Ces femmes qui font collectif sous le nom de F(s) s'organisent pour faire bouger les choses au niveau politique et dans les pratiques. Elles ont ouvert une brèche, nous nous y engouffrons.

LE POUVOIR, LE PRESTIGE, LES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT AUX MAINS D'UNE MAJORITÉ D'HOMMES

Et dans les Centres culturels ? D'après les chiffres de l'ACC, 55 % des Centres culturels ont à leur tête un homme et 45 % une femme, les plus « grandes » institutions en termes financiers étant dirigées par des hommes. Dans les pôles de directions, le poste de représentation est souvent assuré par un homme. Et dans les conseils d'administration, le poste de présidence est occupé par 75 % d'hommes.

Des directrices de Centres culturels racontent qu'elles souffrent du peu de crédibilité que leur accorde leur président ou leur CA ; on constate lors de procédures d'embauche que le masculin l'emporte auprès de jurys rarement paritaires ; au sein même de nos instances, on relève régulièrement un déséquilibre dans les temps de parole.

Comment venir à bout de ces dysfonctionnements ? En tant que fédération patronale et sectorielle, l'Association des Centres culturels peut agir auprès de ses membres, les 118 Centres culturels agréés par la FWB, au sein des réseaux dans lesquels elle s'investit et à travers son action de plaidoyer politique.

UN MÉMORANDUM POUR LA PARITÉ PORTÉ PAR 17 FÉDÉRATIONS ET RÉSEAUX CULTURELS

En octobre 2018, nous sollicitons conjointement avec Aires Libres, la Concertation des Arts de la rue, des Arts du cirque et des Arts forains, 26 fédérations et réseaux du secteur culturel pour les inviter à réfléchir ensemble et établir des recommanda-

tions politiques pour favoriser la parité femmes-hommes dans le secteur culturel. Le mémorandum, coécrit par six organisations et signé par 17 fédérations et réseaux, a été envoyé aux parlementaires de la FWB et aux observatoires politiques à la veille des élections législatives et régionales de mai 2019.

À travers ce texte, les organisations signataires soutiennent la nécessité d'une démarche volontariste et collective en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Ce texte porte à la fois des revendications politiques et un engagement des fédérations et réseaux à agir pour mettre en œuvre la parité, dans leur fonctionnement interne et à travers leur action fédérative. Il aura eu comme premier effet d'amener le débat à la table des discussions, au sein des conseils d'administration des organisations signataires et de celles qui n'ont pas encore signé.

UN OUTIL DE SENSIBILISATION POUR LES INSTANCES DIRIGEANTES DES INSTITUTIONS CULTURELLES

À la demande de responsables de Centres culturels, nous avons traduit le mémorandum en un outil accessible et direct, avec le concours de l'illustratrice belge Mathilde Wauters : une BD à afficher dans les lieux de travail culturels. Adressée aux instances décisionnaires, aux directions et à leurs équipes, cette BD met en avant des chiffres parlants et des schémas de discrimination fréquents et propose des pistes d'actions concrètes pour instaurer la mixité et l'égalité participation des hommes et des femmes dans les lieux de décision des institutions culturelles.

En affichant cette BD dans tous les espaces culturels, nous pouvons donner plus de visibilité à cette problématique et stimuler les discussions. ●

INFOS :

www.centres-culturels.be

LES RÉSEAUX DE CENTRES CULTURELS : UN MODÈLE EN MUTATION

PAR CÉLIA DEHON

Direction des centres culturels

Dans le secteur des centres culturels, il existe des opérateurs, aux formes multiples, assumant des missions de soutien, d'encadrement mais également d'amplificateurs et d'initiateurs de projets. Une des particularités du décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2013 est qu'il incite à ce que la structuration en réseaux soit définie de manière ascendante par les centres culturels, de manière à pouvoir tenir compte de la spécificité des structures et de la diversité des actions menées par ces derniers et des réalités de terrain.

Pour cet article, nous avons choisi d'interviewer Justine Constant et Lapo Bettarini, qui assument la coordination d'associations initialement créées afin de fédérer les centres culturels d'un territoire déterminé à savoir respectivement :

- la Coopération culturelle régionale de l'arrondissement de Liège (ou CCR/Liège), qui regroupe les dix centres culturels de l'arrondissement de Liège et leurs partenaires locaux. Hormis la coordinatrice, Justine, l'équipe de la CCR/Liège compte également trois animatrices qui travaillent directement au sein de Centres culturels, chacune ayant en charge un pôle de projet particulier (musiques, jeune public et Questions de société).
- la Concertation – Action culturelle bruxelloise, qui rassemble les 13 centres culturels reconnus mais aussi, depuis 2017, de multiples acteurs du champ socioculturel et artistique actifs en Région de Bruxelles-Capitale. Hormis le directeur, Lapo, la structure compte trois animateurs-chargés de projets.

« Il y a autant de missions que de facettes de Bruxelles », explique Lapo Bettarini, le directeur de La Concertation – Action culturelle bruxelloise.

UN RÔLE FÉDÉRATEUR ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Premièrement, elles assument un rôle fédérateur en offrant à la fois des espaces physiques et virtuels de rencontre, de dialogue et d'échanges entre les centres culturels mais également avec les associations socioculturelles partenaires. La CCR/Liège et La Concertation jouent un rôle d'appui aux structures, notamment par l'organisation de formations répondant aux besoins identifiés par le secteur, par la mutualisation des ressources matérielles ou encore l'élaboration et le partage d'outils communs. Les structures peuvent également jouer le rôle d'amplificateurs de projets émanant d'un centre culturel vers les autres partenaires.

Deuxièmement, les structures jouent un rôle dans le développement socioculturel de leur territoire et l'accroisse-

ment des droits culturels des citoyens en impulsant des projets et de nouvelles actions, en s'appuyant sur l'expertise des centres culturels et de leurs partenaires locaux actifs dans différents champs.

Au-delà du portage administratif de la CCR/Liège, Justine Constant explique que sa mission principale consiste à donner de la cohérence à l'ensemble des projets initiés par la structure, dessinés au départ de plates-formes rassemblant des animateurs issus des centres culturels, au regard des enjeux et des missions de la structure, et à établir des priorités.

Lapo Bettarini définit son métier comme étant « l'écoute » : « Ce n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît : il s'agit de l'écoute active du territoire, de son évolution, de ses changements, petits et grands, il ne faut rien négliger, l'écoute de sa population, de ses humeurs, de sa volonté, individuelle et collective, l'écoute de tout ce qui l'influence et en est influencé. »

Aussi bien Justine Constant que Lapo Bettarini constatent que les missions



En face du Centre culturel de Schaerbeek : la bulle-ampoule pendant le Festival des lumières 2018 © Lapo Bettarini

de la CCR/Liège et de La Concertation, et par conséquent leur métier, ont fortement évolué ces dernières années, et plus particulièrement à la lumière du nouveau décret relatif aux centres culturels. Du côté de la CCR/Liège, Justine explique que : « Si le modèle de coopération est resté identique, le décret a amené un travail sur les enjeux et le sens des projets beaucoup plus fort qu'auparavant. » Lapo Bettarini constate que le décret et le référentiel des droits culturels ont induit un décloisonnement à la fois territorial et entre les champs (culturels, sociaux, artistiques...) : « L'action des centres culturels s'est décloisonnée, est sortie d'un territoire restreint pour aller vers un territoire élargi d'action, de projet. Le décloisonnement des actions

et, par conséquent, leur transversalité, ont aussi mis en lumière la logique de partenariat, interne et externe, en respectant, d'un côté, l'ADN des centres culturels de travailler dans une logique d'action de proximité et, de l'autre, la volonté de travailler sur plusieurs territoires d'implantation et, surtout, sur l'ensemble des enjeux proprement définis comme bruxellois. »

IMPORTANCE DU TERRITOIRE ÉLARGI

Aujourd'hui, les structures se positionnent comme des opérateurs actifs sur le territoire élargi, notamment dans les communes ne disposant pas de centre culturel (plus particulièrement

pour la CCR/Liège). Les structures ont d'ailleurs déployé des dispositifs d'analyse partagée du territoire à l'échelle régionale pour La Concertation et de l'arrondissement pour la CCR/Liège. Dans le cas de La Concertation, le dispositif a pris la forme d'un projet artistique et participatif visant à récolter la parole citoyenne, « Murs Murs – Centre culturel mobile », dans lequel les centres culturels mais aussi les opérateurs culturels bruxellois ont été impliqués.

Justine Constant explique que la plus-value du réseau des centres culturels est qu'il permet d'investir des enjeux dont les centres culturels, seuls, pourraient difficilement s'emparer. Elle cite l'exemple du projet « Reboot » qui représentait un double défi : ce projet ►



À la rencontre de l'autre : l'odyssée d'Homère, mapping réalisé dans le cadre des ateliers Reboot ©

- d'art numérique, domaine peu investi par certains centres culturels, a pour objectif d'aller à la rencontre des adolescents, tranche d'âge globalement peu touchée par les actions des centres culturels. Le réseau a rendu ce projet possible, notamment en proposant des temps de formation communs des équipes, en permettant l'exploration et en assumant collectivement la prise de risque.

Pour Lapo comme pour Justine, rassembler autour de la table des centres culturels présentant des fonctionnements et des réalités si différentes reste un défi. Une vigilance constante est de mise. En fonction des projets, les centres culturels s'investissent à des degrés divers selon leur intérêt pour les enjeux, leur réalité institutionnelle, les compétences de leur équipe ou encore leurs infrastructures. Pour faciliter le

dialogue, les structures ont imaginé et mis en place de nouveaux espaces dynamiques, souples et ouverts aux acteurs culturels (à l'instar des conseils d'orientation dans les centres culturels) permettant les échanges, la réflexion autour des enjeux et le déploiement de projets. Pour Lapo, les ingrédients qui garantissent le dialogue sont : « [...] l'écoute et la capacité d'adaptation aux changements, c'est nourrir la réflexion sans s'éloigner du terrain, c'est soutenir l'action en gardant le recul nécessaire pour mieux analyser chaque étape de ce que l'on est train de réaliser, c'est intégrer les spécificités de tout le monde, sans oublier que l'enjeu est aussi de trouver des repères communs ».

Lapo et Justine identifient des défis pour les prochaines années. Il y a tout d'abord le positionnement des structures et leur reconnaissance en tant que dispositifs de coopération dans le cadre du décret du 21 novembre 2013. La CCR/Liège est quant à elle confrontée à un nouveau défi : le départ des directeurs « historiques » du réseau. La CCR/Liège se montrera attentive à conscientiser les nouvelles directions au rôle du réseau et à l'importance du travail à l'échelle régionale. Pour Lapo Bettarini, les défis sont les mêmes que pour toute action collective de co-construction : « garder les attentes et l'attention de toute partie prenante, donc la participation, afin d'instaurer une dynamique collaborative positive ».

Voilà une conclusion à la mesure de la motivation et de l'enthousiasme que j'ai ressentis en dialoguant avec Lapo et Justine. Les réseaux des centres culturels n'ont jamais été plus effervescents, actifs, ouverts et pertinents qu'aujourd'hui. Gageons que ce dynamisme perdurera. ●

LECTURES.CULTURES



Grand-mère si vous sachiez ©

DOSSIER
LA MÉMOIRE
ET L'OUBLI

SOMMAIRE



19

INTRODUCTION

19 « L'Histoire n'apparaît que lorsqu'à déjà disparu la tradition et les autres formes de mémoire sociale »

par Florence Richter

21

EN PRELUDE : DEUX JOURNALISTES FACE À LA MÉMOIRE

21 Mémoire et journalisme : comme chiens et chats

par Thierry Fiorilli

22 La nostalgie, la mémoire féconde

par Brice Depasse

23

TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE

23 La mémoire, une alliée pour l'histoire

par Geneviève Warland

26 Archives et mémoire(s)

par Pierre-Alain Tallier

30 Les politiques de mémoire sont-elles des outils efficaces de transformation des sociétés ?

par Sandrine Lefranc et Sarah Gensburger

33 Le droit à l'oubli

par Sandrine Carneroli

35 Notre mémoire est biologique et plurielle

par le docteur Jean-Emile Vanderheyden

40 « Faut-il vider les bibliothèques et les musées ? », colloque au Collège Belgique

par Florence Richter

45

LA MÉMOIRE EN BIBLIOTHÈQUES, CENTRES CULTURELS ET POINTCULTURE

45 La mémoire, cette matière vivante en Fédération Wallonie-Bruxelles

par Liliane Fanello

53 Le patrimoine est-il soluble dans la bibliothèque publique ?

par Jean-François Füeg

56 Projet PEPS, Réserve centrale de Lobbes, Bibliothèque 27 septembre : trois profils uniques !

par Diane Sophie Couteau

58 Mémoires en scène I (vu par la journaliste)

par Catherine Callico

61 Mémoires en scène II (vu par le spectateur)

par Alain Thomas

62 Biopic : entre vérité et légende

par Michaël Avenia

64 Les bidonvilles existent à trois kilomètres des Champs-Élysées

par Philippe Delvosalle

67 Musiques et voyages de l'âme

par Benoit van Langenhove

71 Se souvenir de Jim Europe et du 369^e régiment US

par Michel Defourny

73 Des spectacles jeunes publics gravés en nos mémoires

par Laurence Bertels

75

LA MÉMOIRE PARTOUT AILLEURS

75 Cercles d'histoire locales, et ateliers d'écriture de témoignages : une autre transmission de la mémoire

par Thomas Casavecchia

78 Le dépôt légal de la Bibliothèque royale de Belgique ou la mémoire de l'édition et des lettres belges

par Sophie Vandepontseele

81 La Fondation Auschwitz

par Frédéric Crahay

83 Choix subjectifs : une playlist fiction cinéma, et une bibliographie de livres

par Michaël Avenia et Sybille Gravé

84

EN FINALE : LA MÉMOIRE, ANTIDOTE AU STORYTELLING

84 Storytelling ou la communication dévoyée

par François Ost

INTRODUCTION

« L'HISTOIRE N'APPARAÎT QUE LORSQU'À DÉJÀ DISPARU LA TRADITION ET LES AUTRES FORMES DE MÉMOIRE SOCIALE »

PAR FLORENCE RICHTER

rédactrice en chef de *Lectures.Cultures*

La citation choisie pour titre de cette introduction, est célèbre pour ceux qui s'intéressent à son auteur Maurice Halbwachs, sociologue et père du concept de « mémoire collective » (ou sociale).



Dans le présent dossier, on aborde la mémoire de la manière la plus large possible : en médecine, en histoire, en politique, en droit, dans les fonds de bibliothèques publiques ou dans les événements des centres culturels et PointCulture, en musique, dans des documentaires, en journalisme, etc. Tous les auteurs d'articles ont choisi un angle d'approche concret et vivant, pour illustrer leurs réflexions respectives.

Je voudrais noter ici quelques ouvrages récents sur la question (à côté de ceux publiés par les auteurs du dossier), en débutant par le premier livre publié sous le label d'un éditeur né en 2008, Aux Forges de Vulcain : *La mémoire, outil et objet de connaissance*, rassemble les analyses de jeunes chercheurs, abordant la mémoire dans toutes ses dimensions, mais sous des angles d'approches souvent inattendus : Individu (traumatisme et identité psychotique, cerveau, mémoire corporelle, mélancolie selon

le philosophe Vladimir Jankélévitch) ; Société (économie, paysages de Toscane et de Provence, droit pénal, récits d'utopies); Histoire (Prague 1968 et la mémoire collective, mai 1968 vu par un professeur à Hambourg, industrie du savon à Naplouse) ; et enfin Culture (science-fiction, cinéma de Hitchcock, ou musique commémorative de Lully). Une telle variété pour aborder le thème ouvre de larges perspectives !

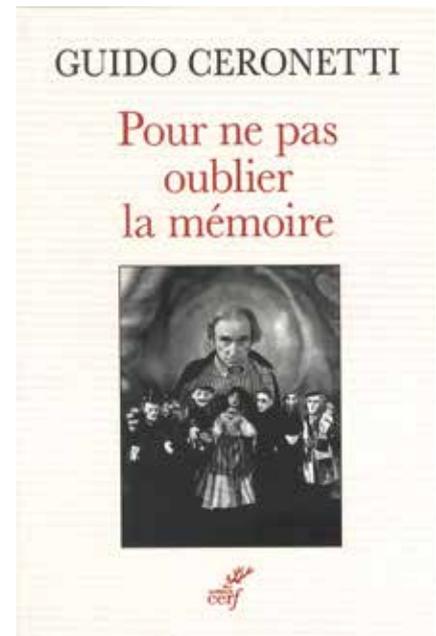
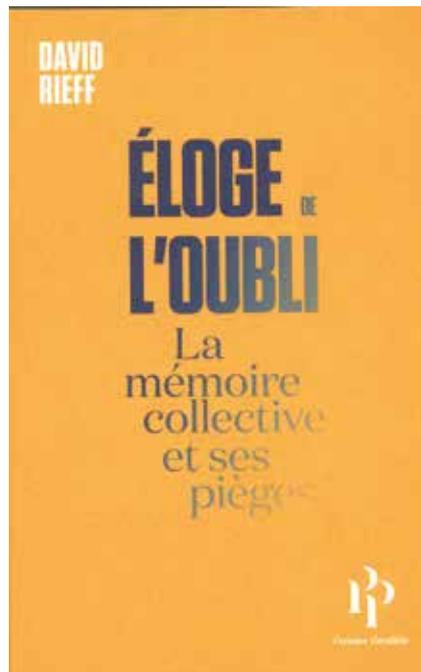
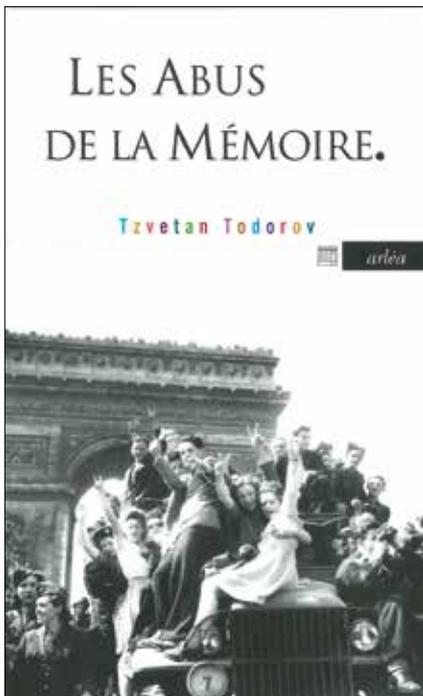
DU CORPS PHYSIQUE...

Sur ce sujet, on retiendra deux ouvrages : *Votre corps a une mémoire : remonter les souvenirs profonds que l'esprit a oublié*, par la psychothérapeute Myriam Brousse (éd. Fayard, 2007), un livre pratique qui reflète bien les voies multiples que prend aujourd'hui le fameux développement personnel. Qu'on « y croie » ou pas, ces types de livres se vendent comme des petits pains, partout sur la planète. Autre ton, mais

aussi axé sur la vie pratique : *Éloge de la passoire : mémoire, je retiens l'essentiel et j'oublie le reste* (éd. Lattès, 2018), par Anne de Pomereu (diplômée de HEC).

DU CORPS SOCIAL...

Trois ouvrages d'essayistes connus critiquent l'obsession des commémorations dans la politique contemporaine : *Face aux abus de mémoire*, par l'anthropologue Emmanuel Terray (Actes Sud, 2006) qui affirme « Notre époque est marquée par la prolifération des victimes, ou du moins des personnes qui se disent telles », nous mettant en garde contre les discours doloristes qui tentent d'instaurer une nouvelle police de la pensée. Pour rappel, E. Terray s'est toujours battu pour aider les sans-papiers. Approche similaire chez l'immense philosophe Tzvetan Todorov dans *Les abus de la mémoire* (Arléa, 2015) où il s'interroge : faut-il sacraliser la mémoire ? « On inaugure, ►



- paraît-il, un musée par jour en Europe. Il ne se passe pas de mois sans que l'on commémore quelque événement remarquable, au point qu'on se demande s'il reste suffisamment de journées disponibles pour que s'y produisent de nouveaux événements. » Pour rappel, T. Todorov a connu et souffert sous le régime communiste en Bulgarie. Enfin, il faut lire d'un bout à l'autre *Eloge de l'oubli : la mémoire collective et ses pièges* (Premier Parallèle, 2018), excellent essai de l'écrivain-reporter David Rieff, spécialiste des enjeux humanitaires (et fils de Susan Sontag), qui écrit : « L'exercice de mémoire collective doit être considéré comme une option, non comme une obligation morale. Parfois il est plus moral – si non raisonnable – d'oublier. »

DU CORPS VIRTUEL...

Et que penser de la « mémoire vérifiable » pour se préserver de la mémoire électronique : on stocke tout dans les ordinateurs, mais que nous reste-t-il dans la tête ?! Dans *Pour ne pas oublier la mémoire* (Cerf, 2016), Guido

Ceronetti, écrivain et marionnettiste, plaide « pour le réapprentissage de la lecture et de la franche communication entre les hommes. »

DU CORPS LITTÉRAIRE

Pour terminer avec une étude universitaire, aux accents littéraires, on citera encore *L'énigme de la mémoire* (sous la dir. de Fabienne Boisséras et Régine Jomand-Baudry, CNRS éd., 2019), car les arts en général et la littérature en particulier (ici en France) n'ont pas attendu l'imagerie médicale et les sciences cognitives contemporaines pour s'interroger sur les mécanismes mémoriels, notamment Rousseau, Beaumarchais, Verlaine, Proust, Albert Cohen, Alexandre Vialatte, Michel Leiris, Antonin Artaud, etc.

Sur ce sujet de la mémoire, essentiel, beau, immense, paradoxal, peut-on conclure en citant une phrase, en apparence hors sujet, de l'humoriste Pierre Desproges (décédé à 50 ans d'un cancer du poumon) : « Moi j'ai pas de cancer, j'en aurai jamais, je suis contre ». ●

EN PRÉLUDE : DEUX JOURNALISTES FACE À LA MÉMOIRE

MÉMOIRE ET JOURNALISME : COMME CHIENS ET CHATS

PAR THIERRY FIORILLI

rédacteur en chef de *Le Vif-L'Express*



Le métier est somptueux. Le milieu l'est beaucoup moins. Et comme c'est chiche payé, et pas vraiment porteur de folles perspectives d'avenir, c'est souvent une entreprise où on travaille aux pièces. Où on fait de l'abattage. En regardant devant, tout le temps. Le prochain flash ou journal, en radio et télé. Demain, pour les quotidiens. Les jours suivants, pour les hebdomadaires. Plus loin encore, pour les mensuels. Les sites, eux, pour la plupart, c'est tout dans l'instant. Et deux secondes avant les autres, nom de dieu !

Parfois, on planifie, on creuse en refusant la cavalcade, le sprint, la course contre la montre. Mais, honnêtement, dans le journalisme, on n'a plutôt que les délais, les fameuses « deadlines », comme étalons de mesure du temps.

Le métier est formidable. Mais la somme de « milieu pas top transcendant » + « rétributions médiocres » + « secteur en crise (grosse, la crise) » + « allez, allez, allez !, vite !, encore !, encore !, tout de suite !, mais lâche ton texte merde ! » = mouvements de troupeaux, en descente, sur des pentes raides, avec un rythme de champions olympiques à adopter (hausser), sans se retourner. Donc, une foule d'actions, de réflexes, de consignes, de projets, qui font que le métier a quasiment exclusivement besoin d'endurance, d'idées, de souplesse, de forces, de scoops. Alors, la mémoire, pardon, mais...

Oui, il y a les anniversaires ! Bicentenaire d'une bataille, demi-siècle après victoire au Tour, trente ans d'un mur qui chute, jubilé royal, vingt-cinq années de paix... Il n'est alors plus question que de mémoire. Mais pour

évoquer. Pour évaluer ce qu'il en reste. Estimer l'impact. Rarement pour en tirer les leçons. Ou alors par des formules 100 % recyclables.

SURPRISE ! LA CRISE PRÉDITE SE CONFIRME !

Des faits ! Des faits ! Okay. Prenons la « crise au fédéral ». Prévisible, prévue et annoncée. Mais, là, au moment d'écrire ces lignes, ça s'énerve chez les éditorialistes, qui voyaient donc apparemment le match plié en deux temps trois mouvements. « Toujours pas de gouvernement ! », « Six mois après les élections ! », « Il faut des hommes d'État ! », « Soyez responsables ! », « Arrêtez les manœuvres politiciennes ! », et tout ça. Les mêmes prédisaient, pertinents, que le scrutin du 26 mai allait déboucher sur la constitution d'exécutifs régionaux assez rapides alors qu'à l'échelon fédéral c'était l'impasse assurée, « le spectre de l'interminable crise de 2010-2011 » (541 jours, soit un an et demi). Et les mêmes qui s'étranglaient parce que, en 2014, un parti francophone faisait cause commune avec les nationalistes flamands, les mêmes qui ont attribué

à cet accouplement l'échec électoral en mai dernier du MR et de la N-VA, ceux-là voudraient/auraient voulu que le PS et les troupes de Bart De Wever, qui n'ont que des programmes plus contradictoires c'est impossible 1) dialoguent, 2) forment un gouvernement ensemble, 3) que dans tous les cas on trouve un accord, coûte que coûte, et vite !

Donc, les journalistes ne se souviennent pas de ce qu'ils ont vécu, et dit, et écrit six mois plus tôt. Ils ne tiennent pas compte de ce qu'ils ont vécu, et dit, et écrit il y a cinq ans. Ils réduisent à chiffres, durées, dates ce qui s'est passé alors, pourquoi ça s'est passé, avec quelles conséquences, quelles leçons à tirer, quels comportements à imiter (ou pas)... On imagine du coup pour les événements qu'ils n'ont pas vécus.

Ce métier est magnifique. Le milieu, hormis d'authentiques pépites, est beaucoup plus ordinaire. Cultivant l'amnésie plus ou moins consciemment. Comme le personnel politique. Comme la majorité des électeurs. Comme les citoyens qu'ils sont tous.

Ce n'est pas forcément un drame. Mais c'est préoccupant. Puisqu'on n'apprend et qu'on n'avance beaucoup plus sûrement qu'en se souvenant des erreurs, des échecs et des revers. Les siens comme ceux des autres. Toujours, en tout cas, en gardant en mémoire ce qui est advenu dans un passé plus ou moins éloigné. Qu'on l'ait connu ou non.

Sur ce plan-là, sur celui-là, aussi, on ne va pas se mentir, y'a du boulot. ●

LA NOSTALGIE, LA MÉMOIRE FÉCONDE

PAR BRICE DEPASSE

journaliste à Radio Nostalgie



Laissez-moi vous raconter une histoire. Celle de Jean-Louis qui a passé une très mauvaise soirée. Ce samedi s'annonçait pourtant sous les meilleurs auspices puisqu'il se rendait chez des amis où la conversation lui permet d'attirer l'attention sur lui. Et croyez-moi que travaillant dans un bureau où il ne retire qu'un salaire en guise de satisfaction, ces rares moments où on l'écoute et lui sourit parce qu'il est passionné de cinéma et de musique, sont bénis.

Pourtant ce soir, tout bascule quand un des convives lui demande pourquoi il préfère les vieux films et la musique « d'avant » ? Jean-Louis a beau avancer des arguments qu'il a depuis longtemps mûris dans sa tête, il se fait à chaque fois démonter : sa nostalgie l'empêche de voir le présent. Et pour clore le débat, il consulte le Larousse en ligne et lit à haute voix la définition : « Tristesse et état de langueur causés par l'éloignement du pays natal. Regret attendri ou désir vague accompagné de mélancolie. » Arrête de faire le gardien de musée, mon vieux : vis avec ton temps, sois avec nous : c'est maintenant que ça se passe.

Je vous l'avais dit : Jean-Louis a passé une très mauvaise soirée.

Sans doute avez-vous déjà assisté à ce genre de conversation. Peut-être vous est-il déjà arrivé de vous retenir de dire que vous préféreriez « la musique d'avant », de peur de vous faire brocarder de « nostalgique ». Un paradoxe quand on sait qu'une radio qui en porte le nom est aujourd'hui en tête des audiences en Belgique. Cela signifierait-il

que nous sommes aujourd'hui tournés vers notre passé parce que nous trouvons l'avenir incertain et que nous rejetons le présent ? Franchement, avon-nous l'air de millions d'autruches avec la tête plongée dans le sable ?

Alors, je vous dis que le dictionnaire devrait s'ancrer un peu plus dans notre présent. Car après un XX^e siècle qui aura ravagé deux générations entières, la nostalgie a changé. Elle est aujourd'hui la mémoire qui nous aide à avancer. Celle qui nous permet de garder le souvenir de l'enfant et de l'adolescent que nous avons été, celle qui nous aide à devenir le sage auquel nous aspirons. Tout savoir de la vie commence par ne pas oublier ce que nous avons été et comment fonctionnait le monde. Et donc de ne pas s'étonner que les parents et leurs enfants ne se déchirent plus dans les barbelés de l'incompréhension comme dans les années 1960, 1970 et 1980. Un adolescent qui écoute Freddie Mercury et regarde *Les Tontons flingueurs* n'est pas une exception. Pourquoi rejette-t-il un monde d'adultes qui, comme lui, n'a pas connu la guerre et regarde *Harry Potter* avec lui.

La nostalgie est « la fiancée des bons souvenirs qu'on éclaire à la bougie », slame Grand Corps Malade. Mais les bougies ne sont-elles pas dans l'air du temps ? Qu'y a-t-il de plus branché ?

La mémoire du passé qui nous a construits individuellement et collectivement est la garantie du meilleur des avenir. Jamais musées et monuments n'ont attiré autant de monde tout autour de la planète : jamais ils n'ont été aussi bien entretenus et scénographiés. Et jamais on ne nous avait aussi bien montré la voie.

Durant près de deux siècles, on nous a vanté une société de progrès. Il n'y avait rien de plus beau que ce mot : le progrès. Il justifiait que tous ensemble nous tournions le dos à un passé où, forcément, tout était moins bien. Aujourd'hui, nous savons le prix de ce progrès, collectivement plus élevé que le confort que nous en avons retiré et en retirons individuellement.

Les temps changent ? Ils ont toujours changé.

C'était mieux avant ? Ce n'était pas mieux, souvenez-vous, c'était bien, c'était nous.

Comme le raconte Amélie Nothomb dans un roman, la nostalgie des Japonais est heureuse. Ils savent ce qu'ils vont y chercher. Voir chez le nostalgique l'homme qui veut tout garder du passé, l'empêchant d'agir dans le présent, revient à regarder le doigt quand on vous montre la Lune.

On a trop longtemps admiré le cowboy qui à la fin de l'aventure disparaît au soleil couchant sans se demander ce qu'il fuit. ●

TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE

LA MÉMOIRE, UNE ALLIÉE POUR L'HISTOIRE

PAR GENEVIÈVE WARLAND

historienne et philosophe, professeure invitée UCLouvain, responsable de la finalité « Communication de l'histoire », auteur de *Experience & Memory of the First World War in Belgium* (Waxmann, 2018)

Le 11 décembre 2014, à Ploegsteert, l'UEFA a inauguré en la présence de Michel Platini un monument montrant un ballon à l'endroit où soldats allemands et britanniques auraient conclu une « trêve de Noël » cent ans plus tôt : ils auraient échangé chacun dans leur langue un « joyeux Noël » et auraient entamé un semblant de match de football. Ce signe de fraternisation éphémère que bien peu de sources évoquent – quelques lettres de soldats, un article du *Times* du 1^{er} janvier 1915... – a été transformé par la suite en symbole d'humanité dans une guerre qui compte parmi les plus meurtrières de l'histoire.

De telles trêves éphémères où les soldats ennemis se rapprochèrent n'eurent lieu qu'en de rares endroits et seulement en 1914 et, plus rarement, en 1915 : ce type d'actes spontanés n'était pas encouragé par l'état-major militaire qui y voyait un potentiel fléchissement de l'esprit de combat au sein de leurs troupes. En 2005, le film français *Joyeux Noël* projette au-devant de la scène une fraternisation associée à un match de foot qui aurait eu lieu à Frelenghien près de Lille : par la fiction cinématographique, le réalisateur Christian Carion fait sortir de l'oubli de la grande Histoire une histoire vécue par des individus, un instant court mais intense émotionnellement. Si la sortie du film en France le 9 novembre 2005 précède de peu la célébration de l'armistice de la Première Guerre mondiale le 11 novembre et s'inscrit de la sorte dans les pratiques commémoratives de la Grande Guerre, son contenu est en lui-même symptomatique de l'évolution de la mémoire de 1914-

1918 : d'une mémoire belliciste dans l'entre-deux-guerres et dans les années post-Seconde Guerre mondiale à une mémoire de plus en plus pacifiée à l'issue de la conclusion du Traité de Rome en 1957 instituant la Communauté économique européenne et du Pacte franco-allemand de 1963 promouvant de manière délibérée le rapprochement entre les deux peuples par les jumelages de villes et les échanges entre les jeunes. La Première Guerre mondiale possède donc elle-même une histoire de réinterprétations et de réappropriations diverses largement influencées par le contexte sociétal : la ou les mémoires de 1914-1918 s'écoulent sur plus de cent ans maintenant.

Moments anecdotiques d'un point de vue historique, ces trêves de Noël ont été élevées depuis le début de ce millénaire au rang de symboles de la paix par un film, par des livres de jeunesse comme ceux de Michael Morpurgo, *La trêve de Noël* (Gallimard Jeunesse, 2005) et d'Éric Simard (ill. Nathalie Girard),

Les soldats qui ne voulaient plus se faire la guerre : Noël 1914 (Oscar Jeunesse, 2005), par des monuments commémoratifs sur la ligne du front de l'Ouest en Belgique et dans le Nord de la France. Ces manifestations relèvent davantage d'un regard mémoriel sur le passé que d'un regard historique. Autrement dit, elles sont plus révélatrices de l'usage du passé par le présent et pour le présent et le futur que de l'évocation contextualisée de ce passé : en effet, le souvenir des trêves de Noël mis en avant dans la création artistique, les livres, l'espace public et les médias qui en ont parlé promeut un message de paix entre les nations, lequel n'a rien à voir avec les motivations des soldats qui les ont initiées ni avec l'étendue très restreinte, voire marginale, du phénomène.

Cet exemple permet de mettre en lumière le fonctionnement de la mémoire et de voir comment l'historien professionnel l'appréhende. Ce dernier ne peut plus ignorer dans son étude du passé les usages que l'on en fait. Comme l'indiquait l'historien américain Jay Winter, spécialiste de la mémoire de la Première Guerre mondiale et auteur de l'étude magistrale intitulée *Sites of Memory, Sites of Mourning: The Great War in European Cultural History* (1995) [Lieux de mémoire, lieux de deuil : la Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe], la mémoire est la marque du XX^e siècle. Cette mémoire collective, qui concerne des individus, des groupes et des pays entiers, apparaît comme étroitement liée aux guerres. Non seulement à la Première Guerre mondiale, mais aussi à la Seconde Guerre mondiale avec l'Holocauste, dont la culture mémorielle (qui s'est développée avec un certain décalage à partir du milieu des années 1950 avec le film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais en 1955 ou le récit *La nuit* d'Élie Wiesel en 1957) a placé le traumatisme, la vic-



Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe à Berlin ©

- timisation et la souffrance au cœur de la mémoire collective européenne et mondiale.

L'histoire ou plutôt la discipline historique s'est emparée de ce nouveau champ exploratoire composé de nouveaux types de sources : le tournant mémoriel ou *Memory Turn* en histoire, qui a débuté dans les années 1980 avec l'histoire orale, portait une attention particulière au témoin et, par conséquent, à une perspective humaine, subjective, sur le passé. Ce courant était concomitant d'une nouvelle perspective en histoire culturelle étudiant les représentations du passé, autrement dit ses reconstructions discursives ou narratives. À partir de ces deux types d'histoire – histoire orale et histoire culturelle des représentations –, l'histoire de la mémoire s'est constituée comme « l'étude de l'évolution de la forme et du contenu des différentes pratiques sociales, ayant pour objet la représentation du passé et l'entretien de son souvenir au sein d'un groupe ou d'une société tout entière » (Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris Seuil, 1987, pp. 10-11). Le titre du livre dont est tirée la défini-

tion de l'histoire de la mémoire comme la référence à Jay Winter mentionnée plus haut montrent que ce sont principalement les deux guerres mondiales qui ont été investies par les historiens de la mémoire depuis les années 1980. Les pratiques sociales étudiées concernent le deuil, les commémorations, les monuments de guerre et, plus récemment, le tourisme de mémoire.

Un autre domaine d'application de l'histoire de la mémoire depuis les années 1980 est la nation, ou plutôt la conception de la nation comme « communauté imaginée », pour reprendre le titre du livre de l'historien américain Benedict Anderson. Ce mouvement va de pair avec l'effritement du modèle de l'État-nation tel que conçu au XIX^e siècle autour d'une culture dominante. Le cas de la Belgique est à cet égard exemplaire, car la contestation du modèle de la Belgique unitaire s'est accompagnée d'un discours historique révisant les interprétations passées de l'histoire de Belgique : *exit* la nation belge puisant son origine dans une civilisation médiévale commune marquée par les villes et le commerce, comme dans

l'Histoire de Belgique d'Henri Pirenne (1862-1935) ; place à une histoire de la Belgique sur un temps plus court, depuis la fin du XVIII^e siècle, insistant sur le caractère construit de l'identité nationale et montrant les étapes de sa dissolution vers la constitution de sous-nationalismes associant langue, culture et revendication politique. Telle l'interprétation de l'historien louvaniste Lode Wils dans plusieurs publications dont *Histoire des nations belges : Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun* (traduit par Chantal Kesteloot, Bruxelles, Labor, 2005).

Ces deux discours historiographiques, d'Henri Pirenne d'un côté et de Lode Wils de l'autre, illustrent l'appariement entre l'histoire et la mémoire, la première opérant également comme facteur de construction de la seconde. Ce type de discours constitutif d'une mémoire nationale relève lui aussi d'un genre à déconstruire et est, au titre de « lieu de mémoire » pour un groupe ou un pays, un des objets d'étude de l'histoire de la mémoire en tant que pratique discursive et mémorielle.

Le terme englobant de lieu de mémoire a été créé par l'historien français Pierre Nora et mis en avant dans une œuvre en trois volumes, les *Lieux de mémoire* (Gallimard, 1982 à 1987). Ce concept, développé en lien avec l'identité nationale dans le cadre de la préparation du bicentenaire de la Révolution française, « va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit » pour reprendre la définition de son auteur : monument, lieu, musée, personnage important, livre majeur, musée, archives, devise, symbole, événement, institution... L'entreprise de Nora a fait florès et a contribué à l'instauration de l'histoire de la mémoire comme champ de recherche des historiens contemporains. On retrouve des ouvrages dans la perspective des *Lieux de mémoire* pour différents pays d'Europe : l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et aussi la Belgique. Pour ce dernier pays, l'ouvrage en deux



Tsitsernakaberd est un mémorial dédié aux victimes du génocide arménien entre 1915 et 1916, situé sur une des collines de la capitale arménienne, Erevan ©

volumes, rédigé essentiellement par des auteurs issus du monde universitaire belge francophone et néerlandophone, n'a été malheureusement publié qu'en néerlandais : *België, een parcours van herinnering* (Bert Bakker, 2008). Enfin, le continent européen a fait lui aussi l'objet d'une réflexion sur sa mémoire collective : les lieux de mémoire européens portent sur ses valeurs (humanisme, Lumières, droits de l'homme...), ses avancées et ses échanges avec d'autres continents, mais aussi sur ses « ténèbres » (colonialisme, champs de bataille, génocides et régimes liberticides...). On peut découvrir les éléments constitutifs de la mémoire européenne et leur évolution dans le temps dans *Europa. Notre histoire : l'héritage européen depuis Homère*, livre rédigé par une centaine de chercheurs sous la direction d'Étienne François et de Thomas Serrier (Les Arènes, 2017).

Le fil conducteur de cette histoire de la mémoire des guerres comme des États-nations et de l'Europe ne consiste pas

tant à s'intéresser à ce qui s'est passé qu'à la question de savoir comment ce qui s'est passé a été vécu et transmis de génération en génération ou de siècle en siècle. De la sorte, l'histoire de la mémoire prend en compte la spécificité du rapport subjectif que la mémoire entretient avec l'histoire. Ce rapport est constitutif de l'identité (individuelle ou collective). Pour prendre un exemple, à nouveau en lien avec la Première Guerre mondiale, le génocide arménien perpétré en 1915 forme un élément fondamental de la compréhension de soi et de la solidarité entre les Arméniens de Turquie, d'Arménie ou de la diaspora. À l'inverse, ce génocide est la tache noire de la République turque reconnue en 1923, qui en dément l'ampleur et le caractère planifié, autrement dit le caractère génocidaire, également pour des raisons identitaires, jusqu'à aujourd'hui. Aussi dramatique soit-il, un événement historique appréhendé sous l'angle de la mémoire peut ainsi avoir deux lectures différentes : cela vient du fait que la mémoire, autrement

dit le sens que l'on donne aux événements passés à partir du présent, repose fondamentalement sur une sélection d'aspects relatifs à ces événements et sur leur reconstruction. Dès lors, la mémoire collective, qui est en même temps une mémoire culturelle ancrée dans des récits – livres, films, musique, chansons, expositions... – diffusés par les contacts entre personnes, par les médias et par les réseaux sociaux aujourd'hui, influence l'action humaine présente. C'est la raison pour laquelle la vigilance des historiens est requise : ils doivent non seulement expliquer le caractère construit de la mémoire – les formes qu'elle adopte, les circonstances politiques et sociales qui l'expliquent –, mais encore et surtout révéler comment elle peut enfermer des groupes dans des discours identitaires et exclusifs. Plus que jamais, l'histoire doit faire de la mémoire une alliée en contrant la formation de mythes et en produisant s'il le faut une contre-mémoire basée sur des faits historiques validés par la communauté scientifique des historiens. ●

ARCHIVES ET MÉMOIRE(S)

PAR PIERRE-ALAIN TALLIER

Archives de l'État, Belgique

Sur les plans historique et archivistique, la mémoire est une notion complexe qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. En Belgique comme ailleurs, l'histoire de la mémoire fait actuellement l'objet de nombreuses recherches en lien avec les épisodes commémoratifs que nous venons de connaître (bicentenaire de la bataille de Waterloo et centenaire de la Première Guerre mondiale), que nous vivons actuellement ou que nous connaissons prochainement (80^e, 90^e et 100^e anniversaires de la Seconde Guerre mondiale notamment). Il convient par ailleurs de souligner les remarquables initiatives prises par la Communauté française en matière de transmission de la mémoire, dont le Décret mémoire et la création du Conseil de la transmission de la mémoire¹. Cette démarche est aux antipodes de la volonté de fixer des « canons flamands » affichée par le tout nouveau gouvernement au Nord du pays.

À l'inverse d'autres nations pour lesquelles l'entretien d'une mémoire nationale ou collective est encore d'actualité, la mémoire des Belges est de moins en moins partagée, rendant nécessaire de s'adresser à différents groupes cibles en fonction de leurs attentes et préoccupations (réelles ou supposées) : mémoire des Flamands, des Wallons, des enfants de la collaboration, des enfants de la résistance, des anciens coloniaux, des « colonisés »... Désormais, ce qui divise semble plus important que ce qui unit. Le phénomène n'est certes guère surprenant au vu des tendances au repli pseudo-identitaire et communautaire qui se manifestent désormais partout dans le monde, de la Catalogne à la Flandre et des États-Unis à la Grande-Bretagne, mais il n'en reste pas moins

interpellant. À décharge, il y a toujours eu différents niveaux de mémoire plus ou moins instrumentalisés, dont celui des États et des hommes/femmes politiques, celui des historiens et des opérateurs de mémoire, et, enfin, celui des familles et des individus non spécialistes du (re)travail de mémoire. Néanmoins, au-delà de ces différents niveaux de mémoire qui rendent la construction d'un intellectuel collectif difficile, il n'est pas de mémoire sans souvenirs. Ceux-ci peuvent être d'ordre personnel ou collectif, récents ou anciens, incrustés dans nos mémoires ou fixés sur papier, supports audio-visuels ou numériques. Mémoire et archives peuvent dès lors être considérées comme synonymiques. Dans cette optique, les archives, publiques et privées, constituent des supports essentiels de la mémoire qu'il faut œuvrer à préserver.

La transmission de cette mémoire à travers les siècles ne pourra avoir lieu – mémoire orale exceptée – sans l'aide et le soutien de professionnels formés à l'effet d'en pérenniser les supports, à savoir les archivistes.

PAS DE MÉMOIRE SANS ARCHIVES... ET SANS ARCHIVISTES

Ce rôle primordial et stratégique des archivistes en matière de préservation de la mémoire est généralement sous-estimé, quand il n'est pas totalement méconnu. L'archiviste constitue un rouage essentiel dans la préservation, la communication et la contextualisation de la mémoire, avec obligation pour lui de la transmettre au plus grand nombre.

Le Code de déontologie des archivistes fixe la conduite professionnelle à adopter². Sauf obligations légales ou cas de force majeure, l'archiviste ne peut soustraire des sources aux usagers potentiels. La mise en œuvre de cette disposition n'est pas toujours aisée car même dans les régimes démocratiques les entorses à la norme sont courantes, et ce tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Les cas de force majeure qui permettent éventuellement de soustraire des archives à la consultation pour un temps plus ou moins long peuvent être de différents ordres :

- les catastrophes naturelles et les sinistres (tremblement de terre, incendie, inondation...);
- les situations de guerre et les conflits armés (dès 1939, des archives sensibles conservées par les Archives de l'État ont été transférées en Grande-Bretagne);
- les actes de résistance aux régimes totalitaires et non démocratiques. Dans la mesure du possible et de

ses attributions, l'archiviste devra récolter et conserver précieusement les sources relatives aux bourreaux et aux victimes pour qu'elles puissent être utilisées en temps opportuns (commissions d'enquête, Cour pénale internationale...).

Des obligations légales peuvent également être source de restrictions. Le triple processus de complexification du cadre légal, du passage au numérique et de la normalisation encadre et corsète de plus en plus le travail des archivistes. Ce cadre légal repose essentiellement sur les dispositions prévues par la législation archivistique *stricto sensu* : la loi sur les archives (niveau fédéral) et les décrets et ordonnances sur les archives (niveau des entités fédérées). En sus, le Règlement général sur la protection des données (ou RGPD), qui définit les règles relatives à la protection des données personnelles des citoyens, ainsi que le *Digital Act* (archivage électronique, valeur probante de la copie numérique...), s'appliquent aussi à la gestion des archives et créent de nouvelles obligations. Enfin, il convient aussi de signaler les nombreux problèmes causés par le caractère très imparfait et rétroactif de la loi sur la classification des documents³. À défaut d'une révision de cette législation qui ne prévoit pas de déclassification automatique, des pans entiers de notre histoire récente, parmi lesquels celui concernant la présence des Belges en Afrique centrale, ne pourront jamais être étudiés. Vouloir inscrire la période coloniale au cursus de nos chères têtes blondes sans permettre l'accès aux archives et à cette mémoire douloureuse est une aberration totale.

LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE AU QUOTIDIEN ET LA QUESTION DU TRI ET DE LA SÉLECTION

La bonne gestion des archives courantes et intermédiaires est un préalable indispensable à leur éventuelle conservation comme archives historiques (dites définitives). L'absence d'investis-



Déclaration universelle sur les archives, ICA et UNESCO

sements peut se révéler très néfaste et provoquer des destructions par défaut. Lorsque les archives perdent leur utilité administrative, se pose la question de leur conservation définitive et, pour certains fonds ou séries quantitativement très volumineux, de leur tri et sélection. Le processus de sélection, mais aussi et surtout la qualité du tri sont d'une importance cruciale car irréversibles. La destruction est toujours définitive, dans le monde analogique comme dans le monde numérique. C'est à ce moment clef de la sélection

que la formation initiale d'historien de la plupart des archivistes peut s'avérer utile, sans toutefois constituer un gage de choix judicieux. En outre, il paraît absolument nécessaire d'éviter que l'archiviste chargé de la sélection, de la définition des critères de tri et de la conservation d'archives définitives ne devienne un simple gestionnaire de boîtes ou de bytes, apprécié et évalué pour ses seules capacités à économiser l'espace et les deniers publics, les subside ou les dotations. Mais est-ce suffisant ? Dans une optique citoyenne où



Archives emportées par l'armée nazie en 1940.

- les archives ne sont plus utilisées uniquement dans la sphère académique, ne faudrait-il pas faire intervenir un panel plus large afin d'avaliser les critères de tri et de sélection ? Ce panel pourrait être composé d'historiens, de politologues, de sociologues, de politiques et de représentants de la société civile. La structure serait lourde à gérer mais sensiblement plus transparente et démocratique dans la prise de décision.

ARCHIVES, MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

Lorsque l'on quitte la sphère spécifique des archives historiques et patrimoniales se pose la question de l'accès aux archives dès le moment de leur création. Là aussi, les archivistes jouent un rôle majeur qu'il convient de (faire) reconnaître. Ces questions sont étroitement liées à l'idée que l'on peut se faire de la démocratie, de la transparence, de la bonne gestion et de la citoyenneté. Le mouvement est parti du Québec avant d'être relayé par le Conseil International des Archives (CIA). L'intérêt pour les questions liées à la citoyenneté ressort clairement des objectifs stratégiques du CIA : « Les archives constituent la mémoire des nations et des sociétés ; elles fondent leur identité et sont un élément clé de la société de l'information. En témoignant des ac-

tivités menées et des décisions prises, elles assurent à la fois la continuité des organismes et la justification de leurs droits, ainsi que ceux des individus et des États. Parce qu'elles garantissent l'accès des citoyens à l'information administrative et les droits des peuples à connaître leur histoire, les archives sont essentielles à l'exercice de la démocratie, à la responsabilisation des pouvoirs publics et à la bonne gouvernance⁴. » Depuis lors, cette préoccupation a été réaffirmée dans la Déclaration universelle sur les archives, adoptée d'abord par le CIA (2010), puis par l'UNESCO (2011). Par chance, la génération actuelle des jeunes archivistes semble avoir pleinement saisi ces enjeux dans un monde numérique marqué par l'extrême vitesse de diffusion de l'information : « Avec l'émergence du web collaboratif, l'ouverture des données publiques et les multiplications des plates-formes de diffusion, les jeunes archivistes de 2015 sont, à l'image de leur génération, davantage intéressés par la mise en valeur et la démocratisation du savoir. Familiers des systèmes, ils sont naturellement tournés vers les nouvelles technologies et transportent l'archivistique sur un terrain nouveau, créant ce changement de paradigme dans la profession⁵. »

Au-delà de ce canevas théorique et des grands principes qui fédèrent la profes-

sion, comment ces préoccupations se reflètent-elles dans la pratique et le quotidien des archivistes ? Trois niveaux d'implication peuvent être identifiés :

- Au quotidien, en faisant fonctionner correctement les services d'archives et de gestion de l'information de manière à permettre aux citoyens ou aux « clients » d'obtenir rapidement l'information qu'ils recherchent (état civil, urbanisme, cadastre, dossier médical...). Cet aspect est plus en lien avec la valeur primaire des documents.
- À l'opposé, il y a les actions exceptionnelles et, espérons-le, non récurrentes (au vu des causes de telles interventions et non de leurs résultats) :

Songons au rôle des archivistes dans les jours qui ont suivi les attentats de Paris et de Bruxelles et aux récoltes de documents-témoignages qui ont été réalisées par leurs soins⁶. Songons encore à la mobilisation de la profession dans le cadre du maintien d'un État de droit et à l'action décisive de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique (AAFB) concernant les aspects archivistiques du projet de loi organique des services de renseignement et de sécurité. Il était indispensable d'intervenir comme citoyens mais aussi comme professionnels de la gestion de données et des archives. Il était inconcevable d'assister sans réaction au bris de la pierre angulaire du métier que constitue la règle du respect des fonds (celle-ci postule le respect du principe de provenance, de l'intégrité du fonds et de l'ordre originel qui permettent de garantir sur le long terme l'authenticité, la fiabilité, l'intégrité, la traçabilité et la contextualisation des archives). En sus, la perte de contrôle sur les archives définitives des services de renseignement et de sécurité aurait comporté de nombreux risques en matière de relecture du passé et de sa mémoire.

- Enfin, entre le quotidien et l'exceptionnel, il y a désormais depuis quelques années un échelon inter-

médiaire qui prend une importance de plus en plus considérable. Il est lié à un changement dans la manière d'entrer en contact avec les services d'archives, changement qui résulte tant de l'augmentation du temps libre que du développement d'internet et des médias sociaux. Nous sommes face à des demandes nouvelles du citoyen et de la société civile en matière de réappropriation de la mémoire.

Longtemps les choix en matière de conservation d'archives ont été effectués au profit des chercheurs de type professionnel, des généalogistes et des historiens locaux. Si les demandes généalogistes classiques n'ont pas totalement disparu, les services d'archives sont de plus en plus confrontés à celles de lecteurs qui s'intéressent à l'histoire de leurs proches dans des contextes de crise. Ils cherchent des réponses précises sur des faits précis. Ils souhaitent résoudre une énigme ou un non-dit, reconstruire un puzzle, mettre une histoire ou une photographie sur un nom. Ces démarches tiennent beaucoup plus de la reconstruction des groupes sociaux et des individus que de la recherche historique ou généalogique classique. Il y a là une nouvelle forme de mission sociétale pour les archivistes. Celle-ci est d'autant plus importante qu'il peut être question « des revendications des communautés, qu'il s'agisse des groupes sociaux, politiques, ethniques, ou de ceux ayant connu dans l'histoire un sort ou une oppression commune »⁷. Conséquence du raccourcissement des délais de consultation des documents, les archivistes sont désormais directement confrontés à l'expression et aux enjeux de revendications identitaires ou mémorielles. À titre d'exemple, ces dernières années et derniers mois, les Archives de l'État ont été amenées à gérer ce type de demandes à de très nombreuses reprises, notamment dans le cadre de la communication des dossiers individuels de la Police des étrangers et du Service international de recherche de Bad Arolsen (archives relatives aux déplacements de populations durant

la Seconde Guerre mondiale), des archives de l'Auditorat militaire relatives à la répression de la collaboration, des archives des Tribunaux de la jeunesse et des archives liées à la question de la ségrégation subie par les métis au Congo, au Rwanda et au Burundi.

Sur base de l'expérience accumulée, un triple constat peut être établi :

- Les archivistes sont mal outillés et pas véritablement préparés pour accueillir ces nouveaux publics. Des améliorations significatives sont à apporter, tant au niveau de la gestion des aspects psychologiques et émotionnels considérables que revêt la consultation souvent éprouvante de ces dossiers – pour les lecteurs mais aussi pour les archivistes – que de l'organisation des salles de lecture classiques.
- La législation actuelle est en partie inadaptée. Comment trouver un point d'équilibre face à l'opposition de plus en plus forte entre les pressions en faveur de la transparence administrative, du droit à l'information et du droit de savoir d'une part, et celles en faveur de la protection de la vie privée de l'autre ? Il faut admettre qu'il n'est guère évident pour le législateur de reconnaître que les restrictions légales liées à la protection de la vie privée sont non seulement de plus en plus contraignantes, mais aussi parfois incompatibles avec certaines demandes légitimes des citoyens. Bien souvent, les victimes veulent savoir et faire savoir. De manière absurde, en brandissant la protection de la vie privée et le droit à l'oubli comme valeurs absolues (mais de manière très théorique), la loi protège parfois les bourreaux au détriment de leurs victimes. Il faut à tout prix résoudre cette difficile équation et trouver un équilibre entre protection de la vie privée et droit de savoir.
- Plutôt que de multiplier les demandes d'ouverture des fonds d'archives, au cas par cas, à la suite de commissions d'enquête à caractère historique de type « Belgique docile », « Lumumba », « Julien

Lahaut », « Dag Hammarskjöld », etc., au risque de discriminer une catégorie de citoyens par rapport aux autres, il serait beaucoup plus judicieux pour le législateur d'envisager le problème dans sa globalité et de proposer une solution générale en matière d'ouverture et d'accès aux archives. En outre, il est nécessaire d'assurer une coordination des politiques et des violons entre les différents niveaux de pouvoir.

Pour terminer, il convient de revenir sur la question fondamentale du tri. Il est évident que des sélections effectuées dans les grands ensembles évoqués ci-avant rendraient les demandes individuelles et les recherches scientifiques qualitatives totalement aléatoires. D'un autre côté, il faut admettre que les dossiers individuels ne seront souvent utilisés qu'une seule fois. Faire le choix de les conserver intégralement implique un coût financier considérable. Comment trouver un équilibre ? Qui en décide ? Les politiques ou les archivistes ? Ces questions doivent absolument être abordées avec attention, de même que celle, vitale, du financement. Il est en effet tout bonnement impossible d'assurer la protection des sources et de la mémoire sans y attribuer les moyens nécessaires. Les bons sentiments et les déclarations d'intentions ne suffisent pas ! ●

Notes

1/ http://www.etaamb.be/fr/decret-du-13-mars-2009_n2009029189.html et http://www.etaamb.be/fr/decret-du-05-octobre-2017_n2017013989.html.

2/ <https://www.ica.org/fr/code-de-deontologie-de-lica>.

3/ Loi du 11 décembre 1998. *Moniteur belge* du 7 mai 1999, pp. 15752-15758.

4/ Objectifs stratégiques et axes prioritaires du Conseil International des Archives.

5/ Paul Servais et Françoise Mirguet (dir.), *Archivistes de 2030 : réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015, p. 78.

6/ Marie Van Eeckenrode et Frédéric Boquet, « Archiver l'éphémère après les attentats de Bruxelles : une réflexion théorique », *Gazette des Archives*, 2019, n° 250.

7/ Élisabeth Verry, « Regards collectifs et nouveaux besoins sociétaux à l'endroit des archives », dans F. Mirguet et P. Servais (dir.), *L'archive dans quinze ans : vers de nouveaux fondements*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015, p. 51.

LES POLITIQUES DE MÉMOIRE SONT-ELLES DES OUTILS EFFICACES DE TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS ?

PAR SARAH GENSBURGER ET SANDRINE LEFRANC

chercheuses en sciences sociales au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique, auteures de *À quoi servent les politiques de mémoire ?* (Presses de Sciences Po, 2017)

REPENSER LES POLITIQUES DE MÉMOIRE

Le titre de ce court texte semblera provocateur à plus d'un lecteur tant la réponse à cette question d'ouverture peut paraître évidente. La « mémoire », entendue ici comme le rappel de passés violents jugés édifiants, est aujourd'hui, en France comme ailleurs, un des outils mobilisés par les gouvernements, les administrations et une diversité d'acteurs sociaux pour orienter les comportements vers le « vivre ensemble » et notamment pour lutter contre les stéréotypes comme les actes racistes et antisémites.

En France, cet état de fait se manifeste dans plusieurs domaines. Dans le champ de l'éducation, et pour ne prendre qu'un exemple, en 2016 encore, les ministères de l'Éducation et de l'Outre-Mer ont lancé, à destination des élèves, le concours « La Flamme de l'égalité » qui « vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains » pour promouvoir une commune appartenance et lutter contre le racisme. Cette institutionnalisation de la mémoire comme outil des politiques de lutte contre le racisme et l'antisémitisme va toutefois bien au-delà de la sphère éducative traditionnelle. De manière significative, « faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et du refus de la concurrence des mémoires un axe prioritaire des politiques mémorielles »

est l'un des objectifs majeurs du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (2018-2020) rendu public en mars 2018 par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Enfin, cette conception se déploie également sur le terrain judiciaire où le Mémorial de la Shoah (musée, centre d'archives et lieu de mémoire parisien) est désormais mandaté par plusieurs cours d'appel pour organiser des « stages de citoyenneté » destinés aux auteurs d'infractions racistes ou antisémites.

Cet état de fait n'est pas propre à la France. Comme l'ont montré nos collègues danois, T. Brudholm et B. Schepelern Johansen, l'Union européenne comme le Conseil de l'Europe considèrent, par exemple, les politiques de mémoire comme l'un des principaux leviers pour lutter contre les « *hate crimes* » ou crime haineux commis contre les minorités ethniques, religieuses ou d'orientation sexuelle et dont le nombre ne cesse de croître depuis quelques années dans l'espace européen.

La question qui sert de titre à ce texte doit donc être entendue dans un sens non littéral pour, à la lumière des travaux de sciences sociales aujourd'hui disponibles, inviter à s'interroger sur l'efficacité et plus encore la pertinence même d'un tel outil. Il est en effet frappant de constater que les dispositifs qui espèrent lutter contre les stéréotypes haineux à partir du rappel de passés

violents ont connu une augmentation considérable depuis le début des années 2000. Sur la même période pourtant, les pays occidentaux ont connu une montée des populismes et des expressions publiques de racisme et d'antisémitisme. Cette concomitance invite à décliner la question initiale en deux nouvelles interrogations.

LA MÉMOIRE PEUT-ELLE CHANGER LES REPRÉSENTATIONS ?

Les dispositifs de lutte contre le racisme et l'antisémitisme s'adressent en principe à tous. Il est en effet impossible d'affirmer publiquement que les plus jeunes sont considérés comme les plus porteurs d'opinions racistes et antisémites, ce qui d'ailleurs est infirmé par de nombreuses études. Dans les faits toutefois, les « jeunes générations » sont les cibles les plus fréquentes des politiques de mémoire.

Les sciences sociales ont pourtant depuis longtemps mis en évidence les limites de l'influence de l'éducation à la citoyenneté, et ce dans différents pays : les connaissances sur la vie institutionnelle et politique augmentent, sur la base du socle culturel commun transmis par l'expérience scolaire, mais sans modification des attitudes politiques et des comportements sociaux. Les effets produits sont variables selon les traits sociaux des élèves. Ils peuvent même être contraires au but recherché, entraînant une distanciation accrue avec

l'engagement politique et la participation citoyenne. Il semble plus facile de conforter des normes dans des groupes déjà bien disposés à leur égard que de convaincre des intolérants ou tout simplement des indifférents.

Deux enquêtes ont ainsi montré que l'apport de connaissances historiques sur la Shoah et l'exposition à des contenus mémoriels concernant ce passé ne produisent pas de changement d'attitude de la part d'élèves se disant proches de l'extrême droite. Socialisés par des familles politisées et qui valorisent l'apprentissage ou, à l'inverse, soucieux de résister au monde des adultes en adhérant à des idéologies illégitimes et frottés aux propagandes d'amis recruteurs, ceux-ci possèdent souvent de larges connaissances sur la période, qu'ils glorifient. Leur confrontation aux leçons du passé dans le cadre de l'école est loin de transformer les opinions racistes et antisémites de ces groupes. Conduites en Allemagne par H. Deckert-Peaceman et en Suisse par M. Eckmann et M. Eser-Davolio, les rares études existantes montrent au contraire qu'elle entraîne leur renforcement.

Aux États-Unis, notre collègue R. Ghoshal arrive à une conclusion identique à partir de son étude d'une commission publique qui avait pour objectif de reparler du passé et de transmettre au plus grand nombre ses enseignements. Au début des années 2000, dans le Sud des États-Unis, dans la ville de Greensboro (N.C.), des associations ont ainsi rouvert sous la forme d'une commission vérité le débat clos dans l'espace judiciaire, sur l'assassinat en 1979 de militants des droits civiques par des membres du Ku Klux Klan et du Parti nazi américain. Ce travail public de mémoire a, semble-t-il, eu un léger effet de sensibilisation à la question du racisme chez celles et ceux qui n'adhéraient pas à de tels stéréotypes avant sa réalisation. Les travaux de la commission ont par contre eu un net impact négatif dans la partie de la population au départ la plus hostile à l'égalité raciale, au point de renforcer son adhé-



Défilé du Ku Klux Klan dans l'État de New York, 1924.

sion à des organisations comme le Ku Klux Klan.

La conviction qu'il est possible de s'appuyer sur la mémoire pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme doit être mise en perspective, au risque de produire parfois des effets contraires à ceux recherchés. De nombreuses enquêtes doivent encore être conduites pour cerner plus finement les effets de conviction de ces dispositifs qui entendent lutter contre le racisme et l'antisémitisme à travers la mémoire. La simple mise en parallèle des enquêtes sur les connaissances historiques des Français et de l'enquête annuelle sur le racisme, conduite en France par Nonna Mayer et Vincent Tiberj, invite toutefois à prendre acte de la possible déconnexion entre connaissance du et intérêt pour le passé, d'un côté, et degré d'adhésion aux stéréotypes racistes et antisémites, de l'autre. Les sondés les plus âgés sont en effet ceux qui connaissent le mieux les événements historiques, notamment ceux relatifs à la Seconde Guerre mondiale, et considèrent plus que les plus jeunes que cette mémoire est importante. Ils sont pourtant dans le même temps ceux chez qui les opinions font montre de la plus forte adhésion aux préjugés ethno-religieux.

LA MÉMOIRE PEUT-ELLE ORIENTER LES COMPORTEMENTS ?

La justification des politiques de mémoire ne s'arrête pas à la question des représentations. Elles ambitionnent de prévenir les actes d'intolérance et de haine, comme l'illustre le nom finalement donné à la journée de commémoration de la « libération » du camp d'Auschwitz qui au-delà de la commémoration de l'événement fait également du 27 janvier de chaque année une journée de prévention des crimes contre l'humanité. Et la mémoire est aujourd'hui considérée comme un outil de lutte contre les actes racistes et antisémites. Là encore, les travaux de sciences sociales existants invitent à la prudence.

Tout d'abord, les nombreux travaux qui ont été conduits sur les analogies historiques, comme ceux de H. Schuman, montrent que tous ne tirent pas les mêmes leçons pour l'action contemporaine d'un passé dont ils s'accordent pourtant tous à dire qu'il est pertinent pour aujourd'hui. L'intervention des États-Unis en Irak en 1991 a, par exemple, donné lieu à des analogies historiques de la part des citoyens américains : ils furent nombreux à évoquer, ►



Mémorial à Kigali pour les victimes du génocide de 1994.

- ▶ à « reconnaître », la guerre du Vietnam. Mais, à partir de cette même analogie partagée, des comportements très divers à l'égard du conflit contemporain dont il était question se sont fait jour, de la condamnation au soutien inconditionnel.

Plus encore, la permanence des dispositions morales, d'une part, et leur influence sur les comportements effectifs, de l'autre, ne sont rien moins qu'évidentes. Évoquons une expérience de psychologie sociale, menée au début des années 1970 dans une faculté de théologie de la côte est des États-Unis, avec pour cobayes des hommes croyants, étudiants en théologie, donc dotés d'une grande culture religieuse. Ceux-ci, à qui on venait juste de faire relire la parabole biblique du bon samaritain (rappel imagé de l'importance de la compassion), ne s'arrêtaient pour aider un homme (comme dans la parabole) étendu immobile sur le sol... que s'ils en avaient le temps pour être néanmoins à l'heure à un rendez-vous important pour leur carrière. Ce n'étaient donc ni leur bonté personnelle ni les leçons de morale tirées de la Bible, mais la situation et l'impératif de la réussite sociale qui déterminaient leur comportement.

Les politiques de mémoire peinent ainsi à orienter les actions des individus. Les travaux sur les situations de violences extrêmes montrent qu'il est faux de croire que les leçons du passé,

comme tout enseignement moral d'ailleurs, sont réactivées en situation. Les hommes mobilisés par une autorité politique ou militaire et pris dans des interactions avec d'autres hommes – qu'ils regardent les regarder – peuvent tuer avec ou sans haine des victimes que le travail de mise à mort aura déshumanisées, c'est-à-dire privées, elles, du pouvoir d'entrer en interaction, de communiquer. Ils peuvent le faire malgré la fermeté de leurs convictions humanistes et principes moraux. Les travaux sur le génocide rwandais conduits par L.-A. Fujii ont, par exemple, montré que, inscrits dans des contextes locaux, prolongeant et renouvelant des interactions sociales existantes, certains tueurs n'ont pas toujours eu besoin d'adhérer sincèrement à la propagande de haine d'un gouvernement. Certains ont pu tuer un Tutsi en étant convaincus qu'ils tuaient un ennemi ou un inférieur, et le lendemain épargner un autre Tutsi. D'autres ont pu faire de même en sachant que ce n'est ni un ennemi ni un inférieur qu'ils tuaient. Lors du génocide rwandais, le même individu a pu tuer un jour, en présence

de ses « camarades » de tuerie, et sauver le lendemain, en leur absence.

On pourrait toutefois considérer que les leçons tirées du passé, et plus largement les convictions morales, ont permis l'action des sauveteurs, c'est-à-dire ces personnes qui ont aidé des Tutsi, ou des Juifs dans le cas canonique des « Justes », à survivre. Or, là encore, la situation de l'individu, les relations sociales dans lesquelles il se trouve pris jouent un rôle central dans le déclenchement de l'action. Les actes de solidarité durant la Shoah ont, eux aussi, intrigué les chercheurs désireux de comprendre les raisons de ces comportements secourables qui suscitent spontanément, et très logiquement, l'admiration. Les convictions affichées à l'égard des Juifs, du philo-sémitisme à l'antisémitisme, ont pourtant une faible valeur explicative ; des antisémites convaincus, et parfois publiquement militants, ont pu s'engager dans une entreprise d'assistance à grande échelle. Ces conclusions établies dans le cas singulier des comportements sociaux lors de génocides invitent, là encore, à reconsidérer le présupposé selon lequel les leçons du passé transmises par la mémoire, tant est qu'elles soient univoques, sont susceptibles d'orienter l'action des individus, et notamment de prévenir le passage à l'acte.

Il est aujourd'hui urgent que les sciences sociales, françaises comme internationales, soient mises en position d'éclairer d'un jour nouveau l'ensemble de ces politiques publiques qui placent la mémoire au cœur des dispositifs censés lutter contre le racisme et l'antisémitisme, au risque sinon d'aboutir à des effets possiblement contraires à ceux recherchés. ●

POUR ALLER PLUS LOIN

Ce court texte présente certains des arguments développés par les auteurs dans leur ouvrage *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017 et sa traduction, augmentée, à paraître en 2020 chez Palgrave sous le titre, *Beyond Memory. Can we really learn from the Past?* Cet ouvrage contient une très longue bibliographie multilingue dont sont tirés les travaux auxquels il a été fait référence ici.

LE DROIT À L'OUBLI

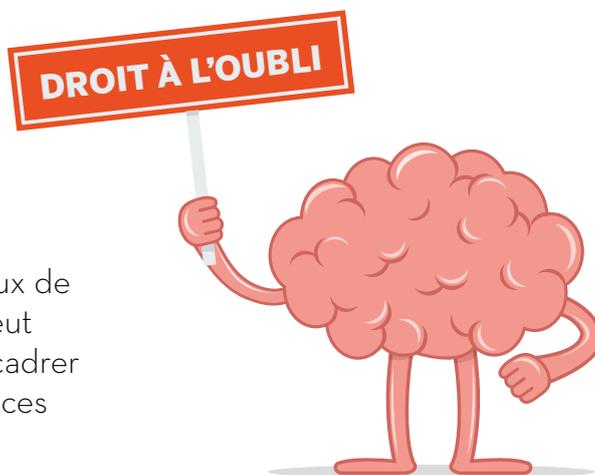
PAR SANDRINE CARNEROLI

avocate, spécialiste en droit d'auteur et en droit des médias,
auteur du livre *Le droit à l'oubli* (Larcier, 2016)

L'oubli est l'absence de mémoire. Il peut paraître curieux de s'intéresser à la mémoire comme objet du droit. On peut effectivement se demander comment le droit peut encadrer la mémoire ? Pourtant, le droit attache des conséquences précises au temps écoulé et plusieurs mécanismes juridiques traditionnels reposent sur l'oubli. Qu'il s'agisse de la prescription, de l'effacement du casier judiciaire, de la réhabilitation, le temps accomplit son œuvre, en droit comme ailleurs. Il passe et apporte l'oubli et, avec lui, une forme d'apaisement social. La notion d'oubli n'est donc pas ignorée par le droit qui va jusqu'à reconnaître aux individus un droit conditionnel à tourner la page en accordant la disparition définitive d'informations portant sur un événement passé. C'est ce qu'on appelle le « droit à l'oubli ».

Il s'agit en réalité plus d'un « droit à être oublié par autrui » que d'un véritable « droit à l'oubli ». Cette notion apparaît pour la première fois en 1965, sous la plume du professeur français Gérard Lyon-Caen à l'occasion de son commentaire de l'affaire *Landru*, du nom du célèbre tueur en série. À l'époque, l'ancienne maîtresse du criminel s'opposait à voir une période de sa vie qu'elle souhaitait enfouir dans le passé relatée dans un film de Chabrol. Là où le juge invoque une « prescription du silence » comme fondement juridique possible, le commentateur parle, lui, d'un « droit à l'oubli ». La requérante ayant elle-même publié ses mémoires, consentant ainsi à étaler publiquement ses déclarations et confidences, le tribunal a finalement rejeté sa demande¹.

Quelques décennies plus tard, les tribunaux belges seront à leur tour confrontés au droit à l'oubli. C'est à l'occasion de la décision rendue le 30 juin 1997² par la 14^e chambre du Tribunal de première instance de Bruxelles que la notion sera véritablement appliquée pour la première fois en Belgique. L'affaire visait le film *Meurtre au champ* de Manu Bonmariage, un documentaire centré sur le procès en assise d'une personne condamnée pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur le propriétaire du champ qu'il louait. Le reportage devait être diffusé sur la RTBF dans l'émission *Strip-Tease* qui traite des sujets « pris dans les faits de société », mais le père du condamné s'est opposé à sa diffusion. La décision reconnaît l'existence du droit à l'oubli et qualifie la diffusion de fautive au



motif que « les faits divulgués ne présentent pas d'intérêt contemporain à l'époque de la seconde divulgation »³. Dans sa motivation, le juge rattache la notion de droit à l'oubli au droit à la vie privée en précisant que l'oubli n'existe pas de manière « autonome » mais qu'il est « indiscutablement une modalité du droit au respect de la vie privée et existe dès lors dans cette mesure en droit positif belge ». Comme le droit à l'image, le droit à l'honneur ou le droit au nom, le droit à l'oubli est un droit subjectif qui fait partie intégrante des prérogatives protégées par les droits de la personnalité.

Deux jugements rendus respectivement en 1997 et en 1999 sont venus préciser les conditions d'application du droit à l'oubli⁴, un droit réservé aux personnes ayant subi des condamnations judiciaires. Si l'oubli est la règle, le rappel d'anciennes condamnations ne devient licite que lorsque deux conditions cumulatives sont réunies : d'une part, la licéité de la première publication et, d'autre part, un intérêt contemporain à la seconde publication.

Par la suite, le droit à l'oubli s'est quelque peu fait oublier. Ce n'est qu'épisodiquement que les plaideurs ont tenté de l'invoquer, de façon assez aventureuse et généralement sans succès⁵.

► Le droit à l'oubli a donc intégré le droit positif par la voie de la responsabilité civile (article 1382 du Code civil). La « faute » que sanctionne le droit à l'oubli, c'est le rappel de faits, la nouvelle écriture de condamnations anciennes dans un nouveau contexte, sans qu'aucun intérêt contemporain ne le justifie. La portée du droit à l'oubli est donc fonction de la détermination de l'intérêt public à la re-divulgateion. Le juge apprécie ce type d'affaire au cas par cas, en fonction des intérêts en cause et de la réelle volonté de discrétion affirmée par celui ou celle dont le nom ou l'image est à niveau rappelé par les médias.

Avec l'avènement d'Internet et le caractère relativement perpétuel des données mises à disposition sur le web, les possibilités d'atteintes à la vie privée ont considérablement augmenté. L'aspiration à être oublié est devenue depuis quelques années une revendication des plus pressantes des internautes qui s'affichent et diffusent constamment une partie de plus en plus grandissante de leur intimité sur la toile. Sur le web, face au risque d'une hypermnésie de nos sociétés, le droit à l'oubli va connaître un second souffle⁶.

Dans son volet numérique, le droit à l'oubli renvoie au droit de demander le retrait ou l'effacement de ses données personnelles d'Internet. Cette facette du droit à l'oubli, qualifiée de « droit à l'oubli numérique » ou de « droit au déréférencement », signifie que l'individu ne doit pas être victime durant toute sa vie des données enregistrées et traitées à son insu. Au contraire, chaque individu doit pouvoir exercer un certain contrôle sur les informations à caractère personnel qui circulent sur le web à son propos (« Qui sait quoi sur moi et qui en fait quoi ? »), sous réserve de l'application d'autres règles ou exceptions, par exemple celles prévues pour sauvegarder la liberté d'expression.

La notion a été consacrée pour la première fois le 13 mai 2013 par la Cour de justice de l'Union européenne à l'occa-

sion de son important arrêt *Costeja*⁷ qui confirme le droit pour les citoyens de demander aux moteurs de recherche, sous certaines conditions, la suppression (déréférencement) d'informations les concernant.

Depuis l'entrée en vigueur le 25 mai 2018 du nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD)⁸, les citoyens peuvent désormais exercer un « droit à l'oubli numérique » (ou droit au déréférencement) directement auprès des personnes qui traitent leurs données. Le règlement va donc au-delà du droit au déréférencement consacré par la Cour de justice en autorisant les internautes à exercer un contrôle sur les données à caractère personnel traitées par les exploitants des sites web, réseaux sociaux, moteurs de recherche, etc.

Toutefois, le droit à l'oubli numérique n'est ni un droit absolu ni un droit à portée mondiale. Au contraire, la décision de retirer ou non les données d'une personne d'Internet impose d'apprécier les circonstances propres à chaque cas d'espèce. Ce droit connaît de nombreuses exceptions, notamment pour l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information, les activités archivistiques d'intérêt du public, la recherche scientifique ou historique. Et il s'applique aux seules versions européennes des sites Internet et non pas sur l'ensemble des noms de domaine⁹.

Le droit à l'oubli, particulièrement dans son volet numérique, n'en est qu'à ses débuts et les réactions des historiens et des archivistes ainsi que celle des journalistes montrent que ce nouveau droit ne fait pas l'unanimité. Certains ont peur qu'il dégénère en censure, qu'il entraîne la réécriture de l'information, voire qu'il modifie l'histoire. D'autres impératifs et principes qui fondent notre société pluraliste et démocratique comme la liberté d'expression, la liberté de la presse, le droit à l'information ou le devoir de mémoire risquent de passer à la trappe. Au nom de l'oubli, de nouvelles revendications apparaissent comme des demandes de

suppression ou d'anonymisation des archives de la presse électronique dans le but de laver la réputation des personnes qui ont fait un jour l'actualité. Ce n'est pourtant pas le rôle des rédactions de presse d'apprécier si la mention d'un nom dans un article peut être gommée sur simple demande. C'est pourquoi la plus grande attention s'impose au moment d'accueillir dans notre arsenal juridique un droit qui porte aussi en lui l'écueil de la déresponsabilisation et d'une société devenue sans Histoire, car sans mémoire. ●

Notes

- 1/ TGI Seine, 14 octobre 1965, Mme S. c. Soc. Rome Paris Film, *JCP*, 1966, I, p. 14482 et note G. Lyon-Caen, confirmé en appel, CA Paris 15 mars 1967.
- 2/ Civ. Bruxelles (14^e ch.), 30 juin 1997, *J.T.*, 1997, p. 710, *A&M*, 1998/3, p. 264.
- 3/ Civ. Namur, 17 novembre 1997, *Journal Procès*, n° 337, p. 29; *J.L.M.B.*, 1998, p. 781, obs. A. Strowel, « Liberté de rappeler des faits contre droit au silence : les contretemps de la presse ».
- 4/ Civ. Namur (1^{re} ch.), 27 septembre 1999, *A&M*, 2000/4, p. 471; Civ. Bruxelles (20^e ch.), 20 septembre 2001, *A&M*, 2002/1, p. 77.
- 5/ Civ. Bruxelles (14^e ch.), 25 mars 2014, *A&M*, 2014/5, p. 419.
- 6/ J.-Fr. Henrotte et A. Cassart, « Droit à l'oubli : une réponse à l'hypermnésie numérique », in *Droit de l'homme numérique*, 56^e congrès de l'UIA, 2012, p. 8.
- 7/ C.J.U.E. (Gde ch.), 13 mai 2014, arrêt *Google Spain SL et Google Inc. c. Agencia Española de Protección de Datos (AEPD) et Mario Costeja González*, aff. C-131/12.
- 8/ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).
- 9/ C.J.U.E. (Gde Ch.), 24 septembre 2019, arrêt *Google c. CNIL*, aff. C-507/17.

NOTRE MÉMOIRE EST BIOLOGIQUE ET PLURIELLE

PAR LE DOCTEUR JEAN-ÉMILE VANDERHEYDEN

neuropsychiatre à vocation neurologue, spécialiste des maladies neurodégénératives, ancien fondateur et directeur d'une structure hospitalière pour patients parkinsoniens, rédacteur en chef de la revue *Neurone*, président d'Actu-A (association carolorégienne trait d'union Alzheimer)

Dans cette mise à jour sur la mémoire humaine, l'auteur met en exergue deux caractéristiques principales : la base biologique et l'aspect pluriel ou diversifié. D'une part, la mémoire se construit par la neuroplasticité et la répétition des stimulations cognitives, mais n'est pas pérenne comme la mémoire électronique. D'autre part, son caractère pluriel permet, lors des pathologies acquises, de trouver des compensations par la stimulation des zones préservées. Dès lors, en préventif comme en curatif, il est important de stimuler régulièrement ses différents types de mémoire.

INTRODUCTION

La mémoire est une fonction cérébrale des plus importantes pour nos performances intellectuelles et physiques, car elle nous permet, via l'apprentissage, de nous améliorer de jour en jour sur base d'informations acquises, encodées, accessibles au rappel dès que nécessaire. La mémoire est beaucoup plus évoluée chez l'Homme que chez les animaux, grâce au développement du cerveau au niveau sous-cortical particulièrement pour l'amygdale, l'hippocampe, et au niveau du néocortex (circonvolutions cérébrales) (cf. schéma 1). Ainsi, notre mémoire est plurielle, car elle comporte de nombreux aspects et localisations cérébrales qui se complètent les uns les autres.

De plus, contrairement à l'idée donnée par les mémoires électroniques, la mémoire humaine n'est pas un stock figé ! Il s'agit ici, à l'image de l'Homme, d'un processus biologique, vivant, actif avec des entrées sur base de création de connexions inter-neuronales, et des sorties par élagage de ces connexions

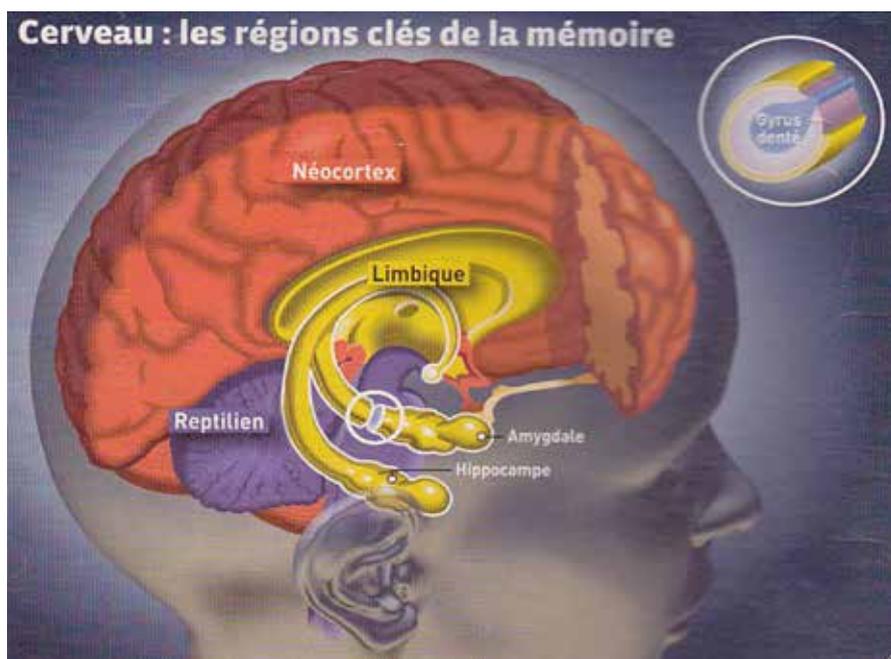
en raison de données rarement ou pas (ré)utilisées.

Il faut aussi insister d'emblée sur l'importance de l'attention pour créer de la mémoire. Souvent, on confond les

deux, en se plaignant de troubles de mémoire alors qu'il ne s'agit que de troubles attentionnels.

DE NOMBREUX TYPES DE MÉMOIRE ET DIFFÉRENTES LOCALISATIONS CÉRÉBRALES

Les connaissances de la mémoire humaine débutent en 1881 par les travaux du psychologue français Théodule Ribot (3). Dans les années 1960 à 1980, les travaux de la Canadienne Brenda Milner et Endel Tuving (Toronto) aboutissent à classer la mémoire humaine selon différents aspects temporels et fonctionnels (cf. *infra*) (4-5). Comme le dit Alan Baddeley (1), de manière assez simpliste : « La mémoire est un système permettant le stockage et la récupération de l'information, celle-ci étant transmise par nos sens : la vue, l'audition surtout, mais aussi l'odorat, le goût et le toucher. Ainsi nos souvenirs ne sont en fait, au départ, que des



1. Les régions cérébrales clés pour la mémoire.

Souvent lors de conférences, pour bien illustrer la différence entre attention et mémoire, je rappelle que tous ceux qui sont venus en voiture ont fatalement vu des plaques d'immatriculation de voitures qu'ils suivaient... mais personne ne peut m'en citer une... car ils n'y ont attaché aucun intérêt. L'attention et la répétition sont donc des bases fondamentales pour créer de la mémoire. Baddeley (1) fait même une différence entre l'autorépétition de maintenance, moins utile qu'une répétition constructive, intervenant à des moments différents, dans des contextes différents, pour accroître la profondeur d'encodage d'un item. Inversement, les patients stressés et anxieux démontrent des troubles attentionnels importants et se plaignent beaucoup, à tort, de leur mémoire stricto sensu, car elle ne peut se développer dans ces conditions (2). Je pense ici aux patients stressés qui quittent leur maison en vitesse chaque matin, en appuyant machinalement sur une télécommande... et qui en journée se demandent s'ils ont fermé leur porte en partant !...

enregistrements de perceptions avant d'éventuellement se structurer en données plus complexes comme dans la mémoire sémantique ou procédurale » (cf. *infra*). Chaque perception peut aussi influencer nos souvenirs, faisant appel alors aux notions de réminiscence et de reviviscence comme pour la madeleine de Proust (6). Il existe donc différents types de mémoire : d'abord selon l'échelle de temps, puis selon leur type de fonctionnement.

L'ÉCHELLE DU TEMPS DES MÉMOIRES

Les stockages mnésiques les plus brefs durent seulement une fraction de seconde, mais selon Baddeley il serait préférable de les considérer comme partie intégrante de la perception (4). Ensuite, on observe une autre étape temporaire de stockage, dont la trace persisterait quelques (15 à 18) secondes, appelée mémoire immédiate ou à court terme. Enfin, la mémoire différée ou à long terme peut avoir une durée très longue, éventuellement pour certains items jusqu'à la durée complète de la vie, selon le degré de consolidation !

La mémoire à court terme ou immédiate ou primaire, dite de travail, est caractérisée par un stockage dans le lobe frontal, permettant le rappel immédiatement après l'apprentissage, mais elle est de durée et capacité limitées. Elle est testée par l'empan de chiffres, série aléatoire de chiffres à retenir, la norme

étant de 7 chiffres (avec un écart-type de 2).

La mémoire à long terme ou secondaire ou différée correspond à la rétention d'informations après un délai d'au moins une petite minute. Elle se base dans un premier temps sur un encodage dans l'hippocampe, avant une fixation dans différentes aires du néocortex, permettant un rappel ou restitution au (très) long cours (pour autant qu'elle soit régulièrement consolidée). Cette fixation a lieu pendant la phase la plus profonde du sommeil appelée REM (*Rapid Eye Movements*) correspondant au rêve, intervenant plus intensément en fin de nuit. Ceci explique pourquoi un élève étudiant jusqu'à 3 h du matin, s'octroyant ensuite une courte nuit, ne pourra rendre qu'une page blanche à l'examen de 9 h ! Pour bien mémoriser ses cours, il faut idéalement dormir de bonnes et longues nuits... et donc étudier bien à l'avance !

Pour être complet, signalons la mémoire rétrograde concernant les faits intervenus avant un événement (souvent un traumatisme) et la mémoire antérograde concernant les faits qui le suivent.

LES MÉMOIRES SELON LEUR TYPE DE FONCTIONNEMENT (SCHÉMA 2)

La mémoire déclarative ou explicite consiste en l'acquisition de faits ou de matériel mnésique, directement accessibles mais de manière consciente, alors que la mémoire non déclarative ou implicite ou procédurale concerne les automatismes et habilités acquises (conduire voiture, moto, vélo... nager... faire la cuisine, du nettoyage... bricoler...) qui peuvent s'exprimer de manière non consciente, en mode par défaut, machinalement... (par exemple, « comment faites-vous telle recette de cuisine ou comment utilisez-vous tel outil ? »).

La mémoire déclarative se subdivise d'une part en mémoire épisodique, c'est-à-dire des événements vécus et leur contexte entre autres émotionnel (« que s'est-il passé un 11 septembre à New York ? »), particulièrement autobiographique (concerne un lieu et un moment propres à chacun... : « Qu'avez-vous mangé hier midi ? »). D'autre part, la mémoire sémantique (connaissance générale du monde... : « Qui fut Napoléon Bonaparte ? ») est la mémoire du savoir, des faits et des concepts.

Les mémoires à long terme se divisent en...

Mémoire explicite ou déclarative

- **Mémoire épisodique** ou événementielle ou autobiographique
- **Mémoire sémantique** : le savoir, la culture (sans référence à l'histoire personnelle du sujet)

Mémoire implicite ou non déclarative

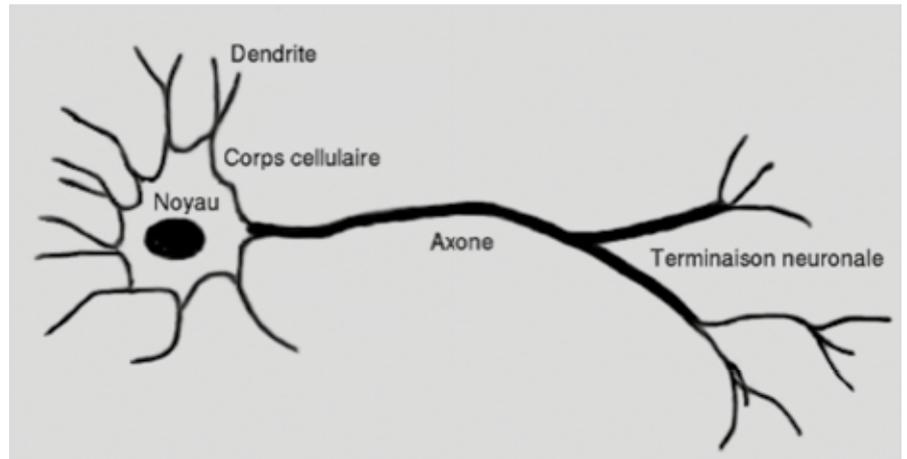
- **Mémoire procédurale** : habilités ou savoir-faire, d'ordre moteur, sensoriel ou cognitif p.ex. pratique professionnelle, mémoire des œnologues, mémoire topographique....

2. La classification des mémoires à long terme.

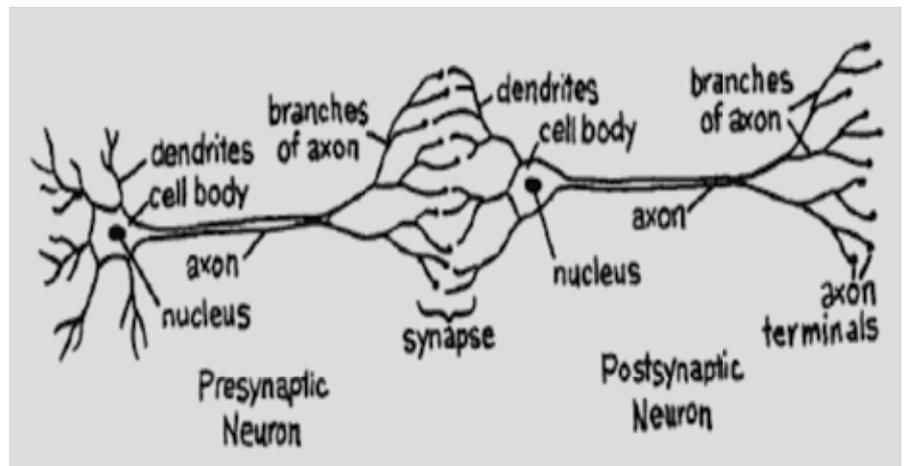
On peut encore parler de mémoire des chiffres – particulièrement efficace chez certains autistes type Asperger – par un développement cérébral particulier ; mémoire des odeurs, goûts, arômes, fort développée par l'apprentissage chez les œnologues... ; mémoire topographique et hippocampe – particulièrement surdimensionnés chez les taximen (8) – du moins avant l'utilisation régulière du GPS ! En effet, notre GPS biologique se situe dans l'hippocampe et l'étude de son fonctionnement a valu le prix Nobel de médecine 2014 à John O'Keefe (Londres) : il a pu démontrer que l'hippocampe est l'endroit où sont stockées les cartes de notre environnement, équivalentes au GPS. May-Britt et Edvard Moser (Norvège) ont complété ce travail et ce prix, par leur découverte des cellules cérébrales qui permettent de nous localiser dans l'espace, dans le cortex entorhinal (9), situé juste en dessous de l'hippocampe.

**LA MÉMOIRE SE MÉRITE !
LE CERVEAU EST BIOLOGIQUE
ET SE FAÇONNE AU JOUR LE
JOUR !**

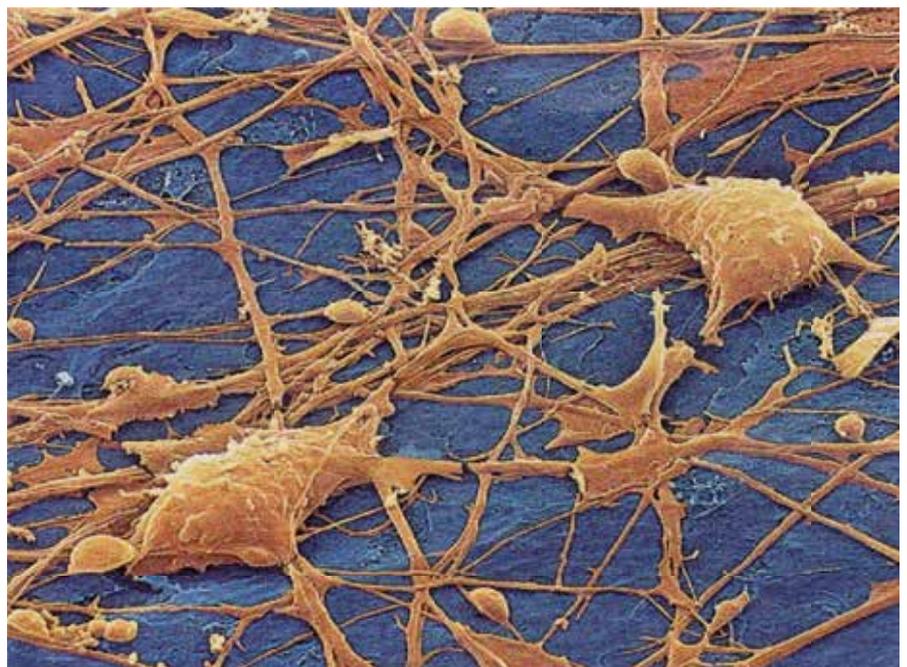
La neuroplasticité est le mécanisme biologique du développement neuronal. Les connexions entre les neurones, appelées synapses, évoluent en fonction de leur travail répétitif : une information régulièrement répétée va donner lieu à des développements synaptiques nouveaux et fonctionnels, alors qu'une information non répétée au long cours va se perdre car les synapses correspondantes vont disparaître par manque d'entretien (règle d'Hebb) (10-11). Ce n'est pas le nombre de neurones qui compte dans notre cerveau, mais le nombre de connexions synaptiques entre les neurones, environ 10.000 par neurone ! (images 3-4-5). Ainsi, chaque jour nous créons des synapses et nous en perdons en fonction de l'intensité et surtout de la régularité de nos stimulations/informations cognitives ! Ceci est tout le contraire de la mémoire électronique de nos ordinateurs : la moindre information encodée ne fût-ce qu'une fois, est pérenne, permanente jusqu'à



3. Un neurone et ses prolongements.



4. Les connexions entre deux neurones.



5. Des neurones et leurs connexions au microscope à balayage.

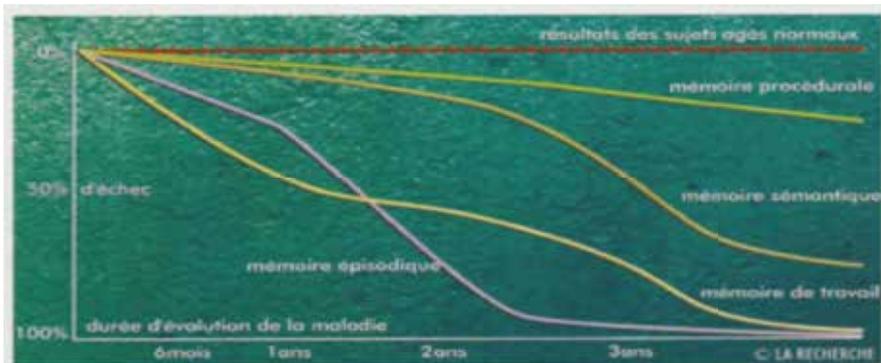


Figure 3. Les différents types de mémoires ne sont pas atteints avec la même ampleur chez les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et l'évolution de la maladie entraîne une détérioration progressive des performances mnésiques qui s'effondrent au bout de quelques années. Cette évolution est représentée sur la figure : le 0% d'échec correspond aux résultats des sujets âgés normaux. La mémoire la plus sévèrement et la plus précocement touchée est la mémoire autobiographique (épisodique) et aussi la mémoire de travail qui permet, par exemple, de se souvenir d'un numéro de téléphone le temps de le composer. La mémoire qui regroupe les connaissances générales (mémoire sémantique) se maintient plus longtemps. En revanche, même si certains aspects de la mémoire implicite sont diminués, la mémoire des savoir-faire est conservée et le sujet peut continuer à apprendre de nouvelles habitudes par répétition. Les anciennes habitudes et automatismes de vie permettent aux sujets atteints de démence de type Alzheimer de continuer à effectuer les tâches courantes de la vie malgré tout.

6. L'atteinte hétérogène des mémoires en début de maladie d'Alzheimer.

- destruction du disque dur... L'Homme doit donc faire l'effort de créer et entretenir ses mémoires par du travail spécifique quasi quotidien, sur base du travail régulier de (re)consolidation... On peut donc bien dire que « la mémoire se mérite » !

LES PATHOLOGIES

La perte de mémoire, qu'elle soit brutale ou progressive, est appelée rarement hypomnésie mais surtout amnésie, bien qu'elle ne puisse en fait se caractériser en termes de tout ou rien ! Ceci est d'autant plus logique que la mémoire est plurielle et localisée dans diverses aires cérébrales : il est rare et quasi impossible de les léser toutes en même temps (sauf traumatisme sévère ou atteinte chimique) quoiqu'au long cours dans les pathologies dégénératives l'atteinte pourrait être quasi complète.

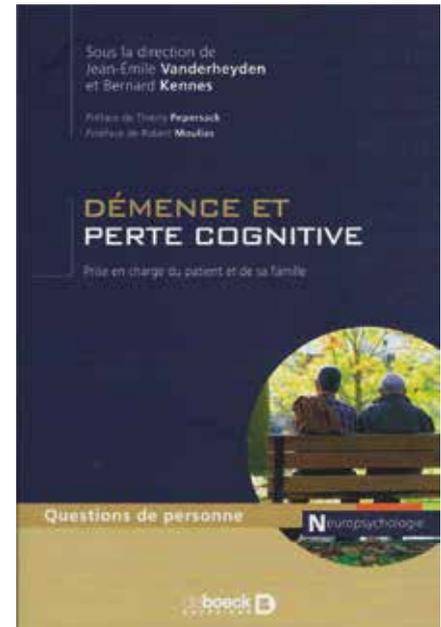
Troubles de mémoire d'origine toxique ou traumatique ou inflammatoire ou vasculaire

Ces pathologies correspondent à un incident ponctuel donnant lieu à des lésions dont la récupération est possible, mais de manière généralement lente et

partielle. L'origine toxique est souvent liée à la consommation d'alcool, qui lorsqu'elle est trop importante d'un coup peut donner lieu à une sidération fonctionnelle – rappelons que l'alcool est un toxique pour le fonctionnement neuronal – type mémoire blanche et syndrome de Korsakoff où le trou de mémoire est compensé par des fabulations (12-13).

Troubles cognitifs d'origine neuro-dégénérative

Ici, l'aggravation selon la ligne du temps est donc progressive. En simplifiant un peu, on précise que, dans les pathologies dégénératives, comme dans le vieillissement cérébral normal, le dysfonctionnement est d'abord sous-cortical (mémoire de travail avec progressivement retentissement sur la mémoire épisodique des faits récents) avant de s'étendre plus largement au niveau du cortex des hémisphères cérébraux (mémoire à long terme = mémoire des faits anciens, mémoire procédurale...) (image 6). L'aggravation selon la ligne du temps est donc progressive. Ceci explique l'intérêt de stimuler ces personnes par le biais des souvenirs anciens, qu'ils soient visuels (photos...) ou auditifs (anciennes chansons...) (6, 14). Ainsi on peut « réveiller » des ré-



7. Notre livre collectif *Démence et perte cognitive* aux Éditions De Boeck (2017).

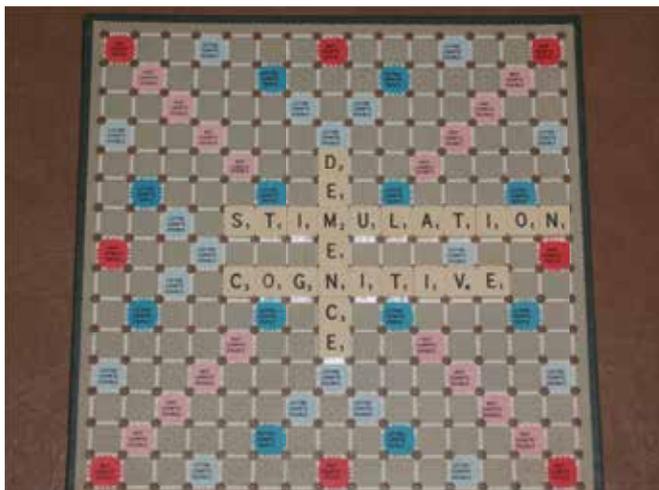
seaux neuronaux compensatoires pour améliorer les capacités mnésiques résiduelles. En remettant des souvenirs à jour (réminiscence), on peut y ajouter du plaisir ou de la joie qui y étaient associés (reviviscence). C'est la base des thérapies non médicamenteuses (cf. *infra*) : elles sont fort utiles dans ces pathologies type Alzheimer, Parkinson et affections apparentées, qui restent encore sans traitement réellement efficace sur l'évolution de la maladie (14) (image 7).

Amnésies psychogènes

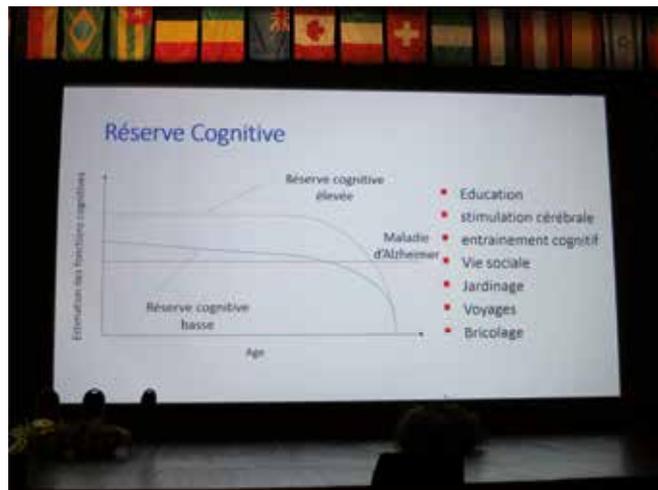
Elles sont liées à des facteurs émotionnels, indépendamment de toute lésion organique ou chimique, quoique parfois favorisée par l'imprégnation de drogue ou d'alcool, comme lors de comportements criminels. L'oubli est rétrograde, purement biographique, sans perte sémantique. L'amnésie est souvent parcellaire, intéressant des souvenirs émotionnellement rattachés à un événement stressant ou à une personne. Le traitement doit être ici plutôt orienté vers l'approche psychothérapeutique.

Le bonheur est plus fort que l'oubli !

Colette Roumanoff (Paris)



8. Le jeu de scrabble.



9. La réserve cognitive.

LES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

Outre d'éventuels médicaments choisis sur base de l'étiologie de la maladie à l'origine des problèmes de mémoire, le traitement non médicamenteux a toute son importance : il commence à être reconnu par quelques études (14). Il s'agit de stimuler le cerveau de manière multimodale en utilisant les 5 sens (olfaction, goût, vue, audition, tact) et des exercices cognitifs (attention, mémoire, langage...). Comme exemples de ces diverses stimulations (15), nous pouvons citer les mnémotechniques visuelles (faire parler sur les personnages d'une photo), auditives (faire écouter un opéra, une chansonnette connue de la personne et l'aider à en retrouver les paroles et à chanter), le jeu de scrabble (image 8), la lecture attentive (c'est-à-dire en retournant au dictionnaire au moindre mot dont la signification échappe...) et autres jeux cérébraux. Il faut insister ici sur l'importance de la créativité des aidants et soignants (14). Tout ceci permettra, surtout si les stimulations sont répétées (quasi) quotidiennement, une nette augmentation des connexions entre les neurones concernés, et donc la création d'une « réserve cognitive » (image 9), bien utile pour retarder autant que possible le déclin cognitif. On peut alors paraphraser Freud en énonçant : « La culture et le dictionnaire sont les gardiens de la mémoire ! »

Tout ceci peut dès lors retarder l'apparition d'une maladie à laquelle on serait prédisposé, et freiner l'évolution d'une affection en cours du moins dans les phases précoce et moyenne de ces affections neurologiques (11). Dans les formes plus avancées, on peut aussi nettement améliorer la qualité de vie des patients, car en travaillant ainsi à travers les émotions agréables sur base multi-sensorielle, on peut apporter du bonheur dans la vie. En effet, l'oubli n'empêche pas le bonheur, grâce aux émotions qui sont toujours ressenties ! Il est donc important de continuer à établir un projet de vie pour ces personnes entrant dans la phase ultime des troubles de la mémoire, appelée la démence ! (16). ●

RÉFÉRENCES

1. Baddeley A. (1993). *La mémoire humaine : théorie et pratique* (S. Hollard, trad.), Presses universitaires de Grenoble.
2. Thomas-Antérion C., Truche A. (1998). Stress, anxiété et mémoire. *La Revue de gériatrie*, 23(8), 723-728.
3. Ribot T. (1881). *Les maladies de la mémoire*. Paris, Baillière. Reproduction en fac-similé, L'Harmattan, 2005.
4. Desgranges B., Eustache F. (2001). Les conceptions de la mémoire déclarative d'Endel Tulving et leurs conséquences actuelles. *Revue de neuropsychologie*, 3(2), 94-103.
5. Eustache F., Desgranges B. (2012). *Les chemins de la mémoire*, Le Pommier.
6. Broutart J.-C., Robert P., Balas D. *et al.* (2017). Mnémotechnique, reviviscence et maladie d'Alzheimer. Dans J.-É. Vanderheyden, B. Kennes (dir.), *Démence et perte cognitive*, De Boeck Supérieur.
7. DeBarnot U., Sperduti M., Di Rienzo F. *et al.* (2014). Experts bodies, expert minds: how physical and mental training shape the brain. *Front Hum Neurosci*, 8, 280.
8. Maguire E.A., Spiers H.J., Good C.D. *et al.* (2003). Navigation expertise and the human hippocampus: a structural brain imaging analysis. *Hippocampus*, 13, 250-259.
9. INSERM. Prix Nobel de médecine 2014, <https://presse.inserm.fr/prix-nobel-de-medecine-2014/16004/>.
10. Vanderheyden J.-É. (2017). Quel est l'intérêt des stimulations cognitives ? Vers un « marché des neurones ». *Neurone*, 22(9), 12-17.
11. Vanderheyden J.-É. (2017). La phase précoce de prise en charge des patients atteints de perte cognitive débutante. *Neurone*, 22(7), 33-36.
12. Korsakoff S. (1889). *Étude médico-psychologique sur une forme des maladies de la mémoire*. *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 28, 501-530.
13. Coran P. (1981). *La mémoire blanche*. Paris-Gembloux, Duculot.
14. Vanderheyden J.-É., Kennes B. (dir) (2017). *Démence et perte cognitive*, De Boeck Supérieur.
15. Le Poncin M. (1987). *Gym Cerveau*, Stock.
16. Delamarre C. (2015). *Démences et projet de vie : accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou apparentée*, Dunod.

« FAUT-IL VIDER LES BIBLIOTHÈQUES ET LES MUSÉES ? », COLLOQUE AU COLLÈGE BELGIQUE

PAR FLORENCE RICHTER
rédactrice en chef de *Lectures.Cultures*

Voilà une interrogation singulière lors de ce colloque du 8 octobre 2019, organisé par le Collège Belgique (Académie royale) à Bruxelles, cette tribune du savoir, proposant chaque année un programme très varié de conférences gratuites, sur le modèle du Collège de France à Paris.



On a envie d'écrire en introduction : la mode du monde contemporain est à l'hyperspectaculaire et à la customisation à tout prix ; dès lors, les bibliothèques et les musées ont-ils peur de paraître dépassés, vieillots, et même hyperconservateurs, en ne proposant au public que leurs superbes collections ? Oui et non.

VIDER LES LIEUX DE MÉMOIRE ?

C'est la question posée par Alexandre Vanautgaerden (Käte Hamburger Kolleg, Université de Bonn) qui choisit deux exemples pour développer sa réflexion. D'abord celui du Dépôt patrimonial de Genève qu'on peut concevoir comme un « écoquartier », avec ses logements, commerces, parking souterrain, et l'abri immense des collections d'art de Genève, représentant 62 km d'œuvres ! Pour mettre en valeur, il faut d'abord s'interroger sur la « définition d'une collection » et sur sa « spécificité » : quels choix, organisation, contenu, support, consultation ? De même, tout numériser est une aberration totale (comme dans les projets Google) : quand c'est fait, on

n'est en fait nulle part ; au contraire, on se retrouve alors en quelque sorte avec « deux » collections à gérer et à mettre en valeur, la physique et la numérique. Et personne ne sait combien de temps se conserve un support numérique, en combien de temps va-t-il devenir inutilisable ? Il faut donc travailler par « projets axés sur l'interopérabilité ». Par exemple, à Genève, on a mis de côté des collections moins fameuses, pour lesquelles d'autres musées dans le monde sont plus intéressants, pour se focaliser sur des sujets spécifiques (ce dont on est le « référent »), comme Calvin et Rousseau. Sur ces deux sujets, la recherche numérique est très riche, renvoyant aussi bien aux collections propres qu'à celles d'autres musées et lieux caractéristiques dans le pays ou ailleurs. Des collections de livres, d'images, d'objets, etc. : l'approche est globale sur les sujets référents choisis.

Autre exemple au Rijksmuseum, qui a créé en 2012 un projet révolutionnaire, le « Rijksstudio », catalogue numérique haute définition de toutes les collections, accessibles comme si on visitait les lieux, via un site interactif, où l'on peut même réutiliser librement les images. Ici une réflexion approfondie a

été élaborée sur « la définition des publics », poursuivant l'esprit du service à des « communautés particulières », comme dans l'exemple de l'Académie Calvin qui, au cours des temps, a toujours servi à la fois des théologiens, des artistes, des musiciens et des éditeurs. En découle une analyse plus large du concept d'« usagers », et aussi d'architectures diversifiées pour des lieux aux usages variés (ex. : lieux de silence ou pas) ; arrivé à ce stade, on constate alors que les « documents » s'opposent aux « publics » car les premiers dévorent l'espace. Se pose en définitive la question du « maillage », comme dans de nombreux domaines : urbanistique et de services publics (songeons aux « gilets jaunes » souvent issus de la fameuse « diagonale du vide » au centre de la France) ; dans les musées et bibliothèques (cf. la réflexion de Michel Melot ou celle de Luigi Falla) ; en philosophie (cf. Zygmunt Bauman, penseur de la « société liquide ») ; en biologie (cf. Emanuele Coccia, botaniste, spécialiste de l'intelligence des plantes), etc. Ces auteurs, chacun dans leur domaine, se réfèrent à la notion de maillage, qui implique la création d'un certain équilibre entre les composants dudit maillage.

DU MUSEION AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL : CE QUE L'HISTOIRE ET L'ARCHITECTURE NOUS DISENT

Jean-François Cottier (Université Paris 7 Diderot) et François Gruson (École supérieure d'architecture Paris Malaquais) rappellent les rapports entre les musées, le sacré, la mémoire et le pouvoir. La Loi Musée de 2002 en France prévoit que le musée est plus une collection qu'un lieu, avec ses trois fonctions : conserver, étudier, diffuser. On peut dire que les Bibliothèques, les Archives et les Musées sont proches, mais pas identiques. Et la bibliothèque antique d'Alexandrie se présente comme source d'un imaginaire commun.

Quid de la relation au sacré ? Elle peut être variée. Dans l'Antiquité, Diogène raconte par exemple qu'Héraclite écrit un livre en termes obscurs, déposé devant le temple d'Athéna, afin que n'importe qui ne le lise pas. Exemple contraire : Ovide écrit un livre provocateur, refusé dans un temple comme dans une bibliothèque, mais accueilli par des lecteurs plébéiens. De manière générale, on parle de « culture chaude » (oralité) s'opposant à la « culture froide » (le livre et le logos).

Quid de la relation à la mémoire ? Les papyrus anciens étaient enroulés et donc peu souvent lus car on devait les dérouler, opération fastidieuse, d'où le développement de la mémorisation des textes (dite « par cœur », formule intéressante : ce n'est donc pas la tête qui mémorise mais bien le cœur ?). Le codex (livre) apparaît ensuite, d'abord dans des bibliothèques privées, au début pour de grands manuscrits liturgiques ou de petits manuscrits de lecture des moines. Détail à rappeler : les bibliothèques privées ont permis la conservation des textes antiques car les bibliothèques publiques ont été brûlées et pillées à travers l'histoire.

Quid de la relation au savoir ? On conçoit d'abord le musée comme un réceptacle du savoir, selon une vision



encyclopédique. Dans les fameux cabinets de curiosités, les originaux et les reproductions se côtoient joyeusement. Musées et bibliothèques ont alors un rôle d'instruction.

On constatera toujours une tension entre le rôle de conservation et celui de diffusion des bibliothèques et musées, car ils sont complémentaires mais aussi antagonistes. Qu'on songe au tableau *La Joconde* dans son coffret, qui la protège certes et la rend accessible à un très grand public, mais ne permet plus vraiment de la regarder : voir et regarder, voilà la différence... Ou que penser du Louvre-Lens qui ouvre une Galerie du Temps, résumant en quelques œuvres toute l'histoire de l'art du monde, comme dans un supermarché, où tous les biens de consommation sont rangés par rayons ?

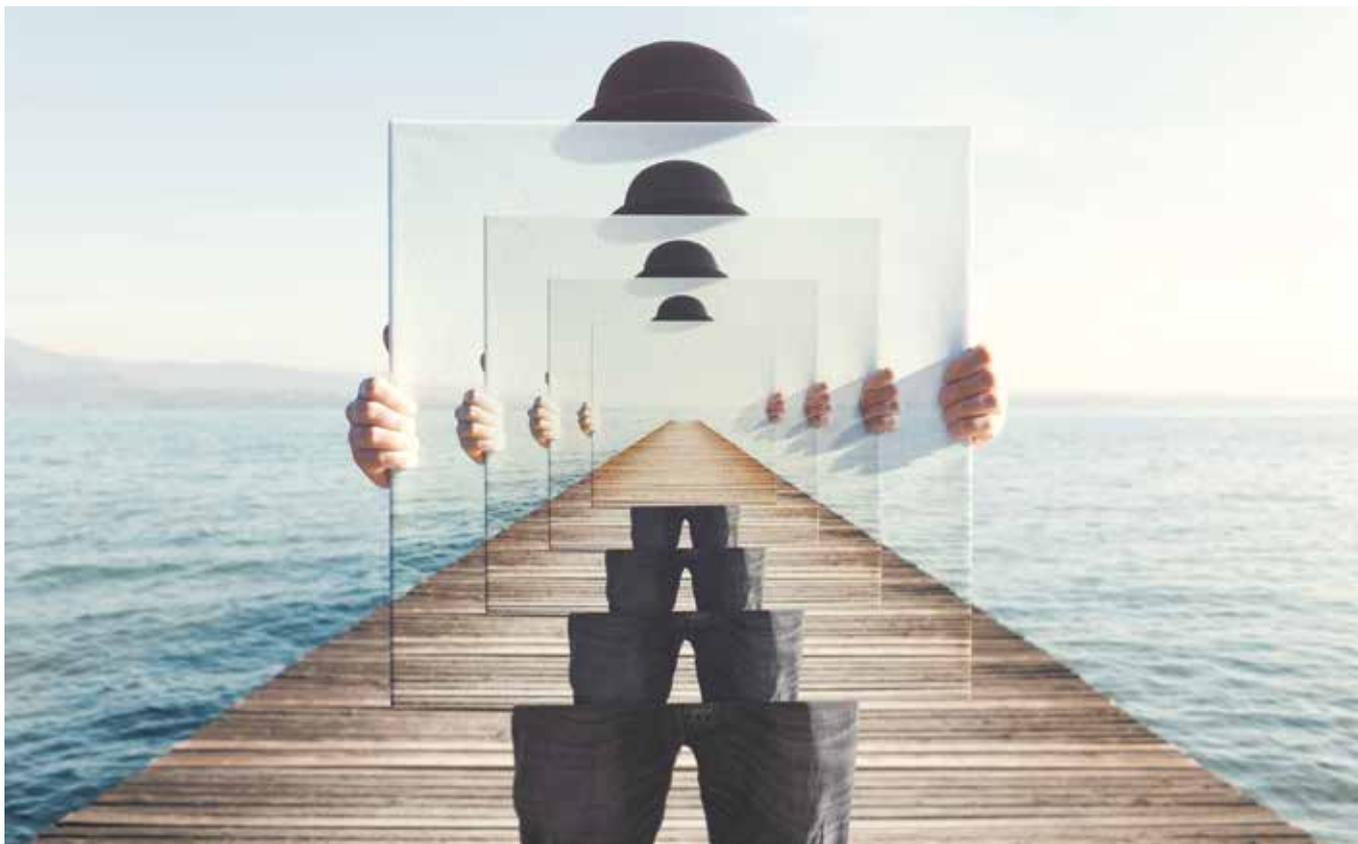
Aujourd'hui, on le sait, on vit une « décontextualisation », avec le passage d'une société du matériel à celle du virtuel.

En conclusion, l'accumulation de la connaissance, dans les musées et bibliothèques, par les humains, se présente, au cours des temps, comme une évolution à trois niveaux : celui du support et du type de lecture impliquée (papyrus avec une lecture à dérouler – codex puis imprimé avec des lectures plurielles – digital avec un retour à la

lecture à dérouler, moins pratique et riche que le codex) ; niveau de l'espace physique (individu – cité – civilisation – monde) ; enfin niveau de la temporalité (éternité pour la pierre et presque le papyrus – lenteur pour le codex – rapidité pour l'imprimerie – instantanéité pour le digital).

LE MUSÉE HYBRIDE : UN PROJET POUR LES MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

Michel Draguet (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) défend fortement la nécessité d'adaptation des musées contemporains, même si cela peut choquer les esprits. On créait, dans les années 1970, le Musée d'Art moderne, puis plus récemment, sont nés le Musée Magritte et le Musée Fin de siècle, pour lesquels les collections de la Belgique se présentaient comme « référents » (pour reprendre la formule ci-dessus d'Alexandre Vanautgaerden, aussi une expression bien connue dans le monde muséal). On a qualifié ces créations de « musées pour touristes », obsédés par les rentrées d'argent (en quinze ans, et malgré les attentats de Bruxelles, les entrées aux MRBAB sont passées de 15.000 à 750.000). N'est-il pas bizarre de critiquer cette réussite, alors même qu'on veut sans cesse rapprocher les



► citoyens de la culture ? M. Draguet répond aussi à une autre critique : montrer ne tue pas les collections (il suffit de les exposer dans de bonnes conditions) mais tue les bâtiments (qui doivent accueillir beaucoup de monde). Et les musées constituent bien la construction d'un récit : il faut élaborer un discours clair autour d'un projet collectif, et aujourd'hui intégrer les nouvelles technologies. Il faut de nos jours y intégrer aussi des services comme les restaurants ou les art shops. Même s'ils peuvent intégrer cette dimension, les musées ne doivent par pour autant se transformer en « Ateliers Lumière », ces grands spectacles d'images projetées, des sons et lumières, avec repas assez chics, qui existent depuis quelques décennies en France et connaissent beaucoup de succès. Selon M. Draguet, le musée devient une somme d'expériences : on peut faire la fête au MOMA, on peut visiter un musée de manière classique, on peut présenter les cochons de Wim Delvoye à côté des tableaux de Rubens aux MRBAB. Le musée est vivant et, rappel important, ses collections relèvent du

« bien commun », elles appartiennent à tous les publics, les passionnés bien informés comme les sans-abri ou les personnes âgées qui viennent s'y réfugier quand il fait trop froid ou trop chaud dehors : le Service éducatif des MRBAB a mis en place des projets d'accueil et de visites pour ces publics inattendus, qui entrent au musée pour bénéficier des salles climatisées.

En conclusion, M. Draguet insiste sur l'élaboration de projets, et l'Europe d'aujourd'hui, une Europe en paix, lui semble à cet effet un thème excellent ; sans nier l'Europe colonialiste ni les horreurs des deux guerres mondiales, mais il faut se tourner positivement vers l'avenir.

MÉTAMORPHOSE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE À PARIS : J'APPRENDS, JE FAIS, JE PARTAGE

Claude Farge (spécialiste du numérique) résume en un seul titre ci-des-

sus tout son projet de nouveau directeur de cette Cité, installée à Paris, dans le quartier populaire des Halles. Son mot clé est « métamorphose » pour revigorer le lieu, trente ans après sa création, et à la suite d'une crise financière et sociale (pour le personnel). Bref, il fallait imaginer un autre projet, qui fait sens, en abandonnant les « projets scientifiques » (mieux portés par le milieu universitaire) et en léguant une partie de la collection à la Bibliothèque nationale de France. « J'apprends (comme spectateur des événements du lieu), Je fais (comme acteur de projets), Je partage (via des dispositifs collectifs et collaboratifs) » sont donc bien les maîtres mots de la Cité et du Forum des images. Les fab labs, ça fonctionne ; les master classes, ça ne marche pas, mais des classes de réflexion sur des « projets ratés », ça intéresse ! Claude Farge insiste sur la démarche : trouver ce qui fait sens, mettre en place avec le personnel du lieu, trouver les moyens (et considérer le monde politique comme un partenaire).

LE COURANT « DROIT & LITTÉRATURE » COMME POINT FOCAL D'UN PROJET ENTRE LES MUSÉES DE BONN ET UN CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE

L'exposé de Werner Gephart (Käte Hamburger Kolleg, Université de Bonn) proposait une réflexion originale, malheureusement présentée dans un vocabulaire assez abstrait. Sa réflexion se rattache au courant de philosophie du droit « Droit & Littérature » (chez nous illustré par le professeur François Ost) qui vise à susciter la réflexion sur la nature du droit dans la société, afin de donner une bouffée d'air frais au droit positif (celui qu'on applique tous les jours, très prescriptif, très matérialiste). Au Royaume-Uni et aux États-Unis, le courant est très actif et très ancien, nommé « Law & Literature », et il inspire même les décisions très concrètes d'un célèbre juge de la Cour constitutionnelle des États-Unis, qui se réfère notamment à Shakespeare dans ses argumentations judiciaires, cela de manière très sérieuse et très réfléchie. Car la littérature peut nourrir le droit : selon la formule du philosophe Tzvetan Todorov, « la littérature est un laboratoire expérimental de l'humain ». En Allemagne, dans ce courant « Recht als Kultur », W. Gephart tente une approche interdisciplinaire, et veut rapprocher les sciences humaines des sciences naturelles mais aussi des arts. D'autres intervenants ont rappelé les rôles de mémoire, de sacré, de pouvoir, des musées et bibliothèques. W. Gephart veut contrebalancer le pouvoir ultralibéral et la marchandisation à tout prix, qui investit les musées sous la forme de restaurants, art shops immenses et autres spectacles, pour y (ré) instaurer la production d'œuvres d'art : ainsi, dans son centre de recherche universitaire en droit, à côté des réflexions théoriques, on installe des œuvres, on programme des performances, afin d'interroger les rituels et les symboles de la justice grâce aux arts plastiques ou à la BD-manga, en mettant en scène le droit, par exemple les robes des juges, les « masques de la justice », etc.

LES MUSÉES À L'ÈRE DES RÉPLIQUES AUTHENTIQUES, ET NAISSANCE DU « MONDE-MIROIR »

Que penser des fameuses restitutions demandées par Athènes à Londres des frises du Parthénon ? Les momies ou trésors égyptiens dans tous les musées du monde doivent-ils retourner à leurs lieux d'origine ? On pourrait multiplier les exemples et les arguments d'un côté comme de l'autre : oui à la restitution par respect pour l'histoire des peuples et parce qu'un droit de propriété a été violé ; non à la restitution car un travail énorme a été accompli par les musées européens (par exemple la Porte d'Ishtar était un amas de cailloux lors de la découverte archéologique du XIX^e siècle, la Porte a été entièrement reconstruite par les scientifiques, pour l'installer à Berlin) et car il s'agit d'un patrimoine de l'humanité sans doute plus accessible dans leurs lieux actuels d'installation. Bref comment décider ? Autre problème : comment donner accès aux œuvres sans les dégrader ? La reconstitution des grottes de Lascaux ouvre-t-elle une porte vers une solution ? Oui, selon Frédéric Kaplan et Isabella di Leonardo (Laboratoire d'humanités numériques, École polytechnique fédérale de Lausanne) qui développent le projet Time Machine, c'est-à-dire une numérisation massive en 3D, ce qu'ils nomment la naissance du « monde-miroir » : pas vraiment une nouveauté conceptuelle, comme ils l'expliquent, puisque ces réalisations relèvent du même domaine que la relation « carte-territoire » (entre une carte géographique qui est censée représenter, mais n'égalera jamais, le territoire). Si la création de « vrais-faux » robotiques (par exemple des tableaux) et si faire circuler les répliques solutionne une partie des problèmes des musées, elle en introduit d'autres : la technologie numérique permettra dorénavant aux faussaires de créer de nouvelles œuvres ; et qui sera propriétaire des copies, créées par les robots de sociétés privées ? Enfin, j'ai envie d'ajouter : que penser de ce portrait « inédit » de Rembrandt, peint par un ordinateur ?

Génial ou pornographique (voir le sourire du personnage, loin du mystère à la Rembrandt, et plus proche de la lubricité d'un lupanar...) ? Et le propre de l'homme dans tout cela, le charnel, l'incarnation ? Je me permets ce rappel d'une formule célèbre d'un spécialiste du numérique : « On ne pourra jamais rendre heureux un ordinateur en lui offrant des fraises à la crème. » Le musée va-t-il se dissoudre dans le monde-miroir ?

DU MUSÉE PLEIN AU MUSÉE VIDE

François Mairesse (Université Paris 3 Sorbonne) rappelle la réflexion sur la définition contemporaine du musée, ce qui fait son « authenticité » : en effet, voici quelques années, s'est déroulée la « bataille de Kyoto », ville où se réunissait l'Association internationale des musées, avec 40.000 spécialistes, et où a été rejetée une nouvelle définition dans laquelle le rôle de « préservation-conservation » des musées aurait disparu. Une collection, par définition, exige une accumulation (une visée encyclopédique d'un certain niveau permet la connaissance scientifique), mais *a contrario* un musée ne peut pas connaître une croissance infinie. D'où un mouvement contraire dans les années 1980, comme avec le musée de Bilbao, construit en 1997, qui se visite presque davantage pour l'architecture de son bâtiment que pour ses collections ; ou plus encore : The Empty Museum à Tokyo, qui ne propose que des expositions temporaires, mais s'affirme bien musée et non galerie. Deuxième et troisième défis des musées : la non-aliénation des collections en question ; et l'interrogation sur les substituts numériques, comme par exemple en Corée où il existe un musée Van Gogh entièrement numérique. Dernier défi : le « rôle social » des musées, sur lequel on ne cesse de s'interroger depuis les années 1970. Avec plus d'événements, de débats, beaucoup moins de collections, le futur qui se profile : un « musée activiste » ? Ce questionnement revient épisodique- ▶



- ment, surtout en période de crise : on peut lire en 1930 un article de Jean Capart sur ce sujet ; ou dans les années 1960, on créait des écomusées axés sur la vie des habitants.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES : DES COLLECTIONS AUX PRATIQUES DE LECTURES

L'exposé de Jean-François Füg (Administration générale de la Culture, Fédération Wallonie-Bruxelles) résume l'évolution, bien connue par nos lecteurs, de la Lecture publique, notamment le décret de 2009 quand les « pratiques de lectures » prennent de l'importance, à côté de la constitution des collections, pour les 155 réseaux et environ 500 bibliothèques en Belgique francophone. Rappelons quand même qu'avec 20 % de la population francophone et 833.000 usagers, les bibliothèques représentent le premier secteur de la culture dans le non-marchand (le cinéma le précède mais il s'agit d'un secteur marchand). Après une chute importante pendant des années, le prêt d'ouvrages recommence à grimper (11 millions, c'est-à-dire plus 20 % en 2017 par rapport à 2016), est-ce un effet de la crise de 2008 ? Mais les animations se développent aussi (de 33.000 en 2008 à 53.000 en 2017). On voit pas mal de « séjournants » qui travaillent à la bibliothèque, pas mal aussi de par-

tenariats avec des écoles, des centres culturels, le monde associatif, etc.

La force du réseau interbibliothèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles tient à : la mutualisation des moyens ; des catalogues collectifs ; le prêt interbibliothèque via l'outil Samarcande (seul pays au monde où c'est gratuit) ; le prêt numérique en ligne via l'outil Lirtuel ; et le service Eurêkoi de réponses à des questions en ligne (service qu'a rejoint la France). Par contre, depuis dix ans, pour des raisons budgétaires, il existe un moratoire sur la construction de nouvelles bibliothèques (ce sont donc les villes et communes qui déboursent les moyens à ce propos). Les bibliothèques publiques sont aussi très variées et s'installent parfois dans des lieux inattendus, comme des anciens moulin, école, chapelle, hôtel, ou dans des constructions récentes hypercontemporaines.

Que dire pour demain ? On développera : la « bibliothèque hybride » (déjà bien installée dans de nombreux lieux avec les EPN, espaces publics numériques), mais hybride aussi grâce à ses autres espaces polyvalents ou à ses activités hors les murs dans les parcs et dans les rues par exemple ; la « bibliothèque 3^e lieu de vie » (après la maison et le travail) qui s'adresse à des publics diversifiés ; la « bibliothèque froide » (via ses services dématérialisés) ; et la « bibliothèque actrice de son territoire » qui applique des plans de développement de la lecture, chacune propre au profil de son territoire.

EN CONCLUSION : UN MUSÉE PEUT-IL ENCORE ÊTRE ENCYCLOPÉDIQUE ?

Après les réflexions et descriptions de projets dynamiques par les intervenants au colloque dans différents pays, Jean-Yves Marin (Musées d'art et d'histoire de Genève) présente une remarquable conclusion, pleine de simple bon sens. Il affirme qu'un musée aujourd'hui est un savant équilibre de conservation, d'accueil des publics variés et de gestion managériale. En effet, son musée possède un profil unique en Europe (et plus largement sans doute) : le cas de Genève relève de la gageure, car il n'a jamais été rénové depuis 1910, à cause des nombreux refus d'agrandissement décidés par les fameuses votations du peuple ! Par contre, d'autres musées ont ouvert leurs portes au cours du temps (ethnographie, horlogerie, Croix-Rouge, sciences, etc.) et Genève compte aujourd'hui 21 musées.

En conclusion du colloque, et sans du tout se profiler comme un passiste, J.-Y. Marin veut rappeler l'esprit du projet encyclopédiste décrit par Diderot voici quelques siècles : « Traiter des connaissances de façon méthodique, pour les lier les unes aux autres ». Marin rappelle donc l'importance de confronter les beaux-arts aux autres matières, et que pour faire de la recherche scientifique (dans les universités), il faut des « séries exhaustives » (récoltées et engrangées dans les musées et les bibliothèques au cours du temps). Et que ces musées et bibliothèques doivent demeurer, pour les générations futures, des lieux d'éducation, d'accès libre à tous les savoirs, dès la petite école. Ils demeurent des lieux toujours sous-estimés de pédagogie positive et d'œuvre civilisationnelle. S'ils doivent se rendre plus accessibles, les musées et bibliothèques n'ont pas pour objet de devenir « ludiques », ils ne sont pas des objets de la société de l'*entertainment*. Les publics prennent souvent la voie de la facilité, affirme J.-Y. Martin, qui termine par cette formule excellente : « On accueille tous les publics, et pas question de maîtriser les publics, mais on peut mettre en valeur l'originalité et maîtriser les collections ! » ●

LA MÉMOIRE EN BIBLIOTHÈQUES, CENTRES CULTURELS ET POINTCULTURE

LA MÉMOIRE, CETTE MATIÈRE VIVANTE !

ENQUÊTE EN CENTRES CULTURELS, BIBLIOTHÈQUES ET POINTCULTURE

PAR LILIANE FANELLO

journaliste

Collective, enfouie, contée, exposée... La mémoire est un sujet inépuisable de partages et de connaissance, de transmission et d'émancipation. En Wallonie et à Bruxelles, les projets foisonnent, des plus « modestes » aux plus ambitieux, avec ou sans mémoire...

BRUXELLES : BULLES DE MÉMOIRE EN EAUX TROUBLES

Pour démarrer notre exploration, nous avons emprunté les chemins de la perte de mémoire. Au Centre de Soins de Jour de l'ASBL Maison Sainte-Monique à Bruxelles, on accompagne des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Et surtout on cultive une philosophie : ce n'est pas parce qu'on est atteint de démence que la vie est finie ! C'est cet état d'esprit que Lorraine Léonard, la directrice, a voulu partager notamment dans l'exposition « Tu veux ma photo, une fois ? », où des visiteurs du centre ont été photographiés avec un objet personnel. Le plaisir occupe donc une place essentielle dans les activités proposées tout au long de l'année. « Celles-ci visent à reconnecter les résidents avec la mémoire à long terme, et en tout cas à mettre en avant leurs ressources, et à ce que ces personnes se sentent heureuses dans l'instant, puisque leur mémoire s'en va », explique Lorraine Léonard. Une des activités régulières a été lancée en 2014 à l'initiative de la Bibliothèque Bruegel : un atelier conte.

« Les contes sont un bel outil pour nos résidents car ils contiennent beaucoup de symboles et font parler l'inconscient collectif. D'office, ils éveillent des sensations d'enfance et des émerveillements », poursuit Lorraine Léonard. Tous les mois, la conteuse Véronique de Miomandre y lit des histoires, des poèmes, chante des chansons... « Je me suis très vite rendu compte qu'il ne fallait pas venir avec des albums mais avec des livres, car ces personnes ne veulent pas être infantilisées », explique la conteuse. « C'est pourquoi quand j'introduis une histoire, je la resitue toujours avec des éléments plus "intellectuels". » Si, au début, les personnes étaient parfois déstabilisées par sa venue, au fil des rencontres se sont noués des liens. « Même si elles n'ont pas la mémoire, elles me connaissent et se sentent en sécurité. » Et parfois, au détour d'un mot, d'une chanson ou d'une histoire, des petites bulles de mémoire refont surface. « C'est assez surprenant à voir », s'enthousiasme Véronique de Miomandre. « C'est comme si en empruntant des petits chemins détournés, tout à coup on a accès à des zones de mémoire ! »

BASTOGNE-ROCHEFORT-TOURNAI : PARTAGES AUTOUR DE LA MÉMOIRE ET DE L'OUBLI

À Bastogne, la maladie d'Alzheimer et les troubles de la mémoire ont mobilisé de nombreux acteurs locaux autour d'une semaine de sensibilisation organisée en novembre 2018, « Les souvenirs au présent ». Au menu de cette action : des activités pour éveiller partage et transmission entre les générations touchées par la maladie d'un proche, pour susciter l'expression et la rencontre, mais aussi pour apporter soutien, écoute et conseils sous un regard inédit. Citons par exemple une « Cabane aux histoires avec papy ou mamy » qui proposait des lectures d'histoires sur le thème des souvenirs, de la vieillesse et de la transmission. Ou encore un atelier d'écriture à quatre mains entre résidents du home Sans Souci et une classe d'élèves. Celui-ci était animé par Christian Dalimier, metteur en scène de la pièce *Un mardi sur deux*, programmée par le Centre culturel de Bastogne durant la même semaine.

Le Centre culturel des Roches de Rochefort s'est quant à lui intéressé aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (et apparentée) par le biais du projet « Au Fil de la Mémoire », qui fait la part belle à l'expression artistique. Par ailleurs, dans une optique de transmission au sens plus large, un collectif de seniors, Brin de



Péruwelz - Animations des Passeurs de mémoire pour le projet *Vivre d'histoires et d'eau fraîche* © Arrêt 59



Péruwelz - Spectacle *On avait de bonnes dents* par Les passeurs de mémoire © Arrêt 59

► jasette, s'est également mis en place avec la collaboration du Centre culturel. Comme l'expliquait sa directrice Carine Dechaux dans notre *Lectures. Cultures* n° 11, Brin de jasette se réunit depuis neuf ans autour de l'idée de transmission. « En collaboration avec le Centre culturel, les écoles, le monde associatif et la résidence Préhyr, ils enregistrent et retranscrivent des récits de vie, organisent des visites et des expositions, participent à des ateliers créatifs, des débats philosophiques, spectacles repas partagés... »

À Tournai, le partage autour de la mémoire et de l'oubli a pris des allures plus acrobatiques. Ce sont les cinq artistes de la compagnie circassienne Poivre Rose qui ont donné le ton. Dans leur spectacle *Mémoire(s) - Variations acrobatiques sur un oubli programmé* (présenté au Centre culturel de Tournai début 2018), ils se sont attaqués aux méandres de la mémoire de manière décalée, avec humour et finesse, emmenant les spectateurs sur un chemin qui emporte tous les souvenirs. Un chemin entre l'être et l'oubli.

JETTE : « JE VAIS AU MARCHÉ ET J'ACHÈTE... »

« Je vais au marché et j'achète... » Qui n'a pas un jour trébuché dans ce jeu où la liste des courses s'allonge au gré de l'imagination des joueurs ? À Jette,

chaque jeudi matin de 10 h à 12 h, ils sont une petite quinzaine de participants à y jouer. Ils ont en moyenne 75 ans et plus... Et c'est Michel qui est à la manœuvre, avec dans sa valise son enthousiasme et une réserve inépuisable de jeux pour stimuler la mémoire. Bienvenue à l'atelier-jeu « Mémoire qui flanche » ! Le Centre culturel de Jette accueille cette animation hebdomadaire depuis quatre ou cinq ans. « Elle s'intègre bien dans nos activités car, autour de nous, il y a pas mal d'associations du troisième âge », confie-t-on au Centre culturel. « La majorité des activités sont des exercices de mémoire », décrit Michel. « Mais pas uniquement. J'aime aussi varier avec des exercices d'observation ou de réflexion, pour faire travailler d'autres zones du cerveau, et amener des pensées positives... » Le rendez-vous a ses rituels, comme les cinq blagues racontées à chaque rendez-vous par différents participants, et dont les autres doivent se souvenir. À entendre les rires qui traversent les murs du local du Centre culturel, la bonne humeur est très souvent au rendez-vous... Ce qui oblige d'ailleurs l'animateur à rappeler de temps à autre le groupe à l'ordre : on est là pour travailler tout de même ! Chaque semaine, Michel mesure l'intérêt de cette animation. « La plupart des membres remarquent de sérieuses améliorations de leur mémoire, surtout pour la chaîne "je vais au marché". »

PÉRUWELZ FAIT RÊVER DES JAILLISSEMENTS DE LA MÉMOIRE

À Péruwelz, les aînés de la commune sont impliqués dans des tas de projets en lien avec la transmission. Ce sont les « passeurs de mémoire », un groupe porté par l'association d'éducation permanente Ag'Y Sont en partenariat avec Arrêt 59, le Centre culturel de Péruwelz. L'aventure a démarré en 2008, au départ simplement pour raviver et rassembler les souvenirs en lien avec diverses thématiques. En 2012, Arrêt 59 a suggéré un changement de cap : « Notre idée était que les passeurs de mémoire participent désormais à la création, et ne soient pas uniquement tournés vers le passé mais aussi le présent », décrit Delphine Leroy, coordinatrice de l'action culturelle générale à Arrêt 59. Le premier gros projet a été l'élaboration d'un parcours autour des fontaines de Péruwelz, racontant des souvenirs liés à l'eau. Cette balade s'est accompagnée d'un superbe livret élaboré collectivement.

Vivre d'histoires et d'eaux fraîches. La graine artistique était plantée. D'autres projets ont suivi : un film sur les métiers anciens et oubliés, puis la scène, avec le spectacle *On avait de bonnes dents*. Une véritable performance pour les acteurs, dont plusieurs n'avaient jamais mis les pieds dans un théâtre ni même vu de spectacle !



Sprimont - Atelier expression de sagesse à Banneux © Cathy Vandendriessche



Bibliothèque d'Anhée - Recettes de vie récoltées sur un marché du terroir ©

SPRIMONT/BANNEUX : LES EXPÉRIENCES DES AÎNÉS FONT LE BONHEUR DES PETITS

Les aînés sont aussi au cœur des animations de Cathy Vandendriessche, créatrice d'Expression de Sagesse. Ou plus précisément la transmission de leur expérience. « Dans plusieurs régions du monde, les aînés sont au centre de la société. Leur savoir et leur expérience leur donnent une place de premier ordre », souligne-t-elle. « Mais qu'en est-il chez nous ? On dit qu'un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. Je voulais faire quelque chose pour que toute cette expérience ne soit pas perdue. » Cathy Vandendriessche accompagne les aînés dans un processus créatif. Elle les aide à raconter leur expérience personnelle au travers de fictions transmises dans des livres pour enfants. « Ensuite, pour illustrer ces récits, les aînés forment un binôme intergénérationnel inédit avec de jeunes illustrateurs, et les deux s'enrichissent mutuellement », explique-t-elle. En janvier 2019, elle a démarré un programme d'écriture à la Résidence Carrefour Saint-Antoine à Banneux. Chaque participante a inventé une histoire autour d'un message qu'elle voulait transmettre. Ces rencontres ont donné naissance à neuf récits, qui font l'objet à l'heure actuelle d'un travail d'illustration. « À partir d'avril, on lancera une campagne de finance-

ment participatif afin que ces livres puissent voir le jour. La Bibliothèque de Sprimont se fera le relais de la campagne, et une fois les livres sortis, elle accueillera les auteurs pour des séances de lectures. » Cathy Vandendriessche termine : « Ce projet a créé une dynamique impressionnante, où les aînés sont redevenues actrices et ont recréé des liens. »

ANHÉE-DENÉE : LA VIE EN RECETTES

Tisser des liens, c'est exactement ce qu'ont imaginé les Bibliothèques d'Anhée et Denée avec leur livre de recettes. Cela fait plusieurs années que ces bibliothèques communales et le CIEP de la Province de Namur se côtoient en (bons) voisins. En effet, ce dernier organise, juste au-dessus de la bibliothèque, des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation pour des adultes des communes d'Anhée et d'Yvoir. Une occasion pour les bibliothèques de proposer des animations aux apprenants, pour qu'ils osent franchir les portes et se familiarisent avec leur espace... Ces rencontres sont très riches, mais relativement ponctuelles. En 2016, les équipes des bibliothèques et du CIEP, en partenariat avec les CPAS-PCS Anhée/Yvoir, ont eu envie de se lancer dans une aventure plus ambitieuse. L'appel à projets « Accès à la

Culture pour Tous » de la Province de Namur leur en a donné l'occasion. « On a eu l'idée de créer un livre de recettes au sens large, mêlant cuisine et expériences de vie », raconte Julie Renson, animatrice aux Bibliothèques d'Anhée et Denée. « Pourquoi les recettes ? D'abord parce que les apprenants sont très sensibles à la cuisine, et puis parce que la cuisine est le lieu où les souvenirs et les identités culturelles s'expriment, et où se partage une convivialité. » Le travail autour du livre a duré deux ans. « Nous nous sommes inspirés du petit ouvrage *La recette* de Philippe de Kemmeter, qui est devenu naturellement le parrain de notre projet. Nous avons suivi pas à pas sa "recette pour faire un livre", et au fil de rencontres régulières ou plus improbables, souvent festives, nous nous sommes amusés à écrire des recettes pour être heureux, des recettes pour trouver un travail... » L'objectif était aussi de permettre aux apprenants d'aller à la rencontre des habitants des communes d'Anhée et d'Yvoir. « Notre projet a par exemple démarré sur un marché du terroir où nous avons proposé aux passants une sorte de troc : une dégustation en échange d'une recette », poursuit Julie Renson. Le projet s'est clôturé par la sortie officielle de cet ouvrage, en pleine semaine « Fureur de lire 2019 ». Disponible dans toutes les bibliothèques en Province de Namur, sur le site du CIEP et le portail tire-lire.be, ►



Centre culturel de Nassogne - Les billes, fresque théâtrale du projet *Allons promener les chèvres* © Fabrice Mertens

- ce livre intitulé *Quelques recettes de vie* témoigne aussi, au-delà d'une expérience créative, de cheminements, d'apprentissages et d'émancipations à travers les mots, les livres et la culture.

NASSOGNE PROMÈNE LES CHÈVRES ET FÉDÈRE SES HABITANTS

Dans un contexte tout autre, le Centre culturel de Nassogne est particulièrement sensible à la valorisation du patrimoine local, avec des projets pour rendre les habitants acteurs de leur histoire, leur donnant l'opportunité de défendre et d'exprimer leur propre culture et leurs racines. En 2009, il a lancé un appel global à sa population locale afin de mettre sur pied un projet créatif autour du patrimoine oral de l'entité communale. Précisément, une fresque théâtrale participative et intergénérationnelle qui contient histoires, légendes et anecdotes sur le passé des villages de Nassogne. « Au départ, l'idée est venue d'une concertation avec les aînés, qui avaient le désir de s'investir dans des projets et laisser une trace », raconte Jean-Pierre Clinckx, directeur du Centre culturel. « Des bé-

névoles ont réalisé une récolte de récits de vie et nous avons choisi une série de thèmes, comme les relations amoureuses, les transports... Puis un atelier théâtral s'est mis en place. » Nassogne est une petite commune rurale. Très vite, l'effet boule de neige s'est enclenché, mobilisant au final plus d'une centaine d'acteurs amateurs de l'entité. Le travail a abouti à trois fresques théâtrales intitulées *Allons promener les chèvres...*, présentées en 2011 dans trois villages : Grune, Ambly et Masbourg. Scènes de mariage, dans l'école du village, au lavoir, reconstitution de métiers anciens, costumes d'époque, jeux à l'ancienne, implication des groupes musicaux locaux comme l'Harmonie royale communale de Nassogne pour accompagner une procession à l'ancienne... L'enthousiasme suscité par la première édition a été si grand que, depuis lors, le Centre culturel a remis le couvert avec une fresque théâtrale tous les deux ans, jusqu'à la dernière en date en 2017. « Qu'est-ce qu'il en reste aujourd'hui ? Ces projets ont été très fédérateurs et il y a eu un vrai impact au niveau social », affirme Jean-Pierre Clinckx. « Pour certains habitants, cela a clairement permis de retrouver du sens, de sortir de l'isolement et reconstruire une vie sociale. »

SAINT-GHISLAIN : LA MÉMOIRE COMME PRÉTEXTE DU VIVRE ENSEMBLE

Dans l'entité saint-ghislainoise, la réflexion sur la réappropriation de la mémoire s'est entremêlée avec celle du vivre ensemble. « À l'occasion du décret relatif aux centres culturels de 2013, la demande est apparue que le nôtre aille davantage vers les villages », explique Vincent Logeot, directeur du Foyer culturel de Saint-Ghislain. En lien avec les quatre axes prioritaires dégagés par l'institution, l'idée d'une web-radio est née, en partenariat avec la bibliothèque communale. Son nom est Mé'Mots. « Notre volonté est d'aller collecter de la mémoire chez les anciens de l'entité, mais aussi chez les nouveaux habitants car ils apportent un regard différent. L'objectif n'est pas de travailler la nostalgie de la mémoire, mais de favoriser au maximum le vivre ensemble. Nous abordons plein de choses : le travail, les anciens commerces... Le rassemblement des souvenirs et la manière dont ils peuvent s'entrechoquer forment une mémoire collective et permettent de tisser des liens entre les gens. » Cette mémoire, le Foyer culturel de Saint-Ghislain veut la garder active. Aussi, l'idée est que les capsules sonores servent dans le futur à des projets culturels. La mémoire a aussi servi de fil conducteur à un projet mené à Villerot, petit village de l'entité où « le vivre ensemble s'était un peu endormi ». Pendant plus d'un an, un projet d'exposition sur le passé du village a mobilisé ses habitants. Récolte iconographique, atelier d'écriture avec les habitants et les enfants de l'école du village... Ce projet a généré une dynamique que le village n'avait plus connue depuis longtemps. « Finalement, ce projet est un peu le prétexte pour réfléchir à ce qu'on fait, ou qu'on ne fait plus ensemble », commente Vincent Logeot. « L'exposition "Villerot, un village à revivre" est un aboutissement, mais aussi un point de départ, car avec les habitants, nous allons nous poser la question : et maintenant ? »



Centre culturel de Flémalle - Spectacle *D'ici et d'ailleurs* au quartier Trixhes
© Christian Limet

FLÉMALLE : MÉMOIRE COLLECTIVE D'ICI ET D'AILLEURS

Cité construite à la fin des années 1950 sur le modèle des cités jardins anglaises de la fin du XIX^e siècle, le quartier des Trixhes à Flémalle ambitionnait d'offrir un cadre de vie agréable aux classes populaires en dehors des zones industrielles polluées de la Vallée de la Meuse. Lors du dernier week-end de septembre 2018, il a accueilli un spectacle collectif, sous forme de parcours promenade destiné à faire découvrir son histoire et ses particularités architecturales, et en même temps aborder la diversité des origines de ses habitants et interroger la mémoire collective à ce sujet. « *D'ici et d'ailleurs*, spectacle sur la mémoire humaine des Trixhes, s'inscrit dans une véritable tradition pour nous », explique Paul Normand, chargé de communication au Centre culturel de Flémalle. « Cela fait plus de vingt ans que nous animons une série de spectacles à caractère historique. Ces créations consistent à mettre en valeur le patrimoine flémallois et à mettre en scène des habitants amoureux de leur commune. Elles ont pour objectif de créer ou de renforcer les liens entre les participants, tout en les initiant aux codes du théâtre, en stimulant leur imaginaire et en développant leur potentiel créatif. » Comme pour *D'ici et*

d'ailleurs, le duo Marie-Hélène Joiret à l'écriture et Luc Jaminet à la mise en scène y est toujours à l'œuvre.

RICHES CLAIRES : L'HISTOIRE AVEC UN H

À la Bibliothèque des Riches Claires à Bruxelles, l'histoire, entre autres celle de Bruxelles, est un thème récurrent d'exploration. Et par la même occasion de création de lien social. Un petit tour sur le site de la bibliothèque nous apprend que la première conférence liée à l'histoire de Bruxelles remonte à 1993 : « Les vieux métiers de Bruxelles ». Depuis lors, les rencontres se sont multipliées, attirant un public « constant et demandeur ». Le plus souvent, elles s'inspirent de l'actualité : sortie d'un livre sur l'histoire de Bruxelles (comme celui de Thierry Demey sur *l'Histoire des écoles bruxelloises*), réouverture du Musée Manneken-Pis, conférence « Mozart à Bruxelles » l'année des 250 ans de la naissance de Mozart... Parfois, l'histoire se fait aussi plus gourmande, avec



Bibliothèque du Séminaire de Liège - Animation *Autour du manuscrit* ©

des rendez-vous en partenariat avec le Centre de la Gastronomie historique. « Nous avons par exemple organisé une conférence-repas sur Simenon, où le Centre de la Gastronomie historique a confectionné des plats à partir des recettes de Madame Maigret », nous décrit un membre de l'équipe de la bibliothèque.

ÉVÊCHÉ DE LIÈGE : QUAND LES LIVRES ANCIENS PARLENT AUX JEUNES

Fondée en 1952, la Bibliothèque du Séminaire de Liège est une des plus anciennes bibliothèques de notre pays. Parmi ses plus de 250.000 ouvrages, elle compte quelque 30.000 volumes antérieurs à 1800, dont près de 300 manuscrits médiévaux. Afin de partager cette mémoire patrimoniale exceptionnelle, elle propose depuis 2012 des animations « Autour du manuscrit », à destination principalement d'un jeune public d'écoles primaires et secondaires. Depuis lors, ce parcours initiatique autour de « mots qui

- respirent le livre » ne désemplit pas : manuscrits, enluminures, colophons, antiphonaires, lettrines, incunables, parchemins... « Avec une soixantaine de classes par an, c'est devenu notre activité phare », se réjouit Yves Charlier, directeur de la Bibliothèque du Séminaire. « Les jeunes sont souvent impressionnés. Imaginez un jeune qui découvre un manuscrit copié en 980 ! Et en même temps, nous les amenons dans une bibliothèque. » Après avoir découvert ce patrimoine, les jeunes sont invités à participer à un atelier pratique, où ils s'essaient à la confection de couleurs ou à la calligraphie à la plume d'oie. Tous les ingrédients sont réunis pour conquérir le cœur des copistes en herbe !



Centre culturel BRASS de Forest - *Mémoire active* © Rozenn Quere

JUPILLE : L'HISTOIRE CACHÉE DE LA BASSE-MEUSE

À Jupille-Wandre, la mémoire plonge dans un passé bien plus lointain encore. Depuis 1999, le Foyer culturel collabore avec les services wallons en charge de la gestion du patrimoine archéologique wallon (NDLR : aujourd'hui l'AWaP) pour mettre au jour les richesses cachées de la région. « On sait qu'il y a du matériel archéologique à Jupille depuis la fin du XIX^e siècle, lorsque des premières découvertes ont été faites par des bénévoles. Mais on ne savait pas quantifier. La collaboration entre le Foyer culturel et l'AWaP nous a permis de réaliser des fouilles beaucoup plus étendues », explique Daniela Mattiuz, dessinatrice en archéologie, engagée en 2000 par le Foyer culturel de Jupille-Wandre pour ce projet. Os, squelettes, objets, céramiques, bronzes, stèles funéraires... Les fouilles ont mis au jour des vestiges archéologiques datant essentiellement des périodes gallo-romaine et médiévale. Chaque découverte est rigoureusement dessinée, photographiée, répertoriée. Les pièces les plus représentatives sont exposées, notamment au Musée Curtius à Liège pour les originaux, et au Foyer culturel pour les reproductions. « Ces fouilles nous tiennent à cœur

car elles permettent de montrer que Jupille a une histoire », commente Daniela Mattiuz. Et pour les amateurs du genre, une publication, en cours de préparation avec l'AWaP, rassemblera les recherches des sites de Jupille dans *Études des documents*.

FOREST : LE QUARTIER « WIELS » À BRASS OUVERTS

Le BRASS, Centre culturel de Forest, a choisi l'anniversaire des trente ans du dernier brassin de la brasserie Wielemans-Ceuppens à Forest pour mettre sur pied « Mémoire Active », une action ambitieuse qui « expose la vitalité du quartier ». Organisée fin 2018-début 2019, « Mémoire Active » valorisait à la fois le passé industriel de ce quartier du sud de Bruxelles et les initiatives qui y sont présentes, artistiques, culturelles, sociales ou citoyennes. Portraits d'habitants et d'anciens ouvriers, de personnalités et d'acteurs associatifs du quartier, projets photographiques sur le quartier, balades organisées par les habitants et partenaires, performances artistiques sur le thème de la mémoire... Ce projet collectif était avant tout le fruit d'un joyeux brassage d'idées et de collaborations associatives et citoyennes.

LA ROCHE-RENDEUX ET HABAY : LA MÉMOIRE DES OUBLIÉES DE L'HISTOIRE

Récolter la mémoire et permettre d'accéder à la connaissance historique est au cœur du travail du Centre de documentation de l'Ourthe moyenne, à La Roche-Rendeux. En 2006, celui-ci s'est lancé pour la première fois dans l'aventure de la transmission de cette matière, sous la forme d'une exposition : « Notre Seconde Guerre – Paroles de femmes ». Celle-ci était l'aboutissement d'une année de rencontres et de recherches réalisées durant l'année 2005, soit soixante ans après la fin de la guerre. Elle était basée sur la parole de vingt dames de plus de 80 ans ayant vécu la période de la Seconde Guerre dans la région. « Les paroles ont été enregistrées, puis retranscrites. Pour nous, il était en effet important de garder une trace de la manière dont ces femmes parlaient », explique Noëlle Willem, responsable du Centre de documentation. À l'heure où celle-ci nous relate ce projet, seules deux des femmes interrogées sont encore en vie. « Ces histoires de vie nous ont permis d'accéder à des connaissances relatives aux femmes durant cette guerre : leurs comportements, leurs attitudes, leurs façons



Centre culturel d'Habay - Création théâtrale *De l'ombre à la lumière* par le collectif Insoumises © Dominique Linel



Lieux de mémoire à Soignies ©

de penser cette période, et aussi relatives à la Seconde Guerre dans cette région rurale. La mise en exposition a permis de rendre visibles socialement les femmes parce qu'elles firent partie de ces oubliés de l'histoire, particulièrement en matière de guerre. » Après l'exposition, l'envie d'exploiter ces témoignages a conduit le Centre de documentation à la Bibliothèque de Marche-en-Famenne, où un atelier d'écriture s'est emparé de la matière pour la faire vivre à sa manière.

Les femmes oubliées de la guerre ont aussi inspiré une magnifique création théâtrale en Province de Luxembourg : *De l'ombre à la lumière*, jouée pour la première fois en janvier 2017 au Centre culturel de Rossignol par le collectif des Insoumises. Cette création théâtrale, mise en scène par Jacques Herbet, parle de la résistance des femmes pendant la guerre 1940-1945, « trop peu connues, trop peu reconnues », pour amorcer un dialogue sur celle des femmes en général et la nécessité de continuer le combat aujourd'hui. « Le travail de réflexion a démarré en 2014, quand un collectif citoyen a monté un cabaret pacifiste. Les trois comédiennes du collectif des Insoumises avaient alors été touchées par un texte sur la place de la femme du soldat inconnu », raconte

Céline Sampaix, animatrice en éducation permanente au Centre culturel de Habay. « À partir de là, elles ont mené des recherches sur les femmes résistantes de 1940-1945, interrogé des survivantes habitant en Province de Luxembourg... Pendant ce travail de récolte, deux des comédiennes ont aussi découvert que leurs mamans avaient été des résistantes. » Les fils de ces petites et grandes histoires se sont tissés jusqu'à donner vie à *De l'ombre à la lumière*. Depuis la première, ce spectacle n'a cessé de tourner. Le Centre culturel a quant à lui endossé la casquette de « partenaire d'accompagnement pédagogique ». « En effet, il y avait là matière à transmission », poursuit Céline Sampaix. « Nous avons notamment fait tourner ce spectacle en milieu scolaire. Nous avons aussi construit un outil pédagogique avec Les Territoires de la Mémoire. »

SOIGNIES : SUR LES TRACES DES DÉPORTÉS DE SOLTAU

À Soignies, la volonté de faire vivre l'histoire dans la commune, et en particulier celle de la guerre, a été le moteur du projet « Passeurs de mémoire ». Ce projet a démarré en 2012, la même année où la Ville de

Soignies est officiellement devenue « Territoire de Mémoire ». Durant un an, le projet, mené en partenariat avec le Quinquet et la Maison de la Laïcité, a allié conférences, concerts, expositions et pièces de théâtre, mais aussi récolte de témoignages et édition d'un livre *Soignies : lieux de mémoire*. « L'objectif principal de "Passeurs de mémoire" était de veiller à la transmission de la mémoire collective liée à la vie de la ville de Soignies et de ses villages durant les quatre années d'occupation de la Seconde Guerre mondiale », explique Pierre Duquesne, directeur du Centre culturel de Soignies. Dans une de ses notes, celui-ci ajoute : « "Était" et le mode imparfait semblent inappropriés tant le projet continue à vivre des "prolongations" ou des extensions. » L'une d'elles est un travail sur la déportation de Soltau, qui a fait l'objet de la création d'un parcours explicatif dans la Ville de Soignies sur le chemin des déportés vers le camp Soltau. Camp devenu aujourd'hui... un parc d'attractions. « "Passeurs de mémoire" s'adresse principalement aux jeunes générations, à qui nous voulons montrer des pans de leur histoire et les témoignages de ceux qui ont vécu les événements que nous évoquons », ajoute Pierre Duquesne. ▶



PointCulture - Un patrimoine sonore et audiovisuel de plus de 600 000 pièces ©

► POINTCULTURE : UNE MÉMOIRE QUI VA VIVRE AUSSI VIA LES BIBLIOTHÈQUES

Dans le réseau PointCulture, la mémoire est forcément un axe central, et une histoire qui remonte à plusieurs décennies. « Dès le départ, la volonté a été de proposer au public des médias qui sortent des sentiers battus et du *mainstream* médiatique », explique le directeur général de PointCulture, Tony de Vuyst. Dans une interview sur pointculture.be, Alberto Velho Nogueira, le premier « conseiller d'achat » au temps où PointCulture s'appelait la Discothèque nationale de Belgique, indique aussi que, dès le début, cette collection a été considérée comme « un outil de connaissance du monde mis à disposition du grand public, et pas uniquement un vecteur de loisir ».

Pièce après pièce, celle-ci s'est ainsi enrichie de musiques et d'images déni-

chées à travers le monde, souvent dans les catalogues de labels moins connus, constituant aujourd'hui un patrimoine d'une richesse incroyable. « Notre collection centrale comprend plus de 300.000 médias et regroupe tout ce que nous possédons en un seul exemplaire. En tout dans le réseau, nous disposons de près de 600.000 pièces sonores et audiovisuelles si l'on compte celles en plusieurs exemplaires », décrit Tony de Vuyst. « Nous sommes les seuls à avoir certaines pièces, même si avec le temps, on en trouve de plus en plus sous la forme numérique sur le web. »

Historiquement, la « médiathèque » n'a jamais eu de vocation patrimoniale et n'a jamais été une sorte de « Bibliothèque royale » de l'image et du son. « Nos collections ne sont pas destinées à être conservées, mais à vivre avant tout », souligne le directeur général. L'évolution des missions de PointCulture traduit cette volonté. « Avant, au travers de notre collection,

nous essayions d'être les plus représentatifs possible. Mais nous avons connu une mutation du prêt vers une mission de médiation culturelle. Aujourd'hui, l'esprit de PointCulture est plutôt de promouvoir l'esprit associatif et d'être au service des acteurs culturels, avec lesquels nous co-construisons de plus en plus autour d'un fil rouge décidé ensemble. Nos collections et notre expertise sont à leur disposition pour servir de support à de nombreuses thématiques sociétales. Cette année, nous avons par exemple réalisé un immense travail sur les migrations, où la musique a évidemment joué un rôle considérable. L'année dernière, le fil rouge était le thème du travail. »

L'évolution des missions de PointCulture traduit aussi l'évolution du marché du son et de l'image sur supports physiques. « Il faut savoir que le prêt des médias diminue d'environ 20 % chaque année. C'est pourquoi la convention existante stipule que le prêt direct devra s'arrêter d'ici fin 2020, et qu'il va être transformé en prêt indirect via une plateforme, non seulement via les différents PointCulture comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà, mais aussi via les bibliothèques », explique Tony de Vuyst. « Cette mutation semble cependant trop rapide et la nouvelle ministre de la Culture a indiqué qu'elle souhaitait que cet arrêt soit plus progressif en prolongeant la convention jusque fin 2021 et en maintenant le prêt direct jusqu'à cette échéance. »

Tony de Vuyst ajoute qu'une étude de faisabilité a été menée pour pouvoir intégrer la base de données de PointCulture dans un seul logiciel, Samarcande, qui est celui utilisé pour le prêt interbibliothèques. « La conclusion est que cela semble tout à fait faisable, même s'il reste de nombreuses questions pratiques et logistiques à résoudre. » À terme, l'utilisateur pourra ainsi faire son choix via Samarcande et le récupérer partout où il se trouve en Wallonie ou à Bruxelles. « Ce service fonctionne déjà très bien au niveau des bibliothèques pour les livres. C'est une belle ouverture pour la collection de PointCulture, et pour que cette mémoire continue à vivre », termine-t-il. ●

LE PATRIMOINE EST-IL SOLUBLE DANS LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ?

PAR JEAN-FRANÇOIS FÜEG

historien, directeur général adjoint
du Service général de l'Action territoriale

Toutes les photos :

© Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne

Les bibliothèques publiques n'ont pas vocation à conserver des collections patrimoniales. Elles ont été conçues « Pour que le peuple lise ! », comme le rappelle la célèbre phrase de Jules Destrée qui est encore inscrite sur le pignon de certaines d'entre elles. En imposant une actualisation des collections toujours plus exigeante, le décret de 2009 a inscrit la politique documentaire dans une logique de rotation rapide. Au cœur de cette tendance, un choix politique fort : le lecteur mérite les livres les plus récents sur tous les sujets. La volonté de rompre pour toujours avec l'image largement injuste de la bibliothèque, vaguement poussiéreuse, un peu surannée, a manifestement guidé le législateur.

De plus, le bibliothécaire n'est pas un archiviste, il a été formé au respect de normes extrêmement strictes, qui cadrent mal avec les fonds à dimension organique, c'est-à-dire liés à l'histoire particulière d'un individu ou d'une institution. Là où il tentera de se conformer aux règles bibliographiques en visant à ne rien introduire de personnel ou d'excentrique, l'archiviste essaiera de rendre compte avec le plus de détails possible du caractère unique des dossiers qu'il traite, il cherchera à mettre en évidence ses particularités propres, à lui faire subir un traitement individualisé, adapté à son cas, forcément singulier. De même, la gestion de livres anciens demande des compétences qui ne sont pas toujours présentes dans les équipes, ainsi que le respect de normes assurant la conservation passive très contraignantes. La présence de collections patrimoniales ou d'archives dans les bibliothèques publiques n'a donc rien de naturel.

Pourtant, une attention marquée au territoire se traduit souvent par la volonté de replonger dans son histoire, ce qui implique de collecter des archives et des documents anciens et de les mettre en valeur. À travers trois exemples arbitraires mais qui ont un caractère assez exemplaire, nous voudrions proposer une image polymorphe de l'utilité de documents patrimoniaux en bibliothèque publique.

Les opérateurs d'appui ont pris l'habitude de donner accès à des ouvrages relatifs à l'histoire locale, parmi lesquels des livres et documents anciens. Ce service a évolué avec l'arrivée d'Internet. Les bibliothèques locales sont, en général, peu actives dans ce domaine. Il arrive cependant que ce soit le cas, pour des raisons historiques ou parce

que cela s'inscrit dans un des axes de leur plan de développement de la lecture. Certaines sont parvenues à donner un nouveau souffle à ces fonds en les exploitant dans le cadre de projets visant à développer les capacités d'écriture ou langagières ou à créer du lien social. Enfin, la Réserve centrale de Lobbes a créé, par son activité propre, une collection dont le caractère organique constitue une particularité tout à fait unique.

LE RÔLE DES OPÉRATEURS D'APPUI

Entre 2000 et 2005, la revue *Lectures* a publié des dossiers thématiques présentant les collections locales et régionales conservées par les bibliothèques centrales. Le ton était résolument marqué par une préoccupation patrimoniale et l'introduction de Martine Garsou, directrice générale adjointe, qui insistait sur le rôle des bibliothèques publiques dans la conservation de « la mémoire vivante de l'histoire francophone belge ». Lorsqu'on feuillette ces articles d'il y a quinze ou vingt ans, présentés sous forme de bibliographies locales et régionales, on est frappé par le fait que l'approche y est résolument documentaire. Les bibliothécaires y proposent une sélection des ouvrages permettant d'aider à la recherche historique. La réflexion était essentiellement fondée sur la collection.

Jean Freyens, de la Bibliothèque centrale du Brabant wallon, a vu évoluer les pratiques au cours des dernières décennies. Les principaux utilisateurs du fonds local et régional restent des amateurs d'histoire locale, des généalogistes ou des personnes recherchant des documents pour prouver un droit, surtout en matière immobilière. Mais ►



Noëlle Willem guide une classe lors de l'exposition Robert Lenoir.

- ce qui a changé depuis vingt ans, c'est l'écllosion de sites internet qui donnent accès à des documents numérisés anciens. De plus en plus d'informations sont accessibles en ligne. Cela a probablement éloigné un certain nombre d'utilisateurs de nos salles de lecture, mais, d'un autre côté, cette tendance a obligé les bibliothécaires à être davantage des médiateurs. Plus question de fonder la dynamique des fonds patrimoniaux sur la seule mise à disposition d'une collection, si importante soit-elle. « Souvent », dit Jean Freyens, « on n'a pas les documents mais on accompagne les lecteurs dans leur recherche. On leur indique comment compléter l'information glanée dans les collections de la bibliothèque par des visites dans des centres spécialisés ou des dépôts d'archives. Notre rôle est d'être en première ligne pour ce qui concerne l'accès au patrimoine. Les bibliothèques publiques, contrairement aux institutions scientifiques, gardent un côté très proche de l'utilisateur. La plupart des ressources sont en accès direct, le personnel est très disponible et facilite les démarches de recherche. »

EN BIBLIOTHÈQUE LOCALE

De nombreux réseaux conservant des collections remarquables ont développé ces dernières années des stratégies de mise en valeur de ces fonds afin qu'ils puissent servir leurs projets de développement des pratiques de lecture.

Au Moulin de Bardonwez, en province de Luxembourg, le Centre de documentation de l'Ourthe moyenne intégré au réseau La Roche-Rendez et lié aux bibliothèques de Durbuy et Hotton conserve une importante collection dédiée à l'histoire de la région, notamment des archives industrielles,

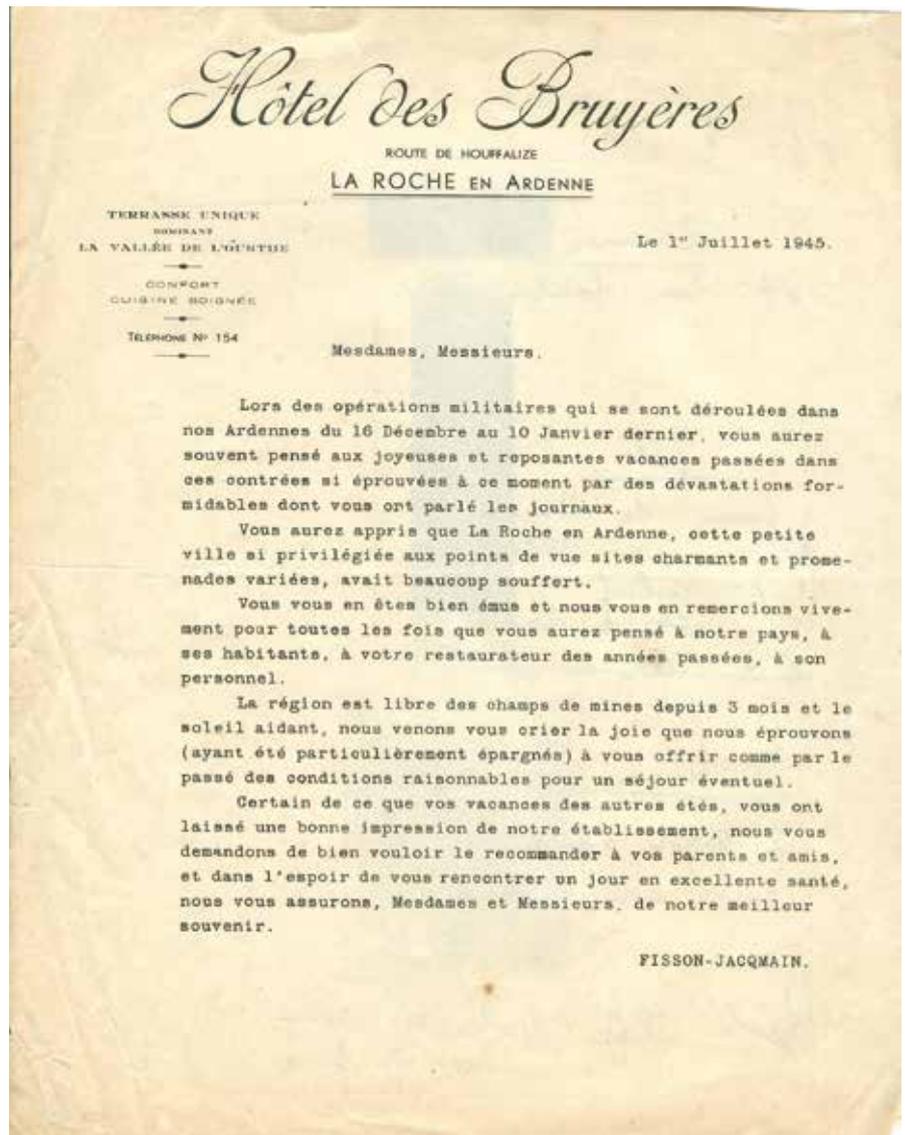


Partie de campagne à Bardonwez en 1938.

des cartes postales, des journaux régionaux des XIX^e et XX^e siècles. Le centre est aussi une référence sur la forêt, les légendes, les coutumes, la gastronomie locale, etc. Il s'est spécialisé dans tout ce qui fait l'identité de ce terroir. La directrice, Noëlle Willem, est intarissable lorsqu'il s'agit d'évoquer les projets sur la mémoire menés avec la population. Comme la région a été le théâtre de combats lors de la bataille des Ardennes, les bibliothécaires ont décidé, il y a une dizaine d'années, de travailler sur la mémoire collective de la guerre. Ils ont pris contact avec toutes les femmes de Rendeux qui avaient vécu cette période. Certaines d'entre elles se sont attelées à raconter leurs souvenirs concernant le conflit. Cela a débouché sur un atelier d'écriture auquel ont été associés des lecteurs de la bibliothèque de Marche-en-Famenne. Les participants ont rédigé un livre ensemble et ont monté une exposition au départ des fonds patrimoniaux. Depuis, le centre a multiplié les initiatives visant à mettre l'utilisation des collections patrimoniales au service de pratiques collectives. Dans le même esprit s'appuyant sur des récoltes de mémoire, les bibliothécaires ont travaillé sur l'histoire du tourisme dans la région, puis sur le 40^e anniversaire de la fusion des communes. Dernièrement, c'est Robert Lenoir, ingénieur et banquier créateur de l'arboretum de Bardonez à la fin des années 1930, qui a été mis à l'honneur à travers la mise en valeur de la collection remarquable qu'il a constituée. La population a été associée à la création d'une exposition pour laquelle on a fait appel aux trésors conservés dans les familles.

UNE IMAGE SAISSANTE DE NOS COLLECTIONS À LA RÉSERVE CENTRALE DE LOBBES

Il existe à Lobbes un endroit connu de rares initiés, qui conserve une collection de livres tout à fait étonnante. Depuis quinze ans, la réserve reçoit les collections élaguées des bibliothèques du réseau public de la lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



En 1945, les affaires reprennent à l'Hôtel des Bruyères.

La plupart des ouvrages récoltés sont réorientés vers des institutions spécialisées ou des partenaires, notamment en Afrique. Mais la Réserve centrale conserve un exemplaire de chaque titre, offrant ainsi une vision tout à fait unique de l'histoire des étagères de nos bibliothèques. Disponible pour le prêt interbibliothèques de dernière ligne, ce fonds est doté d'une dimension organique remarquable qui permet de mesurer l'évolution de la politique de collection depuis les années 1960. Il ne s'agit pas uniquement de prendre la mesure des mutations successives de l'édition francophone, mais plutôt de les confronter à l'offre des biblio-

thèques. Arrivée dans les rayons des bandes dessinées ou de l'*heroic fantasy*, disparition de la littérature édifiante, avènement de documentaires critiques pour la jeunesse, les tendances successives se trouvent matérialisées d'une manière tout à fait saisissante.

Au fond, ce qui fait la particularité du Réseau public de la lecture, c'est son attention au développement des pratiques de lecture ou d'écriture et des capacités langagières. En inscrivant les fonds patrimoniaux dans cette perspective, les bibliothécaires donnent une nouvelle vie aux documents anciens qu'ils conservent. ●

PROJET PEPS, RÉSERVE CENTRALE DE LOBBES, BIBLIOTHÈQUE ESPACE

27 SEPTEMBRE : TROIS PROFILS UNIQUES !

PAR DIANE SOPHIE COUTEAU

directrice a.i. du Service de la Lecture publique, Service général de l'Action territoriale

La mémoire est un terme qui englobe une série de définitions différentes en fonction du contexte utilisé. Elle recèle parfois des notions très éloignées et qui pourtant se rejoignent dans l'utilisation courante qui en est faite.

Ainsi, si on envisage la mémoire dans le sens de compilation de matières, de notions, de documents, mais avec un objectif évident de transmission de ces mêmes documents, on approche un peu la manière dont certains conçoivent leur travail au sein de l'administration générale de la culture. Il existe en effet des lieux de conservation de la mémoire auxquels on ne pense pas forcément : le PEPS, la Réserve centrale de Lobbes et la Bibliothèque Espace 27 septembre. Chaque lieu à des degrés divers et dans des optiques différentes poursuit ce travail de conservation, mais avec un objectif clairement exprimé de transmission et d'accessibilité au plus grand nombre.

LE PEPS

Le PEPS (Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines) vise la sauvegarde, la préservation et la valorisation des documents. Si vous croisez Jean-Louis Blanchart, son directeur, il expliquera que le travail de numérisation des documents qui y est effectué (tout en précisant que la cinémathèque

effectue également un travail exceptionnel en ce sens) ne rime pas forcément avec un objectif de conservation. Le résultat de la numérisation en 3D d'une statue disposera d'une durée de vie moins longue que la statue proprement dite qui, elle, passera au travers des époques sans trop de souffrance. L'objectif ici visera plus l'accessibilité pour tous de l'œuvre numérisée. Souvent, la recherche scientifique justifie également cette numérisation, l'utilisation de filtres spéciaux permet d'analyser la superposition de peinture sur certaines toiles sans devoir procéder à l'enlèvement des couches successives. La partie mémoire se concrétise surtout dans la numérisation de certains manuscrits vieux de plusieurs siècles et qui pourraient s'altérer avec la fuite du temps.

Éternité ?

Jean-Louis Blanchart rappelle que la durée de vie de fichiers numériques est loin d'être éternelle et bien souvent plus courte que le document qui fait l'objet d'une numérisation. Parfois, malgré tout, la numérisation s'avère nécessaire lorsque certaines réactions chimiques risquent de faire disparaître

des manuscrits précieux. Cette numérisation se révèle alors indispensable et nécessite des copies de sauvegarde en plusieurs exemplaires. Ce fut le cas pour un manuscrit à Liège qui risquait de disparaître pour cause de réaction délicate entre le support et l'encre utilisée. Le texte commençait à s'effacer, les pages collaient les unes aux autres... aucune solution chimique n'ayant été trouvée pour stabiliser le processus, la numérisation s'est imposée, histoire de garder une trace de ce document.

La numérisation s'effectue via des fichiers informatiques qui eux-mêmes ont une durée de vie limitée. Jean-Louis Blanchart explique l'instabilité des fichiers numérisés qui, conjuguée à l'obsolescence des appareils de lecture, n'en font pas un outil de conservation idéal. Le PEPS se voit donc dans l'obligation de retranscrire tous les fichiers à peu près tous les cinq ans. On dépasse rarement dix ans dans la conservation d'un fichier. La gestion et la préservation numérique risquent à long terme de coûter relativement cher, même si à l'heure actuelle personne n'est vraiment en mesure de donner un montant exact pour ce travail. Le support numérique est le plus instable qui existe. Un avantage toutefois, la réalisation de copies à l'identique pour peu que le fichier ne bouge pas. À la cinémathèque, l'intégrité des fichiers est vérifiée tous les six mois. Il existe un sérieux paradoxe dans ce souci de conservation sur des supports qui présentent pourtant une durée de vie limitée.

Des chiffres ?

Le PEPS a inauguré ce travail de numérisation en 2009. En termes de pages,

il a digitalisé un peu plus de 580.000 pages : des manuscrits médiévaux, des revues de la fin du XIX^e siècle, 3.600 affiches (politiques, théâtre...), 130.000 pages d'archives, des plans de mines, 50.000 photos diverses, 1.000 peintures, 250 heures de films, 570 heures de sons (issus de la mémoire orale ou de la musique), 4.100 pièces de tout ordre (statues, bas-reliefs en pierre, ancienne moissonneuse trévière, sarcophage mérovingien de la crypte de la cathédrale d'Amay...). La décision de numérisation revient aux opérateurs culturels. Ils connaissent particulièrement bien leur collection et n'hésitent pas à en faire la demande.

Le public dispose d'un accès via numérique.be. Toute personne qui le souhaite peut donc aller jeter un œil sur ce qui a été numérisé. Il existe presque 20.000 fiches accessibles aujourd'hui.

RÉSERVE CENTRALE DE LOBBES

Cette réserve mise en place en 2004, accueille en ses rayons les livres désherbés en provenance des bibliothèques publiques. Il est loin le temps où les bibliothèques se confondaient avec des lieux d'accumulation de documents. Les bibliothécaires aujourd'hui sont de vrais sculpteurs de leur collection. Ils évitent les pièges d'une accumulation inutile au profit d'un choix réfléchi et d'un entretien de désherbage régulier, à l'instar d'un jardinier au milieu de ses plantes. Une partie de ces livres élagués rejoignent la Réserve centrale pour y vivre une seconde vie.

La Réserve est un lieu de conservation, mais aussi de réorientation des documents. Priorité y est donnée aux auteurs et éditeurs belges, certains livres sont gardés pour le prêt inter ou trouvent leur place dans la réserve précieuse. À Lobbes, le travail du bibliothécaire rime avec tri. Quel document conserver, réorienter ou jeter ? Cette dernière possibilité est la plus compliquée, jeter se fait en dernier recours, quand toutes les autres possibilités de conservation ont été envisagées.



Dépôt de la Bibliothèque Espace 27 Septembre ©

Chaque année, la Réserve traite un bon nombre de documents (une moyenne de 10.000 livres). Elle réalise également des dons (+/- 4.000 par an). Des dons qui vont en priorité à des associations qui démontrent une utilisation à bon escient des livres, que ce soit en Belgique ou à l'étranger. Il arrive également que des livres trouvent une issue dans la création d'œuvres d'art. Une autre manière de pérenniser les écrits...

Depuis 2009, un important travail de conservation partagée des périodiques est également mené. L'objectif ? Rationaliser la conservation des revues. Une commission de conservation partagée des périodiques a vu le jour et cette dernière, menée par la Réserve centrale, examine les revues et les répartit entre les différents pôles de conservation. Des liens se sont également tissés avec nos voisins français. Une belle collaboration a vu le jour avec le Centre régional des lettres et du livre Nord-Pas-de-Calais et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture. Leur objectif est d'aider les bibliothèques locales à cerner le plan de conservation des périodiques en créant un guide de méthodologie de conservation.

BIBLIOTHÈQUE ESPACE 27 SEPTEMBRE

Installée en 1996 au creux du boulevard Léopold II, cette bibliothèque de ministère est un véritable lieu de conservation des documents. Autrefois destinée à l'usage exclusif des agents du ministère, ceux-ci y trouvaient les documents législatifs et administratifs nécessaires à leur gestion quotidienne des dossiers traités. L'avènement d'Internet a vu le quotidien de la bibliothèque évoluer d'une manière magistrale. Les agents n'éprouaient plus la nécessité de pousser les portes de l'espace. La bibliothèque s'est dès lors ouverte vers de nouveaux publics. Son territoire s'est élargi et son catalogue repose aujourd'hui sur une analyse beaucoup plus pointue des demandes de ses usagers. Ces derniers, outre les agents du ministère, les enseignants et les étudiants, riment désormais avec tous les types de publics susceptibles d'être représentés dans n'importe quelle bibliothèque publique. Aujourd'hui, à l'instar de ce qui se pratique dans les bibliothèques reconnues par la FWB, la bibliothèque ne se contente plus d'être un lieu de conservation des documents, elle joue un véritable rôle d'intégration sociale et d'éducation permanente. ●

MÉMOIRES EN SCÈNE I

(VU PAR LA JOURNALISTE)

PAR CATHERINE CALICO

journaliste

Le thème de la mémoire hante de nombreuses créations scéniques. Où la fiction tutoie le réel, tous genres confondus : théâtre documentaire, conte, récit polymorphe... Dans une quête insatiable de (se) raconter, se confronter et par là explorer des zones de fragilité ou sombres de l'humain.

Sur scène, Barbara Sylvain joue la fille de, tandis qu'ils jouent le père. Ils, ce sont des hommes âgés entre 65 et 75 ans, des comédiens amateurs choisis par petites annonces. Chaque soir de représentation de *Pater. Partition pour une actrice et un amateur*, l'actrice invite l'un d'eux à expérimenter la relation père-fille au travers d'une performance. Et à partir de divers supports: fragments de journal intime, images vidéo, récit de voyage...

Barbara Sylvain part de son vécu pour traiter du lien familial et en particulier de l'absence du père : « Je questionne la notion même de père, ainsi que sa place et son rôle dans la construction d'une identité. Dans cette création, j'imagine, extrapole et (dé)sacralise la figure du père. Il s'agit d'une recherche active et volontaire dirigée contre l'oubli. Cette association temporaire joue sans détours avec l'idée d'une manipulation inversée. Je me sers ici du théâtre comme d'un artifice pour me raconter et suspendre pour un instant la réalité. »

Explorer les zones troubles de la nature humaine en lien avec l'anthropologie, le monde contemporain ou l'Histoire via un langage scénique polymorphe s'intègre dans l'approche de la compagnie Oh my god, codirigée par Lula Béry et Barbara Sylvain. Les projets de création

associent souvent des amateurs, des jeunes, des moins jeunes et des seniors. De même, la compagnie s'investit dans des activités pédagogiques, en collaboration avec le centre scénique EKLA et d'autres théâtres.

LA MÉMOIRE QUI FLANCHE

La compagnie Hêtre Urbain privilégie également les questions de société et l'interaction avec le public, les écoles, etc., notamment via des rencontres. Elle a été créée par Valériane De Maerteleire, qui a collaboré avec

Christian Dalimier au texte et à la mise en scène d'*Un Mardi sur deux*, dans la foulée d'une série de projets réalisés en commun ces dernières années.

Dans *Un Mardi sur deux*, Dalimier part de l'idée d'« une mémoire qui flanche » pour rebondir sur celle d'« une mémoire qui flingue ». Il campe les personnages de Madeleine, 78 ans et celui d'Évelyne, 40. La pièce se présente comme « le portrait délicat de deux femmes qui luttent pour garder leurs repères, la chronique de leur complicité inattendue, du récit feutré de leur rencontre ».

Ainsi, un mardi sur deux, Évelyne rend visite à Madeleine dans sa chambre de la résidence Les Papillons. L'une n'arrive plus à se souvenir de la réalité, l'autre cherche à oublier une histoire d'amour sans lendemain. « Ensemble, elles vont reconquérir des instants de vie. Vieillir est difficile, aimer ne l'est pas moins, poursuit l'homme de théâtre. Aux Papillons, le temps s'arrête. Les images du film défilent à l'envers. Celui de Madeleine ? Celui qu'Évelyne s'invente ? Mettre en scène un texte de ce type nécessite une écoute particulière. Il faut mettre en scène "ce qui se dit" et "ce qui se noue au-delà des mots". Il faut toucher sans lasser pour donner du relief à cette plongée dans nos petits enfers quotidiens. »



Un mardi sur deux ©

PAROLES DE FEMMES

De lien transgénérationnel, il est encore question dans *Grands-mères, si vous saviez...* du collectif Dire Dire, création rythmée au fil d'histoires, contes et chansons. D'une grand-mère à l'autre, les récits se croisent, les destins se tissent.

D'emblée la trame s'ébauche : « C'est l'histoire d'une fille qui était née tout attachée – par le cordon –, et qui sera poursuivie sa vie durant par les nœuds... : nœuds-rituels pour échapper aux cauchemars, nœuds charnels pour se lier à l'amour. Des nœuds pour marquer les épisodes dans la vie d'une femme, témoigner de son éveil au désir, au plaisir dans une famille de bonne éducation. »

Le projet a germé du vécu de la conteuse Amandine Orban de Xivry : « Qu'ai-je reçu en héritage des femmes qui m'ont précédée, des mères de ma mère, des mères de nos mères ? Que puis-je faire de cela ? En tant que jeune femme et conteuse, je me sens interpellée par les questions de transmission : de paroles, de gestes, de regards, de considérations sur le corps, sur la femme dans la société, transmission familiale, intergénérationnelle... Je glane ainsi depuis un certain temps des paroles, des récits de femmes et de transmission. »

Son approche ? « Le conte était ma porte d'entrée, un micro discret, mon outil de travail. J'ai récolté, puis tissé et entremêlé des voix : la mienne, celles de mes grands-mères, de la conteuse Myriam Mallié et de l'anthropologue Ane Angelopoulos. » Il en a résulté une création radiophonique, « Des épingles et des aiguilles », diffusée en octobre 2010 dans l'émission *Par oui-dire*, sur RTBF La Première. « Par cette création, j'ai pris plaisir à me mettre au diapason de mes grands-mères, à confronter nos rythmes, nos attentes, à valoriser leur parole et à me laisser surprendre... »

La rencontre avec le musicien Fabien Mouton a débouché sur le spectacle *Grands-mères, si vous saviez...* La mu-



Grand-mère si vous saviez © Bérengère Steppé

sique fait partie intégrante du projet, au gré d'instruments parfois méconnus – enjoliveurs de rêves, moulagatos, monocorde boitaté, syhté 10h, conservaquatik, ressort sonneur, mélodica, accordéon... – qui donnent vie et forme au récit.

L'HISTOIRE DE FRITLAND

Zenel Laci est né en Belgique en 1966 de parents réfugiés politiques albanais. Licencié du Centre d'études théâtrales de l'UCL et formé en scénographie à l'Institut supérieur Saint-Luc de Bruxelles, il fonde la compagnie Fritland-Théâtre en 2010.

Depuis lors, après avoir réalisé de nombreuses pièces, en tant qu'auteur, scénographe et/ou metteur en scène (entre autres *Le plus beau pays du monde* d'après *Terres mortes* de F.X. Kroetz ; *Journal d'une femme du Kosovo* en tournée en Belgique, Kosovo et Albanie (2010) ; *Il était une fois l'Europe* ; *Contes et légendes d'Albanie...*), il a monté sur les planches son histoire personnelle, *Fritland*. Ce dernier spectacle, présenté au printemps dernier, est mis en scène par Denis Laujol.

Fritland, du nom de cette friterie bruxelloise devenue une institution, ouverte dans les années 1970 par les parents de Zenel Laci, des immigrés albanais nourris au rêve américain et arrivés en Belgique faute de mieux. Ils acquièrent alors un espace à côté de la Bourse et y développent leur commerce. Toute la famille, les parents et leurs cinq enfants, sont mis à contribution.

L'affaire est rentable, mais Zenel, lui, contraint à la tâche, rêve d'un ailleurs, d'art et de littérature. Écrire des histoires, échanger avec les clients constituent autant d'échappées du cercle familial fermé. Et de sources d'inspiration. « J'ai commencé à écrire vers 14 ans, sur des cornets de frites entre deux clients, sourit Zenel Laci. Des histoires, des poèmes, la vie des passants... J'ai rencontré un vieux monsieur, Joseph, il m'a ouvert aux livres, a été mon mentor. J'ai travaillé dix-huit ans à Fritland et y ai vu passer toute une faune et flore bruxelloise. J'ai rencontré les mondes de la drogue, de la prostitution, des sans-abri... J'ai toujours été marqué par ces années-là et eu envie d'écrire autour des frites et de Fritland, en y intégrant notre parcours d'immigrés albanais. »



Moutoufs ©



Le Porteur d'histoire ©

► RÉCITS DE FAMILLE

Dans la pièce documentaire *Moutoufs* du Kholektif Zouf, le réel s'associe à la fiction pour offrir « un propos inévitablement universel : la quête identitaire, le souvenir, les récits de famille ». Ce spectacle qui raconte l'histoire de cinq Belges qui ont un père marocain. Après avoir élaboré un questionnaire en commun, chaque artiste a interviewé son père et récolté divers documents qui ont servi de base à leur création.

Au départ du projet, une urgence identitaire partagée par tous. « Même si, selon mon père, le problème de la double identité ne me concerne pas ("toi, t'es Belge !"), la mémoire passée en contrebande m'a sauté à la face violemment, une fois adulte », relève dans une note d'intention Jasmina Douieb, actrice et metteuse en scène. « À 23 ans, j'ai fait le voyage avec ma sœur. Avant ça, le Maroc, c'était la terre barbare et incongrue de mon père, où ma mère avait, dans un moment d'égarement, voulu vivre avec cet homme qu'elle avait aimé. [...] Une fois ce voyage fait, une fois le contact renoué, la question était réglée, semblait-il. Je n'y pensais plus. Puis, quand je suis tombée enceinte, j'ai pensé que j'emmènerais ma fille sur les traces de mes ancêtres. Que je lui montrerais le Maroc et lui présenterais ma grand-mère. Mais peu de temps après sa naissance, mon père m'a appelée pour me dire que Moulala était morte. Mon dernier lien. C'était trop tard. Maintenant, quand j'y retournerai, je ne saurai plus très bien où sera le QG. Ça doit être ça, quand les

grands-parents disparaissent. Y'a plus vraiment de QG. »

D'où l'idée du spectacle, « avant que nos pères ne disparaissent, emportant avec eux la dernière trace. Et ce n'est plus seulement pour moi. C'est pour mes filles que je le fais. Pour ne pas perdre le fil », poursuit Jasmina Douieb.

Au niveau du collectif artistique, cette quête trouve un écho. « Comme si nous nous étions retrouvés tous à un moment clé à la fois de nos vies d'adultes et d'artistes, avec cette nécessité de dire et questionner qui on est. Alors, on a tous foutu un bon coup de pied dans la fourmière familiale, avec nos questions. Du coup, nos frères et sœurs viennent un peu aux nouvelles, curieux, à tâtons. "Qu'est-ce qu'il a dit papa ?" Nos rôles d'artistes viennent se mêler à nos vies, et c'est très bien. Il nous fallait en passer par une prise de parole vraiment personnelle, avoir le courage du vrai je. Un je au cœur d'un nous tout en contradictions et turbulences. Un jeu de témoignages, tout empli de nos questions sans réponses, de nos incertitudes, de nos colères et de nos frustrations. »

L'HISTOIRE RÉÉCRITE

Dans un registre plus fictionnel, *Le Porteur d'histoire* se présente comme une réflexion sur la part du récit dans nos vies. Alexis Michalik s'est attelé à explorer une multitude de modes de narration à partir de cinq acteurs, trois hommes et deux femmes, invités à incarner une infinité de personnages historiques ou inventés. Pour supports,

cinq tabourets, un plateau nu et deux tringles de costumes.

Le résumé : en 1988, par une nuit pluvieuse, Martin Martin doit enterrer son père dans les Ardennes. Sur place, il découvre un carnet manuscrit, à l'origine d'une quête vertigineuse à travers l'histoire et les continents. Quinze ans plus tard, au cœur du désert algérien, une mère et sa fille disparaissent mystérieusement. Elles ont été entraînées par le récit d'un inconnu, à la recherche de livres et d'un trésor accumulé à travers les âges par une légendaire société secrète...

Le Porteur d'histoire relit l'Histoire, à travers celle de Martin Martin, mais aussi celle d'Alia et de sa fille, d'Alexandre et d'Adélaïde, de Marie-Antoinette ou du Prince de Polignac.

« Au fil du récit, les acteurs deviennent moteurs et instruments narratifs. En premier lieu, j'ai commencé par raconter l'histoire que j'avais en tête à chacun des acteurs, perpétuant ainsi la tradition orale du conte et du récit. Ce faisant, j'élaborais moi-même mon histoire au fil des entrevues », souligne Alexis Michalik. Il a ensuite réparti les rôles et proposé « des improvisations dirigées pour élaborer des scènes fragiles et vivantes, presque toujours sur le fil ». Le résultat était enregistré à l'aide d'un dictaphone, et les scènes réécrites à partir de la contribution des personnages. L'auteur ponctue : « Il s'agit d'un récit foisonnant, non linéaire, qui ouvre des tiroirs narratifs et des pistes illimitées de récit, en s'appuyant sur un terreau inépuisable : notre histoire commune. » ●

MÉMOIRES EN SCÈNE II

(VU PAR LE SPECTATEUR)

PAR ALAIN THOMAS

directeur du Centre culturel de Bertrix

En tant qu'art vivant, le théâtre actuel doit une grande part de sa vivacité au fait qu'il est toujours le reflet de notre société et des interrogations de ses contemporains. Loin d'être poussiéreux et figé, il s'inscrit au cœur de notre époque bouleversée par d'importantes mutations en y portant un regard critique. Il n'est pas besoin d'être un spécialiste assidu des salles de théâtre pour constater à quel point nos auteurs, nos artistes, nos scènes nous parlent avec intelligence des problèmes et défis qui occupent notre quotidien.

Depuis trois saisons au moins et de manière plus intensive que par le passé, le thème original de la « Mémoire » occupe le devant de la scène. Ici, le théâtre met littéralement en lumière et en mots des phénomènes qui bousculent notre société : la maladie (Alzheimer), la transmission et nos relations intergénérationnelles, l'oubli volontaire ou non, nos racines familiales.

Confortablement assis dans son siège, le spectateur attiré par une thématique qui lui est proche se trouve interpellé, bousculé, ému, révolté... par ce que la mise en scène et le talent des artistes lui révèlent. À titre personnel, j'ai eu le plaisir de découvrir et de programmer des spectacles divers et enrichissants qui explorent les liens souvent fragiles que nous entretenons avec nos mémoires. Voici un petit tour d'horizon des créations récentes.

Ce qui reste de Pauline Moureau (avec Sophie Marque) et *Alzheipère* de Xavier Benout (avec Éric De Staercke et Xavier Benout) évoquent tous les deux les difficultés liées à la maladie d'Alzheimer, la fragilité de nos existences. *Ce qui reste* livre un portrait tendre d'une grand-mère qui, peu à peu, perd tous ses repères temporels et se coupe ainsi de sa

famille. Sa petite fille, seule sur scène, flottant sur un plancher constitué de trappes contenant des souvenirs qui se disloquent, restitue fidèlement les relations qui s'effilochent entre la malade et ses proches.

Alzheipère met en scène une relation père/fils perturbée par une maladie qui progresse d'autant plus qu'elle désagrége la mémoire et les souvenirs du père. La pièce, même si elle présente une réalité souvent crue au travers de la dégénérescence du corps, n'est pas pessimiste. Elle montre l'importance du lien, invite le spectateur à se questionner sur ses relations père/fils, à regarder en face mais de manière humaine la maladie, le lent déclin vers la mort.

Un mardi sur deux. Dans cette pièce, l'auteur Christian Dalimier explore avec intelligence le thème de la mémoire plus que de la maladie. Il met aux prises une dame âgée qui n'arrive plus à se souvenir (Nicole Valberg) et une plus jeune (Laetitia Réva) qui, elle, cherche à oublier une relation sentimentale difficile. Le cadre se situe dans un home et chacune tente de se rattacher à la vie. Ce faisant, l'auteur dresse un portrait délicat de ces petits riens qui relient des êtres humains et le choc que constituent pour certains l'entrée au home, la

coupure avec la maison, ses habitudes, sa famille... autant de situations qui résonnent dans la tête du spectateur qui vit ou connaît des situations semblables.

Dans *Grands-mères, si vous saviez*, la conteuse Amandine Orban de Xivry, accompagnée par le musicien Fabien Mouton, nous plonge avec tendresse dans un passé pas si lointain et pourtant tellement différent. Le spectacle évoque une sorte de choc culturel féminin entre la vie quotidienne de nos grands-mères, leur sensualité, leur féminité, leurs conditions de vie, de travail et celles bien différentes de leurs petites-filles. Les récits s'y entremêlent montrant que malgré l'écart temporel la mémoire permet que des liens se tissent : je me rappelle et je transmets, j'écoute et j'enregistre. Sans ce passage de témoin, nos vies ne sont plus que des îles dans l'océan du monde. Un spectacle qui touche autant les aînés que les plus jeunes et une forme contée, techniquement légère, qui permet une belle proximité avec les spectateurs.

Moutoufs traite aussi à sa manière de notre mémoire, de nos racines, de notre identité ou plutôt de nos identités lorsque l'on est tiraillé entre deux cultures, l'une belge et l'autre marocaine. La pièce du Kholektif Zouf Cie Entre Chiens et Loups écrite par Jasmina Douieb brasse une foule de thèmes, mais celui de la mémoire est bien présent au travers de la transmission. Quel souvenir peut-on conserver de ses racines familiales si on ne pratique ni la langue ni les rites religieux, si l'on porte un nom, un prénom qui témoignent d'une appartenance différente et si l'on est stigmatisé par le terme péjoratif de « Moutoufs ».

Loin d'être autocentré, le spectacle débouche sur un questionnement plus universel et renvoie à chaque spectateur un questionnement salutaire sur nos parents et nos différences.

À cette liste déjà longue, je pourrais ajouter le délicat témoignage de Catherine Graindorge qui, dans *Avant la fin*, retrace l'engagement et la vie de son père, l'avocat Michel Graindorge. ●

BIOPIC : ENTRE VÉRITÉ ET LÉGENDE

PAR MICHAËL AVENIA

conseiller pour le cinéma de fiction, PointCulture

Elton John, Coluche ou encore Aung San Suu Kyi n'ont *a priori* rien en commun si ce n'est d'avoir eu la chance de voir leur vie transposée au grand écran.

Contraction de l'expression anglophone *biographical motion picture* (film biographique en français), le biopic existe depuis les débuts du Septième Art (*The Execution of Mary, Queen of Scots*¹ en 1895 ou encore *La Vie et la Passion de Jésus-Christ*² en 1898 en sont les premiers exemples) et connaît depuis quelques années un regain d'intérêt. Pourtant, s'il est bien un genre cinématographique sujet à débat, c'est bien celui-ci. Acteurs peu ressemblants, histoire lacunaire voire trompeuse, manipulation factuelle... voici quelques éléments qui prêtent souvent à discussion. C'est un fait, le biopic synthétise à lui seul bon nombre de questionnements autour du Cinéma et son rapport au réel.

On reproche souvent aux biopics de ne pas coller suffisamment à la réalité. Et on peut aisément comprendre que, pour certains fans purs et durs de la personnalité choisie, cela puisse être choquant. C'est oublier un peu vite que la fiction n'a pas vocation à énoncer une quelconque réalité objective. Laissons cette vaine tentative aux documentaires. Si parler de biopic renvoie inévitablement à la notion de biographie, il paraît nécessaire de lui adjoindre le qualificatif de « romancée ». Car avant toute chose, ces personnalités d'exception sont bien là pour servir le film et non pas l'inverse. Ces destins souvent hors du commun

offrent en effet un potentiel tragique ou romanesque dont le Cinéma est friand. Certains critiques pointent d'ailleurs une facilité à transposer des récits de célébrités plutôt que d'en créer des originaux. Il est vrai qu'en plus de l'argument marketing (une personnalité est avant tout une marque), certaines carrières offrent un matériau de premier choix, pour ne pas dire un scénario « clé sur porte » aux auteurs. Si elle n'est pas dénuée de sens, cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée. Quand en 2007 Todd Haynes s'attaque

à la figure mythique de Bob Dylan (*I'm not there*³), il ne verse pas dans la facilité ou le blockbuster en choisissant notamment de confier le rôle-titre à six acteurs différents (dont une femme) ! Avec *La Passion Van Gogh*⁴, les réalisateurs optent pour le cinéma d'animation afin de nous emmener directement dans les toiles du maître. Le très envoûtant *Assassinat de Jesse James par le lâche Robert Ford*⁵ revisite de façon poétique et mélancolique les derniers jours de cette icône du western. Parallèlement à la facile exploitation de sujets existants, le genre est donc aussi une mine d'explorations plus singulières.

Outre ces orientations esthétiques ou formelles, le biopic est aussi une porte d'entrée à des considérations plus universelles. Ainsi l'histoire (d'un individu) peut raconter l'Histoire (celle d'une époque). Dans *Battle of the Sexes*⁶, le duo Dayton/Faris nous emmène dans les années 1970 où la misogynie était légion. Mais le combat mené par la joueuse de tennis Billie Jean King offre non seulement une vision globale d'une situation à un moment donné mais entre également en résonance avec des problématiques très actuelles. Bien



Film *Alexandre Nevski* ©

Film *Assassinate Jesse James* ©Film *Battle of the Sexes* ©

avant cela, Sergueï Eisenstein utilisait la figure du prince Alexandre Nevski⁷ comme outil de propagande face à la menace hitlérienne. La recherche d'objectivité n'est donc pas le but premier des scénaristes (à quoi bon d'ailleurs). Chaque film, qu'il soit fictionnel ou documentaire, est avant tout la résultante d'un point de vue défendu par ses créateurs. Et ce qu'il s'agisse d'un biopic ou non. À ces choix idéologiques, il faut également ajouter les contraintes du récit. Tout comme la littérature, le Cinéma possède ses codes, son rythme propre, sa rhétorique. Un film ne se raconte pas comme une vie. Ellipses temporelles, raccourcis narratifs, simplifications factuelles... Si des arrangements sont opérés avec les faits, ils ne le sont pas toujours pour des raisons idéologiques mais aussi afin d'assurer une certaine cohérence, fluidité du récit. Tous ces choix discursifs sont donc souvent à considérer comme des choix utiles et non des erreurs scénaristiques. Synthétiser une vie (ou même une partie de celle-ci) en deux heures demande quelques aménagements nécessaires à l'œuvre globale. Il revient à chacun de juger par contre de la pertinence de ceux-ci.

Que ce soit à travers des figures politiques ou rassembleuses (Nelson Mandela, Harvey Milk, Abraham Lincoln...) ou des personnages populaires à la vie trépidante (Freddy Mercury, Johnny Cash, Jean-Luc Godard...), il existe deux grandes ten-

dances dans le traitement du biopic. Dans le premier cas de figure, on retrouve une retranscription (approximative ou non) des faits marquants de la vie – partielle ou non – d'une célébrité. Dans le second cas, la carrière de ces personnages va plutôt servir à soutenir un discours ou un propos. Ainsi, quand *La Môme*⁸ revient de façon très conventionnelle et linéaire sur la carrière d'Édith Piaf, *Edvard Munch, la danse d'une vie*⁹ se veut quant à lui une sorte de projection de la carrière semée d'embûches de son réalisateur, Peter Watkins. Mais entre la vie et sa transposition cinématographique, un intermédiaire supplémentaire agit parfois comme un nouveau prisme déformant. Il n'est pas rare en effet que le biopic soit adapté d'une biographie écrite. Avec tous les partis pris narratifs que cela comprend. Pour nous donner sa vision du peintre provocateur Egon Schiele¹⁰, Dieter Berner, le réalisateur, choisit de se baser sur le roman d'Hilde Berger¹¹ (par ailleurs compagne du cinéaste) et d'en donner sa propre vision. Difficile dès lors de croire à une retranscription fidèle de la vie de l'artiste. De la même manière, le très réussi *Social Network*¹² de David Fincher est adapté de l'essai *The accidental billionaires: the founding of Facebook, a tale of sex, money, genius, and betrayal*¹³ de Ben Mezrich publié en 2009. Mais plus encore qu'un portrait de Mark Zuckerberg, c'est surtout une radiographie d'une époque et de l'incommunicabilité qui est mise en avant.

Alors le biopic, arnaque géniale ou cours d'histoire au rabais ? Ni l'un ni l'autre. La fiction ne doit jamais se substituer à l'Histoire. Le Cinéma doit être considéré pour ce qu'il est : une œuvre d'art en soi, un divertissement, populaire ou non, source de réflexions éventuelles sur notre société. Le Cinéma tout entier se résume à cette très belle réplique : « When you have to choose between the truth and the legend, choose the legend¹⁴. » Alors, laissons le Cinéma faire ce qu'il fait le mieux : nous émerveiller, nous éveiller à des mondes nouveaux, nous conter de bien belles légendes. L'Histoire quant à elle restera garante des faits et véritable source d'information. ●

RÉFÉRENCES :

- 1/ CLARK Alfred, *The Execution of Mary, Queen of Scots*, 1895.
- 2/ HATOT Georges et LUMIÈRE Louis, *La Vie et la Passion de Jésus-Christ*, 1898.
- 3/ HAYNES Todd, *I'm not there*, 2007.
- 4/ KOBIELA Dorota et WELCHMAN Hugh, *Loving Vincent*, 2017.
- 5/ DOMINIK Andrew, *The assassination of Jesse James by the coward Robert Ford*, 2007.
- 6/ DAYTON Jonathan et FARIS Valerie, *Battle of the Sexes*, 2017.
- 7/ EISENSTEIN Sergueï M., *Alexandre Nevski*, 1938.
- 8/ DAHAN Olivier, *La Môme*, 2007.
- 9/ WATKINS Peter, *Edvard Munch*, 1974.
- 10/ BERNER Dieter, *Egon Schiele: Tod und Mädchen*, 2016.
- 11/ BERGER Hilde, *Tod und Mädchen: Egon Schiele und die Frauen*, Vienne, Böhlau, 2009.
- 12/ FINCHER David, *The Social Network*, 2010.
- 13/ MEZRIK Ben, *La revanche d'un solitaire : la véritable histoire du fondateur de Facebook* (Lucie DELPLANQUE, trad.), Paris, Max Milo, 2010.
- 14/ FORD John, *The man who shot Liberty Valance*, 1962.

LES BIDONVILLES EXISTENT À TROIS KILOMÈTRES DES CHAMPS ÉLYSÉES

PAR PHILIPPE DELVOSALLE

rédacteur à PointCulture

À l'occasion de la saison « Migrer » de PointCulture, quelques réflexions sur la mémoire de quelques bidonvilles de la banlieue parisienne à travers cinq films, signés par trois cinéastes, de 1960 à aujourd'hui.

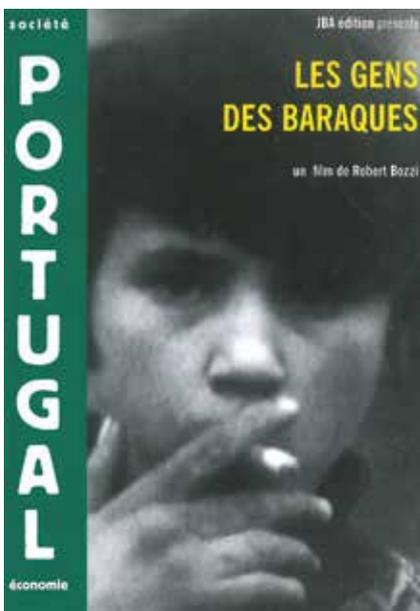
Comme d'autres artefacts de l'ère de la reproductibilité mécanique, l'image de cinéma (ou de télévision) est fréquemment utilisée pour lutter contre l'oubli, remonter le cours du temps. Des cinéastes ont eu la prémonition de la disparition prochaine de pans entiers de l'histoire humaine et ont voulu en garder une trace avant qu'il ne soit trop tard.

Mais si les images en mouvement peuvent être le socle de la mémoire, elles en sont aussi une sorte de négation qui plane en permanence au-dessus de nos souvenirs. Par une sorte de soupçon quant à notre capacité à nous remémorer les choses ou à les raconter sans béquilles mémorielles, les images se parent régulièrement du rôle de preuves. Il faut voir pour croire, regarder pour se remémorer. Souvent, le simple fait d'exister confère aux images le statut de document historique.

Et dans ce lien entre le cinéma, le réel et le temps qui passe, un sous-genre du cinéma documentaire consiste pour certains cinéastes à remonter la trace d'un film antérieur – à revenir sur ses lieux de tournage, à en retrouver les protagonistes – comme pour voir comment le temps a fait son œuvre.

LE PASSÉ DU RETOUR SUR IMAGES DE ROBERT BOZZI

« Un kilomètre à vol d'oiseau derrière la basilique des rois de France et la



Maison d'éducation des jeunes filles de la Légion d'honneur, à des années-lumière de la Tour Eiffel [se trouvait] le bidonville de Franc-Moisin. » (Robert Bozzi, *Les Immigrés – Le Logement*, 1970)

Devant quelques tracts contre la guerre du Vietnam punaisés au mur, une jeune femme, les yeux et les cheveux très sombres – au maximum de saturation des noirs de la pellicule noir et blanc du film – s'insurge : « C'est dégoûtant ! Dégoûtant ce qu'on fait d'eux ! [les immigrés vivant dans les bidonvilles]. Ce ne sont plus des humains, on les traite comme des bêtes ! Il faut essayer que le monde les voie, même si ça intéresse pas mal de gens que ça ne se voie pas trop. Il faut que les bourgeois qui n'ac-

ceptent pas de voir la misère des autres, la voient. » La séquence se retrouve au début de deux films de Robert Bozzi : *Les Immigrés – Le Logement* (1970) et *Les Gens des baraques*, relecture de son propre film en 1996.

En 1970, Robert Bozzi tourne dans le giron du Parti communiste français – avec les excellents Bruno Muel à l'image et Antoine Bonfanti au son – son premier documentaire sur le sujet. *Les Immigrés – Le Logement* débute par une énumération qui fait fort penser à celles que Georges Perec et Robert Bober utiliseront dix ans plus tard pour leur film *Récits d'Ellis Island* (1980 – cf. *Lectures.Cultures* n° 14) : « Ils sont venus à 600 000 d'Italie, à 700 000 d'Espagne, à 400 000 du Portugal, ils ont franchi la mer à 600 000 d'Algérie, à 60 000 de Tunisie, à 100 000 du Maroc. » Ponctué par la question récurrente « Pourquoi es-tu venu en France ? », le film aborde les conditions de vie, de travail (la semaine de 50 heures), la promiscuité, l'insalubrité, la maladie (tuberculose, rachitisme des enfants, etc.) ou encore la scolarité compliquée que vivent des familles d'immigrés mauritaniens, congolais, guadeloupéens, marocains, portugais entassés en bidonvilles ou dans des taudis.

En 1996, Robert Bozzi, considérant qu'en 1970 il a regardé les immigrés qu'il a filmés « comme un groupe social victime du capitalisme » mais qu'il n'est « pas sûr de qui ils étaient vraiment », « qu'il a pris leur image mais ne sait rien d'eux, même pas leur nom »,

Maurice Pialat - *L'Amour existe* ©

décide de pister les intervenants de son film d'alors, d'essayer de les retrouver, tout en resserrant son sujet sur la communauté portugaise des bidonvilles de Saint-Denis et La Courneuve. Les « gens des baraques » que Bozzi retrouve et filme en vidéo, en banlieue ou de retour au Portugal, lui racontent la boue, les rats mais aussi l'entraide et la solidarité. Une très belle longue séquence, très calme et irréfutable, ressort en termes d'intensité par rapport au reste du film : Ricco, gamin en 1970, presque trentenaire en 1996, pose son constat en montrant le photogramme d'un groupe de gamins de son âge se réchauffant autour d'un feu sur un terrain vague : « Les enfants comme eux, on ne leur a jamais appris à vivre. Ils ont dû se débrouiller tout seuls. On ne leur a jamais dit de faire comme ci ou comme ça. »

LE FUTUR DE LA PRÉMONITION : MAURICE PIALAT

« Ils existent à trois kilomètres des Champs-Élysées. Constructions légères de planches et de cartons goudronnés qui s'enflamment très facilement. Des ustensiles à pétrole servent à la cuisine et à l'éclairage. » (*L'Amour existe*, Maurice Pialat, 1960)

En 1960, dans *L'Amour existe*, un de ses premiers courts métrages, Maurice Pialat aborde la banlieue parisienne en pleine mutation, à la fois de manière très frontale et personnelle et sous de multiples approches complémentaires :

poétique et statistique, mélancolique et révoltée. Son essai cinématographique – à mes yeux un des plus beaux films de l'histoire du cinéma – est à la fois un poème, un cri et une prophétie. Le cinéaste saisit presque en direct, avec un sens rare de la prémonition, sur les chantiers des grands ensembles en construction, une partie des problèmes futurs de la banlieue : « Voici venu le temps des casernes civiles, univers concentrationnaire payable à tempérament, urbanisme pensé en termes de voirie, matériaux pauvres dégradés avant la fin des travaux. » Si le cinéaste prend des accents de voyant, c'est peut-être parce qu'il parle « de l'intérieur », d'un territoire qu'il connaît, où il a vécu.

La séquence du bidonville dans *L'Amour existe* est courte – deux minutes quinze secondes à peine – mais elle est particulièrement forte. Dans un film plutôt bavard, très écrit, dont la colonne vertébrale est d'abord constituée du texte de la voix *off*, elle marque encore plus les esprits parce que le lecteur Jean-Loup Reynold s'y tait. Comme si ce silence soulignait une dureté, une détresse, une précarité encore plus intenses que celles du reste du film. La séquence se clôt sur l'incendie spectaculaire d'une baraque, filmé à hauteur d'homme puis en plongée depuis une HLM voisine mais est précédée d'une série de portraits – quasi photographiques – d'hommes dans leur abri, assis au bord du lit, cuisinant sur un réchaud portatif et d'un premier plan très marquant où, par l'embrasement d'une porte, la caméra

s'approche d'un enfant pleurant seul sur un lit – les enfants, présences marquantes dans tous les films évoqués ici.

LE PRÉSENT INSCRIT DANS LA DURÉE DE JÉRÉMY GRAVAYAT

Les bidonvilles sont réapparus en force autour de Paris ces dernières années. Le cinéaste Jérémy Gravat en a rendu compte par un projet à La Courneuve qui se situe à des années-lumière du sensationnalisme et du voyeurisme des actualités télévisuelles : un projet au long cours (2011-2018), dépassant de loin le cinéma et la réalisation d'un film et faisant le lien entre la gestion de masse des questions de logement et le versant intime de la politique de la ville via la recherche d'archives, la publication d'un livre-journal gratuit (*Atlas*) et l'action militante au côté des habitants (manifestations, occupations, ouverture de squats, soutien dans les démarches).

Par leurs recherches de témoignages sur le terrain, Jérémy Gravat et son complice Yann Chevalier ont tissé des liens pas toujours évidents sur le terrain entre les habitants des bidonvilles des années 1960 et ceux d'aujourd'hui – d'autres populations, pour la plupart venues d'Europe de l'Est qui vivaient par exemple au *Platz* du Samaritain (de l'allemand *Platz*, nom que les Roms et Roumains donnent aux bidonvilles). Suite à l'expulsion de ce lieu de vie, les habitants décident de ne pas se laisser faire et de camper devant la mairie de ►



Jeremy Gravat - *A lua platz* - Expulsion du bidonville du Samaritain La Courneuve 2015 ©

- la commune, puis se pose très vite la question aiguë du relogement des familles. Au cours de cette période de mobilisation, Gravat et Chevalier décident de ne pas filmer, à la fois pour des raisons morales et d'efficacité (de temps et d'énergie à laisser à l'action sur le terrain). Contrepartie de cette période de « non-cinéma », de ces mois passés aux côtés des expulsés, la construction d'une complicité et d'une amitié intenses et l'envie de faire, plus tard, un film ensemble.

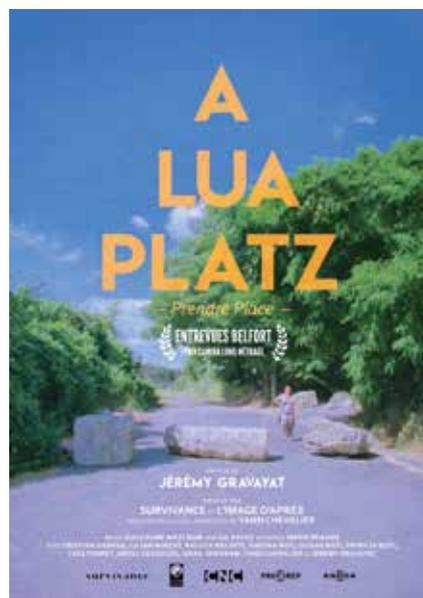
Un premier court métrage, *Planches clous marteaux* (2015) fait déjà interagir de splendides documents d'archives (les photos de Miroslav Marik à La Campa en 1968, des rushes d'un film collectif inachevé au Franc-Moisin en 1969, une scène splendide de danse autour du feu de Władysław Ślesicki en 1964, etc.) et des plans paysagers contemporains développés à la main dans les labos associatifs de L'Abominable (des campements de fortune abandonnés

suite à des expulsions, l'omniprésence des autoroutes et de la circulation des camions autour de ces anciennes zones d'habitat enclavées).

On retrouve cette hétérogénéité assumée et très riche entre différentes époques, différents supports et grains de l'image et différents registres de la réalité (documentaire, scènes rejouées) dans le long métrage *A lua platz* [*Prendre place*] (2018). Plus qu'un film militant, il s'agit d'un film d'amitié, de conversations précieuses autour d'un café soluble, d'un repas qu'on prépare ou d'un feu qui crépite dans la nuit. Les corps et les paysages (tant ceux de la banlieue, des maisons murées de parpaings après les expulsions, que ceux d'échappées poétiques dans les paysages ruraux de l'enfance en Roumanie) sont au cœur de l'œuvre.

Au détour d'une conversation, un des protagonistes parle lui aussi des rapports ambigus entre cinéma et mémoire que j'évoquais plus haut : « Quand la

caméra s'arrête, ma tête se remplit de souvenirs. Mais dès qu'elle s'allume, on dirait qu'ils s'envolent. Je ne sais plus de quoi me souvenir. » ●



MUSIQUES ET VOYAGES DE L'ÂME

PAR BENOIT van LANGENHOVE

musicologue, administrateur du Festival Ars Musica

Le XIX^e siècle a été l'époque du règne des historiens. Désireux d'ériger leur discipline au rang de science rigoureuse, ces auteurs doivent établir les faits tels qu'ils se sont produits et saisir le passé dans sa singularité. Sur ce terrain fertile, les musiciens se sont mis à écrire leurs mémoires sous forme de récit de vie.



C'est évidemment le modèle des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau qui donne l'essor au genre particulier des mémoires. Rousseau est, on l'oublie souvent, également un compositeur. Ce fut même le premier musicien, dans son opéra-intermède *Le Devin du village*, à être à la fois auteur du livret et compositeur de la musique. Ses confessions offrent aux musiciens une référence particulièrement importante.

Mais des historiens de la musique vont aussi faire œuvre de mémoire. Le premier d'entre eux est montois d'origine. Après sa montée à Paris, François-Joseph Fétis est rappelé par le roi Léopold I^{er} dans la jeune nouvelle Belgique pour diriger le Conservatoire de Bruxelles. C'est dans notre capitale qu'il édite sa *Biographie universelle des musiciens* (8 vol., 1^{re} éd., Bruxelles, 1837-1844 ; 2^e éd. rev. et compl., Paris, 1860-1865). Dans sa préface, il rappelle son devoir de mémoire vis-à-vis des anciennes gloires oubliées : « Les tendances oublieuses de notre époque imposent plus que jamais aux âmes courageuses et convaincues le devoir de protester contre le dédain de l'ignorance pour ce qu'elle ne connaît pas, et de rappeler les titres du génie et du talent à l'admiration universelle. » Cette somme, même si elle n'est pas exempte de défauts, d'erreurs et de

lacunes, constitue néanmoins le premier ouvrage en langue française de cette ampleur, utilisant toutes les ressources de la critique. Elle demeure de nos jours comme une source précieuse d'informations, en particulier sur les musiciens français.

L'existence même de la biographie a pu susciter le développement de l'autobiographie et des mémoires. Désireux d'écrire un récit qu'eux-mêmes jugeraient véridique, les musiciens ont été amenés à écrire l'histoire de leur vie. C'est ce que Berlioz affirme dans la préface de ses *Mémoires* : « On a imprimé, et on imprime encore de temps en temps à mon sujet des notices biographiques si pleines d'inexactitudes et d'erreurs, que l'idée m'est enfin venue d'écrire moi-même ce qui, dans ma vie laborieuse et agitée, me paraît susceptible de quelque intérêt pour les amis de l'art. »

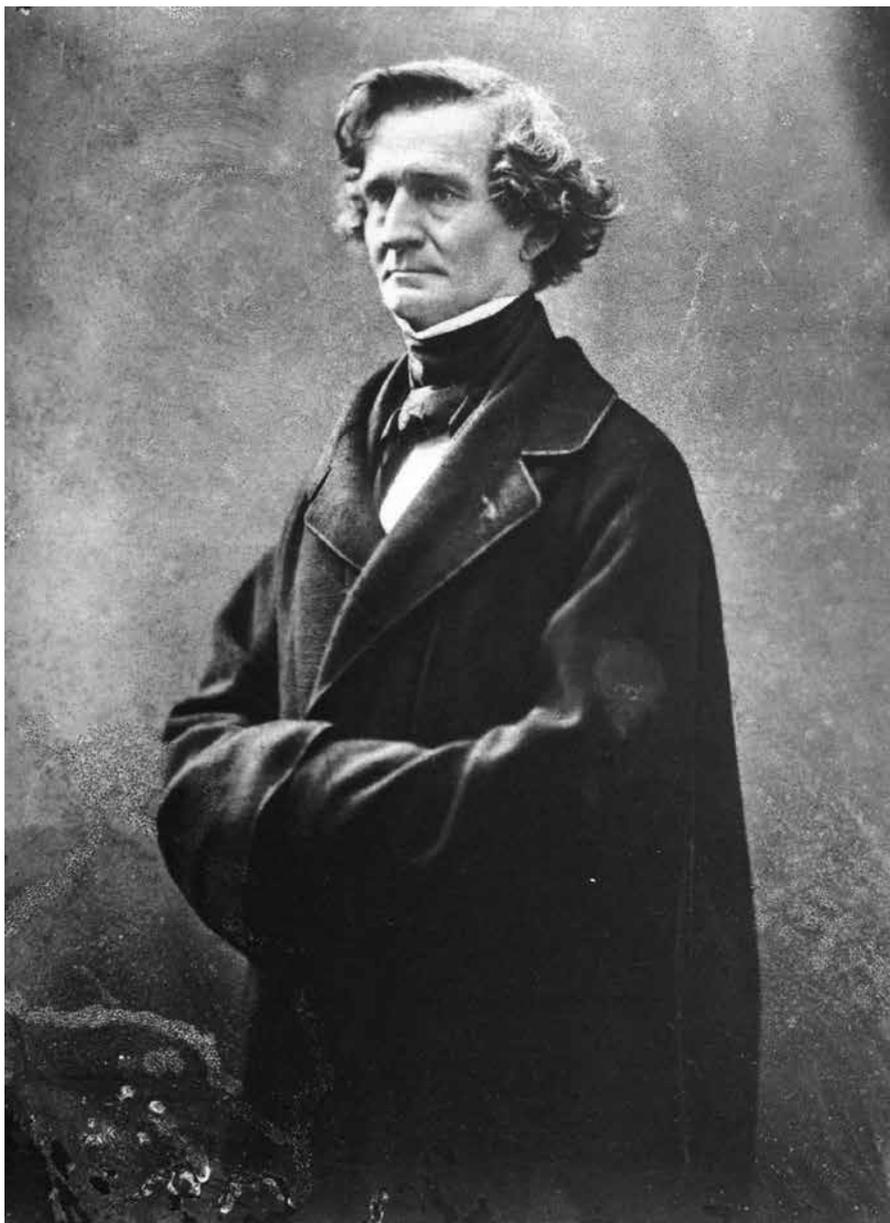
Le bicentenaire de la naissance d'Hector Berlioz nous permet de rappeler que le compositeur de la *Symphonie fantastique* disposait également d'un talent d'écrivain exceptionnel. Beaucoup de choses ont été écrites sur lui, ou contre lui, avec ferveur, avec acharnement. Il a beaucoup écrit aussi, aux autres, sur les autres et sur lui-même. En ce domaine, l'unanimité s'est faite : comme littérateur, comme critique, comme épistolier, Berlioz est une figure marquante du romantisme français. Il exerça l'essentiel

de ses talents dans la presse écrite, ce qui fit de lui un chroniqueur redouté. Ses critiques au *Journal des débats* sont des chefs-d'œuvre par la hauteur du jugement autant que par le style.

Berlioz commence ses *Mémoires* en mars 1848 – il habite alors Londres – et les termine une première fois en octobre 1854. Il les reprend fin 1864 avec une postface et un « Voyage en Dauphiné » consacré à Estelle, un amour d'enfance (Berlioz avait 12 ans) que le compositeur, devenu veuf, va essayer à nouveau de conquérir. Il achève définitivement son texte le 1^{er} janvier 1865.

Dès la préface, Berlioz prévient le lecteur : ce ne sont pas des confessions, « je ne dirai que ce qu'il me plaira de dire ; et si le lecteur me refuse son absolue, il faudra qu'il soit d'une sévérité peu orthodoxe, car je n'avouerai que les péchés véniels ».

Le ton en est celui d'un journal, car l'auteur se replonge facilement dans ses souvenirs, ressuscitant pour les décrire les sentiments éprouvés alors. Une très grande partie des *Mémoires* est consacrée au récit de ses nombreux voyages en Europe et des concerts qu'il y donne. Il réutilise des textes de son premier livre *Voyage musical en Allemagne et en Italie*, constitué de lettres à ses amis et publié en 1844. Il raconte avec force détails ses impressions sur les pay- ▶



Hector Berlioz par Félix Nadar.

- sages qu'il découvre comme sur ses rencontres et l'accueil – très favorable la plupart du temps – qu'il reçoit. Le triomphalisme des lettres d'Allemagne et de Russie, qu'on a comparées au bulletin de la Grande Armée de Napoléon, rappelle plutôt ce que Mozart écrivait à son père : il s'agit seulement de donner le change, de se rassurer.

Dans son ensemble, les *Mémoires* témoignent plus singulièrement du travail acharné du musicien et de sa lutte incessante pour faire accepter sa musique. Ils relatent avec vivacité et ironie beaucoup d'anecdotes de concerts, critiquant le public inculte,

les directeurs de salle, les musiciens, les chanteurs et les chefs d'orchestre qui en prennent à leur aise avec la partition. Ainsi, Berlioz raconte comment, fréquentant régulièrement les salles de concert, il n'hésitait pas à intervenir immédiatement si l'exécution n'était pas fidèle : « C'est en face du public, à haute et intelligible voix, que j'apostrophais les délinquants. »

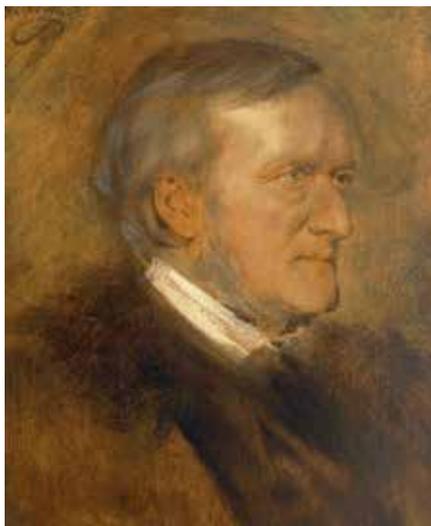
Berlioz peut être considéré comme un véritable écrivain romantique. Sa plume est déliée, précise, drôle, incisive, parfois mordante, son imagination débordante. Son style, qui ne manque pas de lyrisme, est à peu près

pur des tics de l'époque. Il n'est pas sans affinités avec celui d'Alfred de Vigny, qui fut son ami. Berlioz partage aussi avec Chateaubriand l'exigence tyrannique de la syntaxe irréprochable et du terme propre, quitte à employer des néologismes.

Les biographies de musiciens ne constituent qu'une petite partie de l'ensemble de la production d'autobiographies : il semble qu'à l'époque romantique, où se développe une littérature où le moi de l'artiste éclaire l'œuvre, les musiciens ne considèrent pas que leur art puisse être expliqué par la sensibilité de l'artiste. Plus que l'écrivain, ils restent soumis aux servitudes d'un métier qui fait d'eux des artisans.

Quant au genre lui-même, il se décline sous différentes formes. Certains abordent le récit de leur vie au travers de la description musicale de leur temps et veulent en faire un récit exemplaire : « Cette étude rétrospective me fournira en outre l'occasion de donner des notions exactes sur les difficultés que présente, à notre époque, la carrière des compositeurs, et d'offrir à ceux-ci quelques enseignements utiles », dit Berlioz dans sa préface. D'autres, comme André-Modeste Grétry (*Les mémoires ou Essais sur la musique*, 1797), profitent de l'occasion pour développer des théories de la musique. Ou encore, ils choisissent de limiter le temps et l'espace en rendant compte, au travers d'un récit de voyage, de l'état de la musique dans d'autres pays (Jacques Offenbach, *Offenbach en Amérique. Notes d'un musicien en voyage*, 1877). La forme peut prendre le récit cohérent à la première personne (Richard Wagner, *Ma vie*, 1865-1880) comme la forme de souvenirs rassemblés sans devenir un récit cohérent (Camille Saint-Saëns, *Au courant de la vie*, 1912).

Les musicologues se sont toujours demandé quel crédit apporter aux mémoires de Richard Wagner. Plusieurs raisons viennent nourrir leur scepticisme. Tout d'abord le commanditaire. Depuis 1864, le roi Louis II de Bavière offre son hospitalité et surtout son sou-



Richard Wagner par Franz von Lenbach.

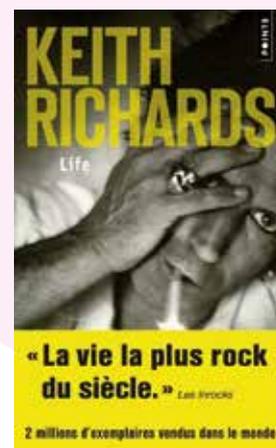
tien financier au compositeur qui voit ses opéras créés dans les meilleures conditions au Königliches Hof- und Nationaltheater, l'opéra de la cour à Munich. Dans une lettre de mai 1865, le roi protecteur demande à son ami de lui écrire le récit de sa vie depuis sa naissance jusqu'à sa rencontre avec le souverain, soit les cinquante et une premières années de sa vie : « Vous me causeriez une joie inexprimable en me décrivant par le détail votre démarche spirituelle et votre vie extérieure. » Fort bien, mais la grande épopée romantique de l'artiste risque d'être gâchée par le rappel de sa jeunesse de révolutionnaire à la tête brûlée. Prôner la république en face du roi de Saxe, propager les idées de Proudhon dans une Allemagne très conservatrice et se lier avec Bakounine durant les soulèvements révolutionnaires de Dresde risque fort de provoquer quelques remous à la cour de Munich et de donner du grain à moudre à tous les ministres et fonctionnaires qui souhaitent restreindre les largesses royales. De même, il est difficile de raconter tous les détails de sa vie sentimentale quand celle qui prend la dictée du récit de votre vie est la jeune Cosima Liszt, alors épouse du chef d'orchestre Hans von Bülow, mais bientôt votre deuxième épouse et future gardienne intraitable de votre temple bayreuthien. Un voile pudique sera jeté sur les aventures et liaisons sentimentales de Wagner, y compris son pre-

Quand les rockstars livrent leur vie

Pendant longtemps, les mémoires des rockstars se coulaient dans le même moule. Souvent rédigés par un autre, leurs livres se déclinaient sur un même modèle : l'enfance humble, l'adolescence tumultueuse et rebelle, l'ascension vers la gloire. Puis viennent les frasques avec le passage obligé par le combat contre ses démons et ses addictions, et l'heureuse résolution grâce au dévouement du médecin / gourou / petite amie. Pour les groupes, le schéma devenait la découverte de la musique entre copains d'enfance. Viennent ensuite les querelles d'ego et les procès jusqu'à la réconciliation ou la dissolution définitive.

Le rock n'a pourtant pas toujours été pris au sérieux par les éditeurs. En dehors de la collection « Rock & Folk » d'Albin Michel, le monde de l'édition a longtemps délaissé cette culture. Puis vint *Life* de Keith Richards, l'âme damnée des Rolling Stones, et la tendance s'est inversée. Rédigés avec le journaliste britannique James Fox, ces mémoires révélaient que la rébellion n'est pas tant une recherche de décadence qu'une volonté d'aller au bout des libertés, une subversion des règles bourgeoises à un point tel qu'elle en vient à horrifier la société. De son côté, Patti Smith a obtenu un franc succès avec *Just Kids* en revenant sur sa relation avec le photographe Robert Mapplethorpe et la bohème du Chelsea Hotel new-yorkais. Mais le filon est limité. Les musiciens susceptibles d'intéresser massivement les lecteurs francophones ne sont pas légion. Et ceux auxquels on prête une qualité d'écriture sont encore plus rares. En dehors du récent livre de Viv Albertine des Slits, peu de remarquable.

- › Keith RICHARDS, *Life : ma vie avec les Stones*, en collaboration avec James Fox ; traduit de l'anglais par Bernard Cohen et Abraham Karachel, Robert Laffont, 2010.
- › Patti SMITH, *Just kids*, traduit de l'américain par Héloïse Esquié, Denoël, 2010.
- › Albertine VIV, *De fringues, de musique et de mecs*, traduit de l'anglais par Anatole Muchnik, Buchet-Chastel, 2017.





Richard et Cosima Wagner.

► mier mariage tumultueux avec l'actrice Minna Planer, et surtout sur le grand amour pour Mathilde Wesendonck pourtant à l'origine des *Wesendonck-Lieder* et de l'opéra *Tristan et Isolde*, un des plus grands chefs-d'œuvre de la musique occidentale. Cette édition privée en quatre volumes (avec rien moins que Friedrich Nietzsche comme relecteur de luxe pour les épreuves du tome 1) restera longtemps hors commerce. En dehors du roi Louis II, seuls quelques amis sûrs reçurent un exemplaire. Et dès la mort de son mari, Cosima réclama le renvoi de ces exemplaires. Même

si Wagner avait, au cours de la rédaction, envisagé de faire une diffusion plus large de ce récit, pas question de laisser tout un chacun jeter un œil sur cette « vérité sans fard ». Ce n'est qu'en 1911 qu'une première édition publique expurgée de *Mein Leben* voit le jour et en 1965 que la première édition complète est éditée.

À la longue, cette autobiographie qui constitue la rencontre d'un talent de narrateur avec l'égoïsme de ce même narrateur (*dixit* Christian Merlin), finit par être reconnue. La lecture en est passionnante, l'auteur

est aussi un narrateur hors pair. C'est un véritable roman d'une vie pleine de rebondissements, d'aventures rocambolesques, de rencontres captivantes qui nous est relatée. L'auto-ironie, voire l'autocritique affleurent par moments, il y a aussi de beaux souvenirs teintés de poésie personnelle, des passages très drôles comme la représentation de la *Défense d'aimer* à Magdebourg annulée pour cause de dispute entre les chanteurs sur soupçon d'adultère. Même si le fond peut paraître tortueux, la forme forcée et le style trop soutenu et recherché jusqu'à l'emphase, cela est compensé par la manière dont il est composé, de grandes lignes dramatiques, des points forts et des finales d'actes, et tout est fixé avec précision. ●

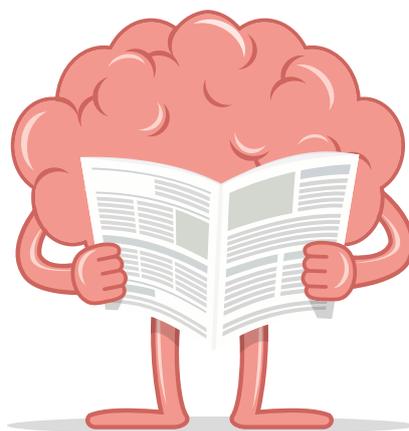
RÉFÉRENCES :

- François-Joseph FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, C. Tchou pour la Bibliothèque des introuvables, 2001, 5 vol. [reproduction de la 2^e édition]. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k697171.texteImage> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k69723z.texteImage>.
- André-Ernest-Modeste GRÉTRY, *Mémoires, ou Essais sur la musique*, Imprimerie de la République, 1797. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1121008/f4.image>.
- Hector BERLIOZ, *Mémoires*, édition présentée et annotée par Pierre Citron, Flammarion, 2010.
- Jacques OFFENBACH, *Voyage en Amérique*, préface de Pierre Brévignon ; notice biographique d'Albert Wolff, Le Castor astral, 2018.
- Camille SAINT-SAËNS, *Au courant de la vie*, Dorbon aîné, 1914. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9780512n/f7.image.texteImage>.
- Richard WAGNER, *Ma vie*, traduction de Noémi Valentin et Albert Schenk ; revue par Jean-François Candoni ; choix et édition de Jean-François Candoni, Gallimard, 2013.
- Richard WAGNER, *Ma vie*, textes français et notes de Martial Hulot ; avec la collaboration de Christiane et Melchior de Lisle, Buchet-Chastel, 1978.

SE SOUVENIR DE JIM EUROPE ET DU 369^E RÉGIMENT US

PAR MICHEL DEFOURNY
maître-conférencier à l'ULg

Face aux défaillances de la mémoire collective, des albums jeunesse tirent de l'oubli des pages d'histoire. Écrits et illustrés à la suite de recherches sérieuses, ils s'adressent à des lecteurs de tous âges.



Oubliés... les 140.000 jeunes Chinois arrivés en France en 1916 dont 20.000 mourront dans les combats de la baie de la Somme. Fuyant les conditions misérables de leur pays d'origine, ils avaient rêvé d'une vie meilleure, ils n'ont connu que souffrance et désespoir. Un album paru chez Rue du Monde en 2017 a honoré leur mémoire. J'ai eu l'occasion de présenter *Te souviens-tu de Wei ?* dans le numéro 2 de *Lectures.Cultures* en mars 2017.

En octobre dernier, les éditions des Éléphants ont publié *Guerriers de l'enfer* qui porte en sous-titre *Ils sont venus de Harlem se battre à nos côtés*. Il s'agit de raviver le souvenir du 15^e régiment de la Garde nationale de New York rebaptisé 369^e régiment d'infanterie US, qui quitta les États-Unis en 1917 et gagna la France. Non seulement, ces soldats noirs américains s'illustrèrent par leur rage au combat, mais ils firent entendre sur le continent européen les premiers airs de jazz, avec à leur tête « Big Jim » Reese Europe. Le texte de cet album a été écrit avec sobriété par J. Patrick Lewis et Gary Kelley l'a illustré.

J. PATRICK LEWIS

Parmi l'importante bibliographie du poète américain J. Patrick Lewis, seuls quelques titres ont été traduits en français, mais quels titres ! Souvenez-vous de *L'Auberge de Nulle part*, un album illustré par Roberto Innocenti, paru chez Gallimard en 2002. Il raconte l'histoire d'un peintre, en panne d'imagination qui prend la route dans sa vieille 4L rouge et tombe sans l'avoir décidé sur une auberge étrange dont les clients sont plus étranges encore. S'y croisent Huckleberry Finn, Long John Silver, la Petite Sirène, Antoine de Saint-Exupéry, le Baron perché, Don Quichotte et quelques autres...

Souvenez-vous de *La Maison* qu'illustra également Roberto Innocenti, paru chez Gallimard en 2010. Une vieille maison isolée au pied d'une colline qui, sur son linteau, porte la date de 1656, raconte ce qu'elle a vécu au cours du vingtième siècle. Elle a connu des mariages et des naissances, et des décès, bien sûr. Elle fut témoin des saisons qui passent, des travaux des vignes et des champs. Elle devint refuge pendant les années de guerre... jusqu'à la Libération. En 1958, elle salua le départ

du fils. Abandonnée pendant quelque temps, exposée à tout vent... des travaux de rénovation furent entrepris, en 1999, sous le signe de la détente et des loisirs. Sauvée ou défigurée, la maison !

GARY KELLEY

Impossible d'oublier les images réalisées par Gary Kelley publiées dans les années dix-neuf cent nonante. Elles accompagnaient *La Légende de la vallée somnifère* de Washington Irving, *La Parure* de Guy de Maupassant, *Histoires extraordinaires* d'Edgar Allan Poe. Ces livres actuellement épuisés, aux illustrations très picturales en pleine page ou en double page, étaient parus dans l'excellente collection « Les Authentiques » chez Duculot pour les deux premiers titres, chez Casterman pour le troisième.

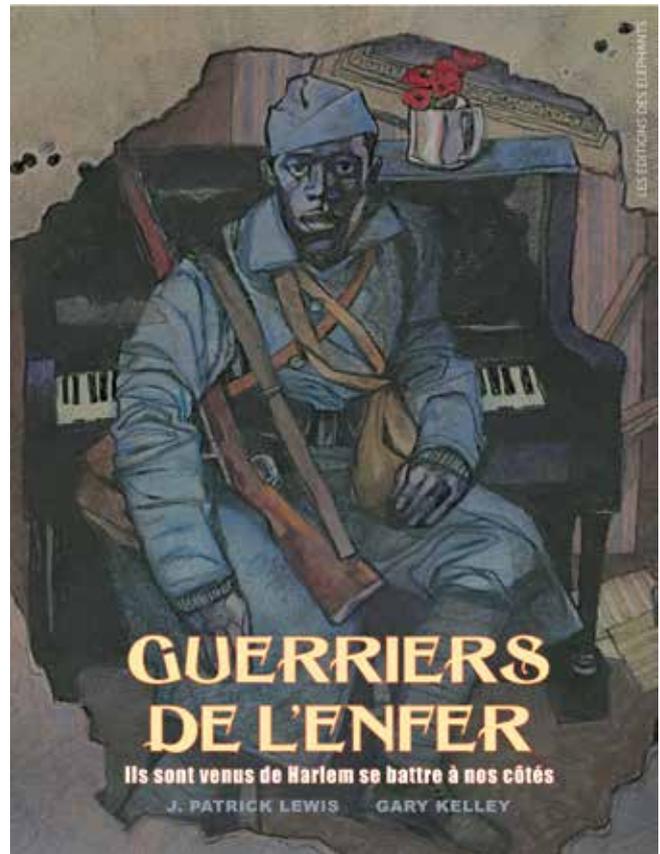
HARLEM HELLFIGHTERS, PAR J. PATRICK LEWIS ET GARY KELLEY

J. Patrick Lewis a choisi pour titre de son album le surnom que les troupes allemandes donnèrent à ces volontaires ▶

- ▶ venus de Harlem : *Guerriers de l'enfer*. Porteurs de valises, portiers d'hôtel ou liftiers... ils s'étaient enrôlés dans l'armée au son de l'orchestre de Big Jim, le pionnier du ragtime. Lorsqu'ils eurent traversé l'océan, considérés par l'Amérique blanche et ségrégationniste comme des « moricauds jouant aux soldats », ils furent affectés à des tâches subalternes : la basse besogne. Mais, une fois intégrés à des unités françaises sous commandement français, en uniforme américain cependant, ils montèrent en première ligne : leur bravoure fut sans égal. L'un d'entre eux, Henry Johnson surnommé « Black Death », fut même considéré comme l'un des cinq soldats les plus valeureux de la Grande Guerre. Lorsqu'il ne combattait pas, Jim Europe écrivait des chansons et jouait du piano. Sa plus fameuse, *On Patrol in No Man's Land* « dont le refrain imitait le son des bombardements dans les tranchées » fut composée lors de son hospitalisation, lorsqu'il fut victime d'une attaque au gaz. De retour au pays en 1919, les Hellfighters couverts d'honneurs défilèrent le 17 février à New York sur la Cinquième Avenue. Trois mois plus tard, à Boston, un batteur cinglé blessa mortellement le héros qui avait importé le Jazz en France. Il fut le premier citoyen noir à recevoir des funérailles publiques. La foule en pleurs était massée le long des rues de Harlem, tandis que « brassard noir au bras, les Hellfighters fermaient la marche, leur instrument muet contre leur flanc ».

Les concepteurs graphiques de l'album, Rita Marshall et Gary Kelley, ont opté pour un compartimentage en vignettes de dimensions et de formes différentes tant pour le texte que pour les images. Parfois certaines de celles-ci investissent une page entière ou davantage. Parfois elles se répartissent régulièrement adoptant le moule du gaufrier traditionnel de la BD, comme dans les pages de garde. Parfois texte et images s'imbriquent pour souligner la simultanéité des faits. Grâce à ce dispositif séquentiel, les thèmes s'entrecroisent, se répondent, s'entrechoquent : l'horreur de la guerre, la violence de la

ségrégation raciale, l'héroïsme des combattants, le son de Harlem, sa nouveauté et l'enthousiasme qu'il suscite... Pour cet hommage rendu aux soldats noirs, les couleurs de l'album ne pouvaient qu'être sombres. Et pour conférer davantage de solennité à l'ensemble, Gary Kelley intègre plusieurs tableaux de maîtres. Il reproduit *La Liberté guidant le peuple* (1830) d'Eugène Delacroix afin d'évoquer l'esprit de la Révolution de 1789, ainsi qu'il l'explique en fin d'ouvrage. Pour faire ressentir la tranquillité de la campagne française d'avant la guerre, il cite les *Coquelicots* (1873) de Claude Monet. Et pour traduire l'ivresse du 11 novembre 1918, Gary Kelley fait référence à *La Danse à Bougival* (1883) de Pierre-Auguste Renoir. Une bibliographie d'ouvrages parus aux États-Unis relative à James Reese Europe, « the King of Jazz », et aux Hellfighters figure en fin d'album. ●



- › J. Patrick LEWIS et Gary KELLEY, *Guerriers de l'enfer : Ils sont venus se battre à nos côtés*, Les Éditions des Éléphants, 2019, 40 pages, 15 €.
- › Gwenaëlle ABOLIVIER et ZAÛ, *Te souviens-tu de Wei ?*, HongFei Cultures, 2016, 50 pages, 15,50 €.
- › J. Patrick LEWIS et Roberto INNOCENTI, *L'Auberge de Nulle Part*, Gallimard, 2002, 48 pages, 18 €.
- › J. Patrick LEWIS et Roberto INNOCENTI, *La Maison*, Gallimard, 2010, 64 pages, 18 €.

À lire aussi :

- › Washington IRVING et Gary KELLEY, *La Légende de la vallée somnifère*, Duculot, coll. « Les Authentiques », 1990, 61 pages, épuisé.
- › Guy de MAUPASSANT et Gary KELLEY, *La Parure*, Duculot, coll. « Les Authentiques », 1992, 48 pages, épuisé.
- › Edgar Allan POE et Gary KELLEY, *Histoires extraordinaires*, Casterman, 1996, 110 pages, épuisé.

DES SPECTACLES JEUNES PUBLICS GRAVÉS EN NOS MÉMOIRES

PAR LAURENCE BERTELS

écrivain, journaliste à *La Libre Belgique*

« La plus belle sépulture, c'est la mémoire des hommes. »

André Malraux

Essentielle et insaisissable, la mémoire nous joue des tours. Essayons de la rattraper, sur scène, par exemple, là où se déroulent la petite et la grande histoire. Petit mémorandum des spectacles inoubliables. Fugace ou tenace, éphémère ou durable, fragile ou vaillante, capricieuse ou fiable, elle est tout cela, et bien plus encore, cette mémoire, trop insaisissable, qui souvent se rappelle à nous, pour mieux nous abandonner. Fondation de l'identité, elle raconte d'où l'on vient, où l'on va. Elle définit le présent, balise l'avenir, assied le passé pour mieux en tirer les enseignements. D'une part la grande Histoire, de l'autre la petite. L'une et l'autre se mêlent parfois, principalement dans les œuvres de fiction, qu'il s'agisse de films, de livres, de pièces de théâtre pour adultes, et pour la jeunesse, bien entendu. Car il s'enseigne dès le plus jeune âge, cet intérêt pour l'hier, l'avant, l'autrefois. Il construit l'identité du petit, lui raconte ce long cheminement sans lequel il ne serait pas là, ici et maintenant.

Qu'il s'agisse de l'histoire familiale, de celle de son pays, des arbres, des plantes, des espèces animales, de la terre en danger, tout contribue à forger l'enfant, à éveiller sa curiosité, à nourrir son esprit. Cela, les créateurs pour la jeunesse, auteurs, metteurs en scène ou comédiens, l'ont compris depuis longtemps.

On ne pourrait d'ailleurs les citer toutes, de peur d'en oublier quelques-unes, mais il est plusieurs compagnies qui se sont attelées à la tâche, pour des

spectacles qu'on qualifie d'inoubliables, précisément. Telles ces *Trois millions d'années tartine* par la Casquette, créé voici une vingtaine d'années et repris, dans une nouvelle version, aux dernières Rencontres de Huy. Un best-seller du jeune public qui célèbre la mémoire de l'enfance, d'une amie que la vie nous a enlevée, une amie avec qui découvrir le vrai sens de l'existence, l'espace temps, l'origine de l'étoile de mer et la fragilité du papillon avant que tombent les premiers flocons. Pensons aussi à *On pense à vous* (2008), de la Galafronie, émouvant seul en scène de Marianne Hansé qui, tout en dessinant, s'adresse à ses chers disparus.

LE LAPIN PROFESSEUR ET COLLABO

Essentielle aux yeux d'Agora, seul théâtre de la Communauté germanophone encore marquée par la Seconde Guerre mondiale, la mémoire s'immisce aussi dans plusieurs spectacles tels que *Mon premier instituteur* (2009), une écriture et mise en scène remarquables de Marcel Cremer, qui raconte ce lièvre instituteur, qui s'engage dans la résistance, avant d'être trahi par son collègue lapin. Deux amies d'enfance reviennent dans leur classe d'antan, fouillent les feuilles mortes jonchées au sol, se souviennent du conflit et finissent par découvrir, dans un tableau final bouleversant, un mur entier de portraits d'enfants disparus, cachés derrière les livres alignés dans la bibliothèque.



Monsieur Toubli © Province de Liège

De la même compagnie, *Cheval de bleu* (2006) raconte le deuil d'un aïeul, le premier souvent auquel l'enfant est confronté, un spectacle qui, du cheval de bois au fauteuil à bascule, décrit le roulis de la vie avec une grande justesse et vous arrache des larmes.

L'OUBLI (IN)VOLONTAIRE

Très émouvant encore, ce *Monsieur Toubli* de L'Anneau (2011) sur la perte d'une mémoire personnifiée sur scène. Indissociable de l'histoire de notre pays, *Macaroni* (2012) par le Théâtre des Zygomars, aborde la question de l'immigration italienne et du travail aux mines raconté par un grand-père à son petit-fils. Un texte et une mise en scène d'une grande justesse de Vincent Zabus.

Autre sujet tabou, lié à l'histoire de notre pays, la colonisation, peu enseignée à l'école, mais décrite avec humour et férocité dans *Colon(ial)oscopie* (2017) de la Cie Ah Mon amour. ▶

- Puis il y eut *Silence* (2015) par le Night Shop, un véritable chef-d'œuvre, avec ces marionnettes à taille humaine qui nous montrent un couple de personnes âgées, en maison de repos, *Daraya* (2018) du Foule Théâtre d'après « Les passeurs de livres de Daraya », un texte important qui relate, grâce à la journaliste Delphine Minoui, l'incroyable histoire de jeunes Syriens qui ont créé une bibliothèque clandestine pour résister aux bombes, rester humain, ne pas succomber à la barbarie. Ne pouvant se rendre sur place, la journaliste a dialogué par internet avec Ahmed, le responsable du projet. En flânant dans une librairie bruxelloise, Philippe Léonard, qui s'était rendu en Syrie, voici trente ans, à l'époque où elle était encore une enclave pacifique au milieu de terres de conflits, de l'Iran à l'Irak en passant par Israël, découvre ce récit. Et une Syrie bien différente de celle qu'il foula, en routard et sac à dos. Les souvenirs reviennent, s'entremêlent à la lecture du livre de la journaliste française. Ou encore, *Deux valises pour le Canada* (2018), texte livré avec belle retenue par



Les Carnets de Peter © Théâtre du Tilleul.

Valérie Joyeux, *Rita* (2018) du Bronks, un des incontournables de la scène néerlandophone, sur la perte de mémoire sur fond d'opéra. Et, l'été dernier, *Les Carnets de Peter* (2019) par le Théâtre

du Tilleul qui, à travers *Les Histoires de Donald*, revient sur la vie du grand auteur Peter Neumeyer, obligé de fuir le bruit des bottes nazies pour rejoindre l'Amérique, où il vit toujours. ●

La petite et la grande histoire se rejoignent

Vieux marxiste comme il se définit lui-même, fondateur en 1973 du Théâtre de la Guimbarde, une compagnie pionnière du jeune public, Michel Van Loo, auteur et metteur en scène, a toujours voulu, dans la lignée de Jean Vilar, donner aux jeunes spectateurs les clés du théâtre, mais aussi de la compréhension de l'histoire, dans un devoir de mémoire indispensable à ses yeux. L'année de la création de sa compagnie n'est d'ailleurs pas anodine, puisque c'est le 11 septembre 1973 que Pinochet prit le pouvoir en Argentine, et que l'Amérique du Sud sombra dans le fascisme.

Pour lui, l'histoire se déroule, et pour la comprendre, il faut garder la mémoire du passé. « La vie ressemble à un long film dont on n'a pas vu le début et dont on ne connaît pas la fin. Si on ne donne pas au spectateur les grandes lignes du scénario, il n'y comprend rien. » Brechtien dans l'âme, Michel Van Loo n'a pas hésité à monter pour les enfants, ou pour le tout public, des spectacles tels que *Grand'Peur et Misère du III^e Reich* (1996), *L'exception est la règle* (1990), *Croisade* (1994) ou *Mai 45*, en mai 1995, une grande fresque, commande de la Communauté française, jouée dans les gares, ces lieux symboliques où passaient les résistants mais aussi les trains de déportés. Des centaines de figurants ont participé à cette création à l'occasion de laquelle les trains à vapeur étaient revenus à quai.

« On est allés dans les écoles pour demander aux enfants d'interroger leurs grands-parents sur la guerre. On a rencontré des habitants dans toutes les villes... On a réalisé un énorme travail de mémoire. Si on veut comprendre le monde dans lequel on vit, il faut connaître l'histoire. Si on veut comprendre ce qui se passe en Afrique, il faut parler de l'injustice coloniale. Croisade revenait, lui, sur les liens entre le monde occidental et oriental. La grande histoire, pétrie de guerres et de luttes d'influences, rejoint sans cesse la petite. Elle permet, par exemple, de comprendre la place des enfants dans la famille, selon le contexte social, politique ou économique où l'on grandit. Suivant l'époque et les régions où ils naissent, les enfants ne revêtent pas la même importance. Si la mortalité infantile est importante, on ne s'attache pas à eux de la même manière et s'ils naissaient dans une famille bourgeoise, ils n'étaient pas élevés par leurs parents, mais par une nounou. De nos jours, on lie moins la petite et la grande histoire. On parle de flashes, on donne une vision du monde éclatée, on ne permet pas aux gens de trouver la logique dans les rapports sociaux et familiaux. »

LA MÉMOIRE PARTOUT AILLEURS

CERCLES D'HISTOIRE LOCALE ET ATELIERS D'ÉCRITURE DE TÉMOIGNAGES : UNE AUTRE TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

PAR THOMAS CASAVECCHIA

journaliste au *Soir*

Les cercles d'histoire existent un peu partout en Belgique francophone. Animations, publications, défense du patrimoine et transmission historique font partie de leurs très nombreuses missions. « Le cercle rassemble des archéologues, des historiens professionnels et des amateurs, explique Cécile Ansieau, présidente du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint Ghislain et de la région. Au départ, il y a soixante ans, le cercle était constitué d'une bande d'amis qui publiaient sporadiquement de petites revues d'articles consacrés à l'histoire au sens large de la région. Au fil des années, le nombre de membres s'est étoffé, le contenu des revues également. Aujourd'hui, on compte environ 160 personnes inscrites. »

De septembre à juin, le cercle organise des conférences mensuelles les troisièmes jeudis du mois. Sur l'actualité historique notamment, mais pas seulement. « Cela peut être des étudiants en histoire qui se sont penchés sur la région, ou des articles scientifiques, ou la sortie d'un livre sur un élément particulier du patrimoine. En plus des conférences, nous organisons des excursions, des visites d'expositions, des collégiales ou des jardins géologiques. Depuis des années, on ne se focalise plus seulement sur Saint-Ghislain mais on essaie aussi de faire découvrir plus largement le patrimoine de la région. » Le spectre couvert par l'association est très large. Tout autant que l'est le patrimoine local. « Il y a énormément de choses à mettre en valeur : les charbonnages bien sûr, qui sont une partie importante de l'histoire récente de la région, mais les vestiges du Moyen Âge et de la Renaissance sont aussi très nombreux à Saint-Ghislain. Ou encore l'histoire maritime de la zone et de ses écluses. »



Bois de Dour Sauwarten © Cercle d'histoire de Saint Ghislain.

La plupart des cercles d'histoire se sont également donné pour mission de protéger le patrimoine monumental et architectural de leurs communes. Ainsi, à Uccle, qui possède un des plus vieux cercles historiques de la capitale,

on tente de préserver la mémoire des quartiers populaires. « Uccle possède aujourd'hui une image bourgeoise très forte. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas, explique son président, Patrick Ameeuw. De nombreuses villas de la



Visite de l'atelier du peintre Masui - Journées du Patrimoine 2019 © Cercle d'histoire d'Uccle.

- fin du XVIII^e siècle subsistent sur le territoire. Même si certaines ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale, d'autres sont devenues des résidences ou ont été récupérées par les administrations. Mais beaucoup ont tendance à oublier qu'à côté de ces villas et ces châteaux, souvent des résidences secondaires, il y avait de nombreux ensembles de maisons populaires et d'anciens bâtiments ouvriers. Une spécificité, par exemple, est la présence de petites maisons situées derrière la chaussée, dans les îlots. On appelle ces petites maisons, des carrés. Une part de notre mission est donc de veiller à garder un certain équilibre entre ces grands châteaux et ces maisons plus modestes pour garder une trace de la réalité de la vie de la commune avant nous. »

Cet équilibre entre la présence d'habitations bourgeoises et populaires fera d'ailleurs l'objet d'une exposition à venir en 2021, mise en place par le cercle qui en organise tous les deux ou trois ans.

Si le cercle organise une conférence par an, quelques promenades historiques ouvertes à tous, son activité principale

demeure sa revue. « C'est notre trésor de guerre ! Nous la publions cinq fois par an à destination de nos membres, même si on dispose de quelques exemplaires disponibles à la vente pour les extérieurs, explique le président. Mais à terme, notre objectif est de continuer à améliorer notre site internet pour permettre de numériser nos numéros et les rendre encore plus facilement accessibles. Les articles s'intéressent tant à l'architecture qu'aux guerres mondiales ou au patrimoine au sens large. La revue est également disponible en néerlandais. Nous pensons vraiment que l'ensemble des numéros constitue une belle collection d'articles très complets et qualitatifs sur l'histoire d'Uccle et de ses environs et que les sauvegarder sur internet permettrait de toucher un plus large public. » C'est qu'il faut renouveler les effectifs.

ATTIRER LES JEUNES, MISSION IMPOSSIBLE ?

Effectivement, l'ensemble des cercles contactés pour cet article partagent le même constat. Leur public vieillit...

« Les activités de notre cercle ont beaucoup évolué pour ces raisons. Nous organisons par exemple de nombreuses promenades mais aujourd'hui, comme la mobilité de nos membres et la mienne, par ailleurs, n'est plus ce qu'elle était, cela devient bien sûr plus compliqué », constate Clémy Temmerman, présidente du Cercle d'histoire des Woluwe. « Idem pour les conférences, nos membres sont moins enclins aujourd'hui à sortir dans la rue le soir. Par ailleurs, le public plus jeune reste difficile à approcher, remarque l'enseignante dans le supérieur. J'ai l'impression que les réformes successives de l'enseignement ont contribué à la baisse du niveau des étudiants de manière surprenante. Mais ce n'est pas uniquement la faute de ces "princes" qui nous gouvernent. Aujourd'hui, on ne prend plus le temps de s'arrêter. Notamment à cause des modes de vie toujours plus connectés. Lorsque l'on regarde les gens en rue, ils sont branchés sur leurs téléphones, se dépêchent de rentrer chez eux pour allumer leur télévision ou leur ordinateur, ou encore foncent au travail pour gagner plus d'argent à dépenser dans le dernier gadget à la mode. On ne lit plus assez, on ne regarde plus autour de soi. La curiosité et la mémoire ne font désormais plus partie des compétences que l'on développe chez les jeunes. Je pense qu'il serait bon de systématiser davantage l'apprentissage du patrimoine et de l'histoire locale dans les écoles. Pour pouvoir ancrer les enfants, leur expliquer d'où ils viennent. Malheureusement, la classe politique est peu sensible au patrimoine. »

Patrick Ameeuw ne partage pas tout à fait ce constat. « Sur nos 350 membres, la moyenne d'âge est effectivement importante. Mais on remarque aussi qu'elle se stabilise autour de 70-80 ans. Il existe un public curieux et intéressé par nos activités mais devenir membre et *a fortiori* actif dans le cercle demande un peu plus d'investissement et de disponibilité. Or, entre la vie professionnelle, la vie de famille et les loisirs, on a rarement beaucoup de disponibilité avant d'atteindre la cinquantaine ou la soixantaine. »

Le cercle ne baisse pour autant pas les bras. « Je pense que le développement du site web et la communication via Facebook sont très importants pour atteindre de nouvelles cibles. C'est un peu notre priorité numéro un. »

Tous s'accordent toutefois sur la pertinence d'événements comme les journées du patrimoine pour sensibiliser un public plus large à la problématique. « Certaines personnes sans trop d'expérience du domaine, mais juste ce qu'il faut de curiosité découvrent chaque année la richesse du patrimoine du pays. C'est formidable de voir l'intérêt suscité par la démarche. Encore plus depuis que la journée sans voiture n'entre plus en concurrence directe avec l'événement. »

L'HISTOIRE, AUSSI UNE AFFAIRE PERSONNELLE

Mais l'histoire, ce n'est pas que des bâtiments ou de grandes personnalités, ce sont aussi des hommes et des femmes de tous les jours. La « grande histoire » n'est rien sans l'ensemble des petites histoires qui la composent. Et parmi elles, les histoires de famille.

La bibliothèque des Riches Claires propose ainsi, depuis le début de 2019, des ateliers d'écriture « Récit de vie », au sein desquels les participants sont invités à rédiger un récit de vie d'un de leurs aïeux. L'atelier est codirigé par Jean-François Füeg, par ailleurs directeur général adjoint du Service général de l'Action territoriale CFWB et historien de formation. « Pendant des années, je donnais des cours d'histoire pour ceux qui suivaient des formations de bibliothécaire en cours du soir. Durant ces cours, j'invitais les étudiants à travailler sur des personnalités locales en leur indiquant comment accéder aux archives publiques. Cela fonctionnait plutôt bien et l'expérience m'avait positivement marqué. Par la suite, je me suis mis à travailler avec la même méthode scientifique et historique sur ma famille. Mon grand-père maternel tout

d'abord, mon autre grand-père ensuite et enfin ma mère. »

Mais tout historien qu'il est, l'auteur se rend bien vite compte que si sa méthode reste rigoureuse, l'écriture, elle, est chargée en émotions. « Je me basais évidemment sur les faits, recoupais mes sources, mais je sentais bien qu'en touchant à des histoires familiales, ma rédaction était chargée en affect et qu'il fallait adapter mon travail d'écriture. Nous en avons discuté avec mon complice Pascal Majerus, historien lui aussi, et nous nous sommes dit qu'un atelier apprenant à gérer ces deux aspects pouvait intéresser le grand public. »

Et de fait, une dizaine de participants se retrouvent ainsi tous les mois pour faire état de l'avancement de leurs recherches et échanger des conseils. « Il y a deux grands profils types chez les participants. Soit il s'agit de passionnés d'histoire, soit de personnes qui souffrent d'un nœud dans leur histoire familiale. Et pour certains d'entre eux ces ateliers ont même une dimension cathartique. Une dame de 45 ans a ainsi découvert l'identité de son grand-père maternel. Sa maman avait toujours évité le sujet avec elle, expliquant qu'il était un brigand. Comme cette dame a des origines italiennes, elle s'était imaginé un passé mafieux. En explorant les archives, elle s'est finalement rendu compte que son aïeul était un simple cambrioleur, une petite frappe mais qu'au cours d'un cambriolage qui s'était mal passé, il avait tué quelqu'un et avait terminé en prison. Enfin, elle s'est aperçue que cet homme qu'on lui avait toujours présenté comme mort avant sa naissance était encore en vie jusqu'à ses dix ans. Souvent, les histoires familiales sont remplies de secrets et de récits passionnants. Nos vies sont autant de romans potentiels. »

En explorant la vie de ses grands-pères, Jean-François Füeg a par exemple constaté que les récits familiaux les entourant avaient justement été... romancés. Après recherche, il s'est avéré que son grand-père maternel, ancien résistant, ne l'avait en fait jamais réel-



lement été et avait été emprisonné par erreur. « Quand ma mère l'a appris, la nouvelle l'a déprimée. Elle m'a dit que c'était terrible et qu'il ne resterait rien de son père. Je pense l'inverse : ces recherches et le livre qui en a découlé sont un hommage. Pas au héros de guerre mais au héros du quotidien. Celui d'un immigré de l'Est qui a réussi à s'intégrer en Belgique et qui a tout fait pour permettre à ses enfants d'étudier et d'avoir une belle vie. »

Au terme de l'atelier, chaque participant aura rédigé entre cinq et dix pages au récit centré sur l'un de ses aïeux. Les organisateurs tenteront de faire publier l'ensemble de ces récits de famille. « C'est intéressant car s'agissant d'un exercice très personnel et chargé émotionnellement, ces différentes histoires prennent des formes très différentes en fonction de leur auteur. »

Si le projet est ouvert à tous et gratuit, il est nécessaire, au moment de l'inscription, de montrer sa motivation via une lettre. Ce premier atelier devrait se terminer à la fin de l'année 2019 et la reproduction de l'expérience pour les prochaines années est encore à l'étude. ●

LE DÉPÔT LÉGAL DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

OU LA MÉMOIRE DE L'ÉDITION ET DES LETTRES BELGES

PAR SOPHIE VANDEPONTSEELE

directrice des Collections contemporaines à KBR

La Bibliothèque royale de Belgique, récemment devenue KBR, est la bibliothèque nationale et de recherche de l'État fédéral belge. Elle conserve toutes les publications belges et propose une vaste collection de plus de huit millions de références.

Pour développer ses collections, la KBR dispose de trois voies. Le dépôt légal, les achats et les dons. Si l'application du dépôt légal est l'une des missions principales de la KBR, il fait par ailleurs actuellement l'objet de toutes les attentions car il permet à la KBR d'offrir gratuitement à ses usagers l'accès à une large collection concentrée sur la production éditoriale belge. Considéré comme la voie principale pour le développement de ses collections, la KBR souhaite faire du dépôt légal un véritable outil de valorisation de l'édition et des lettres belges.

BREF HISTORIQUE ET SPÉCIFICITÉ DU DÉPÔT LÉGAL BELGE

La notion de dépôt légal est une notion ancestrale dont l'invention est d'origine française. Le roi de France François I^{er} crée le premier dépôt légal par une ordonnance de 1537. Un des buts poursuivis par cette création est la constitution d'un patrimoine culturel national¹. Aujourd'hui encore, c'est toujours ce but qui fonde la création de dépôts légaux nationaux.

La Belgique n'est pas en reste puisqu'elle a fêté en 2016 le jubilé de son dépôt légal

des publications belges. En effet, la loi instituant le dépôt légal à la Bibliothèque royale de Belgique, promulguée le 8 avril 1965, entre en application le 1^{er} janvier 1966². L'objectif de cette loi est de permettre la conservation de la mémoire de l'édition et des lettres belges.

Actuellement, plus d'un million d'ouvrages sont entrés dans les collections via la voie du dépôt légal. Cette croissance est continue puisque chaque mois, ce sont plus de 2.300 monographies qui sont décrites et qui enrichissent le catalogue de la KBR. Par ailleurs, la législation prévoit pour les monographies un dépôt en double exemplaire et les périodiques en un seul exemplaire.

Le dépôt légal belge présente une spécificité liée à la taille de notre pays et à sa diversité culturelle et linguistique qui dépasse largement les frontières du pays. Ainsi, pour pouvoir capter la production littéraire belge éditée à l'étranger, la législation prévoit que les auteurs belges qui sont édités à l'étranger se chargent eux-mêmes du dépôt de leur publication. Sachant que de nombreux auteurs sont publiés à l'étranger, principalement en France et aux Pays-Bas, cette disposition permet de collecter la production littéraire éditée au-delà de nos frontières.

LE DÉPÔT LÉGAL AUSSI POUR LES PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

Si le livre papier reste le support de publication de prédilection, l'édition numérique prend chaque année de plus en plus d'ampleur. Les différents rapports annuels de l'Association des Éditeurs belges (ADEB) et de Meta4Books témoignent de cette évolution sensible³. Pour pouvoir assurer la pérennisation de cette part grandissante de l'édition belge, le dépôt légal doit se mettre à jour. Ainsi, la loi a été étendue en juillet 2018 aux publications numériques hors supports matériels et va combler ainsi cette lacune en permettant à la KBR de couvrir l'ensemble de l'édition numérique belge sur tous supports⁴. Cette loi doit être complétée par un arrêté royal qui en précisera les modalités et les conditions de dépôt ainsi que les questions de définition. Par ailleurs, les publications numériques peuvent déjà être déposées de façon volontaire. Ainsi, ce sont plus de 20.000 publications numériques, monographies et publications périodiques confondues, déposées à titre de dépôt légal qui sont disponibles dans le catalogue de la KBR.



Dépôt légal de la Bibliothèque royale Albert I^{er} ©

L'ENJEU DE LA PRÉSERVATION DES PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

Si la notion de conservation est bien comprise pour le papier, que couvre-t-elle dans le cas de l'édition numérique ? Il s'agit de définir une véritable stratégie de conservation sur le long terme, qui doit couvrir plusieurs niveaux : les formats de fichiers, les logiciels de lecture et les supports de stockage. Tous ces éléments sont guettés par l'obsolescence et doivent faire partie d'une stratégie de préservation numérique.

Aujourd'hui, il n'y a aucune garantie qu'un format actuel soit lisible dans les années futures. Tout l'enjeu se situe dans le travail d'assurer l'accessibilité,

la continuité de la lisibilité d'une publication tout en garantissant l'intégrité de l'œuvre. Finalement, le défi est donc de veiller à conserver la version d'origine et sa migration vers un format lisible qui sera actualisé au fil du temps incluant les notions d'intégrité du document.

S'il existe aujourd'hui des formats ouverts et standardisés comme le PDF/A et l'EPUB, il est difficile de prévoir toutes les évolutions technologiques et de connaître les formats universels du futur. L'enjeu se situe dans une veille constante de cette évolution et de planification des migrations et des adaptations régulières pour garantir au maximum une conservation optimale à long terme.

AUGMENTER LA COUVERTURE DU DÉPÔT LÉGAL

L'un des objectifs du dépôt légal est de collecter l'ensemble de la production éditoriale belge. Afin de savoir si la KBR remplit correctement cette mission légale, il est nécessaire de développer des outils permettant de mesurer le niveau effectif de couverture. Pour pouvoir développer cette méthodologie, la KBR doit maîtriser sa connaissance du fonctionnement de l'écosystème belge, tant francophone que néerlandophone et germanophone, de l'édition et des lettres belges dans la perspective du dépôt légal afin de l'intégrer progressivement dans la chaîne du livre. Une fois cette méthodologie développée et les différents partenaires

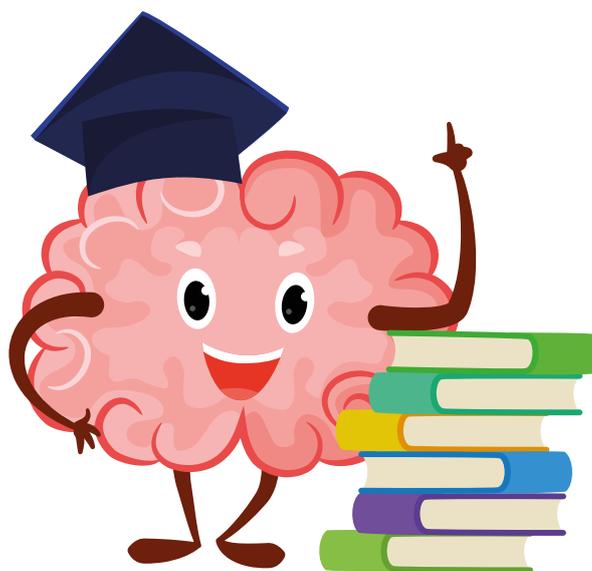
- définis, il sera possible d'avoir un aperçu précis du niveau de couverture annuel. La KBR pourra ainsi définir des actions précises pour augmenter cette couverture.

UN NOUVEAU MODULE POUR LE DÉPÔT LÉGAL

Jusqu'il y a peu, les déposants du dépôt légal, c'est-à-dire les éditeurs, les auteurs dont les traducteurs et les illustrateurs, les auto-éditeurs et autres déposants soumis à la législation du dépôt légal, déclaraient leurs publications selon une procédure papier. Avec l'introduction de Syracuse, le nouveau système de gestion de bibliothèque de la KBR, un module dédié au dépôt des publications pour le dépôt légal a été développé⁵. Tous les déposants peuvent y effectuer leur déclaration de dépôt et y introduire les données bibliographiques, soit manuellement, soit par lot via l'envoi d'un fichier CSV ou encore au format ONIX, utilisé par le secteur de l'édition pour échanger leurs données dans le cadre de leurs activités avec leurs différents partenaires de la chaîne du livre. La procédure sera considérée comme validée dès que la publication imprimée sera arrivée à la KBR ou déposée via le module pour les e-books et autres publications numériques. Par ailleurs, le dépôt des métadonnées des déposants va permettre d'automatiser une partie du travail catalographique afin de rendre les collections plus rapidement accessibles au public via le catalogue.

VALORISER L'ÉDITION ET LES LETTRES BELGES

Si le dépôt légal est d'abord un outil de préservation de l'édition et des lettres belges, il constitue également un merveilleux moyen de valoriser ce patrimoine national. Pour faire vivre le dépôt légal et en tirer tous les bienfaits pour l'ensemble du secteur de l'édition et des lettres belges, la KBR travaille à sa valorisation afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre



à son importance. Si disposer d'une loi pour assurer la préservation de ce patrimoine est nécessaire, ce n'est cependant pas suffisant. Il est indispensable de la faire vivre et de la communiquer afin que tous les acteurs du livre puissent prendre conscience de son importance. Le dépôt légal doit donc être intégré à la chaîne du livre afin que cette démarche, certes administrative, devienne un automatisme. Cette intégration participera pleinement à l'augmentation de la couverture du dépôt légal.

LE DÉPÔT LÉGAL, UN OUTIL DE CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA CHAÎNE DU LIVRE

La KBR souhaite faire de son dépôt légal un outil de concertation avec les professionnels du livre. Pour participer à la visibilité des nouveautés de l'édition, une vitrine dédiée aux nouveautés de l'édition belge a été développée pour soutenir les acteurs de la chaîne du livre dans la promotion de leurs activités. Une fois que les métadonnées sont déposées, elles sont directement visibles dans cette vitrine puis, lorsque les publications sont déposées, les métadonnées sont contrôlées et versées dans le catalogue. C'est alors que les métadonnées sont accessibles uniquement dans le catalogue.

Pour faire face à ces nombreux changements et accompagner au mieux les professionnels de l'édition et les auteurs, la Bibliothèque royale souhaite impliquer tous les acteurs dans ces évolutions, et ce dans le cadre de concertations avec les différents représentants du monde de l'édition.

La KBR souhaite construire une nouvelle architecture de relations avec l'ensemble de ses partenaires et offrir ainsi un nouveau cadre d'échanges où chacun y trouverait une plus-value. ●

Notes

1/ Frédéric Saby, *Approche historique du dépôt légal en France*, *Sociétés & Représentations*, 2013/1, n° 35, pp. 15-26.

2/ Loi instituant le dépôt légal à la Bibliothèque royale de Belgique, 8 avril 1965 (*Moniteur belge*, 18 juin 1965).

3/ <http://www.boekenvak.be/nieuws/boekenverkoop-vlaanderen-kent-lichte-stijging>; <http://www.promotiondeslettres.cfwb.be/index.php?id=etudes-sectlivre>.

4/ Loi modifiant la loi du 8 avril 1965 instituant le dépôt légal à la Bibliothèque royale de Belgique, 8 juillet 2018 (*Moniteur belge*, 20 juillet 2018).

5/ www.depotlegal.be.

LA FONDATION AUSCHWITZ

PAR FRÉDÉRIC CRAHAY

directeur de l'asbl Mémoire d'Auschwitz, à Bruxelles



LA FONDATION

À l'approche de l'année des 75 ans de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Fondation Auschwitz soufflera ses quarante bougies. C'est en 1980 que la *Fondation Auschwitz* voit le jour, sous l'impulsion de Paul Halter (1920-2013), Maurice Goldstein (1922-1996) et René Raindorf (1918-1998) rescapés d'Auschwitz, ainsi que d'Henri Goldberg (1935), enfant caché et actuel président de la Fondation. Se substituant ainsi à l'*Amicale Belge des Ex-Prisonniers politiques d'Auschwitz-Birkenau, Camps et Prisons de Silésie créée dès 1946*, la *Fondation Auschwitz* adopte pour premier objectif l'étude de l'histoire et de la mémoire des victimes de la Shoah et de la terreur nazie, et ce de manière durable et systématique. La transmission de mémoire et la préservation des archives papier et audiovisuelles concernant ces nombreux faits, complètent ce but à atteindre.

En outre, la *Fondation Auschwitz* ne veut se limiter ni à Auschwitz ni à la Shoah et cette volonté s'exprime dans l'intérêt qu'elle porte à tous les crimes de masse commis par des régimes autoritaires. Les travaux et les projets qu'elle réalise s'inscrivent dans une perspective résolument pluridisciplinaire et s'élargissent à l'ensemble des crimes de masse et de crimes commis dans le long terme historique ou dans l'histoire contemporaine. Cela se reflète, par exemple, dans l'attribution du prix Fondation Auschwitz qui a lieu annuellement depuis un quart de siècle, afin de récompenser des travaux de master

ou de doctorat qui parviennent à la Fondation des quatre coins du monde.

Pour mener à bien cette vaste tâche, la *Fondation Auschwitz* se dota en 2004 d'un Centre d'Études et de Documentation : l'asbl *Mémoire d'Auschwitz*. Grâce à cette nouvelle institution, où travaillent en permanence une dizaine de spécialistes, la promotion de la recherche scientifique et les publications pluridisciplinaires se sont fortement développées. En 2008, le pendant néerlandophone de l'asbl, la *vzw Auschwitz in Gedachtenis*, intégra le BCH (*Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie*), fraîchement créé. C'est en siégeant dans ce comité spécial pour l'Éducation à la Mémoire que l'asbl *Mémoire d'Auschwitz* peut véhiculer son message en collaborant étroitement avec les autres institutions que compte la Belgique. D'autre part, la *Fondation Auschwitz* fut reconnue en 2010 comme Centre de ressources par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret Mémoire. Active d'une part dans le monde pédagogique, l'asbl *Mémoire d'Auschwitz* est également présente dans le cadre de l'Éducation permanente afin de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de notre société.

LA BIBLIOTHÈQUE

La Fondation met à la disposition du public une bibliothèque multilingue de plus de 12.000 ouvrages qui s'en-

richit en permanence. Les livres et périodiques se rapportent à l'étude de la Seconde Guerre mondiale (particulièrement en Belgique, en France et aux Pays-Bas), du fascisme, du national-socialisme et du III^e Reich (histoire, mouvements, régimes, institutions, société, économie, idéologies, etc.) ainsi qu'à toutes les dimensions de la criminalité fasciste et nazie (répression politique, persécutions raciales, expériences médicales, crimes de guerre, politique génocidaire, etc.). Les génocides des Juifs et des Tsiganes perpétrés par les nazis y sont largement représentés.

Une importante documentation sur les centres d'extermination et les camps de concentration est également disponible. De nombreux ouvrages traitent aussi de l'histoire de l'antifascisme, de l'antnazisme et de la Résistance en Europe. Des thématiques plus théoriques et méthodologiques sont également couvertes : les rapports entre l'histoire et la mémoire, l'usage des témoignages et de l'histoire orale, la validité des approches comparatives, les grands débats et controverses historiographiques sur l'interprétation des phénomènes totalitaires, fascistes et nazis et stalinien, etc. Par ailleurs, la bibliothèque de la Fondation Auschwitz met à la disposition des lecteurs des ouvrages à caractère pédagogique, de nombreux témoignages et des romans significatifs sur la Shoah. Les collections comportent aussi des ouvrages sur le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et leurs résurgences, sur le négationnisme et l'extrême droite aujourd'hui. Les

- ▶ autres crimes de masse et génocides, des Arméniens au Rwanda en passant par le Cambodge, l'ex-Yougoslavie, etc., se retrouvent également parmi les ouvrages du fonds. Un catalogue informatisé reprenant les livres et les périodiques est consultable sur place.

LES ARCHIVES

Depuis sa création en 1980, la Fondation Auschwitz a entrepris de récolter tous types de documents d'archives relatifs à l'univers concentrationnaire nazi et à la situation des déportés et rescapés. Cette récolte d'archives est motivée par le souci de préserver un maximum de traces, mais a également pour but de rassembler une large documentation à disposition de la recherche scientifique ou de tout type de démarche pédagogique.

La Fondation Auschwitz dispose de plusieurs fonds d'archives parmi lesquels :

- une photothèque composée, d'une part, de photos relatives aux activités de l'Amicale d'Auschwitz et de la Fondation Auschwitz et, d'autre part, d'épreuves photographiques se rapportant à la Seconde Guerre mondiale, il s'agit de reproductions provenant des principaux musées ou centres d'études renommés ;
- les archives de l'*Amicale Belge des Ex-Prisonniers politiques d'Auschwitz-Birkenau* : archives courantes de l'Amicale telles que correspondance, programmes d'activités, procès-verbaux de réunions, organisations d'événements, etc. ;
- les archives du *Comité international d'Auschwitz* : publications, procès-verbaux, bilans, statuts, correspondance avec les comités nationaux, etc. ;
- le fonds des *Papiers personnels des victimes des crimes et génocides nazis* : il s'agit, entre autres, de cartes de membre, fiches d'identification, fiches de déportation, reconnaissances officielles, correspondances, certificats et attestations d'incarcération, photographies, coupures de presse et de dessins.

En tant qu'antenne belge du *Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies* de l'Université de Yale aux États-Unis, la Fondation Auschwitz a entrepris à partir de 1992 de récolter, sous forme d'interviews audiovisuelles, les témoignages des rescapés des camps. Ces interviews sont des récits de vie dans lesquels le témoin évoque son histoire avant, pendant et après sa déportation. Les enregistrements sont accompagnés d'une fiche biographique reprenant les données factuelles relatives à la vie du témoin. En outre, un certain nombre de ces interviews sont indexées de façon thématique et séquencées afin de faciliter la recherche. À ce jour, la Fondation a recueilli 235 interviews qui représentent près de 1.300 heures d'entretien.

LES PUBLICATIONS DE LA FONDATION

À côté de la recherche scientifique qui est publiée dans la revue internationale semestrielle *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, la Fondation Auschwitz veut toucher un public jeune par le biais de son bulletin pédagogique gratuit trimestriel *Traces de mémoire*, qui propose une offre thématique didactique et pédagogique. D'autres ouvrages scientifiques ou de type testimonial sont actuellement publiés dans la nouvelle collection de la Fondation Auschwitz. ●

INFOS :

www.auschwitz.be



CHOIX SUBJECTIFS :

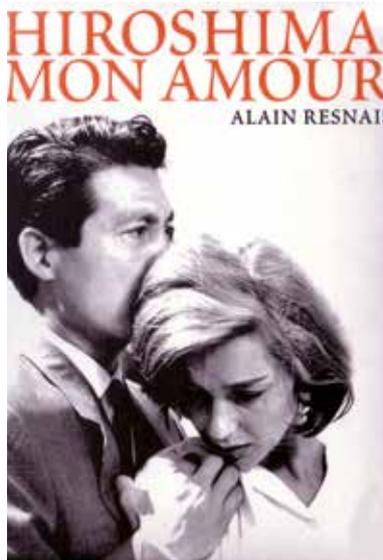
UNE PLAYLIST FICTION CINÉMA, ET UNE BIBLIOGRAPHIE DE LIVRES

Playlist subjective

PAR MICHAËL AVENIA

PointCulture

- › RESNAIS Alain, *Hiroshima mon amour*, 1958
Fruit de la collaboration entre Marguerite Duras et Alain Resnais, *Hiroshima mon amour* reste aujourd'hui encore une œuvre d'une grande force. Un film où se superposent mémoire et oubli, guerre et amour, drame universel et individuel.
- › NOLAN Christopher, *Memento*, 2000
C'est avec *Memento* que Christopher Nolan se fera connaître du grand public. Toute l'originalité du film repose sur sa construction narrative. Raconté à rebours, ce récit captivant d'un homme amnésique qui désire se venger aborde de façon originale et glaçante le thème de la mémoire et de sa manipulation.
- › KAURISMÄKI Aki, *L'Homme sans passé*, 2002
Avec cette élégance comique et cette tendresse qui n'appartiennent qu'à lui, Aki Kaurismäki s'empare du thème de l'amnésie pour construire son film profondément humaniste et optimiste. Chez le réalisateur finlandais, le tragique se mue en burlesque alors que le désespoir se teinte d'optimisme.
- › GARBARSKI Sam, *Quartier lointain*, 2010
En adaptant le célèbre manga éponyme de Jiro Taniguchi, Sam Garbarski signe un film onirique et mélancolique, un voyage au pays des souvenirs d'enfance souligné par la musique tout aussi délicate du groupe Air.
- › GONDROY Michel, *Eternal sunshine of the spotless mind*, 2004



- Deuxième film pour le réalisateur français Michel Gondry qui livre une romance inventive et rafraîchissante où la mélancolie hante pourtant chaque séquence. Gondry et son scénariste, Charlie Kaufman, nous servent un film puzzle où les souvenirs sont bien plus que les morceaux d'un passé révolu.
- › WEERASETHAKUL Apichatpong, *Syndromes and a Century*, 2007
Adepte d'un cinéma plus sensoriel que rationnel, le cinéaste thaïlandais explore les principes mêmes de la mémoire individuelle. En se réappropriant la rencontre de ses parents, il réinterprète ce passé qu'il n'a pas connu tout en évoquant sa croyance en la réincarnation.

Biblio subjective

PAR SYBILLE GRAVÉ

bibliothécaire, Bibliothèque centrale de la Province de Namur

- › Irène MATHIER, *Entre mémoire collective et mémoire familiale. L'héritage d'un trauma collectif lié à la violence totalitaire : étude exploratoire sur la transmission transgénérationnelle du traumatisme de la déportation associée à celle des valeurs de la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale*, Institut d'études sociales de Genève, 2017, 194 pages, 30 €.
- › Jacques HASSOUN, *Les contrebandiers de la mémoire*, Erès, 2011, 98 pages, 10,50 €.
- › Flavien BARDET, Carl BOUCHARD, Patrice BRUN *et al.*, sous la direction de Michel DE WAELE et Stephan MARTENS, *Mémoire et oubli : controverses de la Rome antique à nos jours*, Presses universitaires du Septentrion, 2015, 246 pages, 23 €.
- › Luc JACOB-DUVERNET, *L'art de transmettre*, L'Archipel, 2017, 189 pages, 18 €.
- › Anne SCRIVE et Fabrice TOULIEUX (dir.), *Transmettre : un trait d'union entre les générations*. Lyon, Chronique sociale, 2018, 136 pages, 14 €.
- › Michel BORZYKOWSKI et Ilan LEW, *Objets transmissionnels : liens familiaux à la Shoah*, préface de Boris CYRULNIK, avant-propos de Ruth DREIFUSS, Slatkine, 2019, 333 pages, 29 €.
- › Francis EUSTACHE (dir.) et Observatoire B2V des mémoires, *La mémoire : entre sciences et société*, Le Pommier, 2019, 13 €. ●

EN FINALE : LA MÉMOIRE, ANTIDOTE AU STORYTELLING

STORYTELLING OU LA COMMUNICATION DÉVOYÉE

PAR FRANÇOIS OST

juriste et philosophe, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, auteur de *Si le droit m'était conté* (Daloz, 2019) et de *Raconter la loi : aux sources de l'imaginaire juridique* (Odile Jacob, 2004)

N'étant pas un adepte de la chose (*storytelling*, ou « accroche narrative » en traduction recommandée), je commencerai par une définition, et non une anecdote croustillante vous la faisant immédiatement adorer (*liker*) ou détester. Le *storytelling* est l'application de procédés narratifs à la communication, en vue de susciter une forte adhésion du public. En clair : raconter des histoires en manipulant les désirs, peurs et fantasmes des groupes visés, comme le souligne, on ne peut plus nettement, Christian Salmon dans le titre même de l'ouvrage qu'il y consacre : *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits* (La Découverte, 2007).

Dans un monde fonctionnant à l'émotion plus qu'à la raison, le *storytelling* est devenu omniprésent. On connaissait ses ravages en politique (dans les années 1930, Goebbels inventait le mythe du *Reich de mille ans*, et les propagandistes de Staline lui donnaient la réplique), le relais est pris aujourd'hui par les *spin doctors* (littéralement : ceux qui brodent, font tourner, détournent) qui vendent les candidats

à la présidence en leur fabriquant de toutes pièces une histoire « vendeuse » (quand ce ne sont pas des comédiens eux-mêmes qui se présentent aux élections). Mais le procédé gagne tous les secteurs de la communication, à commencer, bien entendu, par le marketing et la publicité qui insistent bien moins sur les qualités intrinsèques du produit que sur le rêve auquel il donne accès. On sait aussi combien le message religieux des télévangélistes y excelle – il est vrai que l'enfer et le paradis ont toujours fait recette. Même le Pentagone et la CIA travaillent désormais en étroite collaboration avec les spécialistes d'Hollywood à la configuration de scénarios de stratégies de guerres et de contre-guerres dont on espère qu'elles resteront virtuelles. Quant au public lui-même, il ne demeure pas en reste : il suffit de suivre les émissions de télé-réalité (vraiment ?) pour se convaincre de la complaisance extrême avec laquelle les gens dévoilent leurs histoires les plus personnelles – devenant ainsi les producteurs d'eux-mêmes, pour le grand plaisir des propriétaires de chaînes.

NOUS SOMMES TOUS DES HOMO FABULANS

Sans doute – et là réside la force du procédé – est-il vrai que nous sommes fondamentalement des *homo (mulier) fabulans* : des êtres qui nous racontons des histoires. C'est la fable qui nous met en mouvement (*e-movere*, d'où émotion), c'est, comme le rappelait le philosophe Paul Ricoeur, le récit qui « donne à penser ». L'imagination est donc bien la plus fondamentale de nos catégories cognitives (même Kant, le rationaliste, le concédait). Et, au plan collectif, on a raison de rappeler que nos communautés, quand elles existent, sont des « communautés narratives », tandis que nos Constitutions, quand elles fonctionnent, en sont le « roman politique », et les juges constitutionnels,

les « conteurs moraux ». Mais, on peut l'espérer, dans tous ces cas, si le récit donne le ton, la raison prend le relais, la critique fait le tri, le débat remet les choses en perspective.

Or, dans le *storytelling*, on le comprend, l'histoire est conçue pour fasciner, étonner, anesthésier l'esprit critique : de l'émotion à l'action (le vote, l'achat) le lien postulé est immédiat. Deux facteurs contemporains contribuent à amplifier le phénomène. D'une part, l'emprise des réseaux sociaux qui cultivent une culture de « l'entre-soi » ; s'il est vrai qu'on se détourne des médias institutionnels (grands journaux, chaînes publiques) et qu'on préfère communiquer sur les réseaux qui nous ressemblent, il n'est pas étonnant qu'« on s'en laisse conter » et qu'on est prêt à prendre pour argent comptant tout ce que nos désirs nous poussent à croire – ce qui conduit au deuxième facteur : le succès des *fake news*. Ici la manipulation des esprits prend la forme du mensonge pur et simple, jusque et y compris les formes les plus extrêmes des théories du complot.

LA MÉMOIRE COMME ANTIDOTE

Et la mémoire (thème de ce dossier) dans tout cela ? Je la mettrais du côté des antidotes à opposer au *storytelling* : attester du passé tel qu'il fut, archiver soigneusement ses témoignages, relire les classiques, voilà les premiers gestes de retour à la raison. On se souvient que *Big Brother*, dans 1984, le roman de George Orwell, n'avait de cesse que de trafiquer les archives ; à l'inverse, Winston, le résistant, trouvait refuge chez un brocanteur, dernier témoin d'un passé de liberté.

L'enseignement de l'histoire et de la littérature sont également des contre-poisons bienvenus ; non pour opposer la raison à l'émotion ou l'imagination, mais pour apprendre à discriminer entre les histoires qui émancipent et celles qui aliènent.

Et aussi la préservation des espaces publics de la critique, terrain et terreau des Lumières : les bibliothèques publiques, par exemple. ●

LIVRE TACTILE EN BIBLIOTHÈQUE : DIJON, CHAMBÉRY, UCCLE

PAR STÉPHANIE VAN WAYENBERGE ET WALTER LECLERCQ

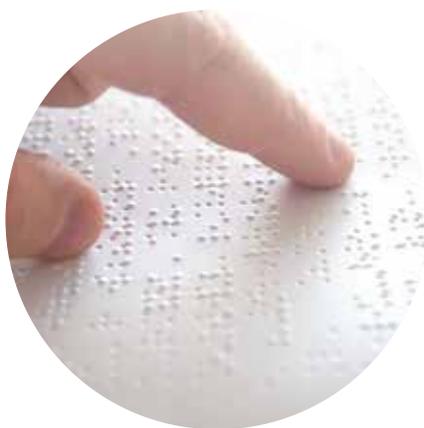
réseau des bibliothèques publiques francophones d'Uccle

Afin de développer de manière pertinente un fonds de livres tactiles, il nous semblait hautement instructif de bénéficier des expériences engrangées dans les pôles reconnus pour leur expertise dans le domaine de la malvoyance en bibliothèque publique. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné les sites des bibliothèques municipales de Dijon d'une part, celui de la médiathèque de Chambéry d'autre part. Finalement, afin de mieux appréhender la réalité du livre tactile, nous avons visité l'A.S.B.L. et maison d'édition Les Doigts qui rêvent.

INTRODUCTION

Le 19 octobre 2019, le concours international d'albums tact-illustrés Typhlo & Tactus récompense à Bruxelles le livre belge *Pinpin et ses copains*, du duo d'autrices Marcelle Peeters et Monique Sommer. Malgré l'importance que revêt ce média, le livre tactile reste très peu visible au sein des bibliothèques publiques.

Concrètement, qu'entend-on par « livre tactile » ? Ce sont des albums qui, en mobilisant différents sens chez le lecteur, mettent en scène des situations et illustrations qu'autant les enfants voyants que les enfants malvoyants et non voyants peuvent identifier. Le texte, s'il y en a, est imprimé en grands caractères et en braille et les illustrations font appel au toucher, à la vue, à l'ouïe... Le livre tactile permet à des enfants autrement capables d'accéder à la lecture en mettant en éveil leurs particularités sensibles, afin d'appréhender le monde à travers d'autres représentations que la perception visuelle. De plus, ces « nouveaux livres objets multisensoriels sont des propositions ludiques, esthétiques et interactives qui invitent les petits lecteurs à l'aventure, à la découverte mais surtout à la rencontre de l'autre »¹.



Cependant, pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, excepté les bibliothèques spécialisées, dont l'Eqla – l'ancienne Œuvre Nationale des Aveugles (ONA) –, peu de bibliothèques disposent d'un fonds de livres tactiles ; et, lorsqu'ils sont présents, ils ne sont soit pas actualisés, soit juste utilisés dans une optique d'animation et non de mise à disposition complète auprès du public.

Depuis plusieurs mois et pendant les prochaines années, le réseau uclois mène et développera une réflexion et des actions autour de l'accessibilité, afin de proposer un service adapté à tous en travaillant l'inclusion dans nos pratiques. Lorsque le projet de

constitution d'un fonds de livres tactiles fut proposé par l'une de nous et sa pertinence évaluée en fonction du plan de développement de la lecture actuel et de son intégration dans le prochain, il a été décidé de rencontrer différents acteurs du livre tactile et de profiter de leurs expériences sur la question.

Par conséquent, le voyage de recherche autour du livre tactile a été construit de sorte à appréhender l'ensemble de sa chaîne éditoriale, depuis son adaptation d'un livre ordinaire jusqu'à sa mise à disposition du public au sein des bibliothèques municipales.

JOUR 1. LES DOIGTS QUI RÊVENT

Forte de ses vingt-cinq ans d'expérience, la maison d'édition d'albums tact-illustrés Les Doigts qui rêvent a développé au fil des ans une large expertise dans l'adaptation de livres ordinaires en version tactile. En effet, associés à différents organismes tant scientifiques qu'associatifs, ils ont pu améliorer de manière significative l'appréhension de la tactilité chez l'enfant mal ou non voyant.



- Certains titres sont directement imaginés en tant que livres tactiles : le texte et les illustrations sont pensés de manière à ce que les représentations soient compréhensibles par chacun, quelle que soit sa perception du monde. Lorsqu'il s'agit d'adapter un livre, cela prend plus de temps. En effet, il ne s'agit pas juste de traduire le texte en braille et de trouver quelles matières s'accordent bien avec les illustrations. Les concepteurs doivent s'affranchir de leurs projections de voyants pour élaborer de nouvelles représentations multisensorielles adaptées à un plus grand nombre d'enfants, tant pour le texte que pour les illustrations. Cela nécessite également un va-et-vient permanent entre les bureaux et les ateliers, forgeant un esprit d'équipe exceptionnel.

Soulignons que chaque livre est confectionné à la main, pièce par pièce, ce qui relève d'un réel travail d'artisan. Dès lors, le coût de revient des livres est très élevé, ralentissant leur diffusion auprès du grand public.

JOUR 2. LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE DIJON ET LA SECTION LIRE AUTREMENT

À quelques encablures de là, à Dijon même, le réseau des bibliothèques municipales est composé de huit bibliothèques avec diverses vocations (jeunesse, patrimoine...) et d'une ludothèque. Au sein de ce réseau, la médiathèque Port du canal a comme spécificité l'accueil des personnes malvoyantes et non voyantes. Un espace dédié, l'espace Lire autrement, propose des ressources à destination d'un public en situation de handicap, porteur de troubles cognitifs ou de troubles des apprentissages. Il est équipé de matériel informatique adapté, de loupes de lecture et met à disposition du public des livres audio, en grands caractères ou adaptés aux troubles dys ou encore des films audio-décrits empruntables par tous.

JOUR 3. LE PÔLE MÉDIAVUE ET HANDICAP DE CHAMBÉRY

Une autre approche a été envisagée au sein de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à Chambéry. Le pôle Médiavue et Handicap proposait tout d'abord un ensemble de services qui étaient destinés aux usagers mal ou non voyants ; il a ensuite porté une réflexion plus large sur l'accessibilité dans toute la médiathèque. Les collections, l'espace, l'accueil... tout a été pensé autour d'un mot d'ordre : l'inclusion. Comment cela se traduit-il dans les faits ? En pratique, le pôle Médiavue n'est pas isolé des autres services, mais les guide dans l'achat de titres et de supports adaptés aux besoins spécifiques des usagers au sein de chaque fonds. Aussi, les membres du personnel travaillant dans les autres pôles font chacun un passage dans l'équipe Médiavue pour appréhender les différentes réalités auxquelles peut être confronté leur pu-

blic. Tout comme la médiathèque Port du canal à Dijon, l'espace est adapté : ascenseurs équipés, boucles à induction magnétique, bandes podotactiles, couleurs contrastées...

Lors de notre visite, le pôle Médiavue organisait de nouveaux ateliers « D'autres façons de lire » ayant pour but d'initier les usagers au matériel nécessaire pour utiliser les ressources adaptées. Pendant toute la semaine, des bibliothécaires ont accueilli et conseillé le public en présentant des outils mis à leur disposition à la médiathèque (sur place ou empruntables). Lors d'une consultation autour d'une table au milieu des rayons, une personne âgée apprenait à se servir d'un lecteur Victor Stratus. Plus confortable, moins fatigant... Les ressources adaptées sont utiles à un grand nombre d'usagers.

Par la suite, nous avons eu l'opportunité d'assister à un atelier de création à destination d'enfants mal et non voyants. Les enfants y confectionnaient un collage représentant une recette de gâteau au chocolat avec différentes textures, matières et couleurs. Les réalisations et la manière dont elles nous ont été présentées illustrent très bien que « nos représentations sont sociales en ce qu'elles définissent un groupe dans la spécificité et la cohérence de son fonctionnement. Elles permettent à nos comportements d'entrer en cohérence avec ceux des autres acteurs sociaux que nous rencontrons dans nos diverses expériences quotidiennes »². Être notamment confronté à une personne en situation de handicap nécessite une modification des points de repère sur lesquels le groupe ordinaire se construit. Cette mise en commun des points de repère permet de développer un environnement dans lequel la personne porteuse d'un handicap, entre autres, s'inscrit dans un processus d'inclusion.

APPLICATION ET IMPLICATION AU SEIN DES BIBLIOTHÈQUES UCCLOISES

Sur base des données collectées au cours de ce voyage d'étude, le fonds



tactile uclois se construira en deux phases. Dans un premier temps, le pli a été pris de doubler directement les exemplaires des livres tactiles. L'un sera disponible en rayon pour tous les usagers, et nous garderons l'autre de côté. En effet, les albums tact'illustrés étant accessibles pour tous, ils n'ont pas à être empruntables uniquement par le public déficient visuel. Cette mise à la disposition de tous sert aussi un but de sensibilisation dès le plus jeune âge. Néanmoins, il nous semble indispensable de garder une réserve pour les enfants mal ou non voyants et leurs parents. Ces livres en double exemplaire serviront également à animer les différents ateliers au sein du réseau.

Une seconde étape consistera en l'organisation de formations à destination des bibliothécaires afin de les sensibiliser à cette problématique et d'apporter les réponses les plus adéquates dans n'importe quelle situation. Proposer des ressources adaptées ne suffit pas, il faut aussi que les bibliothécaires

puissent accueillir et conseiller, comme ils le font déjà pour n'importe quel usager.

Par la suite, sur base de ces premières étapes, une plus large réflexion sera développée concernant l'accessibilité et l'inclusion au sein des trois bibliothèques du réseau.

CONCLUSION

Les bibliothèques se doivent d'être le reflet de la société dans toute sa diversité, d'être le fer de lance de l'inclusion. Toutefois, depuis trop longtemps, leur accès n'a généralement été pensé – paradoxalement pour des institutions qui se qualifient comme « publiques » – que pour une certaine catégorie de population, loin de l'inclusion que cet adjectif pourrait laisser miroiter. Or, pour rester dans la thématique de cet article, si une personne sur 1.000 est non voyante, une sur 100 est malvoyante en Belgique³ et ce dernier chiffre ne sera qu'en constante augmentation avec le vieillissement de la population.

Le développement d'un fonds de livres tactiles est un premier pas vers une refonte complète du réseau des bibliothèques ucloises sur base du principe que « ce qui est bien pour une minorité le devient pour la majorité restante »⁴. À plus large échelle, et rien qu'en considérant le cas de la malvoyance, des aménagements pourront être mis en place rapidement : une charte graphique aux couleurs et aux contrastes adaptés aux personnes malvoyantes... ●

Notes

1/ Danyelle Valente, « Les livres multisensoriels : des livres pour tous les enfants ». In *Le français aujourd'hui*. Paris, Armand Colin-Dunod, 2014.

2/ J.-P. Pasleau et J.-L. Collignon, « Handicap mental et représentations sociales ». In J. Duchêne et al. (dir.), *Éthique et handicap mental*. Presses universitaires de Namur, coll. « Psychologie », 1997, pp. 33-39, ici p. 34.

3/ <https://ona.be/que-faisons-nous/sensibilisations-et-formations/cecite-et-malvoyance/> consulté le 15 novembre 2019 à 11h54.

4/ *Guide des bonnes pratiques de mises en couleur*, Paris, 2009.



Le bâtiment d'exportdrvo

RIJEKA 2020, PORT DE LA DIVERSITÉ

PAR CATHERINE CALLICO

journaliste

Toutes les photos : © C. Callico

Longtemps ombrée par Zagreb, la capitale croate, et Dubrovnik au sud de la côte Adriatique, Rijeka renaît dans la foulée de son titre de « capitale européenne de la culture » en 2020. Tout en rénovant son patrimoine portuaire et industriel à des fins créatives et durables.

Tandis que la thématique de « Rijeka 2020, Port of Diversity » rend hommage aux multiples communautés qui tissent l'identité de la ville, fruit d'une histoire complexe.

D'une minorité italienne établie de longue date, à l'immigration liée à l'ère industrielle (Hollandais, Anglais...) et à la position stratégique du port de Rijeka – alors un des ports les plus influents de la Méditerranée – puis au démantèlement de la Yougoslavie, en passant par les invasions austro-hongroises et allemandes...

Rijeka 2020 constitue donc une belle opportunité de repenser le futur de la ville, en y associant ses communautés et en favorisant les échanges entre les quartiers, au travers d'une programmation participative. Celle-ci associe en outre dans chaque projet les différents lieux culturels locaux – bibliothèques, centres culturels, universités, musées, théâtres... – parfois en synergie avec des acteurs européens.

Cette ambition se retrouve dans un des projets de référence de Ri2020, « 27 Neighbourhoods ». L'initiative rassemble tous les secteurs du comté de Primorje-Gorski Kotar – les îles, la côte, l'arrière-pays, les hauts plateaux et la ville de Rijeka – répartis uniformément en 27 quartiers. « Le projet 27 Neighbourhoods offre de nombreuses possibilités d'établir des programmes d'échange couvrant l'ensemble de l'Union européenne, créant ainsi un réseau informel d'activités culturelles entre quartiers qui durera au-delà de 2020. Les quartiers de Rijeka et du comté de Primorje-Gorski Kotar sont pour la plupart dépourvus de centres culturels locaux et de modèles développés pour les citoyens. L'objectif est donc de renforcer les communautés locales en renforçant les ressources humaines, en développant les relations interpersonnelles, en organisant des activités culturelles et en développant les contenus culturels. »

TRANSITION URBAINE

Rijeka 2020 part également d'une redéfinition de la trame urbaine, laquelle passe par la réaffectation de bâtiments qui ont marqué le passé de la ville. Parmi les lieux-phares, l'ex-



Les tours brutalistes rénovées et bientôt végétalisées

usine de production de vin Ivex héberge aujourd'hui le siège de Rijeka 2020 et d'autres initiatives créatives. Tel le laboratoire Deltalab, qui dépend du Centre de transition urbaine, d'architecture et d'urbanisme de l'université de Rijeka, et en charge des opérations de transformation de la ville. « Il s'agit de repenser, de reprogrammer la ville avec les citoyens, s'enthousiasme Morana Matković, project manager de Deltalab. Cela commence par le bâtiment Ivex, qui accueille désormais des studios d'artistes, un petit théâtre, des espaces d'exposition, de lecture, etc., qui perdureront après 2020. » De même, à angle droit avec celui d'Ivex, le site de l'usine d'exportation de bois Exportdrvo accueillera également des festivals, des concerts, des interventions artistiques... ainsi que l'une des expositions centrales de 2020, qui retracera 150 ans d'histoire et d'urbanisme de la ville, et la collision parfois brutale entre nature et industrie.

Autre chantier dont la finalisation est très attendue : le complexe Rikard Benčić, symbole de l'industrialisation de la ville au XIX^e siècle, situé en face de la gare principale. Il a abrité à diverses époques une raffinerie de sucre, ainsi

que des usines de tabac et de tracteurs. Reconverti en nouveau pôle éducatif, il intégrera d'ici peu les principales institutions culturelles de la ville : le musée d'art moderne et contemporain, la bibliothèque municipale, le musée de la ville de Rijeka, la Maison des enfants, le cinéma de quartier Art-Kino, etc.

LA CULTURE, OUTIL DE REVITALISATION

Dans le cadre de cette année culturelle, DeltaLab développe l'ambitieux projet « Sweet & Salt », centré sur la zone portuaire et les plages, mais aussi sur la valorisation et l'accès à une multitude de points de vue de la ville. « L'idée est de réinventer la zone où la rivière Rječina rencontre la mer Adriatique, poursuit Morana Matković. Depuis l'ouverture de l'ancien port au public, des zones piétonnes ont été fusionnées avec des aires industrielles abandonnées. Or cet espace dystopique nouveau et inattendu nécessite une revitalisation. De plus, la ville – qui tire son nom de la rivière et dont le cœur se trouve là où la rivière se jette dans la mer –, a toujours négligé cette principale ressource écologique, ►



Le marché aux poissons

- ▶ devenue un otage de l'industrie. Cinq kilomètres d'espace entre la mer et le canyon de Rječina ayant été investis par le port, des objets industriels actifs et abandonnés, des parkings, des entrepôts, un garage pour autobus et une station d'épuration des eaux. Cet espace n'a été utilisé pour les loisirs ou le contact avec la nature à aucun moment du XX^e siècle. »

Aujourd'hui, la revitalisation des es-

paces urbains, ainsi que des anciennes installations industrielles et portuaires, passe donc également par des actions participatives et artistiques. Dans des lieux éclectiques : sur le site d'Exportdrvo, mais aussi dans la zone des brise-lames de Molo Longo, ou les terrasses des tours habitées des quartiers de Kozala et Školjić, sur les hauteurs de la ville. Le sommet de ces tours brutalistes qui impriment le paysage urbain sera

Carnaval !

Très populaire dans le pays et au-delà des frontières croates, le Carnaval de Rijeka marquera lors de sa prochaine édition l'ouverture des festivités de la capitale européenne de la culture le 23 février. Et les clôturera le 14 février 2021. « Le carnaval de Rijeka est l'une des traditions les plus anciennes de la région et le troisième plus grand carnaval au monde, affirment les organisateurs de Ri2020. Les cérémonies d'ouverture et de clôture seront étroitement liées au carnaval et à ses traditions, avec cette fois la participation de groupes de carnaval locaux et d'artistes européens de premier plan. » Pour une fusion du patrimoine et de la culture contemporaine, au travers d'interventions innovantes.

Chaque année, le Carnaval réunit ainsi plus de 50.000 personnes dans les rues de Rijeka.

INFOS :

<https://rijeka2020.eu>

ainsi verdurisé, propice à des potagers barbecues et événements culturels, à la fois accessibles aux habitants et à certaines heures au public. La rénovation du marché central de Rijeka, logé dans des pavillons Art nouveau qui rendent hommage à l'ancienne puissance commerciale de la ville, va également dans ce sens. L'élégante halle aux poissons accueille déjà entre les étals des expositions en lien avec l'univers marin.

Autre projet très attendu, même si objet de polémiques, la rénovation du navire *Galeb* (*Mouette*) pour y ouvrir un musée d'histoire flottant. Le parcours de celui-ci se calque sur l'histoire mouvementée du port. Bâti en 1938 pour une entreprise italienne de transport de bananes, il a servi comme dragueur de mines allemand pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'être coulé, récupéré et reconstruit pour servir la marine yougoslave. Il est ensuite devenu le yacht présidentiel de Josip Broz Tito. En raison de l'héritage controversé de ce dernier – héros pour certains, dictateur monstrueux pour d'autres –, le *Galeb* reste pourtant un symbole ambigu.

ÉLOGE DE LA MULTICULTURALITÉ

Plus de 600 événements auront lieu en 2020, répartis en sept thématiques. Outre les projets « Sweet & Salt » et « 27 Neighbourhoods », sont entre autres programmées une « Cuisine de la diversité », les « Saisons du pouvoir », une « Maison des enfants », qui portent l'accent sur un mieux-vivre, et ensemble.

Assurer un avenir culturel à la ville fait partie des questions soulevées au sein de la capitale européenne de la culture. La Maison des enfants a vu le jour dans ce contexte, soutenue par le pôle de coopération géré par des institutions culturelles (bibliothèque municipale de Rijeka, théâtre de marionnettes de la ville, Art-Kino...) et des associations locales pour les enfants et les jeunes.

L'ambition de la Maison des enfants est « d'encourager la recherche, l'inventivité, la lecture, l'éducation informelle et la participation active du public visé,

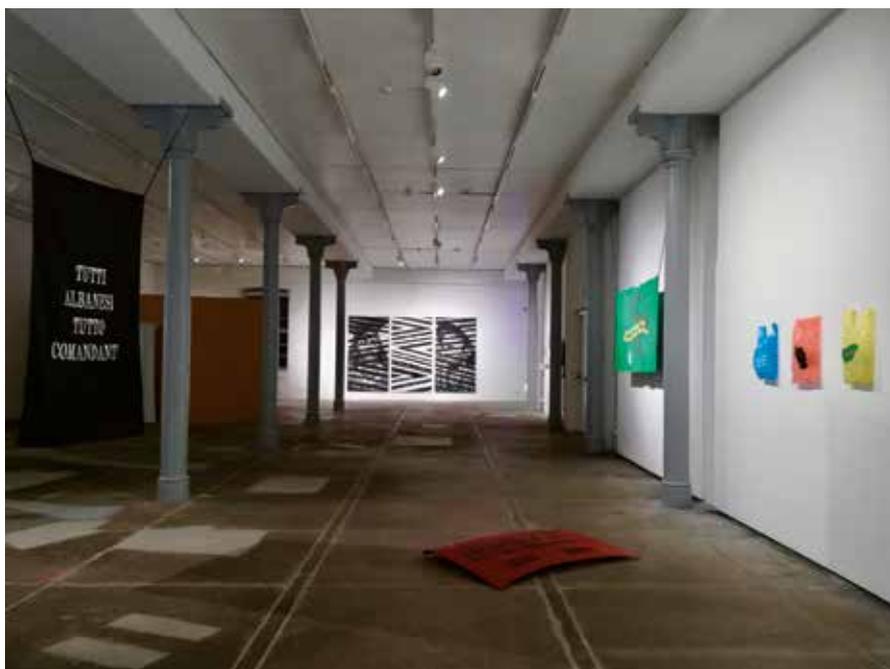
mais aussi de son entourage. Et de poser les bases d'une vie d'adulte remplie de contenu, défend-on sur place. C'est un espace de vie enraciné dans le droit de chaque enfant d'avoir accès au contenu culturel, à l'information, à l'apprentissage et aux loisirs. Au sein de cette communauté mixte, la Maison des enfants devient un espace pour développer les compétences interculturelles précoces, essentielles au développement futur de notre ville et de l'Europe ».

Le passé chaotique de la ville et sa multiculturalité traversent les différents points de la programmation. Comme le projet « Seasons of Power », coordonné par le Théâtre national croate Ivan pl. Zajc. Le point de départ ? « Au cours des cent dernières années, notre ville a changé de pays sept fois, souligne Katarina Mažuran Jurešić. Rijeka a survécu aux occupations, aux libérations, aux monarchies, aux empires en ruine, aux révolutions et aux effondrements socio-politiques. Seasons of Power explore les bouleversements historiques, les manifestations actuelles et les perspectives de la notion de pouvoir, des sphères d'expérience intimes aux régimes totalitaires qui ont transformé Rijeka. » De nombreux événements et activités se dérouleront autour d'édifices commémoratifs locaux, dont le but, entre autres, est de présenter le pouvoir : le palais du gouverneur, le bâtiment du théâtre national croate, le palais de la raffinerie de sucre, le navire *Galeb* de Tito... ainsi que des lieux oubliés de l'histoire officielle.

Le théâtre national collabore aussi au projet « Kitchen of Diversity » hébergé par le Musée d'art moderne et contemporain. Ici encore en partenariat avec la bibliothèque municipale, Art-Kino, l'académie des arts appliqués de l'université de Rijeka, etc. Kitchen of Diversity se veut « un lieu de dialogue entre ceux qui ont voyagé jusqu'à nous et ceux qui sont partis », continue Katarina Mažuran Jurešić. La cuisine est le lieu qui incarne la diversité. Un endroit où se poser, prendre un thé et échanger des histoires, des habitudes et des opinions. L'Europe contemporaine est confrontée au traumatisme de la migration, qui représente un défi



Morana Matkovic, project manager de Deltalab



Kai arts center

pour l'Union. Nous devons renforcer nos capacités pour apprendre à gérer de manière éthique et efficace les vagues de migration qui affluent dans les villes européennes. La culture est la vraie réponse au défi des migrations, car elle nous permet d'envisager la question sous différents angles : nomade, cosmopolite, culturel, ethnique et religieux. »

INITIATIVES CIVILES

Au travers des campagnes « Participate » et « Green Wave », un pan du programme vise également à impliquer activement les citoyens dans la création d'initiatives culturelles et sociales qui amélioreront leur quotidien. L'idée étant de favoriser les capacités de pro- ▶

- duction et d'organisation des groupes et des individus civils informels, ainsi qu'une certaine prise de décision concernant la pertinence des programmes culturels appliqués pour la communauté en général.

Les projets proposés via Participate ciblent des initiatives qui renforcent la communauté locale, tandis que ceux soumis dans le cadre de Green Wave portent davantage l'accent sur des espaces publics plus écologiques et plus propres. Après sélection des membres du Conseil des citoyens lors d'un tirage au sort public, ceux-ci ont été formés par les responsables du centre de bénévolat local Smart, avant de décider des projets qui seraient financés par Rijeka 2020 Capitale européenne de la culture, et mis en œuvre en 2020.

Sur les 38 projets remis dans le cadre de Participate, le Conseil des citoyens a notamment sélectionné le « Musée pour tous » présenté par l'association Rikordi Rijeka, qui rassemble des citoyens soucieux d'un dialogue pacifique entre tous. « L'objectif principal de notre association est la préservation du patrimoine historique et culturel sur le territoire de Rijeka et des montagnes côtières et la création d'un petit musée indépendant dans lequel toutes les parties intéressées auraient la possibilité de faire don d'objets personnels liés à la ville et à son passé », souligne le directeur Goran Sišak.

Parmi les autres initiatives retenues : un Festival de la durabilité, « Mosaic for Kružna », par l'association Femmes citoyennes, ou encore une Promenade-concert sur le pont de Tito. Et sur les 23 projets remis pour Green Wave, les dix lauréats incluent un Jardin sensoriel préscolaire, une Ville comestible, une galerie et une bibliothèque vertes, la revitalisation de terrains de jeux...

Parallèlement, un programme d'apprentissage baptisé « The Classroom » (La Salle de classe) vise à « renforcer les aptitudes des communautés locales et du secteur culturel en développant simultanément des compétences transversales ainsi que des connaissances et une expérience spécialisées », indiquent les organisateurs. Via de multiples activités telles que des ateliers, des écoles



Art-Kino

d'été, des mentors, la mise en place de programmes d'éducation permanente, des visites d'étude, une formation professionnelle, des séminaires, des conférences, des assemblées et des réunions. Outre un apport local, ces mesures complémentaires ont deux objectifs principaux. Il s'agit d'abord de contribuer à l'ouverture de la ville et du comté, et de créer des partenariats internationaux stratégiques, en positionnant Rijeka en

tant que centre régional pertinent pour les politiques et la gestion culturelles. Le deuxième objectif est de déplacer l'attention du public international sur l'année 2020 et sur Rijeka en tant que destination, tout comme la Croatie en tant que lieu offrant un tourisme culturel de qualité. Tout en préservant un équilibre subtil entre la qualité de vie autochtone et l'ouverture extérieure qui a toujours prévalu dans la destinée de la ville. ●

LE NUMÉRIQUE DE TOUS LES JOURS, AU CENTRE CULTUREL DE BERTRIX

PAR PIERRE HEMPTINNE

directeur de la médiation culturelle à PointCulture

Rencontre avec le numérique ordinaire et éloge de l'action de terrain pour encadrer le numérique, raisonnablement, dans les valeurs des politiques culturelles publiques. En vue de développer un milieu numérique démocratique. Exemple avec quelques initiatives du Centre Culturel de Bertrix.



Stage Web-reporters ©

C'est sans grande solennité, mais avec sérieux, sans célébration geek, mais avec conscience et engagement, que « le numérique » s'installe dans le quotidien du Centre culturel de Bertrix. Avec pragmatisme, et selon des processus indissociables de l'analogique où humain et machine coopèrent, se questionnent, se façonnent mutuellement. C'est un mouvement relativement récent qui s'opère par le biais d'un nouvel engagement en février 2019. Pascal Bouillon a une formation d'éducateur et a acquis, par la pratique, une expertise en web-marketing, ce qui correspond à un profil de référenceur. L'ancrage du numérique dans les actions du Centre Culturel, par l'arrivée de nouveaux collaborateurs, opère en outre un déplacement de compétences d'un type d'opérateur culturel à un autre, ce qui peut, le cas échéant, souligner l'importance des transversalités. C'est en effet au sein de la Maison des jeunes de Florenville que Pascal Bouillon a expérimenté le numérique comme vecteur à même de motiver et

mobiliser des adolescents et comme dynamique pour mieux comprendre les attentes de ce public. Il y a développé des outils qu'il va ensuite importer et redéployer au Centre culturel.

Tout commence, initialement, presque sans préméditation, mais par une filiation entre personnes, trajectoires qui se croisent et heureux hasards. Si j'insiste sur ces faits, ce n'est pas par goût des anecdotes, mais parce que c'est par ce genre de rencontre et de conjonction que le numérique – ou n'importe quelle nouvelle technologie – prend pied avec sens, s'incarne au sein des autres techniques pratiquées par une équipe culturelle, au lieu d'être parachuté, en réponse à une injonction ou un quelconque impératif. Et donc, pour revenir au fil narratif, c'est un coordinateur de la Maison des jeunes de Neuville, ayant initié une mouvance de web-reporters, qui le sollicite pour couvrir radiophoniquement le festival du conte de Chiny. À Florenville, il existe une familiarité bien implantée avec les techniques de la radio, grâce aux interventions sur les antennes associatives de Radio

Sud. Un stage d'une semaine est alors mis sur pied pour préparer les jeunes aux arcanes du reportage, de la prise d'images et de son et de la conduite d'interview. C'est dans les temps morts et en parlant avec les jeunes que Pascal Bouillon, pourtant déjà informé de la chose, prend conscience de l'ampleur du phénomène des youtubeurs dans les cultures émergentes. « Et on a décidé de lancer une dynamique youtubeur avec deux objectifs principaux : casser le mythe du youtubeur qui va gagner plein d'argent et n'a pas besoin de travailler à l'école ; et œuvrer à la valorisation sociale des jeunes. » En ce qui concerne le fantasme de l'influenceur grassement rémunéré, après trois ans de travail collectif, plusieurs dizaines de vidéos postées et l'activation des réseaux d'amis de chaque participant à l'atelier, « le franc est tombé » en constatant que le nombre d'abonnés stagnait plutôt bas. Tout cela s'accompagnant d'échanges réflexifs sur le fonctionnement de YouTube d'une part et sur la difficulté, d'autre part, à sortir de l'imitation de ce que l'on y trouve déjà. ►



Stage Web-reporters ©

► LE VOLET « RECONNAISSANCE SOCIALE DES JEUNES »

Pour le volet « reconnaissance sociale des jeunes », la vidéo et la chaîne YouTube ont été mises au service d'une exploration de territoire, s'appuyant sur le principe que s'adresser aux habitant-e-s contribuerait à améliorer l'audience des réalisations. Où l'on fait l'expérience que le numérique, seul, n'apporte pas grand-chose et gagne à être couplé au relationnel humain, dans « la vraie vie ». Cela donne lieu à la série « Vivre à ». Les jeunes ont sillonné le village, frappé à toutes les portes avec une série de questions pour ceux et celles qui voulaient bien se prêter au jeu, pour sonder leurs attaches au village, aux traditions, à la mémoire des lieux et des moments vécus dans le village et aborder les questions « d'identité » (gaumais, ardennais, belge, européen). Bref, secouer les léthargies et interroger : pourquoi sommes-nous là ? Que faisons-nous là, seuls et en-

semble ? Quiconque a pratiqué tant soit peu ce genre d'exercice sait qu'il génère bien des surprises. On n'a pas envie, par exemple, de frapper à telle porte parce que l'on a des préjugés sur les gens qui y vivent et, une fois l'obstacle franchi, l'on repart enchanté de l'accueil, des réponses obtenues. Par cette démarche volontariste, il était possible d'entrer chez les gens et de présenter la Maison des jeunes que certains ne connaissaient toujours pas, après 30 années de présence locale. Surtout, cela changeait le regard de la population sur les jeunes. Les appréciations et jugements devenaient moins stéréotypés, les relations intergénérationnelles se trouvaient stimulées par des curiosités réciproques. L'ensemble créait quelque chose de commun. Les paroles, les histoires, les images de chacun-e, leurs vécus du lieu, au départ individuels et d'ordre privé, intégraient un patrimoine immatériel collectif célébré, concrétisé par une restitution publique bien fréquentée et prenant la forme de

traces tangibles par l'archivage des documents sur YouTube, cela accédant, de ce fait, au statut de bien commun numérique.

Bien entendu, cette expérience n'est pas unique, elle active des savoir-faire bien connus des centres culturels et des maisons de jeunes. L'objectif est de tirer parti de ce cas précis, à Bertrix, pour souligner les processus d'un ancrage réussi du numérique parmi les nombreuses autres techniques et compétences de l'action culturelle de terrain. Ce que l'on ne fait pas assez quand on parle en général du numérique. Ainsi, en réalisant « Vivre à », dans un moment creux – notez combien ces instants de relâchement et de dissipation sont importants –, près d'un cimetière, la conversation s'oriente naturellement vers les noms de famille sur les pierres tombales. Jusqu'à tomber sur un patronyme qui rappelle des leçons d'histoire. De fil en aiguille, le projet naît de nourrir la chaîne YouTube avec des vidéos

sur l'histoire de la région, riche en vestiges celtes, romains... Une manière de s'inscrire dans le genre de réalisation que l'on trouve sur YouTube – s'appropriant une culture numérique par le concret – et, en même temps, tester un outil d'apprentissage éducatif, horizontal, avec un historien, lors de promenades sur le terrain. L'ensemble étant motivé par la réalisation d'un produit final numérique, public. Et le résultat est bluffant quant à l'assimilation de données historiques parfois pointues : on le sait, mais le vérifier ne fait jamais de tort, l'apprentissage en situation est plus constructif.

Une telle dynamique d'échanges génère des cercles vertueux. Les conversations permettent de mieux comprendre les nouvelles cultures, de ne plus mettre tous les jeunes dans le même sac numérique, de différencier les usages selon les tranches d'âge, de découvrir qu'à partir de 14 ans il y a une réelle recherche de contenus plus substantiels, plus sérieux, et que cette expression de besoins culturels pourrait faire l'objet d'une offre adaptée des opérateurs culturels « officiels ». C'est aussi par cette méthode de discussions que naissent et se légitiment des formes d'éducation aux médias directement ancrées dans les productions du web. Par exemple, tout le travail mené à partir de la chaîne Defakator (« qui défèque sur les fakes »), sous forme de débats enregistrés et filmés, devant être ensuite montés, podcastés sur Internet. Ce travail collectif de montage implique la réécoute, se réentendre, soi et les autres, ce qui déclenche la réflexivité, mais aussi conduit à se poser la question : qu'est-ce que ça signifie de publier sur Internet un document dans lequel je m'exprime et suis reconnaissable ?

UNE CHAÎNE YOUTUBE

La série de reportages « Vivre à » allait contribuer, d'une certaine manière, à l'analyse de territoire et le principe d'une chaîne YouTube participative allait être adapté aux besoins et aux réalités du Centre culturel. Le nouveau



Stage Web-reporters ©

cadre de travail, le fait de reproduire une expérience, entraînent une certaine systématisation. Notamment sur les apprentissages de base : comment fonctionnent Internet et YouTube, comment organiser une chaîne de vidéos, quelle est la logique des playlists et du référencement ?

Le premier temps fort « numérique » piloté par Pascal Bouillon au Centre culturel de Bertrix est un atelier d'une semaine. Le principe en était simple : avec une liberté éditoriale complète, inciter les jeunes à investir le Centre culturel, les amener, l'air de rien, à s'y sentir « chez eux », partie prenante. La méthode consistait à accompagner, à suggérer, à estomper la barrière symbolique entre institution et vie courante. Il semble en effet que, s'il reste compliqué, pour certains publics, de rentrer naturellement dans certains lieux prestigieux comme opéras, grands théâtres et musées, l'accès social aux centres culturels est loin d'aller de soi. L'opportunité d'y venir pour « faire quelque chose », y être dans une posture active et dans un dispositif le moins possible top-down, facilite grandement les choses. D'emblée, l'animateur du groupe, Pascal Bouillon, évite toute présentation intimidante du genre « bienvenue au CC », il donne un cadre mais est là pour apprendre en même temps que les participants, apprendre d'eux. L'objet du stage étant la production de vidéos, lui-même n'étant pas vidéaste, le processus s'assimile à un écolage partagé. Toute la production de web-reportage est participative de A à Z. Depuis le choix d'un sujet – qui interviewer, quelle activité suivre, quel aspect du Centre culturel mettre

en avant, quelles prises de vue, quels sons ? –, l'écriture du script, le partage des rôles techniques et journalistiques, le dérushage. Pour le montage, un partage des rôles s'effectue naturellement, entre ceux et celles qui se découvrent des affinités pour ce savoir-faire, d'autres qui y rechignent. Pour ceux qui s'y dédient, l'apprentissage est rapide et l'efficacité impressionnante, les repères et le savoir-faire de base sont vite acquis. « Des jeunes dont on dit qu'ils ne savent pas se concentrer, limite hyperactifs, presque ingérables, se révèlent attentifs, engagés, sérieux, curieux, créatifs, productifs. » La préoccupation est de ne pas rester sur des actions ponctuelles et d'ouvrir des perspectives à plus long terme. Par exemple, ce que les jeunes apprennent au stage, il serait judicieux qu'ils prennent goût à le mettre en pratique dans leur vie de tous les jours, où les sollicitations à produire des images de soi, de sa vie, sont permanentes. Ce qu'enseigne la pratique des stages devrait aider à une meilleure maîtrise de ce que tout un chacun génère, sur Internet, comme traces audiovisuelles de ses expériences, et ce qualitativement, formellement, éthiquement. Une fois que le pas est franchi, que des jeunes se sont introduits dans le Centre culturel, via les ateliers, que leur manière de le voir et le questionner est avérée faire partie prenante de ses missions, ce sont d'autres pistes qui s'ouvrent. Par exemple orienter ces ateliers vers des productions plus spécifiquement de médiation culturelle, en rencontrant les artistes, en parlant avec les publics, en recueillant la parole des programmeurs et médiateurs et en traduisant tout cela en documents qui diversifient et multiplient les regards et perceptions de ce qui se passe dans un centre culturel, l'ensemble donnant un sens beaucoup plus profond au fait de greffer une chaîne YouTube aux missions d'un opérateur culturel public. ●

INFOS :

la chaîne YouTube « Éducation permanente CC Bertrix » :
https://www.youtube.com/channel/UCUt813LX5tccfzEGse0hzOg?feature=embeds_subscribe_title

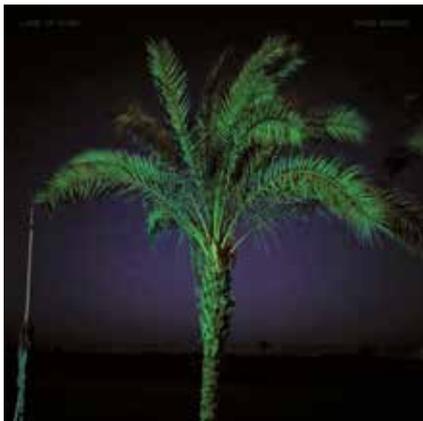
CROQUIS DE JEUNES FILLES

PAR **BENOIT van LANGENHOVE**
musicologue, administrateur à Ars Musica

Land of Kush

Sand Enigma
Constellation © 2019

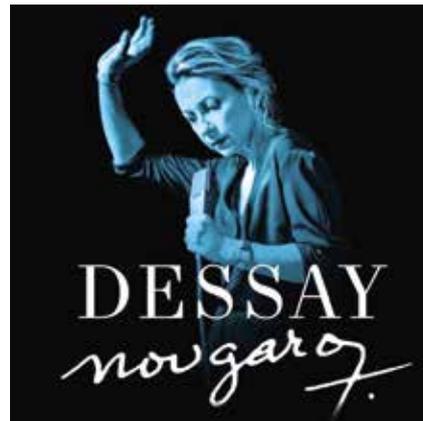
Le projet ambitieux de Sam Shalabi propose un mélange enivrant de free jazz, de musique classique arabe, de musique traditionnelle postpunk et de musique du monde. Né en Libye de parents égyptiens et partageant son temps entre Montréal et Le Caire, Shalabi offre en quelque sorte le son désorientant de l'Égypte et les échos du Printemps arabe. *Sand Enigma* semble refléter la confusion et la dislocation de l'Égypte de ce jour : un solo de santur est interrompu par des coups de cordes dramatiques et des grains de saxophone rythmiques. À l'opposé, *Recuerdo* propose la chanteuse Katie Moore en train de revisiter de la musique classique égyptienne sur un tapis d'harmonium.



Natalie Dessay-Nougaro

Nougaro: Sur l'écran noir de mes nuits blanches
Sony Music © 2019

Après ses aventures avec le jazz de Michel Legrand, un des compositeurs attirés de Claude Nougaro, Natalie Dessay nous offre un voyage en rose dans le répertoire du Toulousain. Natalie Dessay n'a jamais oublié sa première rencontre avec lui quand il est venu la voir à l'opéra, où elle chantait *Lakmé*. Enthousiasmé, il lui avait promis d'écrire une chanson pour elle. Mais la vie en a décidé autrement. Avec l'aide d'Yvan Cassar, le dernier arrangeur de Nougaro, elle a appris une autre façon de chanter avec une voix plus chaude et plus intime. Un superbe disque de crooneuse qui trace sa propre voie et qui charme de bout en bout.



Maurice Ravel*Miroirs – La Valse*

Igor Stravinsky

*3 mouvements de Petrouchka –**L'Oiseau de feu* (arr. pour piano
d'Agosti)

Beatrice Rana (piano)

Waner Classics © & © 2019

Elle n'a que 26 ans, mais la pianiste italienne Beatrice Rana nous impressionne par sa maturité et sa profonde personnalité musicale. Nous l'avons découverte en 2015 dans un enregistrement où alternaient le 1^{er} concerto pour piano de Tchaïkovski et le 2^e concerto de Prokofiev en compagnie d'Antonio Pappano. Après de prodigieuses *Variations Goldberg* de J.S. Bach, elle nous revient dans un programme mettant en vis-à-vis Ravel et Stravinsky. Rana communique ses images musicales avec une facilité et une économie qui en dissimulent le potentiel. Dans ce programme qui met en regard les brillants Ballets russes de Diaghilev avec le Paris d'avant-guerre, la variété, presque infinie de toucher, lui permet de nuancer le moindre battement d'ailes d'*Oiseaux tristes*. Puis viennent ces brillantes chorégraphies colorées où son énergie protéiforme alliée avec une belle autorité rythmique fait merveille. Et s'il ne faut retenir qu'un seul morceau, sautez-vous de cette *Valse* de Ravel écrite au sortir de la Première Guerre mondiale, de cette musique à la fois remplie de nostalgie d'un monde perdu à jamais et de l'horreur d'un monde qui s'écroule dans une apocalypse terrifiante.

**Arthur Honegger***Jeanne d'Arc au bûcher*

Judith Chemla, Jean-Claude

Drouot, Christian Gonon, Adrien

Gamba-Gontard, Claire de Sévigné,

Christine Goerke, Judit Kutasi,

Jean-Noël Briend, Steven Humes,

Rotterdam Symphony Chorus,

Netherlands Children's Choir, Royal

Concertgebouw Orchestra, Stéphane

Denève (direction)

RCO 19001 © 2018 & © 2019

Au moment où la Monnaie reprend l'œuvre d'Honegger, le Concertgebouw sort un nouvel enregistrement de *Jeanne au bûcher*. Issu de la rencontre improbable entre une artiste juive, Ida Rubinstein, un auteur catholique, Paul Claudel et un compositeur protestant, *Jeanne* fait exploser le cadre formel. À la fois oratorio de concert et opéra scénique, *Jeanne* multiplie les gestes audacieux. Sa structure, neuve pour les années 1930, reprend l'histoire de la Pucelle dans un cadre temporel inversé, du bûcher vers la naissance. Elle joue aussi entre amnésie (*Jeanne* perdue dans le ciel) et remémoration (Frère Dominique qui lui rappelle les étapes de son destin). La distribution mélange les acteurs (*Jeanne* et Frère Dominique), des chanteurs, un chœur d'adultes et un chœur d'enfants. Homme de cinéma, Honegger déploie une versatilité des écritures, de la musique atonale à la musique populaire. Le chef français, Stéphane Denève fait des merveilles de clarté grâce à l'admirable orchestre néerlandais. Relevons aussi dans le rôle de Frère Dominique la présence d'un ancien directeur du Théâtre national, Jean-Claude Drouot. Les plus anciens se souviendront de l'acteur de la série française *Thierry la Fronde*. On reste dans le Moyen Âge !

**Eugène Samuel-Holeman***La Jeune Fille à la fenêtre – Album de croquis pour piano – Mélodies*

Pauline Claes mezzo-soprano, Mathias

Lecomte piano, Sturm und Klang,

Thomas Van Haeperen (direction)

Musique en Wallonie MEW1892

© 2018 & © 2019

Le nouvel ensemble de parutions de Musique en Wallonie contient son mélange de découvertes et de remises au goût du jour du patrimoine musical extrêmement varié de nos régions. *Rédemption* de César Franck n'a plus été enregistré depuis plus de 25 ans. C'est l'occasion pour Hervé Niquet et l'OPRL d'y revenir. La découverte de cycles de mélodies inédites de Joseph Jongen donne l'idée à la soprano Sarah Defrise d'entamer une intégrale des mélodies. Plus surprenant sera le disque consacré à Eugène Samuel-Holeman (1863-1942). Issu d'une famille artistique et intellectuelle bruxelloise, ami de Maeterlinck et proche de Verhaeren, il s'est marié avec la peintre Marguerite Holeman. Au milieu d'une génération de musiciens casseurs de vitres, Samuel a cherché sa propre voie. Pour preuve, l'étonnante *Jeune Fille à la fenêtre* (1904), une prose lyrique sur un poème de Camille Lemonnier, sorte de petit opéra de concert qui lorgne du côté de Rodenbach (*Bruges la morte*) et de Zola avec une orchestration très personnelle et où le mélomane repérera des familiarités avec Debussy, Massenet, Chausson et le jeune Schoenberg. ●



LES DÉRIVES BIEN RÉELLES DU MONDE VIRTUEL

PAR THOMAS CASAVECCHIA

journaliste au *Soir*

« La tech » va tout révolutionner, un continent de déchets plastiques dérive dans l'océan Pacifique ? Un ado néerlandais a fait financer en 2015 sa start-up pour le nettoyer. La mobilité est un problème dans toutes les grandes villes du monde ? Une armada de trottinettes connectées envahit les trottoirs pour décongestionner les rues. Force est de constater qu'en ce début d'année 2020, les océans ne sont pourtant guère plus propres qu'il y a cinq ans et que les rues de Bruxelles en heure de pointe ne sont pas plus désengorgées que l'an dernier. Les nouvelles technologies nous promettent un avenir radieux, mais derrière le vernis des slogans et des promesses, il n'y a pourtant pas grand-chose de reluisant.

SE MÉFIER DES GAFAM

Ce sont ces beaux discours un peu creux et les révolutions qui ne viendront peut-être jamais dont se moquent très justement *Les Possédés*. L'ouvrage est le premier essai issu du collectif Tech Trash, célèbre pour se moquer, dans sa newsletter hebdomadaire, des discours marketing lénifiants et béats du monde de la tech. S'il est aujourd'hui de bon ton de se méfier de Facebook, de Google ou

d'Amazon, et de tous ces géants du monde numérique que l'on désigne désormais sous le terme de GAFAM, cela n'a pas toujours été le cas. Cette dernière décennie a en effet été marquée par l'accueil enthousiaste qu'ont reçu les entreprises des nouvelles technologies dans la sphère publique et en particulier dans les médias, le plus souvent à grands coups de storytelling exagéré et de discours marketing creux. Effectivement, qui n'a pas un jour rêvé devant les parcours de self-made-men de Steve Jobs, patron iconique d'Apple ou de Bill Gates, génial inventeur de Windows ? Avec beaucoup d'humour et un peu d'acide, les deux cofondateurs de Tech Trash, Lauren Boudard et Dan Geiselhart, révèlent que derrière ces discours fantasmés se cachent en réalité des réalités moins reluisantes. Ce qu'on nous promet, c'est un monde plus simple, plus juste et tout simplement meilleur. Ce qui nous attend est en fait un monde fait de travail permanent et/ou mal rémunéré, un culte de la performance tant personnelle que professionnelle. Le tout, planqué sous une montagne de « bullshit marketing », que les auteurs en tant qu'« insiders » auront tôt fait de démasquer et de tourner en dérision pour le plus grand bonheur du lecteur.

Mais si le ton de l'ouvrage est volontairement cynique et rafraîchissant dans son ton, le fond n'en est pas moins très bien documenté et pertinent. S'ils n'offrent pas de piste ou de solution à proprement parler, les auteurs mettent tout de même le lecteur devant ses contradictions, conscient qu'il est de l'exploitation par ces plateformes de travailleurs toujours plus précarisés, mais aussi des données personnelles de chacun. Cette conscience qui ne l'empêche en revanche pas de continuer à les utiliser, car elle lui simplifie toujours plus la vie, et lui permet, à son tour, d'être plus performant.

LA DÉMOCRATIE MINÉE PAR LA TECH

S'il faut être performant, c'est notamment parce que le monde d'aujourd'hui laisse peu de place à ceux qui ratent le train en marche. Pour Philippe Delmas, un des anciens dirigeants d'Airbus et ancien responsable des technologies au Quai d'Orsay, le secteur de la technologie aggrave les inégalités de par le monde. Pire, elle sape les fondements démocratiques des sociétés occidentales. Pour illustrer son propos, l'auteur commence par dresser une comparaison entre la révolution industrielle entamée en 1850 et achevée

en 1970 et la révolution numérique qui lui fait suite depuis. Alors que la première a été un vecteur de redistribution – certes inégale, mais redistribution tout de même – des richesses, la seconde ne cesse d'accroître les inégalités. Entre les habitants d'une part et les pays d'autre part. Ainsi, la tech impose son modèle et prône le « winner takes all ». Il n'y a désormais plus de place pour les joueurs intermédiaires. Soit on gagne, soit on perd. La voie médiane a disparu.

Avec cette rupture du pacte social hérité de la révolution industrielle, ce sont les fondements de la démocratie qui sont menacés. Car le citoyen, désireux de faire partie du camp des « gagnants » attend désormais de ses dirigeants qu'ils fassent preuve d'efficacité, la quête de démocratie passant au second plan.

Et le monde politique a de quoi s'enthousiasmer lorsqu'il entrevoit les possibilités et les promesses du numérique. Il suffit de se pencher sur les révélations d'Edward Snowden ou d'observer l'efficacité du contrôle sur la population en Chine par le parti communiste pour se rendre compte de l'outil formidable, et profondément antidémocratique, qu'il peut être entre leurs mains.

Mais bien souvent, les déci-

deurs, à la traîne, subissent l'agenda des grandes sociétés de la tech qui confisquent *de facto* le pouvoir. Dans une note plus positive, l'auteur constate toutefois que l'Europe a su montrer quelques signes de résistance face à cette marche forcée. Récemment, elle a ainsi réaffirmé son attachement au respect de la vie privée et à une vision plus régulée du secteur. Mais si elle veut lutter, elle doit elle aussi continuer d'innover et se montrer compétitive sur le terrain de la tech.

DES ENFANTS LOBOTOMISÉS ?

Mais l'omniprésence des nouvelles technologies ont aussi un effet sur chacun d'entre nous, à une échelle plus micro. Et les plus vulnérables sont peut-être les enfants, qui pourraient bien être les premières victimes de cette invasion de nos quotidiens. C'est le constat implacable et particulièrement pessimiste que fait Michel Desmurget dans *La fabrique du crétin digital*. Le docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'Institut français de la santé et de la recherche médicale tire la sonnette d'alarme concernant l'exposition aux écrans des enfants. Ces derniers sont en effet inondés de contenus dès le plus jeune âge, à tel point qu'un lycéen français passe en moyenne 2,5 fois plus de temps devant la TV, un jeu vidéo ou sur Internet qu'en salle de classe.

En analysant l'état de la recherche relative à l'impact qu'à cette surexposition à une période de développement crucial du cerveau,

le scientifique dresse un tableau inquiétant des sévices que l'on fait subir aux prochaines générations sans même le savoir. Selon les études, les écrans empêchent le développement du cerveau à un âge où il devrait pourtant se développer.

On entend souvent dire que la génération des « digital natives » serait plus à même d'appréhender cette modification importante de nos modes de vie que leurs aînés. « Propagande et sottises », répond le chercheur qui n'a aucun doute concernant le pouvoir de nuisance de ce nouveau mode de vie sur nos yeux scotchés en permanence à ces appareils. Se rattachant à de nombreuses études, il montre qu'un temps d'écran trop important a de nombreux effets délétères sur la jeunesse. En grignotant sur le temps de sommeil, il empêche notamment le développement du cerveau. Il participe également à la baisse des résultats scolaires et favorise le développement de problèmes de santé comme l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

La qualité des contenus disponibles est également abordée, tant la violence, le sexisme ou le tabagisme sont omniprésents, notamment dans les jeux vidéo. Si la présence de tels contenus ne pose intrinsèquement pas de problème en soi, l'accès des plus jeunes à ces produits culturels pose question tant ils sont inadaptés à ce public et peuvent provoquer des troubles comportementaux. Pour l'auteur, il devient donc urgent pour les parents de limiter grandement le temps d'écran de leurs enfants. Selon lui, ces premières

conséquences néfastes et presque épidémiques sont déjà en train d'apparaître chez les jeunes et il est désormais grand temps d'arrêter de se voiler la face. Ainsi, la prise de conscience de « ce désastre qui commence à se voir » pourrait être salutaire.

DÉBRANCHER LA PRISE

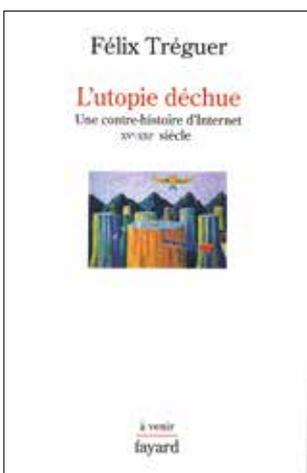
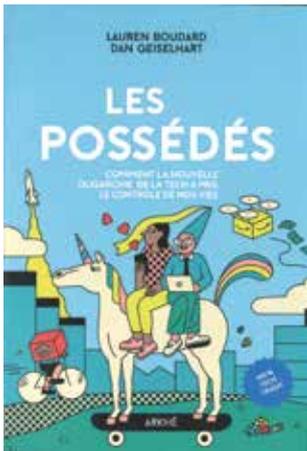
Les enfants ne sont pourtant pas les seuls à qui une petite diète numérique pourrait faire du bien ; la planète, elle aussi, à tout à gagner à ce que les technophiles du monde entier se montrent un peu plus sobres dans leur consommation numérique. Dans *Sobriété numérique*, Frédéric Bordage, expert du numérique durable et créateur du site greenit.fr, justement consacré à ces questions, expose au lecteur un certain nombre de bonnes pratiques plutôt faciles à mettre en place pour verdifier son monde numérique.

La – longue – première partie de son livre prend des airs d'encyclopédie dans laquelle l'auteur définit de nombreuses notions permettant de mieux comprendre les problématiques de la pollution due au monde numérique et celles liées au dérèglement climatique.

Si la première partie de l'ouvrage n'est pas inintéressante pour mieux appréhender l'impact des nouvelles technologies sur la planète, la seconde semble plus pertinente en explorant les pistes qui permettraient un mode de consommation plus vertueux. Le lecteur y reçoit une série de conseils très pratiques et peu contraignants pour limiter son impact. Quoi de mieux, par exemple, pour lutter contre



- l'obsolescence programmée et la surconsommation qu'acheter ses appareils numériques en seconde main. En effet, la consommation électrique de nos terminaux est relativement basse, mais l'impact de leur production en termes de ressources limitées est, lui, désastreux. De la même manière, pourquoi laissons-nous allumés nos modems WiFi et nos box TV alors que nous sommes absents de notre domicile. Laisser ces appareils, même en veille, tourner en permanence consomme entre 150 et 300 kWh par an. Tout ça pour rien. Une autre habitude pourtant quotidienne se révèle extrêmement énergivore : l'utilisation du « cloud » et de la 4G. Le coût environnemental des communications entre les serveurs de ce fameux nuage et le téléphone serait 20 fois plus élevé qu'avec un réseau câblé traditionnel. Mieux vaut donc surfer en WiFi chez soi plutôt que dans la rue. De la même façon, mieux vaut télécharger une bonne fois pour toutes le dernier album à la mode et le stocker sur la mémoire de son appareil plutôt que l'écouter en streaming, tous les matins sur le chemin du boulot. Se pose, enfin, la question de la pertinence de nos modes de consommation. Est-il bien nécessaire de dépenser encore quelques centaines d'euros pour augmenter de quelques pouces la diagonale de la télévision du salon, qui fonctionne encore très bien par ailleurs ? Si les industriels ont bien sûr leur rôle à jouer pour améliorer leur impact sur la planète, les consommateurs ont eux aussi leur mot à dire.



Devant ces constats accablants, ne serait-il pas temps d'« arrêter la machine » ? C'est la conclusion désenchantée à laquelle arrive Félix Tréguer dans *L'utopie déchue*, le sociologue et membre fondateur de la quadrature du net, qui se consacre à la défense des libertés à l'ère du numérique. L'auteur a fait partie de ces jeunes qui ont grandi avec les ordinateurs et ont envisagé la naissance d'Internet comme un outil d'émancipation et de liberté. Mais après des années de militantisme, l'homme a déchanté et note que l'Internet désormais aux mains des États et d'entreprises toujours plus hégémoniques est devenu un outil de contrôle des masses et des individus. L'auteur retrace donc comment les autorités publiques, ont, de tout temps, su imposer leur contrôle sur les nouvelles technologies de l'imprimerie au smartphone. Et comment, ces dernières années, nos dirigeants ont profité de la lutte contre le terrorisme et les extrémismes pour justifier les restrictions de nos libertés individuelles. Et comment les États privatisent aujourd'hui la censure et le contrôle à des entreprises comme Facebook ou Google. Difficile pourtant de se passer des services que proposent ces sociétés ! D'où l'urgence de freiner cette course à l'ultra-connexion. ●

- **Lauren BOUDARD et Dan GEISELHART**, *Les possédés : comment la nouvelle oligarchie de la tech a pris le contrôle de nos vies*, Arkhê, 2019, 258 pages, 19 €.
 - **Philippe DELMAS**, *Un pouvoir implacable et doux : la tech, ou l'efficacité pour seule valeur*, Fayard, 2019, 279 pages, 20,60 €.
 - **Michel DESMURGET**, *La fabrique du crétin digital : les dangers des écrans pour nos enfants*, Seuil, 2019, 425 pages, 20 €.
 - **Frédéric BORDAGE**, *Sobriété numérique : les clés pour agir*, Buchet-Chastel, 2019, 204 pages, 18 €.
 - **Félix TRÉGUER**, *L'utopie déchue : une contre-histoire d'Internet XV^e-XXI^e siècle*, Fayard, 2019, 348 pages, 23,85 €.
- À lire également
- **Cyprien CINI**, *Nos ordinateurs sont très cons !* Albin Michel, 2019, 202 pages, 15,90 €.
 - **Kai-Fu LEE, I.A.**, *la plus grande mutation de l'histoire : comment la Chine devient le leader de l'intelligence artificielle et pourquoi nos vies vont changer*, traduit par Élise ROY. Les Arènes, 2019, 377 pages, 21,70 €.
 - **Neil POSTMAN**, *Technopoly : comment la technologie détruit la culture*, traduit par un collectif de membres de Technologos. L'Échappée, 2019, 220 pages, 19 €.
 - **Richard URWIN**, *Intelligence artificielle : à la recherche de la machine pensante*, Grenelle, 2019, 12,90 €.

SCIENCE : RÉCITS & FICTIONS

PAR MICHEL BOUGARD

historien des sciences

Le XX^e siècle a vu une sorte de dualisation entre la culture dite « littéraire » et la culture qualifiée de « scientifique ». Autant l'annoncer d'emblée, je ne crois guère à l'opposition entre des esprits qui seraient scientifiques et d'autres littéraires ou humanistes. Un grand nombre de savants, tentés aussi par les arts, la littérature ou la philosophie, ont hésité avant d'opter pour la science. L'actualité éditoriale nous offre l'occasion de constater que sciences, récits et fictions continuent à s'associer ou se compléter de la plus belle des façons. Seules les thématiques ont changé et, aujourd'hui, les questions écologiques constituent l'essentiel des préoccupations.

VERTIGE DU COSMOS

Je commencerai par le dernier ouvrage de l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan. Celui-ci n'a pas l'ambition de proposer une histoire de l'astronomie mais plutôt d'en raconter certains aspects en examinant comment les idées sur l'espace et le temps se sont modifiées au cours des âges, de l'univers mythique au scientifique. Nul n'ignore que Trinh Xuan Thuan estime que la science a permis à l'homme de redécouvrir le sens du sacré. Partisan du principe anthropique, l'auteur est convaincu que le cosmos a été réglé de manière extrêmement précise pour que

l'Homme puisse y apparaître pour le contempler et s'émerveiller devant la beauté, l'harmonie et l'unité de l'univers. L'astrophysicien est né au Vietnam et il a été élevé dans des traditions bouddhiste et confucéenne. *Vertige du cosmos* est le récit de la fascination qu'a depuis toujours exercée le ciel sur les êtres humains. Si le livre s'articule autour de thèmes connus, il reste que Trinh Xuan Thuan est un véritable conteur et qu'on prend plaisir à se replonger dans cette astrophysique de pointe, débarrassée de toute équation. L'ouvrage s'achève sur cette célèbre réflexion d'Einstein : « La science sans la religion est boiteuse ; la religion sans la science est aveugle. » Pour l'auteur, c'est bien le sens du mystérieux et du merveilleux face à la nature qui est à la base du sentiment religieux.

DES MALADIES HUMAINES

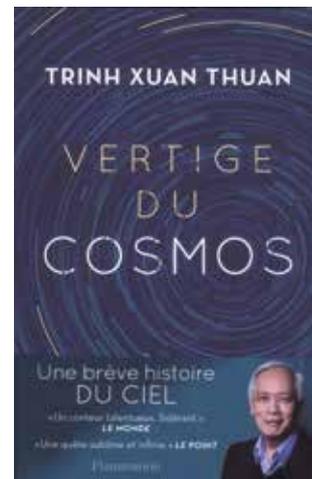
L'anthologie qu'a dirigée Ariane Bayle est quelque peu différente. Elle a réuni une douzaine de spécialistes de la littérature générale et comparée, ainsi que des historiens, français et étrangers. L'objectif a été de rassembler les meilleurs textes évoquant la syphilis et les syphilitiques, et qui ont été produits aux XVI^e et XVII^e siècles. Dans les bagages des explorateurs, il n'y avait pas que de l'or : s'y étaient glissés aussi le sexe et la mort.

« Mal français » ou « mal de Naples », la maladie vénérienne mortelle provoquée par le tréponème pâle (bactérie qui ne fut identifiée qu'au début du XX^e siècle à Berlin) est une maladie véritablement « mythifiée » : c'est le médecin italien Jérôme Fracastor qui inventa une fable mythologique (en 1530) nommant cette maladie.

Des médecins, des chroniqueurs, des voyageurs, des poètes ont exprimé leur étonnement devant les conséquences de cette maladie jusqu'alors inconnue. La syphilis perturba durablement les rapports entre les nations et les relations entre les hommes et les femmes. Le classement de l'anthologie est thématique. On y trouve d'abord quelques textes où on tente d'identifier la maladie, d'en trouver les causes et d'en décrire les symptômes. Puis, il y a les relations thérapeutiques et les expériences personnelles. Les contributeurs ont aussi choisi des textes à propos des impostures qui furent liées à la syphilis, ou encore les usages polémiques qui en furent faits. L'anthologie s'achève sur une sélection d'œuvres de fiction dont des extraits du *Pantagruel* de Rabelais.

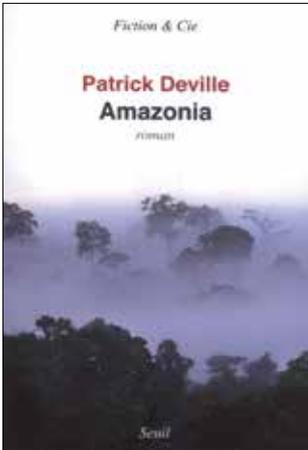
TOUT SUR LES CHAMPIGNONS

Robert Hofrichter est zoologue et naturaliste. Dans



son dernier livre, il nous propose une balade récréative dans l'univers des champignons. Ce n'est pas vraiment un guide d'identification ni un atlas des champignons. Mieux que cela, R. Hofrichter nous invite seulement à mieux observer la nature pour nous émerveiller devant cet univers méconnu. Pour l'auteur, les champignons sont plus proches des animaux que des plantes. Ils sont en tout cas partout, dans notre environnement, mais aussi au sein même de notre organisme, et il nous conte des histoires incroyables et les multiples applications de ces champignons. L'auteur nous avertit aussi : « Un champignon dit comestible est seulement un champignon moins toxique que les autres. » Des champignons qu'on considérerait seulement dangereux, consommés crus, se sont avérés aussi toxiques quand ils étaient cuits, les effets mortels n'apparaissant souvent que longtemps après leur ingestion. ▶

▶ AMAZONIA



Patrick Deville vient de publier le septième volume de son cycle *Abracadabra*. Grand voyageur et esprit cosmopolite, l'auteur raconte ici un voyage en Amérique du Sud en compagnie de son fils Pierre. Il nous offre un récit de vies singulières, au travers des itinéraires qui avaient été suivis par des écrivains, des savants et aussi par les « conquérants ». Ils ont ainsi remonté le fleuve Amazone, partant de Belém sur l'océan Atlantique pour rejoindre le Pacifique, après avoir traversé la cordillère des Andes. P. Deville aborde le dérèglement du climat et l'exploitation éhontée de la forêt au détriment des populations indigènes. L'essentiel du récit relate la complicité entre un père et un fils dans leur partage des paysages admirés, des lectures commentées et des réflexions que cette expédition leur inspire. Face à la catastrophe écologique, économique et démographique, P. Deville reste pourtant convaincu que seul un développement scientifique et technologique pourra sauver l'humanité, ce qui l'amène à refuser toute décroissance.

DES NAGEURS HÉROÏQUES

Charles Sprawson est un chroniqueur et marchand d'art anglais qui a toujours voué une passion sans bornes à la natation et la littérature. *Héros et nageurs* est son seul livre (publié en 1992) qui vient d'être traduit en français. Dans cet essai, l'auteur dresse un panorama complet de la nata-

tion, entrelaçant l'histoire, la géographie, la littérature, le cinéma, la peinture et le sport. Depuis les Grecs jusqu'aux Jeux olympiques modernes, des Anglais qui réinventent l'art de nager en passant par le romantisme allemand, de l'art du plongeon suédois à l'école de natation japonaise, des fleuves d'Amérique du Sud aux plages de Californie, le livre de C. Sprawson invite le lecteur à une sorte de « quête spirituelle de l'eau », l'immersion étant une sorte d'échappatoire vers « le sublime et l'héroïque ».

L'EFFONDREMENT EN COURS

L'ouvrage suivant est d'une tout autre portée. *Pour une écologie du vivant : regards croisés sur l'effondrement en cours* relate un entretien animé par le philosophe Thierry Paquot entre l'économiste Serge Latouche, un des principaux penseurs de la décroissance, et Pierre Jouventin, un éthologue spécialisé dans l'écologie des animaux sauvages. L'essai dessine avec une grande objectivité les évolutions idéologiques et politiques des deux protagonistes. Il y a bien sûr des désaccords mais ceux-ci sont stimulants et incitent à modifier les points de vue à la lumière des arguments avancés, toujours avec respect mais conviction. Parmi les thèmes abordés : la convergence des écologies scientifique et politique, faut-il redéfinir l'Homme et le progrès, comment rompre avec le productivisme et redéfinir le travail, sera-t-on capable de « redresser le monde » ? Les propos

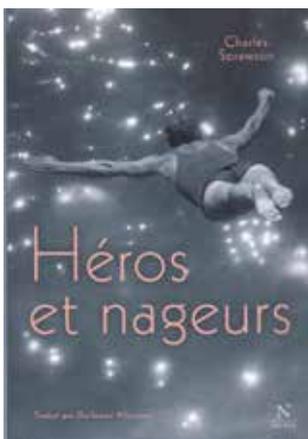
tenus résonnent comme une alerte dénonçant l'ampleur des dégâts annoncés et les alternatives de plus en plus étroites. Le pessimisme est d'ailleurs un des fils conducteurs des échanges. S. Latouche conclut le débat par le rappel de cette formule bien connue du théoricien marxiste Antonio Gramsci : « Je tempère le pessimisme de la raison par l'optimisme de la volonté. »

AU CŒUR DE LA JUNGLE

Iwan Asnawi est un ancien juriste, activiste et militant en Indonésie, aujourd'hui réfugié en Suisse où il est devenu thérapeute et guérisseur, dans la tradition du chamanisme. I. Asnawi a grandi au cœur de la jungle indonésienne, sur un territoire qui a été dévasté par les plantations massives de palmiers à huile. Dans son récit, il évoque son enfance dans la jungle et le début du massacre des forêts. En 1998, il a suivi son épouse en Suisse et le couple s'est installé à Berne. C'est là qu'Asnawi a redécouvert la spiritualité et le chamanisme. Son essai est un véritable plaidoyer pour qu'on assure l'avenir des forêts indonésiennes, en se réappropriant les cultures ancestrales. Toujours militant politique, l'auteur prend un parti assumé et volontaire en faveur de l'actuel président de l'Indonésie, Joko Widodo.

LE ROMAN DES MUTATIONS

On terminera par des romans ayant des relations avec certains aspects scientifiques, écologiques ou mé-



dicaux actuels. L'écrivain mexicain Jorge Comensal vient ainsi d'écrire son premier roman autour d'un thème original : jusqu'où les chercheurs peuvent-ils aller quand leur ego est « surdimensionné ». Une tumeur maligne, n'apparaissant généralement que dans les tissus qui sont des précurseurs des cellules musculaires des tout jeunes enfants (rhabdomyosarcome), s'est développée sur la langue de l'avocat Ramón Martínez. Son oncologue comprend vite qu'il est devant un cas inédit qui lui offre la perspective de publications enviées et, qui sait, un prix prestigieux à la clé (pourquoi pas le Nobel ?). Ramón est alors soumis à un traitement de choc destiné à le maintenir en vie à tout prix afin de pouvoir continuer à lui prélever des cellules cancéreuses destinées à la recherche sur le vieillissement cellulaire. Malgré le côté « noir » du roman, celui-ci est plein d'ironie, l'avocat devenu muet rencontrant un perroquet grossier et une psychanalyste qui le soigne à la marijuana.

LE CHIEN, PREMIER AMI DE L'HOMME

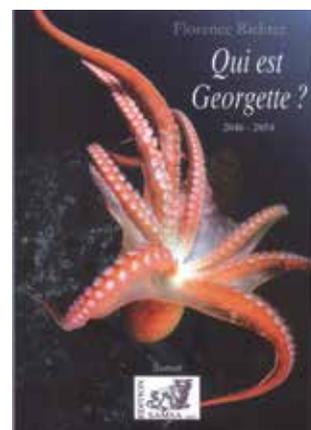
En 2018, pour *L'ami*, l'autrice américaine Sigrid Nunez a été récompensée du National Book Award. Il s'agit d'une description émouvante de l'amitié, du deuil et des rapports mystérieux qui peuvent s'établir entre un être humain et un chien. La narratrice, professeure d'écriture dans une université, évoque sa relation (passionnée et platonique) avec un ami qui vient de se suicider. En « hé-

ritage », elle reçoit le chien du défunt, un grand danois baptisé Apollon. Bien vite, les rapports que la narratrice entretient avec ce chien ressemblent à s'y méprendre au prolongement de l'amitié flamboyante qu'elle entretenait avec le suicidé. D'autant plus qu'Apollon va lui aussi mourir. Et surgissent alors des questions sans réponse : un chien prend-il conscience de sa mort proche ? Comment les animaux réagissent-ils au vieillissement ?

UNE PIEUVRE RACONTE LA FIN DU MONDE

Faut-il, pour achever ce texte, un livre qui est un peu la synthèse des thèmes évoqués jusqu'ici ? On choisira alors le roman de Florence Richter. Dans ce véritable pamphlet, on est en pleine fiction scientifique, vers le milieu du XXI^e siècle. Le ton se fait tantôt grave tantôt plein d'humour. L'effondrement annoncé par les « collapsologues » est en train de se produire, et Rose, écologiste et musicienne, en témoigne, même si c'est une pieuvre nommée Alice, qui raconte cette fin du monde ! La planète étouffée sous des émanations pestilentielles et des mutations inattendues se produisent chez tous les êtres vivants. Rose essaie de convaincre le monde politique qu'on doit transférer tout le savoir humain à ces animaux mutants qui nous survivront... Mais les politiques en rient. Alors, il reste Georgette. Mais qui est Georgette ? ●

- › **Trinh Xuan THUAN**, *Vertige du cosmos*, Flammarion, 2019, 464 pages, 21,90 €.
- › **Ariane BAYLE (anthologie sous la direction de)**, *Le siècle des vérolés : la Renaissance européenne face à la syphilis*, Jérôme Millon, 2019, 392 pages, 26 €.
- › **Robert HOFRIKHTER**, *La vie secrète des champignons* (Prune Le Bourdon-Brécourt et Tilman Chazal, trad.), Les Arènes, 2019, 304 pages, 20,90 €.
- › **Patrick DEVILLE**, *Amazonia*, Seuil, 2019, 304 pages, 19 €.
- › **Charles SPRAWSON**, *Héros et nageurs* (Guillaume Villeneuve, trad.), Nevicata, 2019, 288 pages, 22 €.
- › **Pierre JOUVENTIN et Serge LATOUCHE**, *Pour une écologie du vivant : regards croisés sur l'effondrement en cours*, Libre & Solidaire, 2019, 164 pages, 17 €.
- › **Iwan ASNAWI**, *L'esprit de la jungle* (Sophie Swaton, trad.), Presses universitaires de France, 2019, 128 pages, 12 €.
- › **Jorge COMENSAL**, *Les mutations* (Isabelle Gugnion, trad.), Les Escales, 2019, 208 pages, 19,90 €.
- › **Sigrid NUNEZ**, *L'ami* (Mathilde Bach, trad.), Stock, 2019, 288 pages, 20,90 €.
- › **Florence RICHTER**, *Qui est Georgette ? 2046-2054*, Samsa, 2019, 286 pages, 18 €.



LES MUTATIONS DU TRAVAIL

PAR BERNARD LOBET
journaliste à Bel RTL



L'univers du travail est en pleine mutation. Inutile de rappeler les effets de l'apparition des plateformes, des applications, de l'intelligence artificielle. Sommes-nous condamnés à nous mettre au service des machines ? La mondialisation transforme aussi le monde de l'emploi. Les accords internationaux favorisent la concurrence et les prix les plus bas. Dans le même temps, la justice sociale et les conditions de travail ne s'améliorent pas. L'Organisation internationale du travail, qui fête son centenaire, se demande comment établir des règles qui tiennent compte des différentes expériences de travail dans le monde ? À l'heure du danger climatique, comment travailler sans détruire la planète ? Comment faire face aux défis technologique, écologique et institutionnel que le monde du travail est appelé à relever ? Faut-il se syndiquer pour éviter que la société évolue au détriment de l'humain, comme le suggère le patron de la première organisation syndicale de France ? Les valeurs de l'artisanat sont-elles l'avenir du travail ? Commençons par cette dernière question.

DU LABEUR À L'OUVRAGE

Les nombreux emplois créés par l'économie de masse sont aujourd'hui en crise. Pendant une centaine d'années, écrit Laëtitia Vitaud dans *Du labeur à l'ouvrage*,

un contrat implicite rendait le labeur acceptable pour les travailleurs en échange d'un statut social, d'un salaire et d'une relative sécurité de l'emploi. L'instabilité de l'économie, intensifiée par la montée en puissance de la finance et la croissance des entreprises numériques, ne permet plus aux employeurs de garantir l'emploi à vie. L'insécurité économique règne. Les nouveaux venus sur le marché de l'emploi ont bien du mal à prouver leur solvabilité et à accéder à un logement, faute d'un contrat de travail salarié traditionnel, à durée indéterminée. Certains ne voient plus le sens de leur travail et en tombent malades : c'est le « bore out ». Selon l'institut Gallup, 13 % des salariés seulement s'estiment pleinement engagés dans leur travail, contre 63 % qui se disent « désengagés » et 24 % « activement désengagés »... De nombreux travailleurs rêvent de développer leur créativité. Ils recherchent plus d'autonomie et de responsabilité, plus de flexibilité grâce au télétravail, moins de hiérarchie et de bureaucratie. C'est surtout vrai pour les travailleurs les plus qualifiés. Dans l'économie numérique, les ingénieurs et les développeurs redécouvrent et embrassent les valeurs de l'artisanat. Ils tournent le dos au « labeur » pour redécouvrir « l'ouvrage », cette vision du travail caractéristique des artisans. Certains veulent travailler de leurs mains. D'autres se mettent à

leur compte. C'est le cas de Laëtitia Vitaud, professeur d'anglais en classes préparatoires pendant dix ans et qui a trouvé son épanouissement professionnel en cumulant plusieurs activités : conférencière, rédactrice en chef du site « Welcome to the jungle », coordinatrice d'un rapport pour l'Institut Montaigne sur la protection sociale des travailleurs de plateforme. L'économie collaborative s'est développée à partir des années 2010. Un petit bilan sociologique s'impose d'autant plus que les travailleurs d'Uber, Deliveroo, Etsy, Foule Factory et bien d'autres ont un statut ambigu. À partir d'enquêtes sur les chauffeurs et les livreurs, les micro-travailleurs ou encore les chefs à domicile, les diverses contributions de cette étude permettent de considérer les plateformes numériques non seulement comme une innovation technique qui invite à modifier nos façons de consommer, mais aussi comme un nouvel espace qui tend à chambouler les règles du jeu. En effet, l'économie des plateformes oblige les employés à devenir des micro-entrepreneurs alors qu'ils sont en réalité des salariés. La différence n'est pas mince : le salariat permet de la souplesse, des horaires choisis et aménagés, ce que n'offrent pas les plateformes où les personnes sont en réalité surveillées, contrôlées, dirigées. Loin des idéaux d'une économie du partage, on assisterait au déploiement

de nouvelles dynamiques du capitalisme avancé, d'après *Les nouveaux travailleurs des applis*. Cet ouvrage collectif insiste sur les impacts des applications numériques sur nos manières de travailler et surtout sur le statut de l'emploi. Passer une commande en ligne donne l'occasion à de nombreuses entreprises de contourner le Code du travail. D'où cette suggestion d'élaborer des outils de régulation plus puissants et de préciser le statut exact des sociétés concernées. À titre d'exemple, Uber devrait être considérée comme une entreprise de transport. Revenons à l'économie traditionnelle, où les cannibales portent des costumes.

CANNIBALISME ET MARXISME

Le sociologue David Courpasson file la métaphore de l'anthropophage pour caractériser les rapports humains au travail aujourd'hui. L'essai *Cannibales en costume*, qui s'appuie sur des témoignages recueillis en une trentaine d'années, part du constat que dans l'entreprise du XXI^e siècle, les gens s'entre-dévorent parce qu'ils ont peur de ce que l'autre pourrait leur faire (le manger tout cru). Les bureaux et les ateliers sont devenus des univers où tout le monde mange tout le monde, et même où les salariés se dévorent eux-mêmes. L'auteur se demande comment expliquer autrement le carnage social à l'œuvre depuis des décennies. De l'usine à la start-up, cette tendance persiste, entre ceux qui travaillent à vendre des produits dangereux et

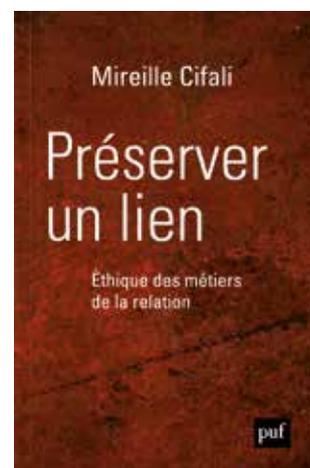
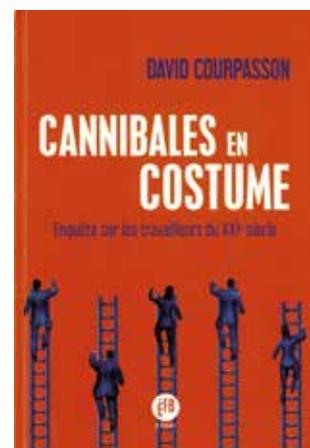
ceux qui participent à l'ubérisation d'une partie de la force de travail. Pire : quasi tous se taisent, trouvent les raisons de leur indifférence et continuent leur route. Au bout du compte, beaucoup s'effondrent, même si une minorité tente encore de retisser quelques fragiles liens de solidarité. Le tableau est particulièrement lugubre. Il semble confirmer les analyses de Marx sur le capitalisme. Voyez cette citation extraite du *Capital* : « Le capital est du travail mort qui ne s'anime qu'en suçant le travail vivant, et sa vie est d'autant plus allégre qu'il en pompe davantage. »

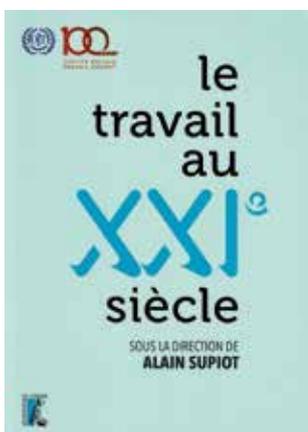
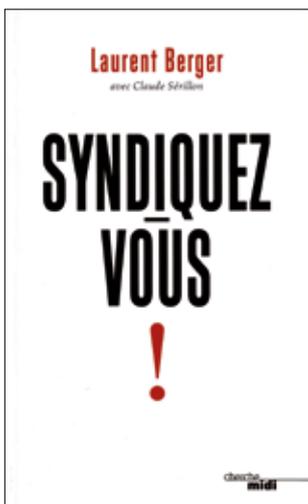
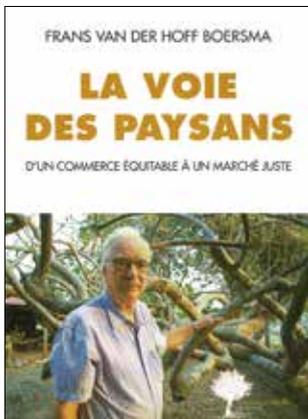
Réinterprétant les œuvres tardives de Marx, Robert Kurz, un des théoriciens allemands de la « critique de la valeur » souligne à son tour la perte de sens du travail, le chômage de masse, les ravages psychologiques, les révoltes sociales d'aujourd'hui. Ses 25 articles récents (2008-2010) regroupés dans *La substance du capital* expriment une critique de la situation actuelle sur deux plans. Le premier concerne le capitalisme et ses contradictions internes. Le second cible la gauche tiraillée entre l'idéologie marxiste traditionnelle et le post-modernisme. Le marxisme et la gauche se trompent l'un comme l'autre, selon Kurz, lorsqu'ils prétendent offrir une alternative au système économique dominant car leur base de départ est erronée. Tous deux se sont construits sur une opposition entre travail et capital, valorisant une classe ouvrière productrice de richesses dont il faudrait revendiquer une meilleure distribution. Le théoricien

allemand soutient que le travail n'est rien d'autre que la substance du capital et que sa production ne ressemble en rien à des richesses. En omettant de critiquer le travail, la gauche et le marxisme traditionnel ont finalement adopté le point de vue du capital. Ne pas questionner le travail, c'est s'interdire de remettre en question l'organisation de la production, ses modalités techniques, ses conséquences. Parmi les conséquences sociales du travail actuel figure la difficulté de préserver la qualité de la relation à l'autre, en particulier dans les métiers qui s'y consacrent.

LIENS HUMAINS

L'éducation, la formation, le soin, l'accompagnement social requièrent une proximité et une transmission d'humanité que semblent battre en brèche les impératifs du monde actuel. Avec des outils et des procédures, certains pensent pouvoir maîtriser la relation à l'autre et maintenir une indispensable distance. La tâche reste ardue et la « bonne distance » est un travail quotidien. Comment s'y prendre ? Mireille Cifali, historienne et psychanalyste suisse, est convaincue qu'il est possible d'établir une relation de qualité, d'assurer une présence qui soutienne, au moyen de gestes, paroles, regards et pensées qui témoignent à la fois d'une éthique et d'une volonté de sauvegarder l'humanité en nous et en autrui. Son livre, *Préserver un lien*, conseille la modestie et l'autocritique. Il invite à ne pas fuir ce qui angoisse et résiste, car les épreuves permettent d'« ap-





► prendre de et pour soi » et il faut se rappeler que la vie d'une relation est affaire d'attention et d'ajustements permanents. Mireille Cifali n'apprécie guère le transhumanisme, la robotisation des métiers ou l'intelligence artificielle. Elle s'oppose à l'apparition d'un autre humain, qui n'aurait plus le désir de l'autre ni la nécessité de transmettre, de sentir, d'aimer et de souffrir. En ouvrant l'essai de la psychanalyste suisse, vous entendrez parler de valeurs et de vertu, de tact, d'engagement, de subjectivité, de sentiments et aussi d'intériorité, autant de notions précieuses pour tous les métiers de la relation.

Quant aux liens entre l'homme et la nature, le commerce et le marché qui en découlent, une autre réflexion, qui se place également sur le plan de l'éthique, est développée par Frans van der Hoff Boersma, prêtre et petit agriculteur. Ce conseiller de l'Union des communautés d'Oaxaca au Mexique depuis 1982 est l'un des cofondateurs du label de commerce équitable, Max Havelaar. Dans *La voie des paysans*, il se prononce pour un autre paradigme économique, qui ne serait plus basé sur la maximisation des profits mais qui se préoccuperait de la qualité de nos vies et de celles des futures générations. L'ouvrage engagé de Van der Hoff Boersma développe le concept de « pauvreté décente », qui déconcertera certains lecteurs. Il dénote un mode de vie qui répond à tous les besoins humains fondamentaux et qui requiert les éléments suivants : « terres à cultiver, nature à

choyer, travail, nourriture, maison, santé, éducation, respect de soi, dignité et participation publique ».

LE XXI^E SIÈCLE

Dans son ouvrage édité à l'occasion de son centenaire, l'Organisation internationale du travail affirme qu'il n'y a pas de paix durable sans justice sociale et que celle-ci requiert une coopération internationale. La constitution d'origine de l'OIT repose sur le principe que le travail n'est pas une marchandise. Dans le même esprit, la déclaration du centenaire recommande de poursuivre une approche du travail centrée sur l'humain, en continuant la lutte contre les violences au travail et le harcèlement.

Dernière question : dans le contexte actuel, est-il préférable de se syndiquer ? Laurent Berger, à la tête de la CFDT en France, en est le premier convaincu. Son ouvrage *Syndiquez-vous !* est un fervent plaidoyer pour l'action collective, un appel à se mobiliser dans les entreprises pour que la solidarité, la démocratie et la liberté ne restent pas de grands, beaux et vains mots. ●

- › **Laëtitia VITAUD**, *Du labeur à l'ouvrage : pourquoi l'artisanat est le futur du travail*, Calmann-Lévy, 2019, 330 pages, 21,15 €.
- › **Sarah ABDELNOUR et Dominique MÉDA**, *Les nouveaux travailleurs des applis*, PUF, 2019, 112 pages, 9,50 €.
- › **David COURPASSON**, *Cannibales en costume : enquête sur les travailleurs du XXI^e siècle*, François Bourin, 2019, 240 pages, 20 €.
- › **Robert KURZ**, *La substance du capital*, trad. Stéphane BESSON, L'Échappée, 2019, 285 pages, 19 €.
- › **Mireille CIFALI**, *Préserver un lien : éthique des métiers de la relation*, PUF, 2019, 339 pages, 25 €.
- › **Frans VAN DER HOFF BOERSMA**, *La voie des paysans : d'un commerce équitable à un marché juste*, trad. Mathieu BAMEULE, Actes Sud, 2019, 151 pages, 19 €.
- › **Alain SUPIOT (dir.)**, *Le travail au XXI^e siècle. Livre du centenaire de l'Organisation internationale du travail*, Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2019, 373 pages, 24,90 €.
- › **Laurent BERGER**, *Syndiquez-vous !* Le Cherche-midi, 2019, 118 pages, 7,60 €.

L'HEURE DE PÉKIN A SONNÉ

PAR BERNARD LOBET
journaliste à Bel-RTL

L'Empire du Milieu occupe-t-il déjà le centre de l'humanité ? La Chine est en tout cas partie depuis belle lurette à la conquête du monde – réel comme virtuel. Le président Xi Jinping veut faire de son pays la première puissance mondiale. Demain, affirme-t-il, grâce à de nouvelles routes de la soie, le monde vivra à l'heure de Pékin. L'appétit chinois n'a pas de limites. Pour le prouver, récits de toute la planète à l'appui, l'ouvrage *Il est midi à Pékin. Le monde à l'heure chinoise* raconte en détail différentes formes de domination à l'œuvre depuis les fonds sous-marins du Pacifique jusqu'aux déserts du Moyen-Orient, du pôle Nord à la pampa argentine, du Waldorf Astoria de Manhattan aux pêcheries du Ghana. En parcourant d'est en ouest tous les fuseaux horaires, Éric Chol et Gilles Fontaine démontrent que la planète est d'ores et déjà réglée sur l'heure chinoise. À titre d'exemple, le patron d'Alibaba, Jack Ma, s'est lancé dans la course aux grands crus de Bordeaux. Il essaie d'amadouer les Français en leur disant par exemple : « Vous ne produisez pas du vin, vous produisez du bonheur. » Qu'en sait-il, lui qui ne boit pas ? Le milliardaire a en tout cas flairé la bonne affaire. Il a déjà racheté le Château de Sours, le Château Martinet et ne compte pas s'arrêter

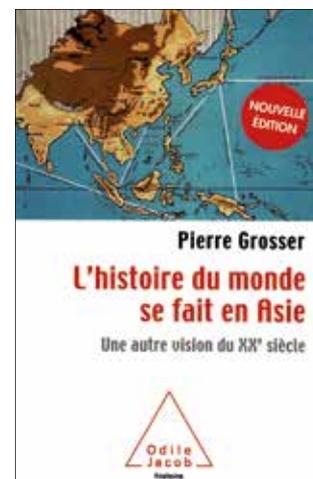
là. Ceci n'est qu'un exemple. La suprématie chinoise est omniprésente : la Coupe du monde de football en 2030, la Biennale de Shanghai, rendez-vous international des arts contemporains, la cuisine du Sichuan, le yuan qui s'impose comme devise de référence, etc. Le développement du pays passe aussi par l'éducation, ce qui ne va pas sans inconvénient pour les femmes chinoises, poussées à décrocher de brillants diplômes. Elles n'ont ni mari ni enfants. Leurs mères s'inquiètent beaucoup. Les voilà trentenaires et journalistes, cheffes d'entreprise ou professeuses mais elles n'ont pas de descendance. Roseann Lake évoque ce *Casse-tête à la chinoise : mari ou carrière ?* La pression sociale est forte et les rencontres envahissantes ou encore les calculs karmiques se multiplient. L'objectif est de ne pas devenir des « femmes périmées », selon l'expression chinoise. Il n'en demeure pas moins que les femmes constituent la puissance la plus importante dont dispose la Chine pour entrer dans une nouvelle ère.

L'ASIE DANS L'HISTOIRE

Quittons l'Empire du Milieu pour prendre un peu de hauteur et de profondeur historique en survolant l'Asie grâce au spécialiste des relations internationales Pierre Grosser. Une nouvelle édition de son ouvrage *L'Histoire du monde se fait en Asie* nous propose de revisiter l'histoire du siècle

passé à la lumière du rôle méconnu qu'a joué l'Asie sur la scène géopolitique dès les années 1900. À commencer par la défaite de la Russie face au Japon en 1905, qui a bouleversé les équilibres européens et mis en place un jeu d'alliances qui allait mener à la Première Guerre mondiale. Pour la Seconde Guerre, tout commence en Mandchourie à la fin des années 1920. La situation en Asie a facilité la signature du pacte germano-soviétique et le déclenchement de la guerre en Europe. Quant à la guerre froide, elle naît de cette question : qui va remplir le vide né de la capitulation du Japon en 1945 ? L'ordre international s'est aussi recomposé à partir de l'Asie dans les années 1970. Aujourd'hui, l'Occident s'interroge sur la possibilité d'équilibrer le poids de la Chine, par exemple en misant sur le Japon et l'Inde. Les élites mondiales perçoivent des opportunités dans la richesse chinoise, mais également une menace. À de multiples points de vue, l'avenir du monde dépendra de l'Asie et surtout de la Chine. ●

› Pierre GROSSER, *L'histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XX^e siècle*, Odile Jacob, 2019, 667 p., 23,75 €.



- › Éric CHOL et Gilles FONTAINE, *Il est midi à Pékin : le monde à l'heure chinoise*, Fayard, 2019, 298 pages, 20,60 €.
- › Roseann LAKE, *Casse-tête à la chinoise : mari ou carrière ? Le dilemme des femmes de l'Empire du Milieu*, trad. Mirabelle ORDINAIRE, François Bourin, 2019, 312 pages, 22 €.



DES CONTES ET COMPTES POUR LA JUSTICE !

PAR BENOÎT DEJEMEPPE

juge à la Cour de cassation, secrétaire de rédaction du *Journal des Tribunaux*

Le monde juridique – juges, avocats, professeurs – a toujours connu en son sein des écrivains, comme si les discours sentencieux sur la règle de droit devaient se soigner par la liberté de s'égailler dans la littérature. Ou inversement. En France, les juristes écrivains sont légion, de Corneille à Robert Badinter en passant par La Fontaine ou Balzac ; en langue anglaise, épinglons Robert Louis Stevenson au XIX^e siècle ou John Grisham aujourd'hui, mais surtout Shakespeare, au curriculum demeuré incertain, mais que le monde anglo-saxon tient pour un exceptionnel *juriste conteur*, un compagnon de route inspirant aujourd'hui encore les juges de la Cour suprême des États-Unis, dont les arrêts sont parfois émaillés de citations empruntées à son théâtre ; en Allemagne, notamment avec les romanciers populaires Bernard Schlink et Ferdinand von Schirach ; en Belgique, la lignée est longue aussi, avec Émile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, Pierre Mertens, Simon Leys, Foulek Ringelheim avec son double et délirant juge Goth, ou encore le juge d'instruction Michel Claise.

DES CONTES JURIDIQUES

Tombé dans la littérature dès l'enfance, auteur de pièces de théâtre à l'adolescence, le juriste et philosophe François Ost, n'a cessé de produire d'abord des ouvrages savants de théorie du droit, pour faire se rejoindre plus tard la littérature et le droit en étudiant l'œuvre d'écrivains, dont celle de l'inventeur d'*Hamlet* et du *Marchand de Venise*, en mettant en lumière comment la fiction traite des questions essentielles concernant la justice, le pouvoir ou le fondement du droit de punir. Ce travail qui occuperait déjà toute une vie, il le poursuit en cheminant dans la fiction, se mettant à son tour à la place de ceux qu'il a longuement observés. C'est ainsi qu'il publie aujourd'hui huit récits qui racontent des histoires comme autant de variations du conte juridique : la fable historique et la fiction animalière, la nouvelle de science-fiction et le reportage réaliste, la spéculation onirique et la nouvelle fantastique, le conte philosophique, la tragédie et même la fantaisie théologique.

Ici, point d'exposé du droit virtuel des codes, mais des leçons pratiques de droit où, par un effet de miroir, le lecteur peut se retrouver à travers les personnages et établir des liens avec l'actualité du monde.

Ainsi de l'histoire revisitée de l'Arche de Noé où les animaux s'interrogent parfois durement sur la manière de cohabiter pacifiquement dans cet espace confiné, les colombes prêchant l'amour, les lions la sélection naturelle, les insectes la loi de la majorité, avec un patriarce qui, déjà instruit du danger de règles qui ne seraient que la version habillée de la loi de la jungle, tente de prendre de la hauteur en suggérant d'adopter un droit fait de recommandations assorties d'avantages, de coups de pouce qui devraient suffire à faire prospérer les bonnes pratiques.

Ainsi des aventures au goût d'apocalypse de Selfidor, un Donald à peine voilé mais plus vrai que nature, dans un pays appelé Binaria, où le sens de l'altérité disparaît progressivement, comme le langage lui-même, laissant l'idole écrasée sous son propre poids et la société réduite au néant.

Ainsi du songe d'un docto-

rant appelé à remplacer son professeur à un improbable congrès qui, dans l'avion qui l'emmène au-dessus de l'océan, se met à rêver d'îles, celle de Robinson Crusoé, ou l'Île au Trésor, permettant à l'auteur d'aborder les notions d'équité, de justice distributive, de justice commutative, ou de l'état de nécessité justifiant le droit de tuer pour survivre.

Ces contes sont d'une fécondité sans pareille pour dévoiler le sens du droit. Ils expérimentent, comme dans un laboratoire vivant, la validité des constructions politiques et juridiques qui s'affrontent dans une réalité contemporaine tourmentée comme jamais par des mutations sociales, économiques, politiques, religieuses et juridiques. Rédigés dans une langue accessible, ils ont, à l'évidence, une vertu pédagogique car, émancipés de l'abstraction académique, ils contribuent à former des êtres humains capables d'être actifs dans un monde différent, d'apprendre à passer de l'obéissance à l'initiative, de l'entassement des savoirs à l'intelligence créative et à la mise en valeur du relationnel.

À l'heure où l'on formate trop souvent des juristes

comme on apprend le mode d'emploi d'un logiciel, la fréquentation de cet ouvrage ouvre de nouvelles perspectives à ceux que préoccupent les conditions de la vie en commun. Car le droit n'est pas qu'une affaire de règles à appliquer mécaniquement, il requiert de la part de ceux qui le pratiquent une connaissance de la société dans ses ressorts les plus profonds. À cet égard, les histoires auxquelles l'auteur nous sensibilise par sa plume lumineuse non seulement donnent à penser, mais préparent aussi à agir. Et pourquoi pas pour le climat ?

JUSTICE POUR LE CLIMAT

Après les contes, revenons à la réalité et passons aux exercices pratiques dans une matière d'une brûlante actualité, sans jeu de mots. Quelle société voulons-nous et quel monde allons-nous transmettre aux générations futures ? Dans une économie libérale mondialisée, les décisions se prennent en fonction des prix qui s'expriment sur les marchés, lesquels ne s'intéressent pas aux dommages provoqués par l'usage de l'énergie fossile tandis que celui de l'atmosphère est gratuit. On a plaidé pour la tarification internationale du carbone, qui ne pourra cependant advenir qu'en surmontant les tensions entre les pays émergents et les pays occidentaux. De son côté, la Cop 21 invite à faire des choix qui peuvent paraître lourds à ceux qui ont vécu dans le cocon de l'État providence, et l'Accord de Paris, s'il

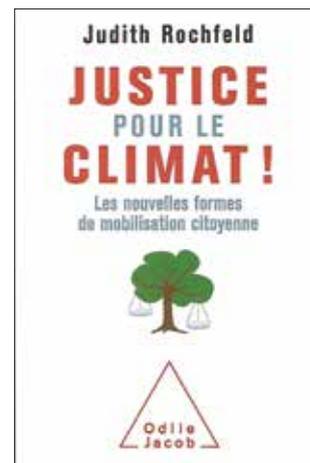
conditionne l'avenir, n'est pas dépourvu d'ambiguïté. Cela ne suffira de toute façon pas.

Du point de vue de l'urgence à s'occuper de la révolution climatique indispensable à la survie de la planète, le livre de Judith Rochfeld propose d'ouvrir les yeux sur de nouvelles perspectives : plutôt rendre des comptes devant la justice que vivre un cauchemar. Alors, si le XIX^e siècle a été celui des parlements, le XX^e celui des gouvernements, le XXI^e pourrait bien être celui de la montée en puissance des juges dans la régulation des conflits entre logique de marché, droits de l'homme et défense des biens communs mondiaux. Est-ce bien devant les tribunaux qu'on fera baisser les émissions de gaz à effet de serre ? se demande l'auteur. Déjà des juridictions affirment leur compétence pour trancher de tels conflits de valeurs, s'élevant ainsi en gardiens d'un ordre juridique mondial en devenir. On l'a vu aux Pays-Bas, aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande. De prime abord, on peut douter que ces procès inédits soient la réponse adaptée au regard de la conception usuelle du droit de propriété. On en voit pourtant déjà l'écho. Ils déclenchent la conscientisation de la population. Ils provoquent des changements d'agenda des gouvernements. Ils rencontrent parfois la compréhension et la volonté de juges décidés à prendre au sérieux le dommage collectif pour y apporter des réponses en termes de contraintes et d'exigences envers les États et les entreprises. Juges conscients cependant du risque de dé-

bordement des rives de la séparation des pouvoirs et du cadre étroit des conditions de recevabilité des actions judiciaires.

Derrière ces procès, c'est plus profondément notre constitution politique qui se remodele, nos places respectives, humains et non-humains, qui se redéfinissent. La Terre n'est plus une *res nullius*, une chose sans maître que tout le monde pouvait indifféremment s'approprier ou polluer sans que cela prète à conséquence. La critique de cette option est liée à un vieux constat : personne n'a envie de sortir des rails de son propre discours pour répondre à des questions qui, venant d'un autre discours, obligeraient à repenser les mêmes choses avec d'autres mots, et peut-être même à se retrouver en territoire inconnu, loin des parcours établis. Mais, comme pour les passagers de l'Arche de Noé, il faut parfois éviter de sourire des utopies, elles peuvent aussi préfigurer la réalité de demain. ●

- › **François OST**, *Si le droit m'était conté...*, Dalloz, 2019, 211 pages, 19 €.
- › **Judith ROCHFELD**, *Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, 2019, 201 pages, 19,90 €.



TOUT L'AMOUR DU MONDE

PAR CATHERINE RENSON

bibliothécaire, Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg



L'Amour ainsi que les histoires d'amour sont un terreau de choix comme matière à écrire, à publier des livres pour partager et pour affûter une réflexion. Ces derniers mois, plusieurs auteurs ont choisi des angles d'approche particuliers pour remettre le sujet sur le métier.

REVERS DE L'AMOUR

Qu'est-ce que l'amour ? C'est la question qu'Héloïse s'est posée de nombreuses fois à propos de ses relations avec Abélard et de ses liens à Dieu. Il s'agit également d'une des principales interrogations de Sabine Melchior-Bonnet dans *Les revers de l'amour*. Sur base de l'analyse détaillée de plus d'une trentaine de parcours de vie, du Moyen Âge à nos jours, l'historienne au Collège de France exploite les écrits de couples (célebres) pour disséquer les

évolutions des sentiments amoureux au cours d'une histoire d'amour ou le long d'une vie. Ce riche matériau lui permet non seulement de décrypter les éléments facilitateurs aux prémices d'une relation intense et riche mais surtout de démêler ceux des ruptures violentes ou réussies. Pour elle, la fin d'un amour est souvent contenue dans les premiers instants dont ils sont les ferments. Les étapes de conquête, de séduction, de sublimation, de vie conjugale ont fréquemment été décrites et étudiées en profondeur. C'est moins le cas des scènes de désamour.

Indifférences feintes ou réelles, conflits, tensions, ruptures, séparations et chagrins sont soumis aux conventions culturelles des temps et des lieux dans lesquels ils se jouent. C'est donc un des intérêts essentiels de l'ouvrage. Dans l'Amour et dans les relations amoureuses, les valeurs d'une société et d'une époque régulent et organisent les idéaux collectifs et individuels. Honneur, réputation, bonheur, liberté, affirmation de soi se côtoient et s'entrechoquent au point que certains couples ne considèrent plus dans ces cas qu'il puisse s'agir d'Amour. Pour d'autres, il n'y a d'Amour que lorsque des relations interpersonnelles sont connues et vues de tous.

Les exemples choisis pour témoins sont variés. Ils négligent cependant le destin de Monsieur et Madame Tout-le-Monde et par ailleurs, ils ne s'intéressent qu'à des relations hétérosexuelles. Seuls les artistes et les aristocrates font l'objet d'une attention fine. Par exemple, Henri VIII, dans la quête d'un héritier mâle que sa première épouse Catherine d'Aragon trop âgée ne pouvait plus concevoir, y est considéré comme l'inventeur du divorce. Napoléon aurait perfectionné le scénario. Sabine Melchior-Bonnet salue également les ruptures en plusieurs séquences laborieuses d'Alexandre Pouchkine et de Franz Liszt. Jusqu'à quel âge tomber amoureux ? Marginalement, le livre tente de répondre à cette problématique légitime par quelques parcours sentimentaux hors du commun (Catherine de Russie, la marquise du Deffand). Cette dernière, malheureuse à vingt ans dans un mariage arrangé, aimera d'un amour profond et envahissant à la septantaine. De 1765 à 1780, de mal voyante à aveugle, elle n'est qu'émotions en présence d'Horace Walpole. Sa longue correspondance, aux qualités littéraires exceptionnelles, reconnues par Voltaire, les analyse finement et peut aujourd'hui encore être source d'apprentissages.

AMOUR ET HAINE

C'est ce que pourrait porter à croire le livre de Mayumi Inaba. Inspiré de la véritable vie d'époux mythiques du Japon des années 1970, ce roman est celui d'une passion absolue, jusqu'à la folie et à l'autodestruction entre un saxophoniste de *free jazz* Abe Kaoru et de l'écrivaine atypique Izumi Suzuki. Ils s'aimeront d'un amour d'écorchés vifs. Violents dans leurs relations, se quittant pour mieux se retrouver, se droguant pour supporter l'intensité de leurs sentiments, partageant beaucoup d'alcool pour se sentir unis, ni l'un ni l'autre ne parviendra à dissocier brutalité, interdépendance et Amour. Leur amour-haine défiera la société japonaise et ne parviendra pas à s'inscrire dans la durée ni dans l'harmonie heureuse. Présenté tel un journal rédigé *a posteriori* par Izumi Suzuki, le livre emporte le lecteur dans une véritable immersion affective et sensorielle au plus proche de ses vies décousues, dont seule sa construction en flash-back permet d'échapper à la répulsion.

L'ÉVOLUTION DE LA SEXUALITÉ FÉMININE A-T-ELLE MODIFIÉ L'AMOUR ?

Peter Sloterdijk, éminent philosophe allemand, dé-

laissant ses habituels essais, vient de se lancer dans un roman « tordu ». Cinq universitaires quinquagénaires élaborent un projet de recherche afin de comprendre l'évolution de la sexualité féminine de la Préhistoire à nos jours. Leurs échanges académiques et interpersonnels, menés exclusivement par e-mails, sont le prétexte à des digressions philosophiques et à des comptes rendus d'expériences sexuelles vécues par les scientifiques dans les années 1960. *Le Projet Schelling* revisite ainsi les rapports amoureux et leurs mutations individuelles ou sociétales. Il conclut que l'Amour est plus complexe que des acrobaties sexuelles, que des quêtes élaborées d'orgasmes.

L'AMOUR AU TEMPS DU NUMÉRIQUE

L'étude des techniques et technologies numériques dans les rencontres amoureuses est un excellent observatoire de changements sociaux significatifs. Marie Bergström, sociologue à l'Institut national d'études démographiques (Paris), étudie depuis plus de dix ans les sites de rencontres en ligne, du point de vue des utilisateurs et des concepteurs de plateformes. Elle y a constaté que ces outils modifient spectaculairement les scénarios amoureux. D'une part, parce que les rencontres se déroulent en dehors des cercles sociaux traditionnels, et donc sans leur contrôle. Les rencontres deviennent une démarche de plus en plus individuelle. D'autre part, les supports numériques permettent aux

personnes plus âgées de « gérer » leurs histoires d'amour, à un âge où la « vraie » vie l'offre généralement moins. Enfin, ils contribuent à des pratiques consuméristes et à la multiplication des aventures amoureuses. En cela, les processus technologiques ne redéfinissent pas l'Amour mais influent considérablement sur les couples, sur la sexualité et sur leurs temporalités.

CONNAÎTRE LES « PUTES » AIDE-T-IL À TOMBER AMOUREUX ?

À la suite de la lecture du roman d'Emma Becker, vous affirmerez sans doute que oui. Aussi étonnant qu'il puisse paraître de prime abord, ce livre-choc est à la fois un véritable travail documentaire (loin des tabous, des préjugés) et un texte littéraire à part entière (au style direct, mû par une grande humanité).

Selon cet ouvrage, l'écrivaine française a exercé il y a quelques années une profession idéale à ses yeux. Il s'agit d'une activité professionnelle licite (en Allemagne mais non en France), d'utilité publique, lucrative, indépendante, à horaires variables choisis, offrant l'apprentissage de l'allemand en immersion et de bonnes conditions de travail. Ce métier est celui de « pute », dénomination que l'auteure préfère et estime plus respectueuse que prostituée ou putain, exercé dans un établissement privilégié de Berlin, « La Maison ». Cette activité ne constitue en aucun cas un élément d'une liaison amoureuse puisque les relations sexuelles y sont tarifées et

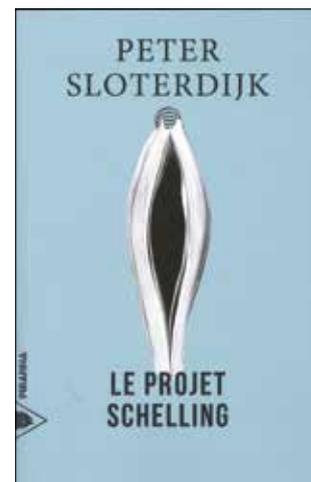
convenues. En revanche, ces actes « techniques » peuvent conduire les clients à mieux se connaître et à mieux connaître les femmes. Cet apprentissage pourrait leur permettre ensuite de vivre de véritables histoires d'amour et de construire des vies de couple plus épanouissantes.

Ces cinq ouvrages, ces cinq points de vue d'un sujet incontestablement éternel¹, actualisent les réflexions que chaque individu est en droit de nourrir pour lui-même et vis-à-vis de ses proches. Leur plus-value est d'y conduire le lecteur par le biais de textes étayés et rédigés avec savoir-faire. ●

- › Sabine MELCHIOR-BONNET, *Les revers de l'amour : une histoire de la rupture*, Presses universitaires de France, 2019, 464 pages, 22 €.
- › Mayumi INABA, *La Valse sans fin* (Élisabeth Suetsugu, trad.), Picquier, 2019, 134 pages, 14 €.
- › Peter SLOTERDIJK, *Le projet Schelling* (Olivier Mannoni, trad.), Piranha, 2019, 233 pages, 18 €.
- › Marie BERGSTRÖM, *Les nouvelles lois de l'amour : sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, La Découverte, 2019, 220 pages, 22 €.
- › Emma BECKER, *La Maison*, Flammarion, 2019, 370 pages, 21 €.

Note

1/ Qui fait également l'objet d'une exposition transdisciplinaire « De l'amour », à voir à Paris au Palais de La Découverte jusqu'au 30 août 2020.



DES ÉDITEURS REBELLES ?

SAMSA, ÉCOSOCIÉTÉ, AMSTERDAM, ZONES, LIBRE & SOLIDAIRE, ETC.

PAR FLORENCE RICHTER

rédactrice en chef de *Lectures.Cultures*

Il s'agit de plus en plus parler d'eux, sont dirigés par des hommes et femmes qui ont de la bouteille dans l'édition ou au contraire se sont lancés voici quelques années à peine. Ils sont bien les éditeurs francophones du futur, davantage sans doute que les « grandes maisons » comme on dit, car ces dernières sont parfois empêtrées dans une ligne éditoriale (de fiction ou « non-fiction ») plus vraiment en phase avec le monde d'aujourd'hui, où tout change trop vite, et où l'on risque même la 6^e extinction !

Qui sont ces éditeurs ? Impossible de tous les citer, et on se limitera d'ailleurs à une petite liste en « non-fiction » : en Belgique francophone, il y a en tout cas le belge Samsa, et en France, Suisse ou Québec, on songe à Écosociété, Amsterdam, Zones, Libre & Solidaire, Le Bord de l'Eau, Lux, Des Femmes, Les Liens qui Libèrent (LLL), Les Arènes, L'Échappée, Les Empêcheurs de penser en rond, La Fabrique, etc.

SAMSA POLITIQUEMENT INCORRECT, ET SALUTAIRE !

L'éditeur Samsa est-il le seul éditeur francophone belge qui ose encore penser et pu-

blier autrement ? On peut se poser la question : ses choix éditoriaux dérangeant, c'est sûr, mais ils suscitent toujours une réflexion salutaire, quitte à déclencher la polémique (comme lorsqu'il décide de publier en français le premier livre de Bart De Wever, ou encore de faire paraître l'essai *Pourquoi libérer Dutroux ?* de son avocat Bruno Dayez). En novembre dernier, il édite le dernier livre de David Van Reybrouck (l'auteur de *Congo, une histoire, Actes Sud, 2012*) intitulé *Plaidoyer pour un populisme* : excellent, caustique, une grande bouffée d'air frais balayant les engourdis et les bien-pensants, et qui plonge au cœur des choix politiques d'aujourd'hui. Van Reybrouck affirme : « Celui qui ramène l'esprit civique au pouvoir d'achat et l'école à un terrain de jeux, sait bien ce qu'il va récolter : des parvenus ! » Selon l'auteur, le populisme exprime maladroitement un désir d'engagement de citoyens peu instruits... car partout en Europe, malgré les conquêtes sociales et éducationnelles du XX^e siècle, le fossé se creuse entre les personnes peu qualifiées et les hyperérudites déconnectées de la réalité. Sans doute, dit Van Reybrouck, ne faut-

il « pas moins de populisme, mais bien un meilleur populisme » ! Revenons à Bruno Dayez, qui a aussi sorti chez Samsa *Les enfants du droit : essai sur le paternalisme juridique*, remarquable analyse sur l'infantilisation possible des citoyens par le biais du droit, et où il développe une pensée d'utopie concrète pour une autre justice en démocratie. On lira en parallèle, l'ouvrage de Frédéric Lordon, sur un sujet connexe : *Vivre sans ? Institutions, police, travail, argent...* (éd. La Fabrique) qui s'interroge sur la vie possible (ou pas) « sans » les institutions.

Samsa est dirigé par un ténor de l'édition, Christian Lutz, qui avait aussi créé la maison Le Cri. À côté de ces essais provocateurs qui respirent l'intelligence et la vraie réflexion critique, grand public mais pas démagogue, l'éditeur œuvre aussi de manière moins spectaculaire mais tout aussi prospective et hors sentiers battus, en publiant par exemple l'essai d'Éric Corijn, *Une ville n'est pas un pays*, sur la révolution urbaine ou comment penser la ville de demain de manière plus humaine. On citera encore les « Cahiers de l'Université populaire du Théâtre » (par Michel

Onfray et Jean-Claude Idée) : pour le coup, de la vraie de vraie démocratie culturelle ! Parlons un instant fiction : outre quelques nouveautés d'écrivains belges, Samsa est surtout le seul éditeur francophone belge actuel qui poursuit inlassablement la prospection et la publication d'auteurs ou de titres à redécouvrir (la belle collection « Espace Nord », à présent gérée par l'éditeur Les Impressions nouvelles, à l'origine créée par les éditions Labor, reprend surtout des classiques avérés, et il s'agit d'une collection de poche, visant le public scolaire). En fiction, Samsa a par exemple tout dernièrement redécouvert les romans passionnés de Marie-Thérèse Bodart (notamment *L'Autre*, un texte au style très actuel, qui relève de l'Étrange, du réalisme magique), ou les contes illustrés *Entre les lignes* où Jean Munro et Royer (ancien illustrateur du journal *Le Soir*) se cognent à la réalité pour mieux la redessiner. Dernier titre paru : *Magie du capitalisme*, ou quand le grand écrivain belge Albert Ayguesparse critiquait déjà notre système économique en 1933 ! Un texte à redécouvrir de toute urgence !

Infos : www.samsa.be

FEMMES : JOUISSANCE, Matriarcat, Révolution

Trois excellents ouvrages sont parus récemment et abordent, de manière très originale, l'univers féminin. *Les sociétés matriarcales : recherches sur les cultures autochtones à travers le monde* (éd. Des Femmes), par l'Al-

lemande Heide Goettner-Abendroth, un ouvrage pionnier par sa vision renouvelée du concept de matriarcat, qui permet de revisiter entièrement l'histoire de l'humanité depuis bien avant les premiers patriarcat (qui datent d'environ 6.000 ans). Par une méthodologie et une analyse rigoureuses, l'auteure démontre que les sociétés matriarcales sont souvent axées sur l'égalité des sexes et le partage. Ses études ont révolutionné la critique historique. Inde, Népal, Tibet, Chine, Japon, deux Amériques, Afrique, etc. : l'ouvrage traverse la planète.

Des sociétés traditionnelles sont liées au culte de la déesse-mère, décliné de multiples façons, comme chez les Newar au Népal, où l'on célèbre Kumari, la forme « enfant » de la Grande déesse (de même pour les « esprits-enfants » des Trobriandais en Mélanésie). On découvre aussi la vénération des pierres, dans la religion Bön au Tibet par exemple, une région où s'est également développée la polyandrie. Un chapitre passionnant est consacré aux femmes chamanes de Corée, qui célèbrent des rituels très élaborés et multimillénaires, encore aujourd'hui au cœur d'une nation industrielle moderne ! Si, dans le passé, ces femmes coréennes disposaient d'un pouvoir religieux et politique au sommet de la société, elles sont à présent surtout des devineresses. Il faut encore (re)découvrir la religion Shintô, sa déesse Amateratsu (représentée par le disque solaire rouge, aujourd'hui le drapeau japonais) et ses prêtresses, qui

à nouveau disposaient dans le passé d'un pouvoir bien plus important que de nos jours. Autre lieu encore : les Amazones viennent-elles d'Amazonie ? Oui, les conquérants espagnols en firent la rude expérience face à ces guerrières redoutables. Il faut aussi citer ici les célèbres Hopi (Pueblo) d'Amérique du Nord, qualifiés dans l'Histoire de « peuple pacifique », ou les « sociétés de médecine » iroquoises où hommes et femmes connaissent une réelle égalité dans la pratique de cet art. Et encore les femmes Bemba (Bantous) d'Afrique centrale, qui ont un rôle dominant dans l'économie... et sont donc qualifiées d'« ingérables » par les peuples patriarcaux voisins... Dernier exemple : les reines-mères Akan, toujours en Afrique, qui usent d'une écriture magique, et dont la culture se poursuit aujourd'hui chez les Ashanti (ceux-là mêmes qui réalisent les belles « poupées Ashanti »). Je termine en citant l'histoire de la reine berbère Kahina qui, en 695, mit pour un bon bout de temps l'armée arabe en déroute... Aujourd'hui, on parlerait de Female (ou Girl) power...

L'essai-reportage de Sarah Barmak s'intitule simplement *Jouir : en quête de l'orgasme féminin* (éd. Zones) et tente avec finesse de répondre à une seule question : alors que la sexualité (du moins en Occident) s'est libérée, pourquoi 50 % des femmes se disent-elles physiquement insatisfaites ? Selon l'auteure, le remède est culturel. Témoignages, discussions avec des thérapeutes, reportage au festival

Burning Man où l'orgasme féminin se dévoile sur scène, analyses statistiques, etc., la journaliste a enquêté dans plusieurs directions.

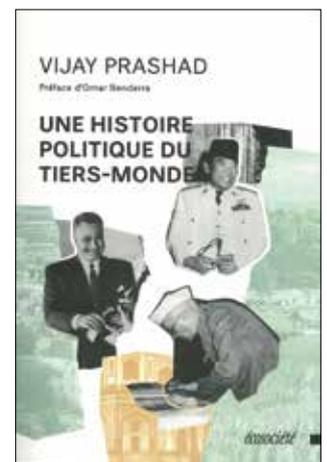
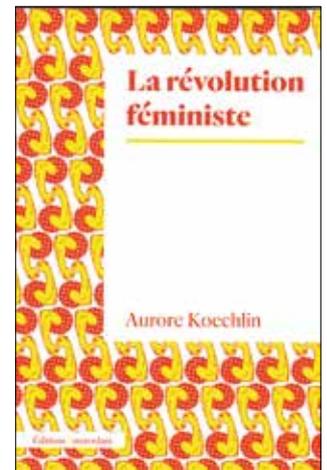
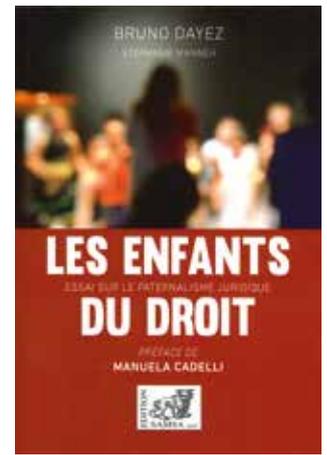
D'emblée, dans *La révolution féministe* (éd. Amsterdam), Aurore Koechlin l'affirme : la quatrième vague du féminisme a commencé. Amplifiées par la vague MeToo, les revendications sont autant anticapitalistes que centrées sur la libre disposition de son corps par la femme. Ce petit livre propose un bon résumé des différents mouvements féministes depuis le XIX^e siècle.

Infos : www.desfemmes.fr ;
www.editions-zones.fr ;
www.editionsamsterdam.fr

UNE HISTOIRE POLITIQUE DU TIERS-MONDE, CHEZ ÉCOSOCIÉTÉ

Je n'hésite pas à l'écrire : Écosociété est un excellent éditeur, et cet ouvrage ne fait pas exception à la règle, qui analyse avec une grande intelligence les événements de l'après-décolonisation. On oublie souvent que pas mal de pays (pas tous) libérés des colons, ont tenté de mettre en place, dans les années 1950, des projets de paix, justice et liberté, vite balayés par le retour des rapports de domination et par la mondialisation. À l'heure où le tiers-monde croule sous la dette, voici l'histoire racontée du point de vue de ces nations elles-mêmes, sous la plume de Vijay Prashad, qui divise son essai en trois parties : Quête, Écueils, Assassinats...

Infos : www.ecosociete.org



► **L'ÉCONOMIE SOUS UN AUTRE ANGLE, CHEZ LUX**



Récemment, l'éditeur Lux publiait deux titres passionnants d'Alain Deneault (auteur aussi de *La médiocratie*), à savoir *L'économie de la foi* et *L'économie de la nature*. Dans ce dernier livre, l'auteur se réfère volontairement à cette ancienne formule des sciences du XVII^e siècle (bien avant le mot écologie). Cette économie de la nature, on la lit chez Carl von Linné ou Charles Darwin, et elle désigne les relations entre les espèces (y compris l'espèce humaine), présentées comme un réseau d'interactions nécessaires. Les premiers « économistes » (les physiocrates) dévoient ce concept pour fonder une science de l'agriculture et imaginer des prétendues « lois du marché »... dont on nous assène encore les diktats aujourd'hui... Selon Deneault, écologie et économie actuelles doivent fusionner... afin de refonder une vision globale et proche de la réalité du vivant. De même dans son ouvrage *L'économie de la foi*, Deneault rappelle que le mot « économie » désignait d'abord, à partir des Pères de l'Église, le rapport entre la foi en Dieu d'une part et les gestes du quotidien qui, quoique très concrets, doivent garder l'esprit de la foi. Or, comme un retournement de l'Histoire, les théoriciens du management contemporain usent et abusent du vocabulaire religieux pour asséner leurs prétendues vérités !

Infos : www.luxediteur.com

LE NUMÉRIQUE EST-IL ÉCOLOGIQUE ? MILLE FOIS NON !

La nouvelle religion du numérique (éd. Libre & Solidaire), voilà le sujet délicat étudié par Florence Rodhain, dans son remarquable petit essai, sur un sujet qui est rarement abordé (trop gênant pour l'économie ?). Fabrice Flipo avait déjà publié une réflexion similaire avec *La face cachée du numérique* (éd. L'Échappée). Ici, F. Rodhain, preuves à l'appui, explique que le « tout au numérique » fait l'objet de véritables manipulations des esprits mais aussi des risques environnementaux ! Rappelons d'abord que les outils numériques polluent très massivement à toutes les étapes de leur vie : lors de l'extraction (par des méthodes lourdement destructrices de l'environnement) des métaux nécessaires à la fabrication. Ensuite lors de l'utilisation car le numérique est un horrible bouffeur d'énergie : sait-on par exemple qu'un iPad consomme autant qu'un frigo... qui est l'outil le plus énergivore dans une habitation contemporaine. Et en fin de vie, les déchets des appareils polluent l'air, l'eau et surtout les terres, leur recyclage (hyperlimité) exigeant un lourd travail. Florence Rodhain aborde aussi la pollution des esprits... sujet évoqué dans un autre article de ce même numéro de la revue par le chroniqueur Thomas Casavecchia.

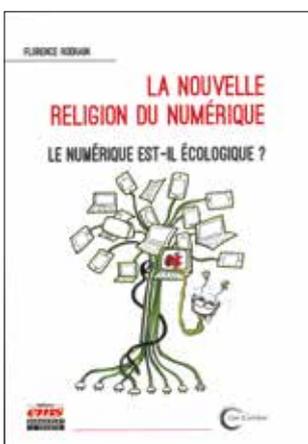
Infos : www.libre-solidaire.fr

ENSEIGNER LA LITTÉRATURE AVEC PASSION, CHEZ LE BORD DE L'EAU

Terminons avec un ouvrage plus philosophique, mais tout aussi essentiel : dans *Enseigner la littérature par temps mauvais* (éd. Le Bord de l'Eau), Bruno Viard attaque avec virulence (et grande sagesse !) le fameux courant structuraliste (Michel Foucault, Pierre Bourdieu, Roland Barthes, etc.) qui a dominé de nombreuses branches des sciences humaines et des études littéraires durant le long XX^e siècle. Heureusement, on critique de plus en plus la prétendue (en fait très autoritaire) neutralité idéologique de ce courant, qui voit le monde comme une belle théorie ou comme une technique bien huilée. En littérature, le structuralisme avait banni les références à l'histoire et à la psychologie, asséchant du même coup toute référence à ce qu'il y a justement de très humain, de très charnel et de nourricier dans toute œuvre d'art réussie. À une époque de futurs plus qu'incertains, dit Viard, quand on observe la mondialisation néolibérale, le défi climatique, la crise européenne ou la montée des nationalismes, on ne peut plus défendre une pratique littéraire désincarnée ; au contraire, la littérature doit redevenir un vivier de références chaudes et engagées.

Infos : www.editionsbdl.com

Conclusion avec Kafka ? Il évoque la poésie au sens large d'art de la parole, pour affirmer : « Un poème doit être la hache qui brise la mer gelée en nous » ! ●



L'OR ET L'AZUR À VENISE

PAR FRANZ VAN CAUWENBERGH

historien de la BD

Un dossier consacré à la Venise décrite dans la sixième aventure publiée en 1987. Rappel de la prestigieuse carrière de Gilles Chaillet (1946-2011) initié par Jacques Martin qui repère sa ligne claire et l'engage à reprendre sa série « Lefranc ». Il dessine huit récits de 1978 à 1997, tout en lançant « Vasco » de 1983 à 2005, 20 aventures dessinées et scénarisées, continuées dès 2007 où il se charge du scénario et supervise et illustre les albums « hors série » sous la direction et la plume de Luc Revillon dès 1998. Un hommage à Venise où débute l'intrigue. Vasco, héritier de la compagnie Tolomei de Sienna découvre une manœuvre secrète visant à nuire au doge en fonction en 1355 : Marin Falier, méprisant les chefs de l'aristocratie, responsables de la défaite face aux Génois au profit de roturiers, marins aguerris, contestés par la secte des « Cavallieri della Pace ». Complot qui provoque sa chute et fait découvrir son successeur Giovanni Dandolo, protecteur du poète Pétrarque. Sauvé d'une mort certaine, il découvre les pires manœuvres, issues de la perte d'un trésor monétaire à destination de la perle de l'Adriatique et démasque la vérité au travers d'actes falsifiés. Une suite d'analyses met en évidence les sources utilisées au niveau de la vie quotidienne, architecturale et artistique.

- La République de Venise et le Doge Marin Falier :

Un historique parfait racontant la chute, décidée par un parti puissant visant à reprendre le pouvoir. Réussite qui se termine par sa condamnation et son exécution, malgré la défense de Vasco, fait de fiction (historiquement exact au niveau des sources consultées).

- Les institutions en 1355 :

Où l'on apprend que la charge exige de disposer d'une fortune personnelle, la fonction n'étant pas rémunérée ! Description des Petit Conseil, Grand Conseil et Conseil des Dix (qui condamne M. Falier). Portraits des peintures conservées p. 71.

- Le masque de la peste :

Une explication des masques portés par les médecins, des déguisements portés par les conspirateurs. Masques disposant d'un long bec crochu rempli d'herbes médicinales et d'essences désinfectantes. Le praticien porte chapeau, lunettes et gants. Tenue reprise ultérieurement par le carnaval.

- Petite pinacothèque et géographie des lieux :

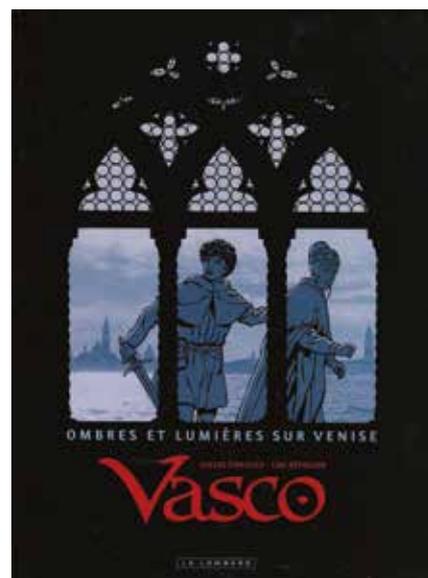
Chaillet intègre volontiers tableaux, fresques et tapisseries connus. Il s'inspire de toiles de Vittore Carpaccio, G. Antonio Canaletto et d'un portrait de M. Falier par Francisco Pradilla.

- Réalisme et fiction. État de la question :

Ne pouvant tricher avec les témoins architecturaux l'artiste se fait un petit plaisir en imaginant certains lieux délocalisés tout en s'inspirant de documents précis. Exactitude et rigueur.

- Les déplacements du héros :

Journées du 25 et 26 mars, itinéraire pris pour rejoindre Venise. Déplacement tant dans le temps que l'espace, tenant compte de la configuration des lieux, carte à l'appui, p. 107, se poursuivant les 2 et 3 avril où se déroulent bien des événements : réception et nuit amoureuse, suivies de la dernière rencontre avec Falier. Où ne subsiste pas la moindre description de la douzaine de jours sui-



vants, se terminant par la journée du 18 où le maître de la cité est exécuté.

- Amours contrariées :

Une démarche faisant référence à l'amour impossible de Roméo et Juliette lors du passage du héros à Vérone, d'où un certain balcon permet sa fuite... et rappelant sa passion pour la princesse Sophie, épouse du sultan des Turcs ottomans dont il s'éprit dès le début de la série (*La Byzantine*, 1984).

Un classique, publié, cette fois en N/B où le trait est plus que jamais magnifié. ●

› Gilles CHAILLET et Luc RÉVILLON, *Vasco - Ombres et lumières sur Venise*. Au départ de l'œuvre de Gilles Chaillet avec les souvenirs de Chantal Chaillet et Thierry Lebreton, Le Lombard, 2019, 120 pages, 14,99 €.

ENGAGÉ COMME COMMUNA, DÉJANTÉ COMME YUM YUM!

PAR PASCAL DERU
formateur en ludothèque

COMMUNA, UN BEL OUTIL D'ANIMATION CITOYENNE

Lorsque des associations créent un jeu pour permettre à leur public de prendre conscience d'une réalité ou d'un mécanisme, le résultat est généralement plat et peu innovant car elles recourent à des stratégies qui fondent davantage le jeu sur des connaissances que sur des mécanismes qui entraînent de la réactivité et, partant, du plaisir.

Avec Communa, Présence et Action Culturelles (mouvement écosocialiste) sort des sentiers battus en nous proposant sur un plateau moderne, style *Colons de Catan*, la construction d'un écoquartier. Bien plus, les actions de jeu sont basées sur des négociations entre deux équipes dont les sensibilités sont différentes : les uns défendent davantage la construction de bâtiments sociaux et culturels (maison de repos, musée...) tandis que les autres mettent plus en avant un développement économique et durable (gare, épicerie locale...).

Chaque tour de jeu correspond à un conseil de citoyens. Deux étapes s'y succèdent. Dans la première, cinq propositions de bâtiments et/ou d'événements sont piochées dans un talon et un lancer de dé indique combien doivent être validées (de 1 à 3). Une négociation de 3 minutes s'ouvre entre les deux équipes, chacune ayant comme fil conducteur une interaction entre sa sensibilité politique et le désir de réussir un projet commun. Au terme de cette négociation, si certains bâtiments ou événements sont validés, ils sont posés sur des cases du plateau. Si le groupe ne parvient pas à s'accorder, les terrains à bâtir sont perdus et deviennent des terrains vagues. Dans la seconde étape, les



joueurs vérifient l'impact de leur choix tant sur les inégalités produites (sociales, économiques, culturelles) que sur l'enthousiasme ou la déception des factions politiques, avec comme conséquence concrète que les marqueurs correspondants bougent à la hausse ou à la baisse.

C'est ici que Communa surprend, trompe les convictions, provoque une prise de conscience.

Entre chaque tour de jeu intervient un événement négatif ou l'implantation d'un bâtiment dont tous se seraient bien passés. En trois minutes, le groupe des joueurs se concerta à nouveau pour accepter cette contrariété ou s'y opposer en mobilisant des forces dont ils ne pourront pas se servir pour d'autres combats.

La fin du jeu intervient lorsque tous les terrains de l'écoquartier sont construits ou laissés à l'abandon. La partie est gagnée si le marqueur des inégalités stationne sur la case zéro de son échelle et

que certains bâtiments, liés au scénario, ont bien été construits. De fait, quatre scénarios issus d'une analyse réelle (La Louvière, Louvain-la-Neuve, Couvin, Berchem-Sainte-Agathe) renouvellent les parties en affichant des profils différents et des besoins spécifiques.

En tout, un jeu bien ficelé... qui nécessite cependant un contexte très cadré pour être joué. Par son prix (150 euros comprenant une séance de formation), Communa s'adresse plutôt à des groupes qui y trouvent un outil adéquat pour leurs activités ou à des animateurs qui sont sollicités sur des thèmes de citoyenneté. Le site dédié au jeu se trouve à l'adresse suivante : <https://www.pac-g.be/communa/>. C'est également sur cette page que la possibilité de l'acquérir est offerte ou, pourquoi pas, de demander une animation complète à organiser dans votre ludothèque. À partir de 15 ans, pour 4 à 10 joueurs. Durée : 2 h à 2 h 30, évaluation comprise.

FERTILITY, UNE PLONGÉE DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

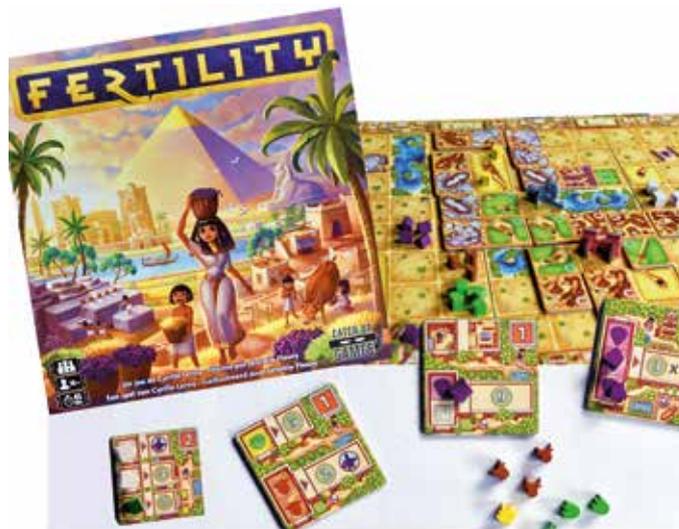
Les jeux nous permettent de nous identifier dans des scénarios impossibles : nous voici dans la machine à remonter le temps et nous débarquons aux environs de 2000 avant Jésus-Christ, dans l'Égypte du Moyen Empire. Nous y devenons des notables responsables de construire des petites villes le long du Nil et d'en approvisionner les boutiques en achetant les ressources produites dans les champs et les carrières aux alentours. En plaçant bien nos dominos sur le plateau, nous obtiendrons ainsi de l'albâtre, des troupeaux, du blé, des papyrus et du raisin.

Chaque joueur dispose d'un plateau personnel sur lequel il pourra placer des commerces mis en vente sur un marché public. Si ces derniers ne coûtent pas excessivement cher, leur approvisionnement est autrement plus serré car c'est du remplissage des rayons que dépend la richesse du notable et des points de victoire qu'il gagne en fin de partie.

Les jeux intéressants sont ceux qui innovent en proposant des mécanismes neufs et judicieux. Dans *Fertility*, nous aimons le côté sobre des gains : toute marchandise récoltée dans la campagne est perdue si elle ne trouve pas un usage immédiat. Également cette autre règle à propos des dominos qui rapportent d'autant plus de ressources qu'ils longent un champ de blé, recouvrent un symbole ou isolent un espace sur lequel pourra être construit un monument à la gloire de Pharaon.

Le matériel de *Fertility* est agréable à manipuler et la réflexion durant le jeu est très visuelle, ce qui le rend accessible. Avec un petit bémol pour les tuiles boutiques dont les illustrations sont quelque peu embrouillées. Prenez donc le temps de bien les inspecter avant de jouer : dans l'imbroglio du quartier, les boutiques se distinguent des maisons par leur cadre brun et la flèche qui les relie à un gain.

L'abondance des tuiles et des dominos permet de bien diversifier les parties. *Fertility* est un bon jeu familial pour 2 à 4 joueurs, à partir de 10 ans. À deux,



nos parties étaient courtes et bien tenues (env. 30 minutes). Éditeur Catch Up Games. Distribution Asmodée. Env. 35 €.

YUM YUM ISLAND, DE L'HUMOUR À 200 KM/HEURE !

Sur l'île de Yum Yum, les animaux sont affamés. Les estomacs grondent de faim et ce n'est pas sans raison : un géant gourmand mange tout, tout, tout ! Il est dès lors urgent de secourir le lion, le cochon, le panda, les boas, les castors et sept autres compères. Les joueurs forment l'escadrille *Air Pélican* et, tour à tour, volent au-dessus de l'île pour y parachuter du ravitaillement. Cette mission n'est pourtant pas facile car la tempête, le vent et le sable les empêchent de voir leurs objectifs. Autrement dit, les vols se font à l'aveugle et le pilote de service doit poser des lunettes opaques devant ses yeux. Heureusement que le dé lui est parfois favorable et qu'il peut être guidé, dans un tel cas, par les autres joueurs.

La mission n'en reste pas moins périlleuse : d'abord ramasser sur la chaloupe (une large tortue aquatique) les bons aliments pour l'animal qu'on veut secourir, selon qu'il est végétarien ou carnivore ; ensuite voler avec la main dans la bonne direction en ayant pour seuls repères les quatre arbres qui surplombent l'île ; enfin se positionner à la verticale de l'animal recherché (toujours sans rien voir) et parachuter les vivres exactement dans sa gueule. Autant dire qu'il s'agit d'une prouesse et que toute ration erronée ou tombée à côté de l'animal est directement allouée au géant Ferdinand. Ce dernier, étendu

sur la plage, ronfle la bouche grande ouverte et se réjouit de cette manne qui le rassasie.

L'humour dans Yum Yum jaillit de tous les côtés¹. L'illustration est riche et prodigieuse. Nous ne pouvons que rire quand on découvre les animaux affamés qui ouvrent la bouche dans l'attente d'un pique-nique qui tombera du ciel. La représentation du géant n'est pas en reste : son tube digestif est apparent et les rations s'y entassent de manière très visuelle. Mais l'humour est également inscrit dans des règles et des actions marrantes que les joueurs ont intérêt à bien orchestrer car elles servent ou desservent le déroulement de la partie. Ainsi, il est utile de sauver en premier les boas qui hypnotisent les autres animaux et les empêchent d'user de leurs pouvoirs spéciaux. Ou de nourrir l'araignée car elle permet de trier les rations et d'éviter des confusions malheureuses. D'éviter de sauver trop tôt les castors qui mangent aussitôt les arbres de l'île. Enfin, vous serez morts de rire quand le lion se glissera sous le géant pour secouer son ventre et l'obliger à cracher !

Turbulent mais adroit, coopératif mais inhabituel, tactile et magnifique, Yum Yum de Laurent Escoffier est un enchantement pour les enfants entre 6 et 10 ans... mais tout autant pour leurs parents s'ils aiment faire les fous ! Le jeu est édité dans la branche jeunesse de Space Cowboys, à qui nous devons de grands trésors comme *Splendor*, *Unlock* et *Time's Stories*. Pour 2 à 4 joueurs. Durée : 30 minutes. Env. 25 €. ●

Note

1/ Plus d'infos et d'illustrations sur <https://carnetdesgeekeries.com/j2s-yum-yum-island-space-cow/>.

(RE)LIRE MICHAEL ENDE

PAR DANIEL DELBRASSINE

chargé de cours à l'ULiège

Peu de francophones lisent aujourd'hui celui qui fut un des plus grands auteurs allemands pour la jeunesse du XX^e siècle. Michael Ende (1929-1995) est surtout connu chez nous pour *L'Histoire sans fin* (1979, trad. 1984), un roman initiatique au sein d'un univers de fantasy très original. Son œuvre compte plusieurs titres remarquables, dont certains ont mis plus de 40 ans avant d'être traduits en français. Tentative d'explication¹.



Au nom de Michael Ende, le fichier de la Bibliothèque nationale de France livre 57 références, une piètre moisson en regard des 1.630 notices fournies l'été dernier par le catalogue de la Deutsche Nationalbibliothek... L'étude de la réception de l'œuvre de Michael Ende en français montre qu'il est resté un auteur assez confidentiel : seules ses principales œuvres ont été traduites, parfois tardivement, et souvent sous la forme d'adaptations qui s'éloignent du texte allemand. Ce travail a été réparti entre de multiples éditeurs, ce qui n'a pas aidé à la notoriété de l'auteur².

DES DÉLAIS DE TRADUCTION

Momo (orig. 1973) connaît sa première traduction en 1980, alors que les versions anglaise et italienne (1974), ou néerlandaise (1975), sont beaucoup plus précoces. Le cas des aventures de *Jim Bouton* (1960 et 1962) est encore plus étonnant, puisqu'il faut attendre 44 et 42 ans pour que ces œuvres soient accessibles aux francophones (2004).

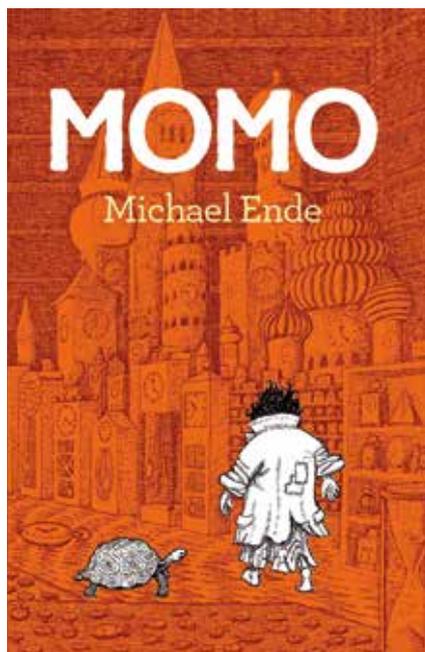
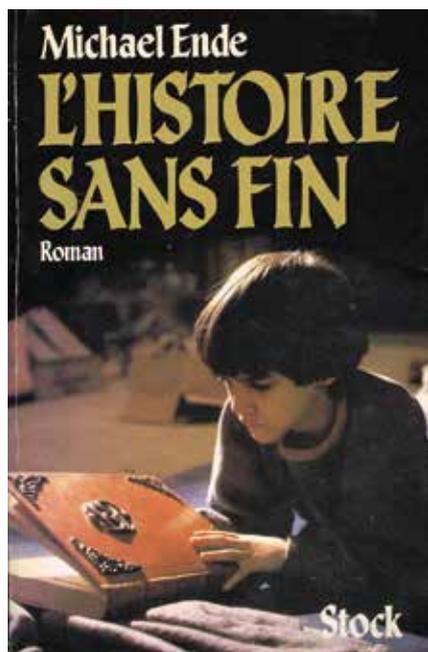
Ces deux chefs-d'œuvre avaient pourtant été traduits dès 1963 en anglais et en espagnol. On assiste donc à un mouvement de traduction presque inversé chronologiquement, puisque le premier succès de M. Ende est traduit longtemps après d'autres œuvres. À l'exception de quelques albums, on observe une première phase de traductions concentrée sur deux romans : *Momo* (1980) et *L'Histoire sans fin* (1984).

Une deuxième phase a lieu au début des années 2000 sous l'impulsion de l'écrivain et germaniste Jean-Claude Mourlevat. C'est ainsi que les lecteurs francophones découvrent les deux *Jim Bouton* en 2004, dans une version sensiblement adaptée, qui peut s'expliquer par l'âge des textes. Quant à *La sata normaléfic assassin fernale potion du professeur Laboulette*, elle aura attendu 17 ans pour toucher les lecteurs francophones (2006). Par ailleurs, six albums ou textes illustrés³ ont été traduits à partir de 1977, mais disséminés chez six éditeurs différents, à l'exemple de *Croc-épic, le mangeur de rêves* (Casterman, 1979).

PARFOIS DES ADAPTATIONS

Les traductions de l'œuvre de M. Ende sont parfois le fruit d'un travail de réélaboration. *Momo* (orig. 1973) a connu deux traductions, la première sous la plume de Marianne Strauss : *Momo ou La mystérieuse histoire des voleurs de temps et de l'enfant qui a rendu aux hommes le temps volé* (Stock, « Bel orange », 1980). En 2009, Bayard Jeunesse commande une nouvelle traduction, réalisée par Corinna Gepner. Elle offre un texte très différent et beaucoup plus éloigné de l'original : Gepner modernise, simplifie, allège, allant jusqu'à supprimer des passages descriptifs, corriger des formules vieillies et scinder des phrases longues.

Die unendliche Geschichte (*L'histoire sans fin*) a aussi connu deux traductions (1984 et 2014). Le volume de 2014 (Hachette Livre), bien plus luxueux et inscrit cette fois dans le champ de la littérature de jeunesse (mention de la loi de 1949), signale que « la traduction parue chez Stock a été revue par la traductrice pour la présente édition ». Le travail de Dominique Autrand, outre quelques modifications ponctuelles,



consiste surtout en l'adaptation de quelques formules désuètes. Elle recourt aussi à un registre plus familier et modernise les dialogues, pour les rendre moins formels.

Les versions tardives des *Jim Bouton* (après 44 et 42 ans) sont présentées comme « traduites et adaptées de l'allemand » par J.-C. Mourlevat. Les textes sont marqués par la disparition de phrases entières ou par la réduction de leur longueur, et par la suppression de détails et de réflexions pour augmenter la cadence du récit. On peut y voir une volonté de modernisation (vu l'âge des originaux) et aussi une tentative d'adaptation au lecteur francophone.

INVISIBILITÉ AUPRÈS DES SPÉCIALISTES

Les travaux théoriques font souvent l'impasse sur l'œuvre de M. Ende. Ainsi, l'*Introduction à la littérature de jeunesse* (2009) d'Isabelle Nières-Chevrel ne mentionne pas l'auteur de *L'Histoire sans fin* ; tout comme le *Dictionnaire du livre de jeunesse. La littérature d'enfance et de jeunesse en France* (Nières-Chevrel & Perrot, 2013). Le numéro 8 de la revue *Strenae* (mars 2015), intitulé « Le nouveau pays des merveilles » et dirigé par Anne Besson et Matthieu

Letourneux, ne fait pas non plus mention de l'écrivain allemand. Jacques Goimard, dans sa *Critique du merveilleux et de la fantasy* (2003, 766 pages), n'évoque pas une seule fois M. Ende...

Une exception notoire : les travaux de Jacques Baudou, critique littéraire au *Monde*. Dans un « Que sais-je ? » intitulé *La fantasy* (2005), il consacre huit pages à l'auteur allemand et insiste sur l'importance de *L'histoire sans fin*, « l'un des romans les plus riches de toute la fantasy » (p. 79). J. Baudou propose aussi dans son *Encyclopédie de la fantasy* (2009) un chapitre intitulé « Michael Ende et la fantasy allemande », où quatre pages sont consacrées à l'auteur et à son œuvre.

QUATRE HYPOTHÈSES

Le roman le plus célèbre de M. Ende est parfois critiqué pour certains aspects considérés comme anxigènes, voire dépressifs. Cette composante propre au réalisme du roman allemand pour la jeunesse passe plus difficilement en France, parce que le pessimisme y est le premier des tabous. La loi 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse prévoit, dans sa version ancienne, qu'il ne faut en aucun cas « démoraliser l'enfance ou la jeunesse ».

Initialement entendue comme le fait de porter atteinte à la morale (« dé-moraliser »), cette formule a évolué vers une interprétation qui intègre aussi la dimension psychologique ajoutée à ce verbe dans la langue courante.

D'autre part, *L'Histoire sans fin* est avant tout connue en français sous sa forme cinématographique, contemporaine de la première traduction (1984). La diffusion littéraire a pu être court-circuitée par le film de Wolfgang Petersen, le retour vers le roman n'ayant pas vraiment eu lieu dans un second temps. Le succès ultérieur des versions en cassette vidéo et des jeux informatiques pourrait être un indice de ce qui s'est passé...

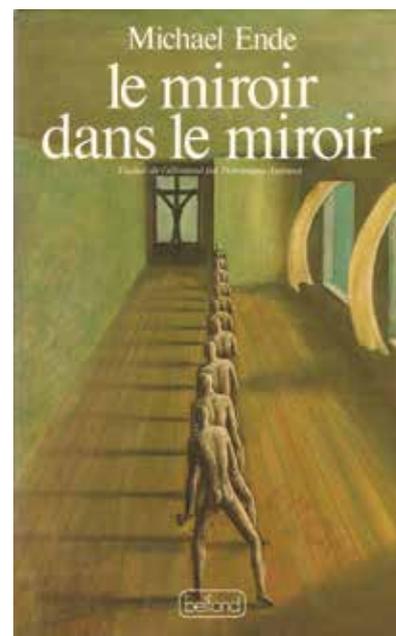
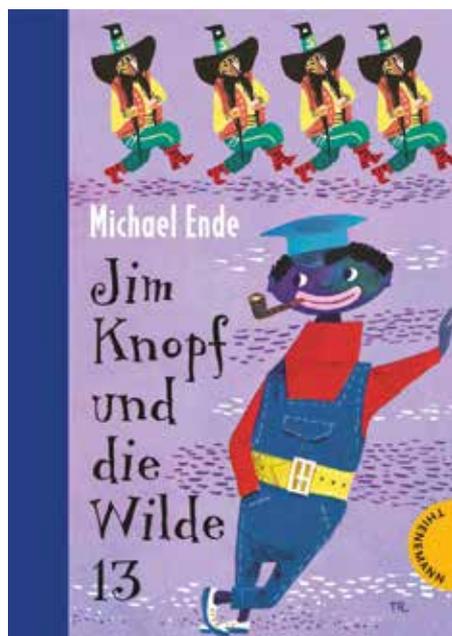
En dehors de *L'Histoire sans fin*, l'œuvre de M. Ende est plutôt destinée aux enfants du primaire. Or ce segment de marché serait moins développé chez nous (où l'album joue un rôle central) qu'en Allemagne, pour des raisons qui pourraient être liées à l'école primaire, où l'on prescrirait moins tôt la lecture d'œuvres complètes d'une telle longueur. La dimension des textes adressés aux lecteurs de 8-10 ans par M. Ende poserait donc problème. Cette idée semble déjà ancienne, puisque Corinne Poulain l'évoquait en 2001 : « Est-ce la taille des livres de Michael Ende qui freine leur diffusion en France, alors que l'auteur est abondamment publié dans les pays anglo-saxons⁴ ? »

Une autre hypothèse explicative serait que M. Ende aurait mobilisé des formes d'imaginaire peu connues en France. Fantastique et fantasy seraient entrés plus lentement dans les usages, et d'abord dans la littérature adressée aux adultes. J. Baudou situe seulement cette première phase dans les années 1980, avec les premiers titres, tous sous influence anglo-saxonne⁵. Le 27 novembre 1998, *Le Monde* consacre son supplément « Livres » à la littérature fantastique pour adolescents et constate son entrée dans les collections... Bayard publie à partir de 1995 la collection « Chair de poule » et Gallimard Jeunesse commence en 1998 la traduction des Harry Potter. Michel Honaker pointait en 1999 l'existence d'un problème par rapport à ces thématiques : « La France n'est pas propice

- à l'imaginaire », dit-il. « Le fantastique a toujours été mal vu [...] »⁶. L'imaginaire propre à M. Ende, qui bouscule les codes du réalisme et mobilise l'univers de la fantasy et des motifs fantastiques, semble donc assez éloigné des codes en usage dans la littérature de jeunesse, avant la fin du 20^e siècle. Il faut aujourd'hui revenir sur cette œuvre méconnue, pour (re)découvrir la richesse d'un imaginaire très original.

TABLEAU COMPARATIF DES ŒUVRES TRADUITES

Établi à partir des données recueillies sur les sites de la BnF (11/06/2019) et de la DNB (08/08/2019), le tableau présente les 12 titres selon la chronologie des premières traductions en français. ●



| Original allemand | 1 ^{re} édition | 1 ^{re} traduction française | Date | Éditeur | Délai |
|--|-------------------------|---|------|-------------------|--------|
| <i>Tranquilla Trampeltreu</i> | 1972 | <i>Trottinette, la tortue</i> | 1977 | Chantecler | 5 ans |
| <i>Das Traumfresserchen</i> | 1978 | <i>Croc-épic, le mangeur de rêves</i> | 1979 | Casterman | 1 an |
| <i>Momo oder Die seltsame Geschichte von den Zeit-Dieben und von dem Kind, das den Menschen die gestohlene Zeit zurückbrachte.</i> | 1973 | <i>Momo ou La mystérieuse histoire des voleurs de temps et de l'enfant qui a rendu aux hommes le temps volé</i> | 1980 | Stock | 7 ans |
| <i>Das kleine Lumpenkasperle</i> | 1975 | <i>Le Petit polichinelle de chiffon</i> | 1983 | Devenir | 8 ans |
| <i>Die unendliche Geschichte</i> | 1979 | <i>L'Histoire sans fin</i> | 1984 | Stock | 5 ans |
| <i>Der Spiegel im Spiegel</i> | 1984 | <i>Le miroir dans le miroir : un labyrinthe</i> | 1988 | Belfond | 4 ans |
| <i>Norbert Nackendick oder das nackte Nashorn</i> | 1984 | <i>Rigobert Corne-en-lair ou le rhinocéros féroce</i> | 1989 | Rouge & Or | 5 ans |
| <i>Die Geschichte von der Schüssel und vom Löffel</i> | 1990 | <i>La soupière et la cuillère</i> | 1995 | Pocket | 5 ans |
| <i>Lenchens Geheimnis</i> | 1991 | <i>Des parents sur mesure</i> | 1998 | Hachette Jeunesse | 7 ans |
| <i>Jim Knopf und Lukas der Lokomotivführer</i> | 1960 | <i>Jim Bouton et Lucas le chauffeur de locomotive : la cité des dragons</i> | 2004 | Bayard Jeunesse | 44 ans |
| <i>Jim Knopf und die wilde 13</i> | 1962 | <i>Jim Bouton et les Terribles 13</i> | 2004 | Bayard Jeunesse | 42 ans |
| <i>Der satanarchäolügenialkohöllische Wunschpunsch</i> | 1989 | <i>La sata normaléfic assassin fernale potion du professeur Laboulette</i> | 2006 | Bayard Jeunesse | 17 ans |

Notes

1/ Une version plus complète de cette réflexion devrait paraître en allemand en 2020, dans un ouvrage dirigé par Hans-Heino Ewers (Université de Francfort).

2/ Voir tableau chronologique en annexe.

3/ Voir tableau chronologique en annexe.

4/ Corinne POULAIN, « Le patrimoine littéraire, fil de la mémoire collective dans l'Allemagne réunifiée », *Revue des livres pour enfants*, n° 198, avril 2001, dossier « Les livres de jeunesse en Allemagne », pp. 73-78.

5/ Jacques BAUDOU, *La Fantasy française, Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 15, n° 2, 2011, pp. 171-180.

6/ *Lectures*, n° 107, mars-avril 1999, p. 50.

ÉMILIE SERON

OU L'ILLUSTRATION SUBTILE

PAR ISABELLE DECUYPER

attachée principale, Service Littérature de jeunesse,
Service général des Lettres et du Livre

Lauréate d'une Bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles en langues régionales endogènes en 2014, Émilie Seron a illustré un album traduit en plusieurs langues régionales qui vient de sortir cet automne chez Noir Dessin Production. En 2018, elle avait publié chez Pastel un Riquipouce original, fruit d'une belle collaboration avec l'auteur Ludovic Flamant pour le texte.



Émilie Seron, qui êtes-vous ? Quel est votre parcours ?

Petite, j'ai fréquenté Clair-Vivre à Evere, une école à pédagogie Freinet où je dessinais déjà tout le temps. Ma maman a fondé la librairie Le Rat conteur ; c'est dire que j'ai baigné dans les livres pour enfants dès mon plus jeune âge. Cela m'a amenée naturellement à choisir des études d'illustration à Saint-Luc à Bruxelles, complétées par une formation à la gravure à l'Académie d'Uccle.

Comment en êtes-vous arrivée à publier des albums jeunesse ?

C'était une des possibilités qu'offrait mon parcours. J'ai eu la chance de commencer mon parcours professionnel avec l'éditrice Patricia Emsens et les défuntés Éditions du Pépin où j'ai pu me familiariser avec toutes les étapes de la confection d'un livre.

Mes deux premiers livres, *La trop sage Lucie Biquette*¹, avec un texte de ma sœur Éléonore, et *Derrière la Haie*², avec un texte de Ludovic Flamant, ont été réalisés et publiés avec elle.

Le suivant, *Louis-des-Sangliers*³, a été réalisé avec l'éditrice Christiane Germain et publié chez Pastel. Une belle collaboration se poursuivait avec Ludovic Flamant. Odile Josselin, qui succéda à Christiane Germain chez Pastel, a déjà assuré l'édition de cinq livres⁴.

J'ai aussi illustré un livre chez Casterman, *Le Loup de minuit*⁵, et deux romans pour adolescents⁶. Parallèlement, j'ai développé un travail en gravure en m'inspirant de nouvelles fantastiques pour adultes. Pendant plusieurs années, j'ai aussi illustré de nombreux articles de société pour *Victoire*, le magazine en supplément du *Soir* (2006-2016).

Des influences ?

Plusieurs auteurs m'ont marquée dans l'enfance : Tomi Ungerer, Maurice Sendak, William Steig, Arnold Lobel. J'ai été très frappée par des albums comme *Crasse-Tignasse*, les *Contes d'Ionesco*, illustrés par Nicole Claveloux. J'ai adoré l'émission *Téléchat* et son humour particulier.

Plustard, j'ai découvert Kitty Crowther, Tove Janssen et les Moomins, Étienne Beck, Anne Brouillard et l'univers des Chintiens et des artistes russes plus anciens : Elisabeth Ivanovsky et Fiodor Rojankovsky. Dans un registre plus adulte, le travail d'Amanda Vähämäki et Olivier Schrauwen me touche beaucoup. En peinture, j'apprécie les primitifs flamands et italiens, Bosch, mais aussi William Blake, James Ensor. Je m'inspire de littérature fantastique : Jean Ray, Ghelderode, Henry James, Guy de Maupassant et Edgar Allan Poe.

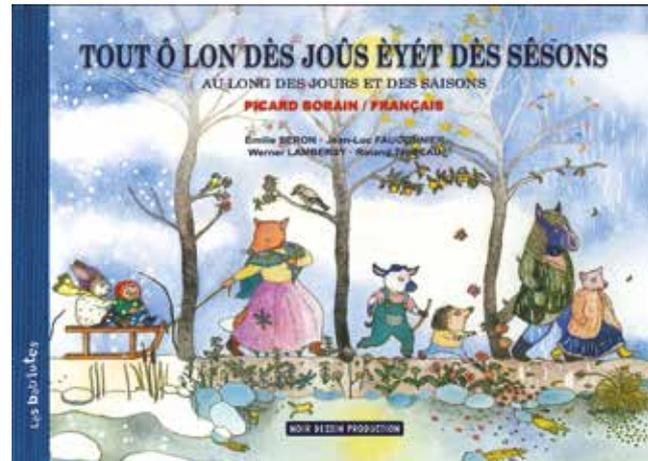
Côté technique ?

Je me sers souvent d'objets, notamment d'anciens jouets ou objets chinés sur les brocantes que je redessine et qui deviennent des personnages. Par exemple, dans *Rosalie et l'homme au rocher*, l'homme-grenouille est inspiré d'une marionnette trouvée à Prague. Et j'utilise aussi beaucoup de photos de différentes provenances : archives, cartes postales, photos de famille, internet, etc. Je dessine souvent à partir de plusieurs sources. Cette façon de faire est venue petit à petit. Pour les albums, j'ai travaillé à l'encre de Chine, à l'écoline et à l'aquarelle, mélangeant les trois techniques. Pour d'autres projets, il m'arrive d'utiliser des crayons de couleur, de la peinture à l'huile, ou de passer par la gravure...

Quelques albums à découvrir ?

Je commencerais par *Alors je m'en vais*, réalisé avec ma sœur. C'est l'histoire d'une petite fille qui, à l'arrivée de son petit frère, s'échappe dans sa forêt imaginaire, un refuge dont elle ressortira grandie... Nous avons déjà travaillé ensemble sur notre tout premier album, *La trop sage Lucie Biquette* (et *Aloïs* une petite plaquette du WBI qui traitait de la maladie d'Alzheimer, parue à l'occasion de la Fureur de lire).

Pour *Rosalie et l'arbre au rocher*, j'ai aussi écrit l'histoire. Cet album est né ▶



- suite à une formation en anthropologie qui m'a amenée à effectuer un travail sur les guérisseurs wallons. Dans le cadre de cette recherche, j'ai rencontré plusieurs guérisseurs dans différentes parties de Wallonie et particulièrement dans les Fagnes dont le paysage et les conversations que j'ai pu avoir ont inspiré l'album. Cette recherche m'a également amenée à collecter beaucoup d'histoires et à lire des almanachs, récits, recueils de légendes...

Ces récits souvent très imagés étaient rythmés par le passage du temps. Les images qui me venaient en les lisant m'ont donné l'envie d'en faire quelque chose. C'est comme ça qu'est né le projet d'un calendrier perpétuel tiré à 1.000 exemplaires, publié en autoédition, qu'on peut encore trouver dans les bonnes librairies de Bruxelles.

Puis, j'ai reçu l'appel à projets pour l'obtention d'une bourse en langues endogènes de la FWB, que j'ai obtenue. Je trouvais intéressant que ces histoires wallonnes retrouvent leur langue d'origine. Le calendrier a fait l'objet d'une certaine adaptation afin qu'il puisse devenir un livre.

*Au long des jours et des saisons*⁷ / *À long dès djoûs èt dès sâhons* (wallon de Charleroi / français) : c'est un livre qui part à la découverte des traditions de la Wallonie. Carnavals, galette des mages, fête des moissons... se succèdent, au fil des jours et des saisons de janvier à décembre. Il présente une série de haïkus⁸ qui ont été conçus en wallon de Charleroi par Jean-Luc Fauconnier (auteur d'études sur la langue wallonne,

de traductions, ainsi que de récits et de poèmes en wallon de la région de Charleroi) et adaptés dans quatre variétés : en wallon des régions de Liège, de Namur et de Bastogne, ainsi qu'en picard borain. Un bon contact s'est établi entre nous et a permis la naissance de ces livres écrits en deux langues, en wallon et en français. La version française a été réécrite par le poète Werner Lambersy.

Riquipouce : il s'agit de mon dernier album jeunesse, en collaboration avec Ludovic Flamant, paru chez Pastel en 2018. *Quelle aventure que celle de Riquipouce, le tout petit, le minuscule enfant tant attendu par sa mère ! « Tu m'as voulu, me voici, lui déclare-t-il. Et maintenant, je veux sortir explorer le monde ! » De la taille d'un pouce, Riquipouce n'a peur de rien. Ni de la poule ni de l'ours. « Le monde est à moi ! » dit-il.*

Je nourrissais l'envie de travailler autour du thème de la métamorphose. J'avais commencé à illustrer plusieurs contes sur le thème de mon côté. C'est en montrant ces dessins à Ludovic Flamant que l'idée du livre est arrivée. Lui qui a suivi une formation au conte au Rouge Cloître a alors proposé un texte en s'inspirant de plusieurs versions de Tom Pouce, y mêlant également l'histoire des Trois Ours et les adaptant aux exigences de l'album. Comme chaque fois chez Pastel, le livre s'est construit en dialogue avec Odile Josselin. C'est vraiment intéressant d'avoir cette réflexion à trois : auteur, illustrateur et éditeur.

Et de nombreuses animations ?

Oui, depuis une quinzaine d'années, je crée et anime des ateliers pour enfants et/ou pour adultes, dans différents contextes. J'ai d'abord donné des ateliers pour adultes dans une association, La Gaumette, à Uccle et en Gaume en été. En ce moment, j'anime des ateliers parents-enfants aux Ateliers du Temps libre à Wolubilis à Woluwé. J'anime aussi ponctuellement des ateliers en collaboration avec des lieux culturels (comme La Montagne magique, La Roseraie...) et dans des écoles et des bibliothèques.

Des projets à venir ?

Oui j'ai différents projets en route, notamment un texte né d'un atelier d'écriture avec Thomas Lavachery et je travaille sur de nouveaux dessins qui explorent des univers de science-fiction pour un possible prochain album. ●

INFOS :

emilieseron@yahoo.fr
http://emilieseron.com

Notes

1/ Le Pépin, 2004.

2/ Le Pépin, 2005.

3/ L'École des loisirs, Pastel, 2007.

4/ *Le Cadeau secret* (texte de Mélanie Edwards), Pastel, 2010 ; *Alors, je m'en vais* (texte d'Éléonore Seron), Pastel, 2012 ; *Rosalie et l'arbre au rocher*, Pastel, 2014 ; *Les Bottes de Petit Jo* (texte de Marie-Christine Hendrickx), Pastel, 2017 et *Riquipouce* (texte de Ludovic Flamant), Pastel, 2018.

5/ (Texte d'Émilie Soleil), 2012.

6/ *Chaka Zoulou, fils du ciel* (texte de Lilyan Kesteloot), Casterman, 2010 et *Les Enfants du Dieu-Soleil* (textes d'Odile Weulersse, Casterman, coll. « Épopée », 2011.

7/ Noir Dessin Production, coll. « Les bab'lutes », 2019, www.noirdessin.be.

8/ Poème classique japonais de 17 syllabes réparties en trois vers (5,7,5).

5^E BIENNALE DES ILLUSTRATEURS À MOULINS

PAR ISABELLE DECUYPER

attachée principale,
Service Littérature de jeunesse, Service général des Lettres et du Livre

Toutes les photos : © I. Decuyper



Anne Brouillard et son exposition

Fin septembre 2019, le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, en collaboration avec le Centre de littérature de jeunesse André Canonne de La Louvière et la section belge francophone de l'IBBY organisaient un voyage d'étude de trois jours avec pour destination Moulins, capitale éphémère de l'illustration. Un groupe de 22 bibliothécaires et médiateurs du livre jeunesse a ainsi pu découvrir les nombreuses expos et participer aux journées professionnelles.

Pour sa 5^e édition, cette Biennale, initiée par l'association Les Malcoiffés, se déploie, le temps d'un week-end quelque peu prolongé, dans 13 lieux urbains (musée, galerie, librairie, imprimerie, cathédrale ou place publique) et propose des expositions dans le quartier historique de Moulins avec douze grands noms de l'illustration ! Citons Gilles Bachelet, Blexbolex, Anne Brouillard, Joanna Concejo, Laurent Corvaisier, Katy Couprie & Antonin Louchard, Nikolaus Heidelberg, Fanette Mellier, Junko Nakamura, Adrien Parlange, Roland Topor.

Les pros se sont tous retrouvés le jeudi soir pour l'inauguration de la Biennale et la remise du Grand prix de l'illustration à Rebecca Dautremer pour *Les riches heures de Jacominus Gainsborough*¹. En avant-première : son nouveau titre : *Midi pile*². L'importante délégation belge n'est pas passée inaperçue !

Avant d'arriver au MIJ (Musée de l'illustration Jeunesse), nous passons par les Imprimeries réunies abritant l'œuvre graphique de Blexbolex et l'hôtel de ville avec l'approche artistique d'un des plus grands illustrateurs européens : Nikolaus Heidelberg. Puis

nous plongeons dans le monde créatif d'Adrien Parlange, avant de pénétrer dans la Librairie-Galerie Devaux abritant l'univers poétique et étrange de l'artiste polonaise Joanna Concejo. Dernière découverte de ce jour, la Chapelle de la Visitation avec les peintures monumentales de Laurent Corvaisier.

La 1^{re} Journée professionnelle rassembla plus de 200 participants ! Elle débuta par un entretien mené par Anne-Laure Cognet. À quoi rêve Nikolaus Heidelberg ? devait répondre l'auteur. Avec une traduction par Dominique Petre ; l'invité parle toutefois un français compréhensible.

« Je suis persuadé que mon regard sur l'enfance est un regard qui est vrai. Il n'y a rien d'absurde, de bizarre dans ce que je décris, dessine. C'est ce qui existe », répond l'auteur à son interlocutrice qui essaie de savoir s'il a toujours eu ce goût pour l'absurde. Lui qui se met à sa table de dessin de 9 à 18 h ignore jusqu'au moment où cela arrive si ce sera un dessin ou une série. Ses aquarelles étant toujours un peu « sales », il se demande quand il arrivera à travailler les couleurs claires³. L'artiste évoque la redondance texte/image et la différence de traitement quand il illustre Grimm



et Andersen. Puis aborde la suite humoristique et décalée en deux albums⁴ de son ancien abécédaire⁵. « J'observe les enfants depuis 40 ans. C'est pas si difficile, c'est simple », dit-il. Après *L'Enfant-Phoque*⁶, l'auteur aborde en avant-première *Alma et sa grand-mère*, son dernier livre à paraître, avec la volonté d'aider les enfants à regarder les tableaux de manière plus attentive. Un grand moment !

Lucie Cauwe interrogea le duo Katy Couprie & Antonin Louchard sur la genèse de *Tout un monde*⁷, un imagier issu d'une rencontre improbable ; K. Couprie renouant avec des intentions d'artiste⁸. A. Louchard évoque l'humour comme sujet et prétexte à fabriquer des images⁹. K. Couprie revient sur son *Dictionnaire fou du corps*¹⁰, l'illustration de *Ah ! Ernesto*¹¹ et celle de *D'ici là : un genre d'utopie*¹². Et d'annoncer en avant-première le petit dernier : *Machin truc bidule*¹³.

Puis, ce fut les métamorphoses du livre avec la graphiste Fanette Mellier et l'illustrateur Adrien Parlange. A.-L. Cognet envisagea le parcours de graphiste d'A. Parlange qui donna naissance à *Parade*¹⁴, offrant un jeu graphique entre l'image et le mot. « Mon rapport avec le texte évolue tout le



Exposition Anne Brouillard.

temps. J'avais envie d'avoir une rupture dans la narration. » Jusqu'à son dernier album *Le grand serpent*¹⁵, où une ligne de texte est plus forte dans une page. Spécialisée dans le graphisme imprimé, F. Mellier souligne les différences entre un travail graphique pour un centre d'art et ses livres ou encore pour trouver une identité qui s'affirme dans un espace public¹⁶. Tous deux travaillent sur l'objet-livre. « J'ai toujours envie qu'il se passe quelque chose, pas dans le livre mais dans la tête du lecteur », dit-il. Tandis que Fanette explique le principe de ses livres magiques¹⁷.

L'après-midi, ce fut une table ronde avec A. Brouillard, L. Corvaisier, J. Nakamura, animée par L. Cauwe. Avec le voyage pour point commun. « Dessiner, c'est voyager, rêver » pour

L. Corvaisier qui se dit dessinateur d'ambiance, d'atmosphère, peintre qui fait des livres pour enfants et impressionne par ses peintures monumentales et ses totems. Arrivée du Japon car amoureuse de la culture française, J. Nakamura évoque ses albums¹⁸ mais aussi ses ateliers avec les enfants.

A. Brouillard aime être en chemin, entre les deux. Son *Voyage d'hiver*¹⁹ fournit une atmosphère mais les maisons n'existent pas. L'important pour elle, ce sont les cartes géographiques que l'on retrouve dans ses albums évoquant le pays des Chintiens²⁰.

Les participants ont ensuite pu envahir les divers lieux d'expos pour continuer à découvrir en compagnie des illustrateurs, des éléphants, autruches et

autres illustrations humoristiques d'un G. Bachelet, des images et esquisses du monde poétique de J. Nakamura à la médiathèque, le monde de R. Topor, le processus d'élaboration des « imagiers » avec K. Couprie et A. Louchard au MIJ.

L'apothéose fut à l'Hôtel du Département avec notre célébrité A. Brouillard au milieu du pays des Chintiens, avec en avant-première quelques originaux de son nouvel album *Les îles*. Inoubliable !

Véritable projet de ville que cette Biennale des illustrateurs qui envahit tous les lieux²¹, notamment le Passage d'Allier offrant un écrin aux petits éditeurs avec l'Atelier 17 où Françoise Rogier a pu exposer et expliquer son travail d'illustration. ►



Le MIJ.

► Le lendemain, retour au Centre national du Costume de scène²² où se tient un dialogue original entre Blexbolex, Joanna Concejo, Gilles Bachelet, annonçant en scoop le tréquel du *Chat le plus bête du monde*, appelé : « Le Casting »²³. Les trois auteurs ont en commun d'avoir commis un conte. *Maître chat*²⁴ met en scène le cynisme du Chat botté sous forme de pièce théâtrale. Pour G. Bachelet, cela commence avec des envies de dessins. « Je ne sais pas dessiner des petites filles, d'où je dessine des lapins. » J. Concejo a illustré deux contes du Chaperon avec deux versions, celles de Perrault et de Grimm. Avec un Chaperon et un loup dans une course en sac ! Ayant quitté sa campagne polonaise assez tard, elle est fascinée par les reproductions des paysages russes sur les timbres et a gardé cette mesure minuscule. Pour *Une âme égarée*²⁵, elle utilise des vieux papiers bouffés à l'acide.

G. Bachelet, lui, taquine les contes qui sont son terrain de jeu, dessinant autruches et lapins sans les anthropomorphiser²⁶. « Je cherche à jouer avec le lecteur, qu'il puisse repérer des références²⁷ sans que cela ne perturbe les niveaux de lecture et que cela reste

lisible par un enfant. » Et d'évoquer ses créations sur Facebook devenu un labo de travail, espèce d'émulation avec des retours directs²⁸. Blexbolex raconte comment il est passé des imagiers²⁹ à une forme narrative hybride³⁰. *Nos vacances* a bénéficié de la sérigraphie virtuelle³¹, réalisée en tons directs, proche de la logique de l'estampe.

Enfin, Topor n'est pas mort. Pour preuve, trois connaisseurs pour en parler : Nicolas, son fils ; Alexandre Devaux, son exégète attiré ; et Frédéric Pajak, son éditeur. ●

INFOS :

le Festival et l'édition de 2021 :
<http://festivaldesillustrateurs.com/>

Notes

1/ Paris, Sarbacane, 2018.

2/ *Midi pile : une aventure de Jacominus Gainsborough*, Paris, Sarbacane, 2019, un livre en relief, un livre-objet animé d'une centaine de découpes superposées réalisées au laser que la merveilleuse Douce traverse pour rejoindre son amoureux Jacominus.

3/ Comme Van Gogh est arrivé à la faire.

4/ *Que font les petits garçons aujourd'hui ?* (Marc Porée, trad.) et *Que font les petites filles aujourd'hui ?* (Marc Porée, trad.), Paris, Les Grandes Personnes, 2014.

5/ *Que font les petits garçons ?*, Paris, Seuil jeunesse, 2000.

6/ Paris, Les Grandes Personnes, 2011 (Brigitte Déchin, trad.).

7/ *Tout un monde : le monde en vrac*, Paris, Thierry Magnier, 1999. Un inventaire du monde à travers des images utilisant une multitude de techniques différentes (gravure, peinture, photographie, images numériques...). Un imagier facétieux qui emmène l'enfant de l'oiseau au ciel, des nuages aux avions, de la cocotte en papier à l'œuf, du bébé au biberon, du lait à la vache, etc.

8/ Suivront *Tout un Louvre, À table ! et Au jardin*.

9/ *Dans Pourquoi les lapins ne portent pas de culotte ?*, Paris, Seuil, 2016.

10/ Paris, Thierry Magnier, 2012. Sorte d'encyclopédie décalée et inattendue, ce livre d'art propose une exploration du corps humain, avec des définitions drôles et poétiques, parfois farfelues, des définitions plus scientifiques, et des planches anatomiques qui révèlent les corps sous un angle inédit... Pépite du livre Ovni 2012 (Salon de Montreuil), BolognaRagazzi 2013, catégorie non-fiction (Foire jeunesse de Bologne).

11/ Paris, Thierry Magnier, 2013.

12/ Paris, Thierry Magnier, 2016, texte de Christian Bruel.

13/ Un « Big Tête de Lard », à paraître chez Thierry Magnier, qui invite à regarder les formes avec un autre œil.

14/ Paris, Thierry Magnier, 2009.

15/ Paris, Albin Michel jeunesse, coll. « Trapèze », 2019.

16/ Comme c'est le cas pour la Biennale dans la cour Jean Jaurès avec son projet de fleur créée par 12 dessinateurs et mis en couleur par elle-même.

17/ <https://fanettemellier.com/project/livres-magiques/>

18/ www.editions-memo.fr/auteurs/nakamura-junko/

19/ Esperluète, 2013.

20/ <https://www.ecoledesloisirs.fr/livre/grande-foret-pays-chintiens>

21/ Y compris la Cathédrale exposant le Patrimoine de l'illustration avec Rembrandt et les héliogravures de la collection Dutuit. Une nouveauté cette année : les « moulinettimages », petits cabinets de dessins qui circulent dans les rues et à l'intérieur desquels des artistes créent des images.

22/ Qui accueille la Biennale pour cette édition ; le Théâtre étant en travaux.

23/ « Le Casting », ce sont aussi à l'origine des dessins imaginés sur Facebook. Les personnages des albums vont se réunir en jury et faire passer un casting pour connaître le personnage du prochain album.

24/ Blexbolex, *Maître chat*, Paris, Albin Michel, coll. « Trapèze », 2018.

25/ Olga Tokarczuk (texte) et Joanna Concejo (ill.), *Une âme égarée* (Margot Carlier, trad.), Wrocław, Format, 2018, dont les originaux étaient exposés à Moulins.

26/ Sauf dans *Madame le lapin blanc* (Seuil jeunesse, 2012), faisant référence à Benjamin Rabier.

27/ Dans *Xox et Oxo* (Seuil jeunesse, 2018), il y a 27 références d'artistes, des références à la peinture contemporaine.

28/ Voir aussi *Les coulisses du livre jeunesse* (L'Atelier du poisson soluble, 2015).

29/ Blexbolex, *L'Imagier des gens*, Paris, Albin Michel, 2008. Prix du plus beau livre du monde 2009, <https://www.albin-michel.fr/ouvrages/limagier-des-gens-9782226179876>.

30/ Blexbolex, *Nos vacances*, Paris, Albin Michel, coll. « Trapèze », 2017.

31/ Car tout est fait à l'ordinateur. Idem pour *Saisons* (Albin Michel, 2009) avec quatre tons.



RETROUVEZ LES RUBRIQUES

MISE EN Poches & RECENSIONS

DE LIVRES ET BANDES DESSINÉES



sur le site

www.bibliotheques.be

(rubrique Publications)

LES RECENSIONS SONT RÉDIGÉES PAR

Michaël Avenia (cinéma), Michel Bougard (sciences), Thomas

Casavecchia (sociologie), Pol Charles (fictions, langues, philosophie), Benoît Dejemeppe (droit, criminologie), Anne Delplace (bibliothèques), Philippe Delvosalle (cinéma), Catherine De Poortere (cinéma), Jean-François Füeg, Arnaud Knaepen (histoire ancienne), Benoit van Langenhove (musiques), Marc Lavallé, Yvette Lecomte (sociologie), Alexandre Lemaire, Bernard Lobet (politique, économie, philosophie, langues), Philippe Maes (histoire contemporaine), Bruno Merckx, Catherine Renson (témoignages, art de vivre), Florence Richter, Marc Roesems (cinéma), Nathalie Trouveroy (arts), Franz Van Cauwenbergh (BD), Jacques Van Rillaer (psychologie).

La rubrique « Mise en poches » est réalisée par Paulette Temmerman

LECTURES.CULTURES

NUMÉRO 16



10



88



118

03 ÉDITORIAL

03 La culture contre le repli sur soi
par Bénédicte Linard

06 ACTUALITÉ

06 Faire vivre nos droits culturels
par Pierre Hemptinne

08 Journée « Gestion et valorisation des
périodiques en bibliothèques »

par Aurélie Puissant

10 Journée FIBBC « Bénévoles
en bibliothèques »

par Sylvie Hendrickx

11 « Du pain et des bouquins »

pour la Fureur de Lire en Brabant wallon

par Olivier Brüll et Marie Lequeux

12 Une Bd pour la parité

dans les institutions culturelles

par Charlotte Laloire

14 MÉTIER

14 Les réseaux de centres culturels :
un modèle en mutation

par Célia Dehon

17 DOSSIER

17 La mémoire et Poubli

85 ICI ET AILLEURS

85 Livre tactile en bibliothèque :
Dijon, Chambéry, Uccle

par Stéphanie Van Wayenberge
et Walter Leclercq

88 Rijeka 2020, Port de la diversité
par Catherine Callico

93 NUMÉRIQUE

93 Le numérique de tous les jours,
au Centre culturel de Bertrix
par Pierre Hemptinne

96 AUVIO

CD

96 Croquis de jeunes filles
par Benoit van Langenhove

98 LECTURE

SOCIÉTÉ

98 Les dérives bien réelles
du monde virtuel

par Thomas Casavecchia

101 Science : récits & fictions

par Michel Bougard

104 Les mutations du travail

107 L'heure de Pékin a sonné

par Bernard Lobet

108 Des contes et comptes pour la justice !

par Benoit Dejemeppe

110 Tout l'amour du monde

par Catherine Renson

112 Des éditeurs rebelles ?

par Florence Richter

BD

115 L'or et l'azur à Venise

par Franz Van Cauwenbergh

116 JEU

116 Engagé comme *Communa*,
déjanté comme *Yum Yum*

par Pascal Deru

118 JEUNESSE

ADO

118 (Re)lire Michael Ende

par Daniel Delbrassinne

PORTRAIT

121 Emilie Séron ou l'illustration subtile

par Isabelle Decuyper

COLLOQUE

123 5^e Biennale des illustrateurs à Moulins

par Isabelle Decuyper